Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 14050 — 4,50 F

VENDREDI 30 MARS 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY — DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Les visées nucléaires de l'Irak

LE jour même, mercredi 28 mars, où le tout « Fleet Street » rendait un dernier hommage à Farzad Bazoft, le journaliste de l'« Observer » pendu il y a deux semaines à Bagdad, le régime de l'intraitable président Saddam Hussein défrayait à nouveau la chronique en Grande-Bretagne. Londres annonçait le démantèlement d'un réseau d'exportation vers l'Irak de composants nucléaires. Pris la main dans le sac, quatre de ces trafiquants peu ordinaires étaient remis à Scotland Yard tandis que le cinquième – un ressortissant irakien – recevait un ordre immédiat d'expulsion. Cet heureux dénouement d'une longue traque de dix-huit mois menée par les douanes britanniques et américaines apporte, s'il était besoin, une nouvelle preuve de l'ambition nucléaire du dictateur de Bagdad.

Depuis les années 1970, l'Irak poursuit avec une belle constance son objectif stratégique majeur : acquérir « la » bombe. Mû par une mégalomanie proprement babylonienne, surtout depuis son – relatif – succès dans la guerre du Golfe, M. Saddam Hussein estime, non sans raison, que la possession de l'arme nucléaire fera de son pays la puissance régionale dominante, face à un Etat juif doté du même atout. Il conduit son entreprise en violation flagrante du traité de non-prolifération atomique, dont il est signataire, et grâce à la complaisance, voire la complicité, de nombreux industriels et dirigeants politiques occidentaux.

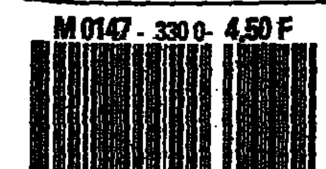
LORSQUE l'Irak se retrouve en « manque » de minerais ou de technologie, il trouve sans grand effort, ici ou là, les fournisseurs d'uranium ou les pourvoyeurs d'assistance militaire indispensables à la réalisation de son grand dessein.

Il semble disposer, à cette fin, d'un réseau mondial d'hommes de paille et de sociétés-écrans qui lui permettent d'agir légalement, ou presque. Le flou savamment entretenu entre les aspects civils et militaires du programme nucléaire irakien autorise trop d'industriels et de banquiers occidentaux à fermer les yeux sur les véritables intentions de Bagdad et leur donne bonne conscience à peu de frais. Les immenses richesses pétrolières de l'Irak et le marché potentiel qu'il offre aux commerçants de l'Occident, en dépit de son endettement actuel, ajoutent à l'indulgence dont il bénéficie traditionnellement.

DÈS lors, l'inquiétude exprimée mercredi par M. Bush, si fondée soit-elle, résonne étrangement. Le président américain a, bien sûr, raison de rappeler à leurs devoirs tous les signataires du traité de non-prolifération. Encore faudrait-il que ceux-ci ne puissent se procurer en sous-main les moyens de le violer allègrement. Sans doute faudrait-il aussi actualiser un traité qui, lors de sa signature, en 1968, n'avait pas pris en compte la véritable course aux missiles à laquelle se livrent aujourd'hui au Proche-Orient une dizaine de pays arabes face à Israël. En attendant l'improbable règlement négocié du conflit israélo-palestinien, qui seul apportera une détente durable dans la région, l'Occident devrait au moins se montrer plus vigilant envers les candidats au nucléaire, surtout s'ils piétinent quotidiennement les principes de la démocratie.

Lire nos informations page 7

M 0147 - 330 - 4,50 F



La relance de la construction communautaire

Le chancelier Kohl veut hâter l'union politique européenne

M. Helmut Kohl veut hâter la construction de l'Europe politique. Le chancelier et le premier ministre irlandais, M. Charles Haughey, qui préside actuellement la Communauté, ont souhaité, mercredi 28 mars, que les Douze s'engagent sur cette voie. Une proposition allant dans ce sens devrait être inscrite à l'ordre du jour du sommet européen du 28 avril, à Dublin. M. Charles Haughey devait être reçu jeudi après-midi à l'Elysée, où l'on a déjà fait savoir que l'on approuvait cette démarche.

Par ailleurs, le secrétaire au Foreign Office, M. Douglas Hurd, a souhaité, mercredi, à l'issue d'un entretien avec M. Roland Dumas, que la France « reprenne pleinement sa place dans l'OTAN » (lire page 4 l'entretien avec M. Douglas Hurd).

Le chancelier Helmut Kohl *« revient sur le terrain européen »*, pour reprendre l'expression qu'avait employée dimanche dernier à « 7 sur 7 » M. François Mitterrand, et il devait tenter, jeudi 29 mars, au cours de l'émission « L'heure de vérité » dont il était l'invité, d'en convaincre les Français, voire de les persuader que c'est un terrain qu'il n'a jamais quitté.

Dès mercredi, recevant à Bonn le premier ministre irlandais, M. Charles Haughey, actuel président en exercice de la Communauté (qui devait rencontrer jeudi à Paris M. Mitterrand), le chancelier avait proposé que les Douze s'engagent dès la fin de cette année sur la voie de l'union politique européenne. De concert avec M. Haughey, il a demandé que les dirigeants européens, qui se réuniront le 28 avril prochain à Dublin pour un sommet extraordinaire consacré à l'Allemagne convoquent une conférence des représentants de leurs douze gouvernements qui se pencherait sur cet aspect de l'intégration européenne. Elle travaillerait parallèlement à la conférence intergouvernementale sur l'union monétaire européenne, qui doit s'ouvrir à la même date, et dont M. Mitterrand a souhaité, dimanche, qu'elle fixe une date butoir (vers le milieu de l'année 1991) pour l'achèvement de ses travaux.

M. Kohl avait déjà été très clair lors de sa rencontre avec la commission de Bruxelles, le 23 mars : *« Si l'on croit arriver plus rapidement à l'unification politique de l'Europe en coiffant l'Allemagne, et bien tant mieux ! »* avait-il dit, en proposant déjà *« d'avancer avec plus de force »* à Dublin sur cette question.

Le chancelier a rappelé que l'idée d'une conférence sur l'intégration politique avait été évoquée au dernier sommet européen, à Strasbourg, en décembre, et qu'elle avait fait depuis l'objet de consultations, notamment avec le chef du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez, et *« avec l'Elysée »*.

CLAIRE TRÉAN

Lire la suite page 4 et nos informations page 5

Fausses factures : amnistie et non-lieu

L'affaire des fausses factures de la SAE et le financement des partis politiques : le parquet se prononce en faveur du non-lieu

La représentation des salariés dans les PME

Un rapport au ministre de l'emploi propose une extension des lois Auroux

Le Bec-Hellouin et les tourments de la vérité

Les démissions du Père abbé et de la Mère supérieure des abbayes bénédictines

AFFAIRES

Les entreprises et la guerre économique

Le débat qui fait rage sur l'attitude à adopter vis-à-vis de l'expansionnisme japonais donne une nouvelle actualité au concept de guerre économique. Le moment n'est-il pas venu de rouvrir les traités de stratégie ?

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 42 - section D

Les militants-soldats du Front national

A la veille du huitième congrès du Front national, qui aura lieu à Nice du vendredi 30 mars au dimanche 1er avril, la divulgation de certaines directives internes montre que le mouvement de M. Jean-Marie Le Pen a un mode de fonctionnement quasi militaire. Les militants sont formés comme des « soldats politiques » pour assurer à l'extrême droite la conquête du pouvoir.

Lire page 10 l'enquête d'EDWY PLENEL

Retour au paysage

Le Grand Prix du paysage qui vient d'être décerné par un jury international a pour objet de promouvoir la qualité de l'environnement, du décor familier, qui se modifie au cours des siècles avec les transformations de la société. Aujourd'hui, les protecteurs du paysage essaient de concilier la conservation du patrimoine, le maintien des équilibres écologiques et le confort social.

Lire page 14 - section B l'enquête de MARC AMBROISE-RENDU

La fièvre de l'armée rouge

Les officiers soviétiques font du zèle en Lituanie pour oublier les humiliations d'hier et celles de demain

La situation semblait en voie de se détendre, jeudi 29 mars, en Lituanie, où le président Landsbergis a, le mercredi 28, montré quelques dispositions à l'ouverture d'un dialogue avec Moscou. De Londres, le premier ministre, Mme Margaret Thatcher, a téléphoné à M. Mikhaïl Gorbatchev pour l'inviter, encore une fois, « à la retenue et au dialogue » dans la crise lituanienne.

L'armée soviétique, cependant, est toujours aussi présente dans la République balte, et le commandant des parachutistes s'est plaint de « provocations » par de jeunes Lituaniens contre ses soldats.

(Lire page 3 l'article de BERNARD GUETTA)

L'armée rouge a la fièvre depuis de nombreux mois déjà, mais les événements des pays baltes risquent de transformer radicalement le malaise et le comportement du malade : jamais, même aux heures les plus noires de la guerre d'Afghanistan, on n'avait vu l'armée soviétique s'investir d'un rôle aussi politique et déterminant que dans la crise qui oppose depuis près de deux semaines les indépendantistes de Vilnius aux centralistes de Moscou. Peut-être s'agit-il là d'une ruse supplémentaire de M. Gorbatchev, mais si c'est le cas la méthode est fort dangereuse : un Etat de droit ne peut pas abandonner impunément une partie de ses pouvoirs à l'institution militaire. *A fortiori* lorsque cet Etat n'en est qu'à ses premiers balbutiements démocratiques.

Telle est, en tout cas, l'impression qui se dégage de la scène qui se joue à Vilnius depuis plusieurs jours : le metteur en scène en paraît bien plus le général Valentin Varennikov, chef d'état-major de l'armée de terre dépêché sur place, que M. Gorbatchev ou tout autre membre de la direction politique. L'homme se comporte en véritable proconsul, juge de la non-constitutionnalité des décisions des autorités lituaniennes, dont la représentativité ne peut pourtant pas être mise en doute, condamne publiquement (dans une interview à la *Pravda*) le comportement du ministre de l'intérieur de la République, se prétend garant de la sécurité des bâtiments officiels, qu'il fait occuper par sa troupe, pour ne rien dire des hôpitaux, où il fait arrêter plusieurs dizaines de jeunes Lituaniens refusant de servir dans l'armée rouge.

L'armée a-t-elle, en l'occurrence, forcé ou non la main au pouvoir politique ? Seul l'avenir le dira. Mais c'est un fait que pour les militaires soviétiques les pays baltes représentent depuis la fin de la guerre un enjeu tout particulier. D'abord parce qu'ils ont dû y combattre, jusqu'au début des années 50, les « résistants de la forêt », qui ont refusé jusqu'au bout, les armes à la main, l'ordre stalinien auquel Hitler les avait voués. La répression fut menée au nom de l'antinazisme, mais il est clair que tous les indépendantistes baltes n'étaient pas alors (et le sont encore moins aujourd'hui) des émules de Hitler. Tout comme on peut évaluer à sept cent mille le nombre de Baltes – sur une population totale inférieure à cinq millions – exécutés ou déportés par Staline à la fin de la guerre.

JACQUES AMALRIC

Lire la suite page 3

La vocation du Salon du livre

Après le succès de la manifestation du Grand Palais, la prochaine fête de l'édition doit-elle rester française ou s'ouvrir à l'Europe ?

C'est par une salve d'applaudissements qu'a été saluée la clôture du 10e Salon du livre, au soir du 28 mars, sous les superbes voûtes métalliques du Grand Palais. Une manière spontanée d'exprimer sa satisfaction d'une fête réussie.

Après deux années de grogne et de morosité, deux années d'exil dans les blocs de béton du Palais des congrès de la porte de Versailles, les professionnels du livre, en retrouvant le cadre de la plus belle des librairies, ont également retrouvé le sourire. La fête annuelle du livre a besoin d'élégance, de prestige et de lumière. On ne vient pas y faire du commerce mais y sacrifier à un rite et conjurer des inquiétudes : se persuader que le livre demeure l'instrument privilégié et inaltérable du savoir et de la culture.

Durant cinq jours, 146 000 personnes ont visité le Salon, soit 25 000 de plus que l'an dernier. Ce n'est pas autant qu'il y a quatre ou cinq ans, lorsque 200 000 visiteurs se pressaient autour des stands. Preuve que la déception des années 88-89 n'a pas encore été totalement surmontée ; preuve aussi que le Salon a sans doute besoin de renouveler un peu sa formule, de proposer des animations nouvelles, d'améliorer sa mise en scène.

Or le retour au Grand Palais a son prix : l'étroitesse des lieux, qui ont accueilli cette année 1 200 exposants et qui sont incapables d'en accueillir davantage. Dans l'espace qui leur est imparti, les éditeurs ne peuvent guère proposer autre chose qu'un large échantillon de leur production et les signatures des plus célèbres de leurs auteurs.

Le manque de place encore explique que ce salon, s'il consacre une bonne place à la littérature générale, a tendance à écarter ou à marginaliser les autres secteurs éditoriaux.

PIERRE LEPAPE

Lire la suite page 18 - section B

LIVRES ◆ IDÉES

■ Les nuits blanches de Cioran ■ Lettres anglaises ■ Lettres portugaises ■ Qui a peur de Gabriel Matzneff ? ■ Le feuilleton de Michel Braudeau : Truman Capote et William Burroughs.

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,40 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

Crise de l'enseignement

Universités : non aux larmes de crocodile

par Nicolas Dufourcq

C'EST incontestable, les universités françaises vivent aujourd'hui une crise d'apoplexie. Le rosaire ahané depuis six mois est suffisamment éloquent pour qu'il faille y revenir.

On voudrait ici qu'une réalité, source de moins de pitié publique, soit simplement rappelée : les intéressés, universitaires, Etat, sont bel et bien solidairement responsables.

L'Etat, c'est évident, n'a pas su prévoir l'explosion de la demande universitaire depuis six ans.

On peut l'accuser d'inertie, d'aveuglement, d'abandon de domicile national, cela n'avance à rien. Il faudrait d'abord expliquer ce mystère récurrent qui voit des corps d'armée de fonctionnaires pourtant compétents se réfugier, en groupe, dans l'oubli du réel. Mais celà n'est pas notre sujet.

Le gouvernment a pris des dispositions qui pour l'essentiel vont permettre dans les années qui viennent de cicatriser les plaies les plus profondes. Mais il s'agit uniquement de mesures de rattrapage quantitatif : on crée des postes, on construit des locaux, on répare les toits, on agrandit les bibliothèques, on améliore l'ordinaire. Bref, on paye. Malheureusement, le problème de l'Etat, c'est qu'il peut payer une fois, mais pas deux. Il faut donc que cette ressource nouvelle soit correctement utilisée.

Or le passé montre que les universités n'ont jamais été gérées autrement que comme des épiceries de quartier. Les renflouer, c'est faire le plein dans une voiture sans moteur.

Soyons précis :

1) L'argent.

Même si des efforts ont été faits, notamment dans l'informatisation de la comptabilité, on est encore à des années-lumière d'une gestion financière professionnelle des universités.

Le budget : les budgets des universités n'ont aucune valeur. Ils ne prennent jamais en compte certaines ressources dites aléatoires (recettes des contrats de recherche, de formation permanente, de droits d'inscription, de subventions de collectivités locales, de subventions publiques de recherche (subventions informatiques, financements de créations de magistères ou de DESS, etc.) qui sont pourtant perçues chaque année. Or le niveau de ces dernières est en hausse constante depuis dix ans (on les estime entre 1,8 et 2,5 milliards de francs en 1988-1989 pour les 72 universités françaises). Les budgets universitaires sont donc borgnes et ne constituent pas des instruments de gestion.

Les ressources : les ressources universitaires se partagent entre ressources d'Etat (dites « réglementées ») et ressources annexes (dites « propres », ou « libres »). Malheureusement, les ressources propres ne sont pas connues de manière exhaustive par les agents comptables des universités. Y sont en effet inclues les recettes des contrats de recherche ou d'assistance passés entre des laboratoires et des entreprises. Ces contrats sont gérés soit par l'agent comptable, soit par un faux nez de l'université (une association ayant pignon sur rue à laquelle l'université sous-traite la gestion), soit par une association faux nez du laboratoire. Or, dans ce dernier cas, aucune information n'est susceptible de remonter vers les gestionnaires de l'université. C'est donc un pan entier des ressources propres qui reste inconnu.

Les réserves : derrière la paupérisation universitaire se cachent des ressources insoupçonnées. La plupart des universités dégagent en effet d'importants excédents de fin d'année. Ces « trésors de guerre » sont un produit de l'atomisation universitaire et de l'égoïsme de chacun des sous-ensembles du conglomérat. Les unités de formation et de recherche (UFR) et les gros laboratoires se constituent en féodalités maîtresses des excédents, notamment sur crédits de recherche, qu'ils ont dégagés dans l'année. Et c'est ainsi qu'on explique le curieux contraste entre la fréquente dégradation des biens communs (matériels et locaux partagés par toutes les UFR) et la richesse relative de certains pôles universitaires.

Absentéisme à grande échelle

Le contrôle des coûts : sauf une ou deux exceptions, il n'y en a pas. Il n'y a ni système de comptabilité analytique (la répartition des coûts par service est inconnue), ni contrôle de gestion (une analyse des écarts prévision/réalisation est impensable). On manque de ressources mais on ne sait pas pourquoi.

2) Les employés.

Leur statut : les employés autres que les enseignants sont régis par un enfer statutaire qui voit des agents effectuant les mêmes tâches relever de statuts administratifs (carrières, salaires, etc.) non seulement différents mais inégalitaires. Utilisé dans le passé comme mercurochrome social par l'administration centrale, ce jeu d'apprenti-sorcier sur les statuts est rétrospectivement un acte d'irresponsabilité. Les mécontentements de l'automne dernier ne sont une surprise que pour les amnésiques.

Leur carrière : comme c'est trop souvent le cas dans l'administration, les agents entrent au service de l'Etat avec conscience professionnelle et ambition, pour se retrouver six à sept ans plus tard, sauf exceptionnelle force de caractère, prématurément ossifiés. Les agents sont traités comme du matériel et leur carrière répond à des considérations si complexes qu'elles échappent à la capacité de traitement du cerveau humain. Il n'y a pas de gestion des carrières.

Leur présence : comment s'étonner dans ces conditions que depuis cinq ans, les ATOS (personnels administratifs techniques, ouvriers et de service) n'aient en moyenne nationale jamais accompli leurs horaires légaux ? L'absentéisme à grande échelle n'est un secret pour personne. La perte moyenne annuelle pour l'ensemble du pays est équivalente à plusieurs milliers d'emplois, soit entre cinq et dix fois plus que le nombre de postes d'ATOS dont la création est inscrite dans le plan gouvernemental. Qui ose le dire ?

Leur rôle : de toute façon, l'équipe dirigeante de l'université ne sait pas ce que font réellement ces bataillons d'administratifs et techniciens, tant l'encadrement intermédiaire est défaillant. Depuis une décennie, le personnel universitaire est un donné, un actif ; il est là, il a toujours été là, et las.

De nouveaux gestionnaires

Leurs effectifs : les services gestionnaires des universités ne connaissent même pas l'effectif réel des personnels employés à l'université. Ils se calent, faute de mieux, sur un effectif théorique qui ne prend en compte ni les recrutements directs des laboratoires (qui financent ces emplois sur ressources contractuelles), ni les mises à disposition de personnels par des organismes régionaux ou nationaux, ni les temps partiels. Ce brouillard est naturellement proportionnel à l'atomisation de la structure universitaire, et les grands conglomérats parisiens sont premiers dans l'épreuve du tatonnement.

Leur répartition entre UFR : On constate enfin sur le terrain de fortes inégalités de dotations en personnels entre UFR, qui expliquent également de fortes disproporsions dans les rythmes de travail des agents. Les indispensables redéploiements intra-universitaires n'ont jamais été tentés qu'à la marge, pour des raisons qui tiennent à l'absence d'autorité des présidents d'université, sans doute trop chagrins de déposséder les influents directeurs des UFR excédentaires. Quant aux redéploiements inter-régions, ils sont inexistants.

Les locaux :

Les grosses réparations : l'Etat est en règle générale propriétaire des locaux universitaires. Il est à ce titre responsable des grosses réparations, qu'il financera si le besoin lui en est signalé. Ce besoin ne peut être identifié que si le parc est suivi par l'université elle-même. Or cela n'a pas toujours été le cas dans les années 70, surtout dans les universités en site éclaté.

L'entretien courant : les besoins de grosses réparations se font d'autant plus sentir que l'entretien courant, dont les universités sont responsables, a été négligé. Trop souvent, la gestion immobilière des universités a consisté à attendre qu'un équipement casse pour solliciter de l'Etat une subvention exceptionnelle. Il faut aujourd'hui remettre à neuf des campus entiers.

Derrière tous ces constats s'inscrit en filigrane un problème totalement occulté : les universités sont les derniers services publics à ne pas être gérés par des professionnels.

Au lieu de l'admettre, les universitaires préfèrent accuser la tutelle de l'Etat, certes invisible, mais – « si vous saviez... » – omniprésente.

L'Etat a bon dos. Dans l'ensemble des domaines de la gestion, à l'exception du salaire des agents, les universités disposent d'une liberté que leur envieraient plus d'une filiale d'un groupe industriel. Ici, on l'a vu, pas d'objectifs quantitatifs, pas d'audit interne, pas de commissaires aux comptes, pas d'actionnaires auxquels rendre compte, pas de bilan, pas d'inventaires, pas de gestion des stocks, pas de politique d'achats, etc.

Qu'ont-elles fait de leur autonomie, ces universités qui versent aujourd'hui des larmes de crocodile ?

La réalité, c'est que les états-majors universitaires ne sont ni préparés à l'exercice des tâches qui leurs sont dévolues ni tenus responsables de leurs éventuelles erreurs de gestion. On dira que les présidents sont seuls, l'encadrement universitaire étant réduit à une portion congrue. Et on aura raison.

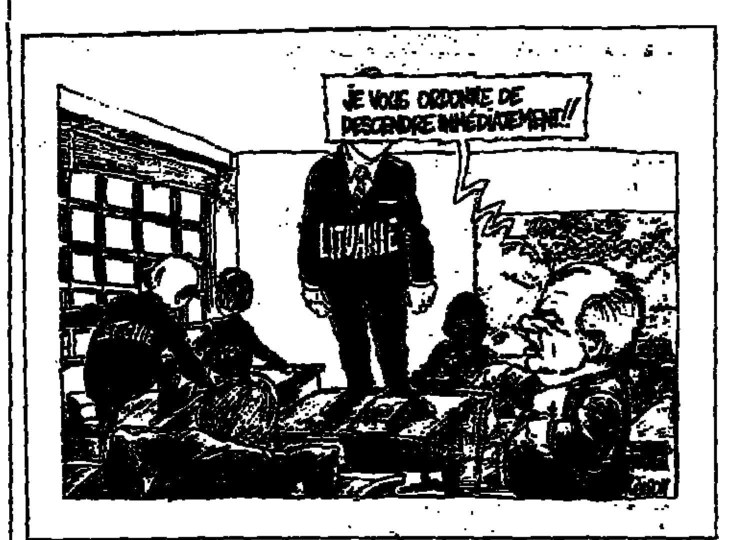
Il faut trouver des gestionnaires hors de l'Université.

Si l'on ne s'y décide pas on se retrouvera dans quelques années avec des locaux à nouveau dégradés, quoique agrandis, un effectif non enseignant d'autant plus désabusé qu'il aura été accru, une politique budgétaire toujours approxi mative. L'épicerie aura simplement vieilli.

Fort heureusement, il se trouve qu'aujourd'hui l'Etat n'est pas si riche qu'il puisse se permettre d'abonder indéfiniment le budget des universités. Quant aux autres bailleurs de fonds (collectivités locales et entreprises), chacun sait qu'ils n'accorderont rien dont ils ne puissent suivre l'usage. Les universités sont en ambiance d'impératif catégorique.

▶ **Nicolas Dufourcq est haut fonctionnaire.**

TRAIT LIBRE



Transylvanie

Surmonter la barbarie

par Petru Dumitriu

MON père était Roumain : ma mère était une Hongroise de Transylvanie. Au début, ne connaissant pas la langue maternelle l'un de l'autre, ils s'aimaient en français. Ensuite, ma mère apprit le roumain. Et à nous, ses enfants, elle ne nous apprit pas le hongrois. « Vous êtes Roumain », nous disait-elle. « Il ne faut pas que vous ayez des loyautés partagées. »

Par expérience vécue, je sais qu'entre Roumains et Hongrois l'amitié, l'affection, l'amour peuvent exister. Ces deux nations sont ennemies héréditaires – comme les Français et les Anglais ? Les Français et les Allemands ? Les Français, les Anglais et les Allemands nous prouvent qu'il n'y a pas d'inimitié héréditaire insurmontable. Elle est de la barbarie, et il faut la surmonter.

C'est dire l'horreur que m'ont inspirée, les scènes de meurtre, de lynchage filmées dans les rues de Tirgu-Mures ces jours-ci. Ou la nouvelle qu'un écrivain hongrois de Roumaine, Andras Suto, a été sauvagement agressé pendant une manifestation. Nous nous sommes connus, il y a plus de trente ans, à l'Union des écrivains. S'il ne se trouve pas d'autres écrivains roumains pour lui témoigner leur sympathie et leur regret, c'est à moi de le faire ici même : cher Andras Suto, j'ai honte de ce que des hommes qui se disent roumains vous ont infligé. Pardonnez-nous, à nous, tous les Roumains qui n'auraient jamais songé à commettre un acte tellement barbare envers un compatriote hongrois. Puissions-nous, vous et moi, nous rencontrer un jour et échanger, au moins nous deux, le baiser de paix.

Inique inhumain

Précisons, pour les lecteurs du Monde, que sur les quelque vingt-deux millions d'habitants de la Roumanie, plus de deux millions sont hongrois. Ils vivent massés dans le centre du pays, mais sont répandus aussi dans tout le reste de la Transylvanie et dans le Banat. Ils parlent une langue riche et mélodieuse mais non indo-européenne, apparentée seulement au finnois, à l'estonien et au turc, à la différence des Roumains, qui parlent une langue latine, apparentée à l'italien, à l'espagnol et au français. Ils sont catholiques ou calvinistes, les Roumains sont orthodoxes. Les Hongrois ont produit de grands poètes, de grands musiciens, de grands savants. Des trois fondateurs de géométries non-euclidiennes, au siècle dernier, l'un, Lobatchevski, était Ukrainien ; le second, Bolyai, était un Hongrois de Transylvanie. Roumains et Hongrois de Transylvanie.

Pendant des siècles, les Roumains de Transylvanie furent opprimés par l'aristocratie hongroise. Depuis 1919, les Hongrois de Transylvanie sont opprimés par la bureaucratie roumaine.

Il y eut un moment, pendant les années 50, où le régime communiste roumain créa deux universités hongroises en Transylvanie et permit aux Hongrois un certain degré d'autonomie. La dictature de Ceausescu supprima toutes les formes de tolérance dont bénéficiaient les Hongrois de Transylvanie. On implanta systématiquement dans les régions à dense population hongroise des fonctionnaires, des enseignants, des juges, des policiers, des cadres de toute sorte, venus des autres provinces du pays et ne sachant pas un mot de hongrois. Il n'y eut plus d'universités, ni de lycées, ni d'écoles primaires de langue hongroise. Et toute autonomie locale fut systématiquement étouffée.

Ce fut inique, inhumain, et le régime de transition actuel n'a rien fait pour donner aux Hongrois de Roumanie au moins une lueur d'espoir. En Roumanie un citoyen sur dix, le Hongrois, vit dans le désespoir. Car ils sont trop nombreux pour émigrer – émigrer en masse, où ? Et ils sont trop loin de la Hongrie pour qu'une rectification de frontières soit faisable et utile.

L'unique solution est mentale, morale, psychologique, culturelle. Elle est de la même espèce que la solution et dissolution de l'inimitié héréditaire entre Français et Anglais, Français et Allemands : il faut apprendre à se connaître, il faut se découvrir mutuellement, il faut apprendre à s'estimer réciproquement. L'école doit apprendre aux enfants les valeurs artistiques et scientifiques créées par les Hongrois de Transylvanie et aussi par les Roumains de cette province.

Mais ce qu'il faut surtout aux plus de deux millions de Hongrois de Transylvanie et du Banat (mot qui signifie quelque chose comme « le Comté » ou « le Duché » en français), c'est l'instauration d'autonomies locales de type cantonal – disons le mot : de type suisse.

La Transylvanie (« le pays d'au-delà des forêts ») est une province habitée par trois nationalités : Roumains, Hongrois et Allemands, parlant trois langues, appartenant à trois traditions culturelles différentes, orientées respectivement vers Paris, Budapest et Vienne, et de religion respectivement orthodoxe, catholique ou calviniste, ou luthérienne.

Mais la Suisse n'est-elle pas encore plus diverse que cela ? Quatre langues et trois religions l'empêchent-elles d'être prospère et pacifique ?

Qui la Transylavie imitera-t-elle ? La Suisse, ou le Liban ? Les Roumains à peine délivrés – mais sont-ils réellement, entièrement délivrés ? – de la tyrannie communiste, imposeront-ils à leurs concitoyens hongrois la tyrannie du chauvinisme roumain ? Après les massacres de Juifs en 1940-1941, verrons-nous le massacre des Hongrois en 1990 ?

Il y a eu d'autres victimes que les Juifs et les Hongrois. Les deux cents ou trois cents mille Saxons de Transylvanie, vivant là-bas depuis le treizième siècle, émigrent actuellement vers l'Allemagne fédérale. Bientôt il n'en restera plus en Roumanie. Etaient-ils heureux ? Etait-ce le bonheur qui les faisait émigrer ?

Punir les coupables

Mais les deux millions de Hongrois de Transylvanie ne peuvent en faire autant. Ils sont trop nombreux. Même si l'Etat roumain leur permettait de partir en masse, la Hongrie est trop petite pour les accueillir.

Alors, mes frères roumains, que ferons-nous de nos concitoyens hongrois, un dixième de la population de la Roumanie ? Un petit génocide feutré ? Ou la générosité fraternelle ?

Les Français ne savent pas, mais les Roumains savent fort bien quel est le plus beau mot de la langue roumaine. C'est le mot omenie, de om, « homme » ; « humanité », « qualité propre à l'homme ». Qu'ils s'en souviennent aujourd'hui. Il faut que cesse, l'inhumanité, la persécution dont les Hongrois de Transylvanie sont les victimes. Il faut que les coupables soient punis rigoureusement – tant ceux qui ont sévi que ceux qui les ont laissé sévir. Et que Roumains et Hongrois se consacrent côte à côte, sans retard, à leur tâche commune, celle esquissée ces jours-ci par Vaclav Havel lors de sa visite en France : créer de la civilisation entre la Baltique, la mer Noire et l'Adriatique ; entre l'Allemagne, la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Hongrie, la Roumanie, la Yougoslavie et la Bulgarie ; entre la Vistule, l'Elbe et le Danube.

C'est cela notre tâche commune : sur cette partie du continent qui a connu la barbarie hitlérienne et la barbarie marxiste-léniniste, surmonter la barbarie et marcher en avant, vers l'Europe future, l'Europe imminente.

▶ **Petru Dumitriu est écrivain roumain d'expression française, auteur d'Incognito (Seuil) et de la Moisson (La Table ronde).**

AU COURRIER DU Monde

Aide au Liban

Dans l'article « Liban : une économie saignée à blanc » (le Monde du 27 mars), vous écrivez à propos d'un projet d'eau pour Beyrouth : « Ce projet est d'ailleurs financé par le Fonds de solidarité pour le Liban – association de Libanais vivant à Paris – à hauteur de 50 millions de centimes. » Il est parfaitement exact que le Fonds de solidarité pour le Liban finance ce projet et qu'il a déjà investi, en 1989, une somme de 500 000 F. Mais, le Fonds de solidarité pour le Liban n'est pas une association de Libanais vivant à Paris. Il a été créé par la Guilde européenne du Raid, l'Association française Raoul-Follereau et la Fondation Raoul-Follereau.

Nous venons de lancer l'un de nos quatre appels annuels, dont la distribution est menacée par la grève de la poste. Si cet appel ne parvenait pas à ses destinataires, c'est une perte de plusieurs millions de francs que nous subirions, alors qu'il y a tant de besoins au Liban !

Tous les dons peuvent être adressés à l'ordre de la Fondation Raoul-Follereau / Liban » – CCP 912-60 B PARIS.



Le Monde

Edité par la SARL le Monde

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Administrateur général : Bernard Wouts

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet

Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Claude Sales

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81 ; Telex 650572 F MONDPAR

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

هكذا من الاصل

URSS : légers signes de détente entre Moscou et Vilnius

Le président lituanien laisse entendre que le dialogue est possible

De légers signes de détente sont apparus mercredi 28 mars à *Vilnius*, où *le président* lituanien a laissé *entendre qu'il pourrait* accepter d'ouvrir un dialogue avec M. Gorbatchev sur les principaux sujets du conflit avec Moscou. Aucun incident n'a été signalé sur le territoire de la République. Le général Vladislav Atchalov, commandant des troupes parachutistes d'URSS, a cependant dénoncé *mercredi les « provocations »* qui seraient dirigées, selon lui, contre les soldats soviétiques en Lituanie.

VILNIUS

de notre envoyé spécial

Ce n'est pas le grand tournant, qui demande encore du temps, pas encore la percée vers les négociations, mais c'est tout de même à calmer le jeu que s'est employé mercredi 28 mars M. Landsbergis. D'abord devant les députés puis devant ces correspondants étrangers qui sont un peu devenus les ambassadeurs du monde à Vilnius, le président de la République de Lituanie est en effet passé des griffes dehors au dos rond.

Peut-être était-ce le soulagement de n'avoir pas vu, mardi, l'armée investir le Parlement, une volonté de marquer en retour que le dialogue reste possible tant que l'irréparable ne l'a pas interdit. Peut-être était-ce aussi le fruit d'une meilleure évaluation du rapport de forces, d'une vision moins angélique d'un monde qui a placé plus d'espoir en M. Gorbatchev qu'en l'indépendance lituanienne. Peut-être était-ce également le sens politique qui s'affirmait chez les dirigeants lituaniens, mais toujours est-il que M. Landsbergis n'a oublié de dédramatiser aucun des plus brûlants sujets de conflit avec Moscou.

Les désertions de jeunes Lituaniens appelés sous le drapeau soviétique ? En un mot comme en cent, il faudrait que cela cesse car, s'il n'y a aucune raison que les citoyens d'un Etat indépendant aient à servir dans les armées d'un pays étranger, si cela contrevient au bon sens comme aux conventions internationales sur le statut d'occupation, mieux vaut en discuter. Elocution lente, prudente, mots pesés et tournures allusives, M. Landsbergis ne le dit évidemment pas comme ça, mais le message est clair.

A l'approche du prochain appel sous les drapeaux soviétiques, ce n'est pas la désertion de masse qu'il propose mais la patience et cette même souplesse est prônée sur la question des frontières. Hier on annonçait fièrement qu'on allait entreprendre leur marquage afin d'affirmer qu'elles n'étaient plus celles de l'URSS mais de la Lituanie indépendante. Aujourd'hui M. Landsbergis explique que cela *« voudrait dire la confrontation, ce que nous ne voulons pas »*, et qu'il faut dans un premier temps négocier une *« coordination du contrôle frontalier »* pour *« graduellement »* parvenir ensuite à une totale responsabilité lituanienne.

La constitution de groupes de volontaires civils dans lesquels le Kremlin avait, un peu vite, dénoncé la formation d'une organisation paramilitaire ? Pas urgente actuellement, explique le président lituanien, car cela *« provoquerait un conflit »* et que nous devons *« éviter le conflit »*. Les armes individuelles enfin, dont M. Gorbatchev a exigé, par décret présidentiel, qu'elles soient toutes remises aux forces de l'ordre ? Illégal, choquant, scandaleux, indéfendable de tout point de vue, dit une nouvelle fois M. Landsbergis, mais pour mieux constater au bout du compte qu'entre les permis de chasse et les autorisations de port d'arme, on sait chez qui aller sonner pour appliquer ce décret. Ceux qui le feront se rendront coupables d'une violation de domicile et d'une atteinte au droit de propriété, mais...

Danger psychologique

Mais M. Landsbergis a ceci de commun avec les ecclésiastiques et les dirigeants communistes qu'il sait faire passer la messe du jour pour celle de la veille. C'est tout un art, un art utile parfois, et dans lequel il est heureux qu'il excelle puisque cela lui permet, sans se déjuger un seul instant, d'envoyer à Moscou autant de signaux qui veulent dire : ne croyez pas qu'on ne puisse pas parler avec moi.

Car dans cette partie lituanienne qui menace tant d'entraîner au gouffre et l'URSS et la Lituanie, la dimension première du danger est psychologique. Comme tant de ces hommes de l'ancien monde communiste qu'a révélés la perestroïka, M. Landsbergis ne pense pas qu'on puisse faire de la politique avec un secrétaire général du parti, et moins encore lui faire confiance. L'important est donc d'affirmer les principes, de proclamer la vérité, de ne faire confiance qu'à son propre refus du compromis moral, et qu'à la force du fait accompli. Les dirigeants lituaniens ont toujours peur de l'URSS. Cela commande leur raideur et cette raideur est totalement insupportable à M. Gorbatchev qui admet très mal de son côté qu'on traite avec lui comme s'il était Brejnev, si ce n'est Staline.

Il y a deux ans déjà, quand les Arméniens lui avaient révélé la complexité de la question nationale en resoulevant le problème du Haut-Karabakh, il avait déclaré à leurs représentants qu'il se sentait *« poignardé dans le dos »*. Aujourd'hui c'est carrément piégé, trahi qu'il se sent, par des Baltes qu'il a laissé organiser – quand il aurait encore pu l'empêcher – leurs fronts populaires, auxquels il a permis de faire reconnaître qu'ils avaient bel et bien été annexés par la force et auxquels l'indépendance est virtuellement accordée depuis de longs mois déjà.

Mais ce qu'il ne voulait pas, c'était tout en même temps l'humiliation imméritée d'une porte publiquement claquée à la figure et la transformation d'un processus, inéluctable mais difficile, en facteur d'explosion de tout le pays. Pas plus qu'il ne comprend que les plus réformateurs des députés soviétiques passent leur temps à le vitupérer, il ne comprend que les Lituaniens ne voient en lui que le nouveau maître du Kremlin.

Vers un référendum ?

Cette incompréhension est évidemment une faiblesse car de même qu'on ne peut s'attendre que les Soviétiques acquièrent, sur autorisation, la culture politique qui leur était interdite depuis soixante-dix ans, on ne peut attendre des Baltes qu'ils se soucient maintenant d'un équilibre européen qui ne s'est jamais soucié d'eux.

A ces diplomates et présidents qui leur susurrent de penser un peu qu'ils ne sont pas seuls, et que si Gorbatchev tombait tout le monde y perdrait, ils répondent en effet que c'est précisément parce que Gorbatchev tombera, ou révélera son *« essence communiste »* – au choix – qu'ils veulent filer tant que la porte est encore entrebâillée.

Si l'on n'a pas cette dimension en tête, si l'on oublie que ce n'est pas dans les périodes d'oppression noire mais d'ouverture qu'éclatent les révolutions, et si l'on ignore que M. Gorbatchev ne peut supporter M. Landsbergis qui le lui rend bien, on ne peut comprendre ce qui se passe en Lituanie. Ce n'est pas Prague 1968, pas non plus Budapest 1956, et moins encore l'Afghanistan. C'est le passé qui pèse sur le présent, un océan d'incompréhension dans lequel risquent de se noyer beaucoup d'espoirs. C'est en ce sens que la montée de la tension, quels que soient les risques de dérapage, est sans doute une étape nécessaire, inévitable en tout cas. Quand les Lituaniens forcent le mouvement et créent un fait accompli, M. Gorbatchev découvre qu'après soixante-dix ans de démence la rationalité n'est pas tout. Quand le président soviétique rétorque (il l'a fait dire samedi aux Lituaniens) qu'il ne laissera quiconque *« plaisanter »* avec l'URSS, le Parlement de Vilnius apprend que la politique n'est que l'art du possible et que le plus urgent n'est peut-être pas aujourd'hui de démontrer la malignité du communisme.

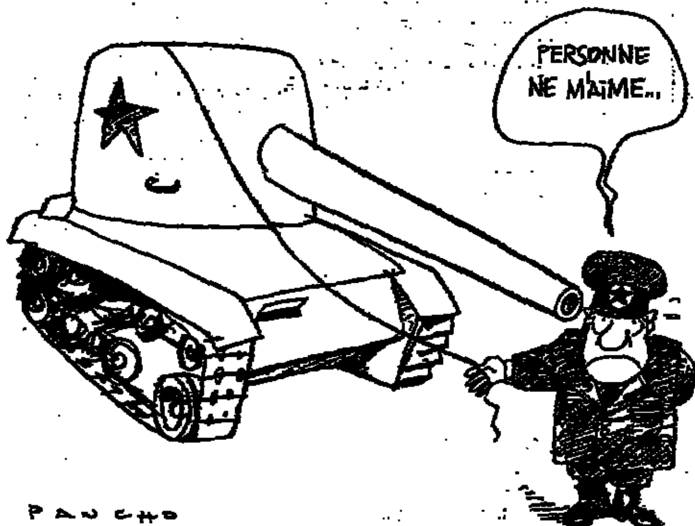
Le plus urgent est d'en sortir, c'est-à-dire de savoir négocier les virages. C'est ce qu'a commencé de faire mercredi M. Landsbergis, qui est même allé jusqu'à reconnaître devant son Parlement que les députés russes venus le jour même apporter leur soutien à l'indépendance lituanienne lui avaient cependant conseillé d'accepter l'organisation d'un référendum. C'est ce que demande la nouvelle loi soviétique sur les modalités de sécession des Républiques et c'est ce que veut donc M. Gorbatchev. C'est aussi ce que l'honneur national n'interdirait pas, mais de cela M. Landsbergis et beaucoup de Lituaniens ne veulent pas entendre parler car la Lituanie, disent-ils, *« est »* indépendante puisqu'elle n'a jamais appartenu à l'URSS mais lui a été annexée. A la troisième question mercredi, sur l'éventualité d'un référendum, M. Landsbergis a donc un peu perdu patience. Là ça grippe, là ça crispe – et essentiellement en réalité parce qu'il ne faudrait pas sembler dire que l'indépendance n'est pas déjà acquise et moins encore qu'un référendum en pays communiste pourrait n'être pas une mascarade.

Cela grippe mais M. Landsbergis a quand même fini par dire que d'éventuelles concessions ne pouvaient que suivre et non précéder de premières discussions. Il faudra du temps pour admettre qu'après tout c'est un Parlement élu en régime communiste qui a voté l'indépendance le 11 mars dernier et qu'un référendum ne serait donc pas forcément illégitime.

Rien n'est exclu – et même pas le pire.

BERNARD GUETTA

La fièvre de l'armée rouge



Suite de la première page

Autres raisons du« tropisme » balte des officiers soviétiques : les trois républiques constituent un point de passage obligé pour atteindre la région stratégique de Kaliningrad (ex-Köenigsberg), dans l'ancienne Prusse orientale ; l'indépendance des Républiques baltes isolerait de la Russie ce triangle, précieux pour le contrôle de la mer Baltique, enserré entre la Pologne et la Lituanie. Autre détail qui a son importance : attirés par le niveau de développement balte - le plus élevé de toute l'U. R. S. S. – de nombreux militaires soviétiques ont pris leur retraite dans ces régions où ils bénéficiaient jusqu'à l'an dernier de conditions de vie tout à fait privilégiées, « trustant » les meilleurs appartements et souvent d'intéressantes sinécures administratives. Tout celà est aujourd'hui terminé, de nouvelles lois locales imposant la connaissance des langues républicaines pour occuper un emploi public, un minimum de temps de résidence pour briguer des mandats électifs, la fin de certains privilèges matériels. Pas étonnant dans ces conditions si les officiers en retraite, sans aucun doute avec les encouragements de ceux d'active, ont pris la tête des associations locales de Russes, qui luttent bec et ongles contre les indépendantistes pour éviter le rapatriement vers la Russie, la course aux appartements introuvables et aux petits travaux mal rémunérés, les interminables queues devant les magasins vides. La plus importante de ces confréries s'appelle « Edintsvo » (Unité) et ce n'est pas un hasard si les tracts qui appellent à ses manifestations sont lancés au dessus des villes à partir d'hélicoptères de l'armée. Si ce mouvement ne peut compter en Lituanie que sur un « vivier » de 9 % de la population, il en va autrement en Estonie et en Lettonie où la proportion de Russes est respectivement de 28 % et 33 %.

Autre raison du cauchemar que vivent les militaires soviétiques : la perspective de l'indépendance lituanienne et la désertion en masse des conscrits baltes, mettent en relief le chaos ethnique dans lequel se débat déjà l'armée. Quels que soient leurs sentiments aujourd'hui, les appelés baltes étaient considérés par les officiers soviétiques comme les meilleurs, non seulement pour leur conscience professionnelle mais aussi parcequ'ils sont pratiquement tous bilingues et d'un bon niveau professionnel. C'est pourquoi ils étaient prioritairement versés dans des unités d'élite (aviation, marine, unités servant les fusées stratégiques etc...). Leur disparition déjà aggravée par les exemptions accordées l'an dernier à des dizaines de milliers d'étudiants, compliquerait encore les problèmes ethniques de l'armée rouge. C'est un dilemme que ses chefs n'hésitent plus à évoquer en public . C'est ainsi qu'un responsable militaire confiait dès 1988 à l'hebdomadaire « Argumenty i Fakty » que si, en 1980, 28 % des recrues venaient des Républiques du Caucase et de celles d'Asie centrale, cette proportion était passée à 37 % cinq ans plus tard. Et d'ajouter : *« Près de 90 % des recrues d'Asie centrale ne parlent pas un mot de russe ou le parlent très mal »*. Ce qui faisait écrire il y a quelques semaines, dans «Ogoniok », à un ancien commandant de sous-marin : *« Ce n'est un secret pour personne. Ce genre de recrues fait ajourd'hui ce que faisaient du temps de Staline les victimes du Goulag. Elles sont soumises au travail forcé »* ,c'est à dire versées dans des unités du génie chargées pour l'essentiel de travaux publics que personne ne veut faire.

Un an plus tard, c'est le ministre de la défense soviétique, Dmitri Iazov, qui se plaignait devant le plenum du Comité central, de ce que certains responsables communistes des Républiques périfériques exigent *« le redéploiement de l'armée soviétique sur des cantonnements nationaux »* (ç'est à dire en Russie), *« la création de formations militaires républicaines »*ou *« l'affectation des recrues uniquement dans leurs Républiques d'origine »*. La solution qu'il préconisait - l'enseignement du russe - ne risque guère de porter des fruits puisqu'elle va à l'encontre de la révolte contre la russification mais il précisait au passage que *« 125 000 appelés ne parlent pas le russe, soit douze fois plus qu'il y a vingt ans. Tendance alarmante »*, concluait-il.

La drogue et la criminalité sont deux autres plaies de l'armée rouge, souvent mentionnées par les officiers supérieurs. A celà il faut encore ajouter les brimades xénophobes dont meurent parfois certaines recrues, notamment arméniennes et baltes. Le phénomène, bien sûr, ne fait qu'accroître le rythme des désertions. En attendant, l'ambiance est manifestement devenue infernale à l'intérieur de certaines unités tant le cocktail est explosif. C'est dire que le moral n'est pas au beau fixe chez les officiers. C'est encore le général Iazov qui déclarait en septembre dernier devant le Comité central : *« Une atmosphère empoisonnée règne autour des cités militaires, de certaines unités cantonnées dans les Républiques baltes, en Transcaucasie et dans d'autres régions du pays (...) Les soldats soviétiques sont étiquetés comme occupants. On cherche systématiquement à porter atteinte à leur dignité (...) des actes de discrimination ont été relevés lors de la répartition des logements (...) Les passions ont atteint un degré très alarmant dans certains endroits (...) Nous n'avons pas le droit de sous-estimer les inquiétudes de ceux qui ont des armes entre leurs mains »* .

Des réfugiés en uniforme...

La grogne des officiers et des engagés est encore accrue par les piètres perspectives de carrière qui s'ouvrent devant eux : les réductions unilatérales des effectifs annoncées en 1988 par M Gorbatchev vont coûter leur emploi à cent mille officiers et sous-officiers dont beaucoup sont assurés de ne pas retrouver les mêmes conditions de vie (1). Le retrait des troupes soviétiques des seules Tchécoslovaquie et Hongrie va entraîner le retour en U. R. S. S. de plus de 35 OOO cadres d'active, le plus souvent avec leurs familles. Evoquant cette perspective, le général Moïsseiev, chef de l'état-major, a déclaré en février dernier : *« Personne n'a encore réfléchi à ce que celà allait nous coûter. Tous ces gens vont se retrouver pratiquement dans la situation de réfugiés, sans appartement, sans travail pour les conjoints, sans écoles pour les enfants »*. Et encore faut-il savoir, selon le général Iazov, que 17O OOO officiers seraient déjà en attente d'un appartement en U. R. S. S. et que des milliers de jeunes officiers quitteraient l'armée tous les ans tant les conditions de vie y sont devenues peu attrayantes. Autre problème soulevé par le général Moïsseiev : l'avenir des commissaires politiques, chargés de la police idéologique dans l'armée, et dont la fonction risque d' être mise en cause depuis que le rôle dirigeant du parti a été aboli.

L'armée rouge, on le voit, n'est pas muette et ses officiers ne se privent plus pour exprimer leur« ras le bol » que ce soit du haut des tribunes officielles ou sous forme de lettres adressées aux journaux. Le zèle dont elle fait preuve aujourd'hui en Lituanie s'explique aisément : il s'agit bien pour elle de prendre une revanche sur les humiliations subies non seulement dans les pays baltes mais aussi, hier, en Géorgie, en Arménie, en Azerbaïdjan. Le temps parait loin où elle pouvait se targuer d'être le creuset où se forgeait une conscience nationale soviétique. Le mythe, un moment entretenu par le rôle positif qu'elle a joué lors de la catastrophe de Tchernobyl, vole aujourd'hui en éclats, alors que se profile l'inévitabilité d'une armée de métier. Reste à voir si cette grogne ne peut pas, un jour, engendrer des ambitions politiques. L'anarchie qui se répand sur l'U. R. S. S. ne permet pas d'exclure cette hypothèse surtout si M. Gorbatchev fait de plus en plus appel à l'armée rouge pour des actions de police . Rares sont les armées ainsi dévoyées qui n'ont pas ensuite été tentées de présenter la facture pour leurs bons offices.

JACQUES AMALRIC

(1) Les effectifs de l'armée rouge sont évalués aujourd'hui à 4,7 millions d'hommes, dont deux tiers de conscrits. Ils devraient avoisiner les 45 millions lorsque les réductions annoncées en 1988 auront toutes été menées à bien.

Mme Thatcher appelle M. Gorbatchev à la retenue

Mme Margaret Thatcher a eu mercredi 28 mars un entretien téléphonique de cinquante minutes avec le président Gorbatchev, au cours duquel le premier ministre britannique a renouvelé son appel *« à la retenue et au dialogue »* concernant la Lituanie, a indiqué un porte-parole de Downing Street. Cet entretien, a-t-il précisé, a aussi porté sur diverses questions internationales, avant les rencontres de Mme Thatcher vendredi avec M. Helmut Kohl et le 13 avril avec M. George Bush. Ce dernier a défendu mercredi sa position de prudence face à la crise lituanienne, affirmant à des membres du Congrès qu'il se devait d'avoir une attitude *« responsable »* et de ne pas mettre d'huile sur le feu. Des parlementaires avaient appelé M. Bush à reconnaître l'indépendance lituanienne.

En Pologne, dont les autorités ont aussi opté pour la prudence, des dizaines de jeunes ont manifesté mercredi en faveur de la Lituanie devant les consulats soviétiques. La Suède enfin s'est proposée comme lieu de rencontre pour des pourparlers entre l'URSS et la Lituanie, a indiqué mercredi le ministre des affaires étrangères Sten Andersson . La veille, il avait provoqué des remous en comparant l'attitude soviétique face à la Lituanie à celle des Etats-Unis au Panama, nous indique notre correspondante à Stockholm Françoise Nieto. A l'issue d'une longue réunion de la commission des Affaires étrangères, M. Andersson a précisé que les dirigeants des trois Républiques baltes ont été invités à se rendre à Stockholm au mois de mai. – *(AFP.)*

Publication du projet de nouveaux statuts du Parti communiste

Le but du parti communiste soviétique est de créer un *« socialisme humain et démocratique »* et d'affirmer *« l'internationalisme et les valeurs humaines universelles »*, selon le projet de nouveaux statuts du PCUS publiés mercredi 28 mars par la *Pravda* et qui devront etre adoptés lors du 28ème Congrès en juillet prochain. Le Bureau politique y est remplacé par un Présidium et le Secrétaire général par un Président. Le Présidium, élu par le Comité central en son sein, comprend de droit le président, ses adjoints et les dirigeants des partis communistes des républiques. Ces derniers sont *« indépendants dans le cadre du programme et des statuts du PCUS »*, affirme le texte, une formulation contestée par de nombreux communistes des Républiques qui souhaitent une indépendance plus large.

Le « centralisme démocratique » est modulé dans le texte par le droit, reconnu à la minorité, de *« défendre ses positions »* et *« d'exiger un nouvel examen »* des questions en débat, mais les fractions restent interdites. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

Un entretien avec le secrétaire au Foreign Office

Ce serait une erreur de vouloir « *ligoter le géant* », nous déclare M. Hurd à propos de l'Allemagne

M. Douglas Hurd, secrétaire au Foreign Office, était mercredi 28 mars à Paris, où il a rencontré M. Roland Dumas. A l'issue de cette rencontre, il a souhaité une *« redéfinition »* de l'OTAN qui permette à la France de *« participer pleinement »* à l'organisation atlantique.

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, pour l'essentiel en français, M. Hurd estime à propos de l'Allemagne que ce serait une erreur de vouloir *« ligoter le géant »* et se prononce pour un maintien indéfini des troupes américaines en Europe.

« Les relations franco-britanniques sont-elles réellement plus actives en ce moment ?

– Elles sont très actives. Nous avons eu la visite lundi de M. Rocard à Londres. Je suis aujourd'hui à Paris. Nous avons, Britanniques et Français, le sentiment que le monde est en pleine évolution et qu'il faut adapter à la nouvelle situation toutes les institutions existantes, la CEE, l'alliance atlantique et la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. La France et la Grande-Bretagne jouent un rôle central dans toutes ces institutions pour des raisons qui tiennent à l'histoire et à la géographie. Nos intérêts sont presque identiques. Nous avons de temps en temps des divergences, mais il est de notre intérêt commun de discuter pour les minimiser.

– Où en est la reflexion commune en matière de sécurité ?

– Nos ministres de la défense y travaillent, sous l'impulsion de Mme Thatcher et de M. Mitterrand. Il y a aussi l'alliance atlantique. Nous avons nos troupes en Allemagne. Nous devons étudier les aménagements qui suivront l'unité allemande. Nous en avons parlé avec M. Dumas. Je crois que l'alliance de demain doit conserver les caractéristiques de l'alliance d'aujourd'hui mais en les adaptant. Il faut faire en sorte que le nouveau modèle permette la participation entière des membres de l'alliance situés au centre de l'Europe. Nous sommes au début de cette réflexion. Je ne connais pas la meilleure réponse à cette question mais il est important selon nous que celle-ci soit posée.

– La doctrine officielle de l'OTAN, la « riposte graduée », est-elle toujours valable ?

– La philosophie de la « riposte graduée » demeure juste. Nous vivons dans un monde qui reste plein de désordre. On ne peut pas prédire exactement d'où viendra la menace, mais l'histoire nous incite à rester sur nos gardes. Il est très improbable que toute menace disparaisse, que l'histoire se termine et que l'humanité accède à la tranquillité pour l'éternité. Je pense que les Français ne le croient pas non plus.

– Pensez-vous qu'il pourrait y avoir un jour un retrait total de toutes les forces étrangères du sol allemand ?

– Je n'y crois pas. Ce serait un jour dangereux pour l'Europe.

– Même pas après l'an 2000 ?

– Même pas. La présence de troupes américaines et canadiennes est l'expression de l'engagement des Américains du Nord en Europe. Après le traité de Versailles *(en 1919, NDLR)*, les Américains se sont désengagés psychologiquement, politiquement et militairement. Cela a été très regrettable. Il est très important que les Américains restent et maintiennent des troupes, pas au niveau actuel, mais en nombre suffisant. Cela vaut aussi, dans une certaine mesure, pour les forces britanniques et françaises. Cet entremêlement donne sa fermeté au système européen de sécurité.

– Etes-vous satisfait des garanties données à la Pologne par le chancelier Kohl à propos de sa frontière occidentale avec l'Allemagne ?

– Nous sommes satisfaits, comme notre premier ministre l'a fait savoir au chancelier, de la volonté maintenant clairement exprimée par les autorités ouest-allemandes de signer un traité (*garantissant cette frontière. NDLR*) avec les Polonais. Nous avons soutenu cette demande, comme le gouvernement français. Les Polonais avaient droit à cet instrument juridique. Nous avons félicité les Allemands pour ce geste.



L'Europe des faits pas celle des discours

– Où en sont le projet d'union économique et monétaire européenne et la conférence intergouvernementale qui doit à cette fin réviser le traité de Rome ?

– On est tombé d'accord à Strasbourg pour que cette conférence commence en décembre 1990. Nous serons là. Mais il y a un débat sur le fond. L'objectif est commun et nous y tendons comme les autres. Mais nous proposons un chemin différent, qui est plus libéral. Nous verrons ensemble si l'on peut concilier ces conceptions différentes. Nous aurons, de notre côté, une attitude positive.

– Acceptez-vous l'idée d'une date limite pour l'achèvement de cette conférence ?

– Il est trop tôt pour le dire. J'ai des doutes à propos des dates limites, parce qu'il y a des cas où elles font du tort à l'objectif recherché. Ce serait une erreur d'en fixer une avant que la conférence n'ait commencé.

– Si l'on cherche à ancrer davantage l'Allemagne dans l'Europe, est-ce que l'affirmation du seul principe du libre-échange est suffisante ? Une monnaie européenne commune ne serait-elle pas plus efficace ?

– Nous sommes légèrement sceptiques devant l'idée qu'on pourrait emprisonner l'Allemagne dans la Communauté. L'Allemagne est forte et démocratique. Son caractère démocratique ne fait aucun doute. Je ne crois pas beaucoup à cette idée selon laquelle il faudrait ligoter le géant. L'influence allemande sera très grande, quelles que soient les institutions européennes. Il est très important que la Communauté continue, je suis en cela entièrement d'accord avec les Français. Mais ses progrès doivent être de nature pratique. La création du marché unique, l'absorption de l'Allemagne de l'Est, voilà des tâches pratiques considérables. Il faut aussi adopter la bonne attitude en direction de l'Est, établir de bonnes relations avec la Pologne, la Hongrie et la Tchécoslovaquie, terminer l'actuelle session du GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), dont on ne parle guère mais qui est très importante, et réussir la négociation avec les pays de l'Association européenne de libre-échange (*Autriche, Islande, Norvège, Suède, Suisse et Finlande, NDLR*) dont on ne parle pratiquement jamais mais que nous avons promis de faire cette année... C'est l'Europe des faits, et non pas celle des discours.

– Que pensez-vous de la situation en Afrique du Sud ? Etes-vous embarrassé par le refus persistant de M. Nelson Mandela de vous rencontrer ?

– J'ai pu voir brièvement M. Mandela il y a quelques jours en Namibie et la rencontre a été très amicale. J'ai parlé avec le président De Klerk. Le gouvernement sud-africain se prépare aux négociations. C'est difficile, parce qu'il dépend d'un électorat blanc qui est inquiet. Le président De Klerk et ses ministres ont le courage nécessaire. L'ANC aussi se prépare à un nouveau rôle qui n'est plus celui d'un mouvement de libération. Les dirigeants noirs n'ont pas les moyens de mesurer le soutien qu'ils ont dans la population. Il n'y a pas eu d'élections.

» La question des sanctions n'est pas secondaire, mais c'est un débat d'hier. L'important est d'aider dans la mesure de nos moyens la création d'une nation sud-africaine post-apartheid.

– Faut-il s'attendre à de nouveaux rapatriements forcés de « boat people » vietnamiens de Hongkong ?

– Nous discutons encore avec le haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés, M. Stoltenberg, avec le Vietnam et avec la Chine pour trouver une solution. Les Vietnamiens nous ont facilité la tâche pour les rapatriés volontaires. Mais il reste dans les camps, à Hongkong, un nombre croissant de gens qui ne sont pas des réfugiés politiques et qui refusent le rapatriement. Le danger est que, avec le printemps, qui permet des conditions plus favorables, il y ait une nouvelle vague d'arrivées que Hongkong ne peut supporter ni matériellement ni politiquement.

– L'autorité de Mme Thatcher est-elle contestée au sein de son propre parti ?

– Je crois que non. Nous vivons une période difficile de politique intérieure. Nous avons changé l'impôt local. Le nouveau système est en principe plus juste, mais cela crée des difficultés réelles. Cela passera.

– Seriez-vous candidat vous-même si Mme Thatcher décidait de s'en aller ?

– Non, pas du tout. Je connais le rôle d'un premier ministre. Ce n'est pas le mien.

– Ecrivez-vous toujours des romans policiers ?

– Pas en ce moment. Mais ma plus grande récompense littéraire a été de voir mon premier roman publié en feuilleton dans *le Monde* en 1971. Cela s'appelait *Coup d'Etat à Westminster* (1). »

Propos recueillis par
DOMINIQUE DHOMBRES

(1) *Le Monde* a publié en feuilleton pendant l'été 1971 ce texte de politique-fiction, un genre alors tout nouveau. A la suite de la prise du pouvoir en Rhodésie par des extrémistes blancs, le gouvernement de Londres devait décider d'envoyer ou non des troupes sur place...

Le maréchal Akhromeev : « Pas d'Allemagne unifiée dans l'OTAN »

Le maréchal Akhromeev, ancien chef d'état-major des forces armées soviétiques et conseiller militaire de M. Gorbatchev, nous adresse par l'intermédiaire de l'agence Novosti, la mise au point suivante :

« Certains en Occident affirment que l'Allemagne réunifiée devrait rester dans l'OTAN. Je pense pour ma part qu'elle ne doit faire partie d'aucun bloc militaire, qu'il s'agisse de l'OTAN ou de l'organisation du traité de Varsovie (OTV). L'Union soviétique est opposée à une future Allemagne réunifiée et membre de l'OTAN, car l'URSS ne peut évidemment pas souhaiter le renforcement de l'alliance militaire d'Etats qui la considèrent jusqu'ici comme leur éventuel adversaire. Il faut donc trouver une solution.

» Différentes variantes se présentent à nous.

» L'Allemagne réunifiée pourrait devenir un Etat neutre. L'URSS avait d'ailleurs proposé cette situation juste après la seconde guerre mondiale. De 1945 à 1959, Moscou est fermement intervenue en faveur d'une Allemagne unifiée, démocratique et neutre. Il y a aussi une autre solution. C'est que l'Allemagne réunifiée s'intègre dans une tout autre organisation, qui ne soit adverse ni pour l'URSS, d'une part, ni pour les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France, de l'autre. Bref, il s'agirait d'une organisation qui ne soit opposée à aucun autre pays d'Europe. Je pense qu'il faut rechercher une telle solution. De toute évidence, la conférence « 2 plus 4 » devra s'en préoccuper.

» La promesse de l'Allemagne fédérale (ou même celle des Etats-Unis et d'autres pays) de ne pas introduire en RDA leurs troupes en cas d'union des deux Allemagnes ne peut évidemment pas nous satisfaire. D'abord, parce que ce n'est qu'une promesse ! Ensuite, même si une telle déclaration était faite par l'ensemble de l'OTAN, cela ne nous donnerait pas les garanties indispensables. Il ne faut pas oublier l'expérience de l'Histoire. A l'issue de la signature du traité de Versailles, la Rhénanie fut démilitarisée (entre la frontière franco-belge et le Rhin). Néanmoins, en 1936, l'Allemagne hitlérienne viola les engagements pris et occupa la zone concernée. Nul n'ignore la suite de ces événements... C'est pourquoi je ne pense pas qu'une simple promesse de la part de l'Allemagne fédérale puisse être considérée sérieusement comme une garantie pour la sécurité de l'URSS.

» On ne doit pas oublier » non plus que des armes nucléaires tactiques américaines sont déployées sur le territoire ouest-allemand, et qu'elles ne disparaîtront pas d'elles-mêmes du sol ouest-européen en cas d'union des deux Allemagnes. Il faut donc aussi trouver une solution à ce problème. Même si l'on admet, dès le départ, que la RDA soit démilitarisée, le territoire de l'actuelle Allemagne fédérale regorgerait de ce type d'armements. Une telle perspective est parfaitement inacceptable pour nous.

» Si l'on prend en compte l'existence de l'OTAN et de l'OTV ainsi que la sécurité des Etats, on pourrait procéder à une réduction bilatérale des forces armées et des armements, ainsi que des budgets militaires. Alors seulement on pourrait parler d'une sécurité égale pour les deux parties ou alliances. On pourrait aussi faire en sorte qu'une sécurité solide soit obtenue par l'affaiblissement des fonctions militaires des deux alliances militaires. Mais, les Etats de l'OTAN n'acceptent toujours pas de telles mesures. »

La relance de la construction communautaire

Suite de la première page

M. Mitterrand n'avait pas été aussi précis dimanche, déclarant seulement que l'Allemagne était comme la France *« tout à fait disposée »* à s'engager *« vers l'union politique et vers l'union économique et monétaire sans perdre de temps »*.

La France était en fait assez réticente initialement à l'idée d'une telle conférence politique et préférait mettre l'accent sur l'union monétaire qui a au demeurant un fort pouvoir intégrateur et suppose d'importants transferts de souveraineté politique, mais ces transferts sont une conséquence dérivée de son véritable objet qui est de nature économique. Poser directement le problème de l'intégration politique, parler comme M. Jacques Delors l'avait fait en janvier de *« fédération europeenne »*; c'était -estimait-on à l'Elysée - *« agiter inutilement un chiffon rouge devant tel ou tel pays »*, à commencer par la Grande-Bretagne. C'était peut-être aussi, bien que cela ne fût pas dit, risquer de réouvrir des polémiques en France et de mettre en péril le consensus sur l'Europe auquel on est *grosso modo* parvenu. On n'est guère favorable à Paris à un renforcement des pouvoirs de la Commission comme l'avait aussi suggéré M. Delors.

Le chancelier n'a donné aucune précision sur le contenu de sa proposition, mais il est probable qu'elle portera sur un renforcement des pouvoirs du Parlement de Strasbourg et sur un renforcement de la « coopération politique » c'est à dire de la mise en oeuvre d'une politique étrangère commune que la Commission de Bruxelles appelle également de ses vœux. Il est vraisemblable surtout qu'elle a fait l'objet des consultations franco-allemandes qui ont eu lieu ces derniers temps et qu'elle dispose de l'assentiment de Paris. L'Elysée n'y avait pas réagi officiellement jeudi en fin de matinée, mais on faisait savoir, dans l'entourage du président, que cette proposition *« allait tout à fait dans le sens »* des déclarations qu'il avait faites dimanche sur TF1.

Ainsi prennent corps, à défaut d'initiative Kohl-Mitterrand à proprement parler, la relance de l'intégration ou du moins du débat sur l'intégration européenne, le recensement des thèmes qui peuvent donner lieu à une convergence franco-allemande à Dublin. Tous ne sont pas prêts *a priori* à s'y rallier, comme le montrent les déclarations que fait au *Monde (voir ci-dessous)* le secrétaire au Foreign Office, M. Douglas Hurd. Mais on se rapproche d'un cas de figure européen plus classique -dont on s'était éloigné ces dernières semaines sous la pression des événements allemands – où c'est la Grande-Bretagne qui traine les pieds alors que Paris et Bonn, Rome et Madrid aussi, demandent qu'on accélère.

C'est sur un autre terrain, celui de la sécurité, que Londres parait chercher plus activement un rapprochement avec Paris. M. Mitterrand a évoqué dimanche la nécessité de définir un *« axe »* européen en matière de défense, en précisant qu'il en reparlerai *« d'ici peu »*. Il lui faudra vraisemblablement attendre que la question du futur statut militaire de la RDA soit quelque peu éclairci au sein de la conférence dite *« 2 plus 4 »*. Mais quelles que soient les invites britanniques faites à la France pour réintégrer pleinement l'OTAN, l'approche de Paris reste très éloignée de celle de Londres sur cette question. Le débat est schématiquement le suivant : soit on cherche à tout prix à sauver l'OTAN et on l'européanise pour l'adapter aux circonstances (c'est la position britannique), soit on prend acte du fait qu'elle a vécu et on essaie de bâtir un autre système dont les Américains ne sont pas exclus mais dans lequel ils ont un autre rôle, et on essaie de le rendre acceptable voire attrayant pour l'est en « l'emballant » dans un système de sécurité collective pour la grande Europe. C'est - ce sera le moment venu - l'approche française. l'Europe semble sortie en tout cas, et c'est fort heureux, de l'espèce de tétanie dans laquelle l'avaient pendant quelques semaines précipitée les événements allemands.

CLAIRE TRÉAN

<u>M. Helmut Kohl à « l'Heure de vérité »</u>

Le chancelier veut convaincre les Français de ses convictions européennes

BONN

de notre correspondant.

Les téléspectateurs français ne devaient pas s'attendre à des révélations fracassantes de la part du chancelier Helmut Kohl, invité jeudi 29 mars de « L'Heure de vérité ». Ce n'est ni dans la tradition allemande, ni dans le caractère du chancelier de réserver au petit écran la primeur de ses réflexions ou de ses décisions.

Mais cette émission devait être pour de très nombreux Français l'occasion de faire connaissance avec un homme que les récents évènements ont placé au tout premier rang de l'actualité. S'il a accepté d'y participer, c'est qu'il avait le sentiment que son message était mal compris en France, qu'il arrivait en tout cas déformé par le scepticisme et la méfiance à son endroit des diplomates etdes journalistes.

Le chancelier a donc voulu s'adresser directement aux Français, et ne plus apparaitre simplement comme *« le géant à côté de François Mitterrand »*. Rassurer une opinion publique inquiète devant les changements intervenus en Allemagne, se présenter comme un Européen convaincu alors que sa principale préoccupation est de mener à bien l'unification du pays, rester ferme sur ses positions tout en donnant l'image d'un homme apte à faire des compromis dans l'intérêt général, tel est le souci premier d'un chancelier que ses récents succès ont rendu optimiste et sûr de lui.

Il ne fallait pas s'attendre qu' Helmut Kohl fasse montre d'un enthousiasme débordant pour la fixation d'une date limite pour la conclusion de la conférence inter-gouvernementale préparatoire à l'Union économique et monétaire européenne. A Bonn, et en particulier au Ministère des Finances détenus par l'allié C. S. U. Théo Waigel, on n'est rien moins que convaincu qu'il faut accélerer le tempo. Il est également peu probable que le chancelier reconnaisse avoir eu tort en tergiversant aussi longtemps sur la reconnaissance de la ligne Oder-Neisse. Il demeure persuadé qu'on n'a pas voulu l'entendre, ni le comprendre, à l'Elysée comme à Varsovie.

Persuadé d'être dans la juste voie, celle qui fait coincider son destin avec celui de l'Allemagne, Helmut Kohl veut convaincre les Français qu'il est le meilleur Européen, le meilleur atlantiste, le meilleur francophile que l'on puisse aujourd'hui trouver outre-Rhin.

LUC ROSENZWEIG

Bonn prend des mesures pour réduire l'afflux des Allemands d'Europe orientale

Les ressortissants des pays de l'Est, de souche allemande, devront effectuer une demande préalable dans leur pays avant d'émigrer en RFA, a décidé mercredi 28 mars le gouvernement ouest-allemand. Jusqu'à présent, l'enquête se faisait après leur arrivée. Les nouveaux arrivants qui ne seront pas en possession du document nécessaire ne pourront pas obtenir le statut de réfugié en RFA et n'auront pas droit aux avantages qui en relèvent, a indiqué à la presse le ministre ouest-allemand de l'intérieur, M. Wolfgang Schaeuble.

Le ministre a souligné que les pays d'origine concernés *« sont sur la voie de la démocratie, les personnes qui y vivent ont plus de liberté personnelle et des faciclités accrues de circulation »*. L'objectif de la RFA est *« que tous les Allemands, où qu'ils vivent, puissent rester dans leur patrie et ne pas la quitter par centaines de milliers »*, a-t-il ajouté.

Les autorités ouest-allemandes ont déjà annoncé, il y a une semaine, que toutes les procédures spéciales d'accueil des ressortissants de la RDA seraient supprimées à partir du 1er juillet. Depuis le 1er janvier 1990, 99 203 émigrants des pays de l'Est sont arrivés en RFA. L'an dernier, ils étaient quelque 380 000 et, en 1988, 200 000, dont la grande majorité venaient de Pologne. Il existe une communauté de souche allemande estimée à environ 2 millions en Union soviétique et de 200 000 en Roumanie. – *(AFP.)*

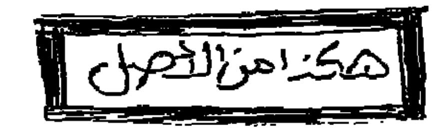
Pierre-Jean Rémy quitte la direction des relations culturelles, scientifiques et techniques du Quai d'Orsay

L'écrivain Jean-Pierre Angrémy, cinquante-deux ans, plus connu sous son nom de plume, Pierre-Jean Rémy, quitte la direction des relations culturelles, scientifiques et techniques du ministère français des affaires étrangères où il sera remplacé par M. Claude Harel, cinquante-sept ans, actuellement ambassadeur de France à Varsovie, a-t-on annoncé mercredi 28 mars lors du conseil des ministres. Auteur de nombreux ouvrages et membre de l'Académie française depuis juin 1988, M. Angrémy devrait être nommé ambassadeur délégué permanent de la France auprès de l'UNESCO, en remplacement de l'écrivain François-Régis Bastide.

[Né en 1937, ancien élève de l'ENA, M. Angrémy a notamment été en poste à Hongkong (1963-64), à Pékin (1964-66), à Londres (1966-71), à l'administration centrale puis détaché à l'ORTF en 1972. Il a été affecté de nouveau à Londres (1975-79) avant d'être détaché auprès du ministère de la culture et de la communication jusqu'en 1984. C'est à cette date qu'il a été nommé consul à Florence. En 1987, il avait été nommé directeur général des affaires culturelles, scientifiques et techniques. En vingt-cinq ans, M Angrémy a publié une trentaine d'ouvrages, le plus souvent sous le nom de Pierre-Jean Rémy.]

[Né en 1932, ancien élève de l'ENA, M. Harel a d'abord été détaché auprès du ministre chargé des affaires algériennes (1961-62). En poste à Londres (1962-65), il est ensuite détaché au ministère chargé de la réforme administrative ((1966-67) avant d'être nommé à la représentation auprès de la CEE (1967-73) puis de revenir à l'administration centrale (1973-77). Conseiller au Sécrétariat général de la présidence de la République (1978-79), il est nommé ambassadeur à Amman (1979-81), ministre conseiller à Washington (1981-83), ambassadeur à Dakar (1983-86) puis à Varsovie.]

□ **RECTIFICATIF.** – Dans notre article sur la réunion de la gauche européenne à Madrid (*le Monde* du 24 mars) il fallait lire, à l'avant-dernier paragraphe : M. Rocard de son côté (et non M. Occhetto, le secrétaire général du PC italien) a rappelé que le cas de l'Allemagne orientale a démontré *« combien il est difficile aujourd'hui... »*. Le reste de la citation doit également être attribué au premier ministre français.



هكذا من الاجل

EUROPE

Les pays européens face à l'unification allemande

Les Britanniques approuvent la prudence de Mme Thatcher

LONDRES

de notre correspondant

M. Raymond Falla est horticulteur à Guernesey, une des îles anglo-normandes occupées par les Allemands pendant la guerre. Il y avait 45 000 soldats allemands dans l'archipel qui ne comptait à l'époque que 60 000 habitants. Il était chargé, pendant la guerre, du ravitaillement de ces îles, plus proches du continent que de l'Angleterre, et dont tous les liens avec Londres étaient rompus. Il allait chercher à Granville, dans le département de la Manche, sous contrôle allemand, les vivres qui faisaient défaut. Il se souvient que les habitants de Guernesey se mettaient à parler patois entre eux lorsque des soldats allemands entraient dans un pub. A quatre-vingt-neuf ans, il est donc un des très rares sujets de sa Gracieuse Majesté à avoir connu l'Occupation.

« Cela ne sert à rien d'avoir de la rancune et je ne vois pas pourquoi les Allemands n'auraient pas le droit d'être unis. Mais il faut y aller doucement. On ne peut pas faire ça du jour au lendemain », explique-t-il en français avec un fort accent normand. M. Falla est certes un loyal sujet de la reine, et il a servi pendant trente-cinq ans dans l'administration locale de Guernesey, mais il se considère comme un « paysan normand » et nullement comme un Anglais. Il contemple avec un peu d'amusement, mais sans haine, les touristes allemands qui viennent visiter les blockhaus construits à Guernesey par l'occupant.

Joanna Willcox a la trentaine et travaille à Londres dans une maison d'édition. Elle est effrayée à l'idée de la réunification : *« L'Allemagne était unie pendant la guerre, et elle représentait une force énorme. Elle va redevenir une puissance considérable, qui risque de dominer totalement l'Europe. Mme Thatcher devrait tenter d'empêcher cela, mais elle ne le fera pas. »* D'Où lui viennent ces sentiments ? *« Ma mère était à Londres pendant le Blitz. Des amis juifs de mes grands-parents lui avaient parlé des camps de concentration, mais elle ne les croyait pas. Ils se sont suicidés en Hollande. Ce souvenir m'est resté. »*

Selon un sondage MORI publié en février par l'Independent, 61 % des Britanniques sont favorables à l'unité allemande, 27 % y sont opposés et 12 % n'ont pas d'opinion. Mais cette approbation majoritaire demande à être nuancée. L'institut Louis Harris a en effet remarqué que l'âge constituait la ligne de partage dans l'attitude face à l'unité allemande. Les réticences augmentent avec les années. 71 % des Britanniques âgés de moins de vingt-cinq ans considèrent que *« la réunification est une bonne chose »*. Au-dessus de soixante-cinq ans, ils ne sont plus que 38 % de cet avis.

L'institut Louis Harris a voulu affiner ses questions. Quand l'Allemagne doit-elle être réunifiée ? 14 % des personnes interrogées estiment que cela devrait être fait immédiatement, 67 % qu'il faut prendre le temps nécessaire, 12 % que l'événement ne devrait pas avoir lieu et 7 % n'ont pas d'opinion.

Ne pas payer plus pour l'Europe

L'Allemagne ne devrait-elle être unie que si elle reste dans l'OTAN ? 66 % des Britanniques le pensent. Dès lors qu'il s'agit d'argent, le consensus est encore plus fort. 75 % des personnes sondées estiment que l'intégration à la CEE du futur ensemble allemand ne peut se faire que si le contribuable britannique n'a pas à payer une livre de plus au budget communautaire. 72 % des Britanniques considèrent enfin que l'unité allemande ne peut s'accomplir qu'avec l'accord de Londres, Paris, Washington et Moscou. L'opinion britannique est donc très largement sur la même longueur d'onde que Mme Margaret Thatcher qui considère (après avoir hésité) que l'unité allemande est inéluctable, mais qu'elle ne doit pas être précipitée, qu'elle ne doit pas coûter un sou à la Communauté, et qu'elle doit se faire dans le respect des traités existants, en tenant compte des inquiétudes et des sensibilités des voisins de l'Allemagne. La réunification ne provoque aucun enthousiasme. Elle est perçue comme un processus inévitable dans lequel il faut s'avancer prudemment, en posant certaines conditions.

« Les Polonais ont énormément souffert et il faut les rassurer. Leur frontière actuelle avec l'Allemagne doit être garantie », explique Lord Hankey, faisant écho à un sentiment souvent exprimé ici. Le souvenir est encore vif en Grande-Bretagne des pilotes de chasse polonais qui sont morts, pendant la bataille d'Angleterre, aux pires heures de l'hiver 1940-1941 pour sauver le royaume. Lord Hankey était premier secrétaire à l'ambassade britannique à Varsovie en 1939 et faisait partie de la délégation britannique à Yalta.

M. Neil Kinnock est donc un peu décalé par rapport à l'opinion (sauf celle des plus jeunes) lorsqu'il réclame davantage d'enthousiasme de la part du gouvernement. Le chef de l'opposition travailliste affirmait en février à Berlin que Mme Thatcher *« avait la nostalgie des certitudes de la guerre froide »* et l'accusait de traîner les pieds face aux changements intervenus en Europe centrale. Avec sa prudence, ses réserves, ses rappels des leçons de l'Histoire, la Dame de fer semble plus proche des sentiments réels de la majorité de ses concitoyens. Il faut préciser que sur le fond M. Kinnock dit à peu près la même chose que Mme Thatcher, notamment à propos du respect des traités existants, et qu'il s'exprime seulement avec plus de flamme.

DOMINIQUE DHOMBRES

Les Italiens n'ont pas peur

ROME

de notre correspondant

Une bonne grosse walkyrie, paisible, capitaliste et démocratique, somme toute inoffensive... A en juger par les sondages, voilà la silhouette rassurante de l'Allemagne qui prévaut dans l'opinion publique italienne.

« Poveri tedeschi ! » Pauvres allemands séparés depuis si longtemps par cette horrible muraille de béton armé !

Novembre 1989. Le mur s'effondre en direct et les populations divisées se congratulent, sous l'œil humide des caméras de la planète. Dans les foyers d'Italie, une immense et chaude vague d'émotion submerge les cœurs des plus endurcis. Ici, comme chacun sait, la famille a un sens profond quasi religieux, et ces retrouvailles teutonnes touchent tout le monde. Bref, on se réjouit sans réserve de la réunification de ces *« braves gens de Germanie. »*

Quatre ans plus tôt, le ministre des affaires étrangères, Giulio Andreotti, avait scandalisé l'opinion – et fort mécontenté Bonn... en affirmant – reprenant à son compte une phrase célèbre française – aimer tellement l'Allemagne qu'il était *« enchanté qu'il y en ait deux »*. Le ministre italien allait même plus loin et laissait carrément entendre qu'il espérait qu'il en serait longtemps ainsi. Devenu chef du gouvernement, *l'inoxydable »* Andreotti, un demi-siècle d'expérience politique derrière lui, allait encore s'entêter, déclarant, alors même que le mur s'effondrait, que non, décidément, il ne lui semblait pas que l'unification fût *« à l'ordre du jour »*. Magistral aveuglement ou politique de l'autruche ? Finalement peu importe. Le premier ministre pouvait bien essayer d'exociser ainsi ses craintes, les quidams de la via Veneto ou de la place Saint Marc savaient, eux, qu'un jour ou l'autre, *« una famiglia »*, cela se rabiboche, cela s'embrasse et cela pleure ensemble... Un grand journal, le *Corriere della Sera*, eut alors l'idée, quatre semaines après le « happening » universel de Berlin, de les interroger.

« Vous croyez leur demande-t-on le 11 décembre exactement *que la réunification des deux Allemagnes est proche ? Bien sûr, »* répondirent-ils à 58,8 %. *Et vouspensez* insista-t-on *qu'il s'agit là d'un fait positif ? Non »*, 16,6 %, ne sait pas, 12,6 %, *oui*, 70,8 %.

L'hégémonie allemande ? La grosse suprématie teutonne sur la frêle Europe ? Pas peur, les transalpins ! *« Roba tedesca, roba buona ! »* crie-t-on sur les marchés de Naples ou de Rome. Oui, *« la marchandise allemande est bonne »*, solide et le clichés qui courent l'Italie à propos dé l'Allemagne nesont guère différents deceux qui pleuvent à Clermont-Ferrand ou à Melun. Oh, bien sûr, les transalpins n'ont pas, avec les teutons, les relations passionnelles qu'ils entretiennent avec les « cousins » de France. Pour dire la vérité, on admire la force de leur travail et la science de leur organisation, on envie leur *« sens inné »* de la discipline et on apprécie la puissance de leur monnaie. Mais on ne les aime guère et pour tout dire, on les craint même un peu. *« Même au temps de l'axe entre Mussolini et Hitler* se souvient un vétéran de la deuxième, *l'Italie se sentait plus occupée qu'alliée de l'Allemagne »*.

Dire son mot

Cela étant, à l'instar de leur gouvernement qui se veut toujours, selon l'interlocuteur, le meilleur atlantiste, le plus grand défenseur de la zone Méditerranée, l'interlocuteur privilégié des Etats arabes ou le premier partenaire des pays de l'Est, les Italiens, c'est légendaire, sont aussi, en parole du moins, les plus fervents partisans de la construction européenne. Et puisque l'Allemagne du chancelier Kohl laisse entendre que l'éventuelle unification ne saurait se faire qu'à l'intérieur de l'Europe, va pour l'unification.

Certes, les Français, juste avant la chute du mur, renâclaient un peu. Ils trouvaient que, décidément, les voisins italiens tardaient à prendre la mesure du problème allemand et qu'il allait falloir les réveiller. *« Laissons-les mariner »*, se disaient à leur tour les décideurs politiques transalpins : *« Le petit jockey « francese » s'excite beaucoup parce qu'il sent qu'il va perdre sa puissante monture teutonne. Il n'avait qu'à se tourner vers nous plus tôt... »*. Amour déçu, amour-vengeance. C'était avant la présentation par le chancelier Kohl du fameux plan de réunification en dix points du 24 novembre. Trois mois plus tard, le « couple » franco-italien s'entend plutôt mieux...

L'Italie était du côté des perdants en 1945 et si elle ne conteste pas que la France occupe le quatrième siège à la table des vainqueurs qui vont avoir l'insigne honneur et la très lourde responsabilité de discuter d'unification avec les deux Allemagne. Rome n'en attend pas moins un geste de soutien diplomatique afin que l'Italie, elle aussi, ait son mot à dire dans une affaire qui concerne évidemment toute l'Europe. Gianni de Michelis, le ministre des Affaires étrangères a pris récemment une telle colère à ce sujet que M. Hans Dietrich Genscher, son homologue ouest-allemand, s'est cru obligé, après la réunion des chefs de la diplomatie européenne à Dublin, de venir en coup de vent à Rome, pour rassurer le bouillant vénitien.

Dans le même temps, la gauche transalpine qu'on n'avait pas beaucoup entendu ces derniers mois s'est réveillée, elle aussi, et pour la première fois depuis des décennies, on reparle dans certains cercles de ce que François Mauriac appelait *« les redoutables vertus du peuple allemand »*. De vieux fantasmes, peuplés de 80 millions de patriotes-guerriers marchant au pas cadencé d'un retentissant *« Deutschland Über Alles ! »*, ont été réactivés. Les médias se sont plus souvent que naguère l'écho d'appréhensions et même de peurs.

Un nouveau sondage publié le 12 mars par l'*Espresso*, révèle, certes, une forte augmentation du nombre de ceux qui *« ne savent pas »* finalement s'il s'agit ou non d'une bonne chose (21,7 % contre 12,6 % en décembre). Mais il s'en trouve encore 66,7 % pour juger *« la réunification souhaitable »*. Pour le reste, aux hommes d'Etat de veiller au grain...

PATRICE CLAUDE

AFRIQUE

A contre-courant de l'évolution mondiale

Le Zimbabwe « socialiste » persiste et signe

Des élections générales se déroulent les 28 et 29 mars au Zimbabwe pour désigner 120 députés et sans doute plébisciter M. Robert Mugabe à la tête de l'état. Les premiers résultats ne sont pas attendus avant vendredi soir. La première journée du scrutin a été marquée par une faible participation.

HARARE

de notre envoyée spéciale

En octobre 1983, alors que M. Robert Mugabe n'était encore que le premier ministre du Zimbabwe et que la guerre civile entre « dissidents » Ndebele et troupes régulières faisait rage dans le sud du pays, une délégation de huit députés s'envolait paisiblement pour un « voyage d'études » en Tanzanie. Objet de leur mission : connaître le fonctionnement d'une société africaine « socialiste », basée sur le système du parti unique. L'idée d'un « Etat-parti » allait d'ailleurs être débattue, quelques mois plus tard, lors du congrès de la ZANU le parti au pouvoir, dirigé par M. Mugabe. Celui-ci en a toujours été un adepte fervent.

Dés le lendemain de l'indépendance – proclamée en 1980 – le *numéro un du pays affirmait haut* et fort que le multipartisme, *« concept occidental »*, n'était pas adapté à l'Afrique. Seul, le système de parti unique (dont l'idée n'est *pourtant pas non plus née dans la* brousse africaine) constituait un *« espoir »* d'unifier le pays et de le *« protéger de la subversion des forces étrangères »*. Ce rêve, longtemps caressé, M. Mugabe aura du patienter dix ans avant de pouvoir, demain peut-être, lui donner corps.

Dix ans, c'est en effet le terme imposé par les accords de Lancaster House, qui arriveront à expiration, *le 18 avril, et qui rendaient* obligatoire le maintien du multipartisme. Au moment où la plupart des pays « socialistes » d'Europe et d'Afrique – Tanzanie comprise... – commencent à découvrir les vertus de la démocratie pluraliste ou font, du moins, un début de ménage dans leur vocabulaire, le Zimbabwe persiste et signe.

La constitution de la ZANU-PF, votée en décembre dernier, est sans ambiguïté : son but est de *« chercher à établir un parti-Etat au Zimbabwe »* (article 8) et également *« d'établir et de consolider une société socialiste, guidée par les principes du marxisme-léninisme »* (article 4). Durant ce même congrès, l'ancien premier ministre devenu président (en décembre 1987) rendra un hommage appuyé à Eric Honecker et Nicholas Ceaucescu. Le premier était déjà en résidence surveillée, le second allait être exécuté deux ou trois jours plus tard.

Bien que plus proche historiquement de Pékin que de Moscou, M. Mugabe n'a jamais fait mystère de ses liens d'amitié avec le dictateur défunt. Tous les habitants de Harare se rappellent le jour où, le « camarade » roumain étant en séjour officiel au Zimbabwe, on avait fait fermer des rues du centre-ville afin de laisser les deux hommes flâner à l'aise et visiter un grand magasin où le chef de l'état roumain voulait faire des emplettes. *« La mort de Ceaucescu a fait, sur le régime, l'effet d'un coup de bambou »*, assure un diplomate occidental.

« Une nomenklatura tribale »

Dans la presse zimbabwéenne – pro-gouvernementale, – la tempête qui secoue les pays de l'Est n'a fait l'objet que de stricts compte-rendus factuels, basés sur les dépêches d'agences. Le président Mugabe, peu en verve, s'est contenté de commentaires aussi sybillins que butés : *« l'embrigadement pratiqué dans les pays de l'Est n'a jamais fait partie de notre façon de voir et de penser. Les évènements qui sont en train de se dérouler ailleurs prouvent la justesse de notre approche. »* Certains éditoriaux évoquèrent la thèse d'un *« complot impérialiste »*... et le *« débat »* s'est arrêté là.

La classe politique au pouvoir, qu'un diplomate, fraîchement débarqué d'Europe de l'Est, qualifie ironiquement de *« nomenklatura tribale »*, n'a aucune intention de se laisser troubler par ces petits orages venus d'un *« ailleurs »* bien lointain. L'instauration éventuelle d'un Etat-parti, *pour aussi archaïque* que cela paraisse aux yeux des Zimbabwéens, ne paraît pas effaroucher les masses. Le Zimbabwe n'est pas l'Ethiopie. Ici, l'économie est mixte et reste florissante malgré ses handicaps. *« Socialiste de jour, capitaliste de nuit »*, dit-on souvent pour brocarder le régime. Et chacun s'*arrange du mieux qu'il peut de cette schizophrénie. « Parti unique ou pas, ma vie ne sera pas changée »* affirme, placide, un fermier blanc prospère. Le marxisme affiché par le gouvernement ne l'a pas empêché de multiplier *« par six ou sept »* le magnifique troupeau de vaches laitières hérité de son père.

Seuls, certains « intellectuels » – les étudiants et certains journalistes travaillant pour des magazines encore indépendants – redoutent *cet éventuel tournant*. Le ZUM, mouvement d'opposition dirigé par M. Edgar Tekere (*le Monde* du 28 mars) a fait ouvertement campagne pour le maintien du multipartisme. Mais les volées de bois vert qu'il a du subir en *retour et, surtout, les menaces que* M. Mugabe a personnellement brandies, ne laisse guère planer d'espoir pour les militants de l'opposition. Non content d'injurier publiquement ces derniers – *« des escrocs, des ivrognes, des malades mentaux »*, a dit le président, – le *chef de la ZANU-PF a aussi fait* savoir que *« les fonctionnaires qui voteront pour le ZUM ne devront pas s'étonner s'ils perdent leur travail »*.

Puisant sans scrupules apparents dans les caisses de l'Etat pour mener leur campagne, les dirigeants de la ZANU-PF ont même concocté un spot publicitaire d'un goût démocratique douteux, largement diffusé sur les ondes nationales. On y entend un bruit de freins, suivis d'un fracas de tôles épouvantable avant qu'une voix calme ne vous précise que, *« comme moyen de suicide, il y a aussi la possibilité de voter pour le ZUM »*.

Quelle que soit l'issue des élections de mars, à la fois ternes sur le fond et spectaculaires dans la forme, celles-ci risquent de laisser des traces profondes dans les mémoires. Les révoltes étudiantes d'octobre 1989 avaient déja conduit le gouvernement a durcir le ton. L'université de Harare, fermée dés cette époque, le restera jusqu'à la fin des cérémonies d'avril pour fêter le dixième anniversaire de l'indépendance. Un fait sans précédent dans l'histoire du pays. Tout comme l'avait été, en avril de l'année dernière, le scandale de « Willowgate ». Cinq ministres, impliqués dans un trafic illégal de voitures, avaient du démissionner du gouvernement. L'un d'entre eux, un des plus proches fidèles du président, avait fini par se donner la mort. La dramatisation de l'affaire aura, paradoxalement, permis aux survivants des sauver leur carrière. Tous ont gardé la carte du parti et la plupart ont évité le risque d'un procès.

Aussi étrange que cela paraisse, le président Mugabe – dont l'épouse est l'objet de fréquentes rumeurs – a conservé intacte sa réputation « d'homme intègre ». Père de l'indépendance, combattant d'une libération dont il a payé cher le prix (dix ans de détention au total), le numéro un du Zimbabwe peut aussi se vanter d'avoir réaliser l'unité du pays. L'accord, signé en décembre 1987, avec son vieux rival de l'ex-ZAPU, M. Joshua Nkomo (qui entrera au gouvernement quelques jours plus tard) a mis fin aux violences qui *ravageaient le Matabéleland, fief* des Ndebele.

Ces derniers – ou, tout du moins, ce qui reste de leurs *« chefs » – partagent désormais le* pouvoir avec l'ethnie Shona dont est issu le président. Même si le temps est loin ou chacun, en Afrique, voyait en M. Mugabe un homme d'Etat de stature internationale, son autorité n'en demeure *pas moins solidement établie sur le* plan intérieur. Quelque peu isolé sur la scène africaine – son absence a Windhoek lors des cérémonies de l'indépendance a été remarquéee-il reste sans conteste le maitre du pays.

CATHERINE SIMON

AFRIQUE DU SUD

Nouveaux affrontements au Natal

Au moins onze personnes ont été tuées, mercredi 28 mars, dans les violents affrontements qui opposent les militants noirs du Front démocratique uni (UDF) et du mouvement zoulou Inkatha dans les ghettos noirs de la banlieue de Pietermaritzburg, capitale de la province du Natal, ce qui porte le bilan provisoire des deux derniers jours de violence dans cette région à vingt et une personnes.

Les factions rivales ont érigé des barricades autour de l'hôpital de Edendale, au centre des combats gênant la circulation des ambulances et obligeant les parents des blessés à les transporter à pied. Selon un porte-parole de l'hôpital, les chirurgiens ont opéré trente-deux personnes ayant subi de graves blessures par balles au cours de la journée, dont certaines ont été causées par de la chevrotine tirée par les forces de police.

Un député du Natal, M. Pierre Cronje, membre du parti démocratique, a rapporté devant le Parlement que *« la police ne pouvait plus contrôler la situation et disait même aux gens de fuir »*. Les reportages de la télévision d'Etat montraient mercredi des colonnes de fumée s'élevant des zones résidentielles sur les collines autour de Pietermaritzburg, des voitures abandonnées et des routes barrées par des barricades en feu.

Cette nouvelle escalade de la violence dans la véritable guerre civile qui a lieu dans le Natal fait suite à l'assassinat dimanche dernier d'un dirigeant et de plusieurs militants du mouvement zoulou. Quelque trois mille personnes ont trouvé la mort dans ces violences *intercommunautaires depuis 1986*. L'ANC a annoncé, mardi 28 mars, une *prochaine rencontre entre* M. Nelson Mandela, et le dirigeant de l'Inkatha, le chef zoulou Mangosuthu Buthelezi, pour tenter de mettre fin au massacre. – *(AFP.)*

ALGERIE

Robes noires contre blouses blanches

ALGER

de notre correspondant

La justice ferait-elle un mauvais procès au corps médical ? Ce dernier en est persuadé après les poursuites judiciaires intentées contre un jeune interne de l'hopital de Blida . Poursuivi pour homicide involontaire après la mort d'une malade admise au service des urgences pour une *crise d'asthme, le médecin* devait être jugé le 27 mars mais, pour une question de procédure, le procès a été repoussé *in extremis*. Depuis plusieurs jours les médecins de Blida ont cependant engagé une grève, déterminés, disent-ils, à combler le *vide juridique* dans lequel s'exercerait *leur responsabilité professionnelle*.

Affaire apparemment banale : chaque année aux Etats-Unis des *dizaines de médecins sont ainsi* poursuivis devant les tribunaux. Cela ne console guère leurs confrères algériens qui ignoraient jusqu'alors ces pratiques et qui, pensent-ils, auraient continué à les ignorer si le plaignant, *père de la victime décédée*, n'était lui-même magistrat à Blida. Il n'en a pas fallu plus pour que les médecins se posent en victimes de l'acharnement judiciaire qui, croient-ils, leur aurait été épargné avec un plaignant d'une autre corporation . Cette sourhoise accusation a été vivement ressentie par le corps judiciaire qui, la veille du procès, a *publié un long communiqué du* procureur général de Blida

L'affaire y est décrite avec un luxe de détails, inconnus jusqu'alors, *histoire de bien faire* comprendre que la justice n'a *fait que suivre à la lettre le code* de procédure pénale . Au lecteur, *qui n'en a jamais autant* appris en lisant la presse, d'en *déduire qui sont les responsables* de la grève des soins qu'il subit. *Le hasard veut que cette* affaire intervienne quelques jours *à peine après le procès d'un* autre jeune interne condamné à *un an de prison et à 5000 dinars* d'amende après s'être livré à *des actes déplacés sur une jeune* fille venue le consulter à l'hôpital d'El Harrach. Bien que condamné, le médecin a été laissé en liberté dans l'attente du jugement d'appel. Ses confrères qui menacent de passer à l'action ont cependant annoncé la création d'un *« comité de suivi pour soulever le voile sur cette affaire »* .

Car, là aussi, la victime appar*tient à la famille judiciaire*. Elle est la fille d'un avocat connu à Alger, *ce qui pour de nombreux* médecins explique la condamna*tion de leur confrère*. *Piqués au* vif par ces sous-entendus, les *avocats se sont à leur tour lancés* dans une bataille de communiqués pour affirmer que le condamné n'a pas été victime de la partialité des gens de robe. Il est pourtant peu probable que le corps médical se laisse convaincre par la plaidoirie

A son corporatisme sourcilleux se mêle en effet aujourd'hui *la crainte diffuse, dans un climat* de développement de l'intégrisme religieux, de faire l'objet de poursuites chaque fois qu'une patiente appréciera mal un geste thérapeutique . Déja certains médecins refusent d'examiner des malades femmes hors la présence d'une tierce personne.

GEORGES MARION

AMÉRIQUES

SALVADOR : dans une zone contrôlée par la guérilla

D'anciens réfugiés créent une « République égalitaire »

Avant le sommet des chefs d'Etat d'Amérique centrale, les 1er et 2 avril, et la possible reprise des négociations au Salvador, une « République égalitaire » est née avec la création, dimanche 25 mars, de la ville de Segundo-Montes, en plein cœur d'une zone largement contrôlée par la guérilla salvadorienne depuis plusieurs années. Les huit mille quatre cents Salvadoriens du département du Morazan qui avaient fui la guerre à partir de 1981 et trouvé refuge au Honduras voisin sont rentrés chez-eux pour, disent leurs dirigeants, « faire de l'utopie une réalité en créant une société où la solidarité remplacera l'égoïsme ».

SEGUNDO-MONTES

de notre correspondant en Amérique centrale

« Cela ne va pas être facile, reconnaissent les anciens réfugiés, *car nous ne pourrons plus compter sur l'aide internationale dans la même proportion que lorsque nous vivions dans le camp de Colomoncagua* (au Honduras). *Nous allons devoir apprendre les lois du marché pour développer nos échanges économiques. »* Les rapatriés n'ont pas mis longtemps à réapprendre l'usage de l'argent, qui était banni à Colomoncagua. Comme tous les Salvadoriens, ils ont le commerce dans le sang, et des petits stands ont déjà fait leur apparition dans la nouvelle cité, qui doit son nom à un des six jésuites assassinés le 16 novembre par des militaires à San-Salvador, pendant l'offensive de la guérilla sur la capitale.

Un retour souvent retardé

Segundo-Montes est déjà la deuxième ville du Morazan en *termes de population*, mais, posée sur une colline pelée et poussiéreuse près du village de Meanguera, elle ressemble plutôt, pour l'instant, à un camp de réfugiés. Les conditions de vie sont même *inférieures à celles que ses habitants* ont connues à Colomoncagua. Faute de temps, à l'approche de la saison des pluies qui commence en mai, ils ont dû construire des logements temporaires en bambou et en planches, avec une toile de plastique en guise de toit. De véritables maisons, selon un modèle unique adapté au climat chaud et humide (pisé et bois), seront construites par la suite.

Les rapatriés ont commencé à remonter les petites fabriques de vêtements, de chaussures et de meubles, ainsi que les ateliers de mécanique et d'artisanat qui – selon des métiers appris au cours de l'exil – leur permettront d'assurer l'autonomie de la communauté, puis de vendre à l'extérieur. Toutes ces installations ont été transportées de Colomoncagua par une centaine de camions sur une piste spécialement aménagée par le Haut Commissariat aux réfugiés des Nations unies (HCR) pour traverser une zone ravagée par dix ans de guerre.

Le rapatriement a été maintes fois retardé. Il est vrai qu'en novembre le gouvernement de droite de M. Alfredo Cristiani avait d'autres préoccupations, puisqu'il devait faire face à la plus grande offensive jamais lancée par le Front Farabundo Marti pour la libération nationale (FMLN), en particulier sur la capitale. De plus, les autorités ne voyaient pas avec sympathie le retour massif de réfugiés pouvant constituer une base sociale pour la guérilla avec laquelle ils ont eu beaucoup de contacts et d'affinités pendant dix ans, y compris dans les camps du Honduras . *« L'armée nous accusait d'être des guérilleros*, rappelle José Sorto, *et elle a tué beaucoup de monde dans les villages de cette partie du Morazan. »* Tous ont des histoires horribles àraconter, mais tous voulaient retrouver leur terre. *« On nous a dit qu'il y avait maintenant la démocratie au Salvador*, ajoute José, *on espère que c'est vrai. »*

Les rapatriés savent cependant que la guerre n'est pas finie, même si on parle de plus en plus de négociations. Tous les orateurs qui participent à la cérémonie d'inauguration de Segundo-Montes insistent sur la nécessité de rétablir la paix pour permettre le développement économique du Salvador. Le gouverneur du Morazan, qui a osé s'aventurer dans cette zone hostile, a droit à des applaudissements lorsqu'il affirme qu'*« il n'y a ni vainqueur, ni vaincu dans cette guerre »*, avant de souhaiter *« bonne chance à la communauté... dans le cadre de l'économie de marché »*.

Pour l'instant, l'aide internationale permet de pallier les pénuries et donne même aux rapatriés un avantage certain sur les populations des autres villages du Morazan. La discipline rigoureuse appliquée dans le camp de Colomoncagua – au point qu'il a *pu être comparé à un petit goulag* sous la férule du FMLN – a appris aux anciens réfugiés à mettre les intérêts collectifs au-dessus des intérêts individuels. *« Avant*, reconnaît Joaquin Ramos, *on travaillait chacun pour soi et on vivait mal. Aujourd'hui, grâce à l'éducation et à la formation professionnelle qu'on a reçues dans le camp, on travaille pour la collectivité et on a amélioré notre situation. »*

L'alcool interdit

Ils ont transposé le modèle mis au point en exil en recréant un système de contrôle social très rigide qui gère toutes les activités et ressources de la communauté. L'essentiel des terres sera cultivé dans le cadre de coopératives, mais chacun aura droit à une minuscule parcelle de deux cents mètres carrés pour cultiver *« ce qu'il veut »*. Les cuisines collectives ont été réinstallées, la consommation d'alcool reste interdite et des consignes volontaristes sont affichées un peu partout.

Quelques mois avant sa mort brutale, le Père Segundo Montes évoquait son admiration pour les réfugiés de Colomoncagua, qui, en quelques années à peine, avaient réduit leur taux d'analphabétisme de 85 % à 15 % et étaient passés des *« techniques agricoles les plus primitives, presque précolombiennes. (...) à la manipulation de machines électriques complexes, remettant ainsi en question les mythes sur le fatalisme d'une paysannerie enracinée dans le passé »*. En hommage à ce prêtre d'origine espagnole, qui fut un grand intellectuel et dirigea l'Institut des droits de l'homme de l'université catholique de San-Salvador, les rapatriés ont placardé cette citation pleine d'espoir pour un pays qui en a grand besoin : *« Je croyais qu'il n'y avait pas d'avenir pour le Salvador, mais, en voyant le modèle d'organisation et de développement des réfugiés de Colomoncagua, j'ai changé d'opinion »*.

BERTRAND DE LA GRANGE

A TRAVERS LE MONDE

CISJORDANIE

Un responsable palestinien tué dans un camp de réfugiés

Un responsable palestinien de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour l'aide aux réfugiés de Palestine (UNRWA) a été assassiné et six membres de sa famille ont été blessés par des hommes masqués, dans la nuit du *mardi 27 au mercredi 28 mars*, en Cisjordanie. Yasser Said Quazmouz, trente-deux ans, a été tué à coups de couteau dans sa maison du camp de réfugiés de Nour Shams, près du Tulkarem, où il exerçait les fonctions de responsable des services de l'UNRWA.

Selon des sources palestiniennes, des graffitis avaient été inscrits il y a un mois sur les murs du camp, accusant Yasser Quazmouz d'être *« un collaborateur et un voleur »* et lui intimant l'ordre de partir. Toutefois, on refuse de confirmer de sources nationalistes que cet homme était effectivement un « collaborateur » et l'on craint que cet assassinat provoque *« de sérieuses tensions entre les différentes organisations palestiniennes du camp »*. – *(AFP.)*

LIBAN

Un missionnaire américain assassiné

Un missionnaire américain, William Robinson, a été tué, mardi soir 27 mars, par des inconnus dans sa maison de Rachaïa el Foukhar, près d'Hasbaya, dans le sud du Liban (Nos dernières éditions du 28 mars). Les assaillants, qui s'exprimaient en arabe, ont abattu le missionnaire (qui a reçu une balle dans la nuque et deux autres dans le dos) après avoir dérobé 4 000 dollars, des chéquiers et des bijoux.

Le village de Rachaïa el Foukhar est situé à la lisière de la « zone de sécurité » établie par les Israéliens dans le sud du Liban. William Robinson y dirigeait un foyer pour enfants handicapés depuis 1984. Un polémique l'opposait, depuis deux mois, aux habitants de la région qui l'accusaient de vouloir *créer la première « colonie de peuplement juif »* au Liban. Une accusation qualifiée de *« totalement absurde »* par les autorités israéliennes. Quelques heures après son assassinat, le Front de la résistance nationale libanaise en a revendiqué la responsabilité. Parmi les groupes formant ce Front, figurent le parti communiste libanais ainsi que le parti national social syrien (PNSS). – *(AFP, Reuter.)*

TURQUIE

Démission du ministre des finances

La démission du ministre des finances et des douanes, M. Ekrem Pakdemirli, annoncée mercredi soir 28 mars par le premier ministre, M. Yildirim Akbulut, après une réunion du cabinet, a aggravé la crise au sein du gouvernement turc alors qu'il fait face à un mouvement de révolte grandis*sant parmi la population kurde* au sud-est du pays.

Tout comme M. Mesut Yilmaz, l'ancien ministre des affaires *étrangères, qui a quitté le gouvernement* le 20 février, M. Pakdemirli avait récemment laissé entendre qu'il désapprouvait les ingérences de ses collègues dans son domaine. M. Pakdemirli avait d'autre part, dans un discours au Parlement mardi 27 mars, exprimé ses doutes quant à la possibilité *de résoudre les problèmes économiques* du pays tels que l'inflation, alors que la *responsabilité de* l'économie est partagée entre quatre membres du cabinet. *Le nom* de M. Pakdemirli s'ajoute désormais à la liste déjà longue des candidats à la direction du parti de l'ANAP qui, selon de récents sondages effectués par deux quotidiens turcs, n'est soutenu que par 12 % de l'électorat.

PROCHE-ORIENT

Après une enquête de dix-huit mois

Britanniques et Américains démantèlent un réseau d'exportation vers l'Irak de composants nucléaires

Une enquête menée conjointement, pendant dix-huit mois, par les Américains et les Britanniques a permis la découverte et la saisie, mercredi 28 mars, à l'aéroport londonien de Heathrow de quarante dispositifs de mise à feu (éclateurs) permettant l'explosion d'engins nucléaires alors que, acheminés lundi des Etats-Unis par la TWA, ils allaient être expédiés vers l'Irak à bord d'un avion des Iraqi Airlines. Cinq personnes ont été interpellées, dont un Irakien que les autorités britanniques ont décidé d'expulser. Cette mesure a été signifiée à l'ambassadeur d'Irak en Grande-Bretagne, M. Azmi El Salihi.

Parmi les quatre autres personnes appréhendées, figurent un ingénieur libanais, Toufic Fouad Amyuni, un homme détenteur de la double nationalité, britannique et irakienne, Ali Achour Daghir, ainsi qu'une Française mariée à un Britannique, Jeannine Speckman. Ces personnes devaient comparaître jeudi devant un tribunal.

Réagissant à cette affaire, le président américain George Bush a fait part de sa « *profonde préoccupation* » devant le danger de prolifération nucléaire au Proche-Orient. Il a appelé tous les pays de la région à respecter le traité de non-prolifération nucléaire, relevant que l'Irak l'avait signé. « *Les responsables irakiens sont tout à fait au courant de nos vues sur la prolifération nucléaire, que nous avons fait clairement connaître à différentes reprises* », a-t-il souligné après l'annonce de la saisie de Heathrow et des arrestations effectuées. « *La prolifération nucléaire, avec celle des armes chimiques et biologiques et des missiles de portée intermédiaire, continue de poser de graves menaces pour les intérêts américains comme ceux de nos amis dans la région* », a encore déclaré M. Bush.

Un intérêt insistant

Les douanes américaines ont, pour leur part, indiqué que ces arrestations avaient été rendues possibles à l'issue d'une enquête de dix-huit mois, menée conjointement avec les douanes britanniques. Cette même affaire fait l'objet d'une procédure judiciaire en Californie, où des inculpations ont été prononcées mais sont tenues secrètes. Il apparaît, d'ailleurs, que l'enquête a démarré en Californie, où une société de San Diego a été contactée par l'Irak en vue de l'achat de composants électroniques pour missiles. Cette société a prévenu les douanes américaines peu après avoir été approchée par Bagdad.

Les Irakiens ont, depuis longtemps, montré un intérêt insistant pour le nucléaire, comme pour le spatial ou la technologie des missiles militaires. En juin 1981, l'aviation israélienne était intervenue pour détruire une centrale nucléaire en Irak, fournie par la France. Depuis, Bagdad n'a cessé d'oeuvrer à la reconstruction d'une centrale.

La guerre du Golfe a, en outre, montré la capacité des Irakiens – en coopération avec d'autres pays, tels que l'Egypte ou l'Argentine – à « améliorer » des missiles, dont ils ont, entre autres, allongé la portée de façon à pouvoir atteindre les principales villes d'Iran, dont Téhéran. Bagdad a notamment participé, avec les Egyptiens, au développement du missile argentin « Condor-2 » (performances estimées : 1 000 kilomètres de portée pour une charge utile de 500 kg).

Enfin, le 7 décembre dernier, les autorités irakiennes annonçaient à grand renfort de publicité avoir testé « *avec succès* » une fusée – « *de fabrication irakienne* » – à trois étages destinée à mettre en orbite des satellites (*Le Monde* du 9 décembre). Selon les Américains, toutefois, ce tir n'aurait pas été un franc succès. Il semble, selon un expert français, que la fusée irakienne doive beaucoup au Condor-2.

Le rôle essentiel des « krytrons »

Les fameux « krytrons », dont la livraison à l'Irak a été empêchée, mercredi 21 mars, par les douanes britanniques au terme d'une opération secrète (baptisée Argus) menée conjointement avec les autorités américaines, sont des systèmes de mise à feu des détonateurs déclenchant l'explosion d'armes nucléaires. Dans le principe, ces dispositifs, que les experts appellent des « éclateurs », n'ont rien d'extraordinaire. Mais ce qui les rend « sensibles » tient à leurs remarquables performances et à leur extrême miniaturisation.

Qu'ils aient la moindre défaillance et l'engin nucléaire que l'on est en train de tester n'explose pas. Car, dans une bombe atomique, le combustible nucléaire – de l'uranium enrichi à plus de 90 % ou du plutonium – ne peut entrer en réaction en chaîne que s'il est concentré en une fraction de seconde en une sphère de petites dimensions et de très haute densité. Pour parvenir à un tel résultat, ces matières fissiles sont entourées d'une coque sphérique d'explosif chimique dont l'implosion doit se faire de manière extrêmement homogène, amenant ainsi l'uranium ou le plutonium dans les conditions désirées.

Aussi faut-il que tous les détonateurs placés sur la sphère d'explosif se déclenchent en même temps. C'est ce rôle essentiel qui est dévolu aux fameux éclateurs, sorte de micro-interrupteurs capables de délivrer en un éclair – on atteint presque le millionième de seconde – des courants d'intensité et de voltage importants aux différents détonateurs. Réunir ces fonctions dans un dispositif de la taille d'une boîte d'allumettes – ce qui est le cas pour un éclateur nucléaire – n'est pas à la portée du premier venu (1).

Et, de ce point de vue, il n'est pas inintéressant de constater que les agents irakiens se sont adressés à l'une des meilleures firmes dans ce domaine : la EG&G Inc. de Burlington (Massachusetts). Reste que les éclateurs fournis étaient, semble-t-il, truqués et incapables de fonctionner. Quant à leur prix de vente (entre 40 et 60 dollars), il paraît bien bas aux spécialistes pour avoir concerné des matériels sensibles destinés à un armement nucléaire. Car dans ce cas, ces dispositifs sont pratiquement faits main, même si leur réalisation est confiée en partie à des industriels comme c'est le cas en France. En revanche, ces systèmes sont souvent utilisés sous une forme légèrement moins sophistiquées pour d'autres applications militaires (missiles, munitions diverses, chaînes lasers) ou civiles (pétrole).

J.-F. AUGEREAU

(1) Dans une bombe H, on utilise de tels éclateurs pour amorcer l'explosion d'une bombe A qui sert elle-même d'éclateur et de détonateur à la réaction de fusion de l'hydrogène.

ASIE

VIETNAM

Révocation d'un membre du bureau politique favorable à des réformes

Le plénum du comité central du PC vietnamien a décidé, à l'issue de deux semaines de débats, d'exclure de son bureau politique, du secrétariat et du comité central, M. Tran Xuan Bach, a annoncé mercredi 28 mars Radio-Hanoï. M. Bach, qui est âgé de soixante-cinq ans et avait fait son entrée au bureau politique en 1986, est accusé d'avoir commis des violations graves des principes organisationnels et disciplinaires du parti, qui ont eu de « *graves conséquences* ».

Selon la radio, les dirigeants du parti ont, au cours du plénum, fait leur autocritique de manière « *franche, sincère et cordiale* ». Les débats ont principalement porté, indiquent des sources officielles, sur l'évolution de la situation dans les pays socialistes et sur son impact sur la politique vietnamienne. Longtemps considéré comme proche de l'orthodoxe M. Le Duc Tho, M. Bach s'était récemment prononcé en faveur de réformes politiques, affirmant que la situation au Vietnam ne pouvait demeurer « *stable* » alors qu'elle « *bouillonne* » en Europe (*le Monde* du 24 mars). – *(AFP.)*

□ **PHILIPPINES : nouvelle flambée de violence.** – Une centaine de personnes ont été tuées en une semaine aux Philippines, et les forces de l'ordre ont été placées en état d'alerte dans tout le pays. Au moins cinquante-neuf maquisards communistes de la Nouvelle Armée du peuple (NAP) ont trouvé la mort lors de l'attaque par l'armée d'un camp d'entraînement à Mindanao, au sud de l'archipel. Vingt-sept personnes ont, par ailleurs, été tuées dans la région de Manille au cours de violences et d'attentats. – *(Reuter, UPI.)*

□ **THAÏLANDE : le général Chavalit nommé vice-premier ministre.** – Le général Chavalit Yongchayuth, qui avait démissionné mardi 27 mars de son poste de commandant-en-chef des forces armées thaïlandaises, a annoncé mercredi qu'il avait accepté l'offre du premier ministre, M. Chaitichai Choonhavan, d'entrer au gouvernement avec les postes de vice-premier ministre et ministre de la défense. – *(UPI, Times.)*

OCÉANIE

AUSTRALIE : victoire des travaillistes aux élections législatives

M. Bob Hawke obtient son quatrième mandat consécutif

CANBERRA

de notre correspondant dans le Pacifique sud

Le chef de l'opposition conservatrice, M. Andrew Peacock, a mis un terme à la guerre des nerfs entourant les résultats des élections législatives en reconnaissant, jeudi 29 mars, qu'il avait bel et bien perdu la partie. Il a annoncé, dans la foulée, sa décision de prendre sa retraite politique, indiquant que M. John Hewson, jusque-là ministre des finances du cabinet fantôme, était son favori dans la course à la succession. M. Bob Hawke est donc assuré d'être reconduit dans ses fonctions de premier ministre, même si la proclamation officielle des résultats se fait toujours attendre.

Le scrutin du 24 mars avait plongé l'Australie dans un suspense sans précédent depuis trente ans, époque où les conservateurs l'avaient emporté sur les travaillistes avec une voix de majorité. Mais, cette fois, la chance semblait se trouver dans l'autre camp. Alors que les opérations de dépouillement se poursuivaient, le Labour creusait un léger écart sur la coalition des partis national et libéral. M. Peacock refusait toutefois de s'avouer battu, estimant qu'un rebondissement de dernière minute n'était pas à exclure.

Mais il a dû, jeudi, se rendre à l'évidence lorsque ses conseillers lui ont révélé l'issue probable du duel : le Labour devrait enlever soixante-dix-sept sièges contre soixante-dix aux conservateurs. Quant aux indépendants, ils n'ont finalement réussi à faire rentrer qu'un des leurs à la Chambre des représentants, et non deux comme les premiers résultats le leur avaient laissé espérer. Avec une avance de six sièges, les travaillistes s'assurent une majorité légèrement plus confortable que le coude à coude initialement redouté, et qui aurait certainement précipité le pays dans de nouvelles élections. Le Labour subit cependant un net recul par rapport au précédent scrutin de 1987, qui lui avait ménagé une majorité de dix-huit sièges.

Les spéculations vont bon train sur le profil du futur gouvernement. Les commentateurs s'interrogent notamment sur l'avenir politique de M. Bob Hawke. Ce chef charismatique, d'ores et déjà assuré d'entrer dans la légende du pays comme le premier dirigeant travailliste à remporter quatre mandats consécutifs tout en menant une politique en totale rupture avec l'orthodoxie de son parti, ne va-t-il pas être tenté de finir sur un succès et de passer la main à très court terme ? Agé de soixante ans, M. Hawke devrait très probablement céder la tête du Labor avant le prochain rendez-vous électoral à son grand argentier, M. Paul Keating, architecte de la politique de libéralisation et de dérégulation menée depuis 1984.

FRÉDÉRIC BOBIN

POLITIQUE

Les journées parlementaires

M. Michel Rocard invite les socialistes à le soutenir sans états d'âme

Les journées parlementaires du Parti socialiste se sont achevées mercredi 28 mars, sur un discours de M. Rocard, dont le propos tonique a introduit un peu d'animation dans un climat apathique. Le premier ministre a invité les socialistes, dont aucun, a-t-il dit, n'est « sorti triomphant » du congrès de Rennes, à préparer dans l'unité et dans la solidarité avec le gouvernement les prochaines échéances électorales.

Après le rappel de la nécessaire lutte contre le racisme et l'affirmation de sa volonté d' *« isoler (...), les pyromanes sociaux, qui n'aiment rien tant que d'allumer les feux de la violence et d'attiser la haine »*, M. Michel Rocard évoque la problématique de la *« nouvelle étape sociale »* en indiquant : *« ce sont toujours les mêmes objectifs que nous poursuivons mais désormais avec une vigueur encore accrue : réduire les inégalités et veiller à la vie quotidienne »*.

M. Rocard appelle ensuite les socialistes à se mettre d'accord en affirmant les mêmes priorités et *« en admettant ensemble les mêmes non-priorités »*. Pour M. Rocard, *« resserrer les liens est d'autant plus indispensable que se profilent déja des échéances qui seront politiquement sensibles »*, échances (cantonales, régionales...) sur lesquelles le premier ministre n'entend pas faire *« l'impasse »*. *« Ne nous voilons pas la face*, continue M. Rocard, *nous ne sommes ni collectivement, ni individuellement, sortis triomphants de notre (...) congrès, vous apprécierez l'euphémisme. La synthèse (...) finalement trouvée a permis au moins de limiter les dégâts.*

M. Mauroy : une fiscalité rénovée

Il reste à la mettre à profit pour un nouveau départ (...) Et puisque tous nos courants sont appelés à travailler ensemble, c'est l'intérêt de tous de le faire en bonne intelligence, ce qui veut dire intelligemment. Solidaires au sein du gouvernement depuis le premier jour, nous devons l'être aussi au sein du parti, au sein du groupe et, bien sûr, entre Parti, groupe et gouvernement, unis derrière le président de la République ». M. Rocard évoque les élections partielles pour remarquer qu'après une première période *« assez favorable »* pour la gauche, les résultats ont commencé à se détériorer à l'automne *« au moment même où certains dans nos propres rangs, voire parmi nos candidats, prenaient des distances à l'égard du gouvernement, croyaient habiles électoralement de lui reprocher de ne pas en faire assez et nourrissaient des incidents, des escarmouches, des désaccords »*. M. Rocard oppose à cette attitude celle de M. Michel Delebarre, qui, avec son *« dynamisme et son talent propres »*, a mené un combat *« sans états d'âme injustifiés »*.

Pour le chef du gouvernement *« valoriser le bilan »* du gouvernement, *« ce n'est pas difficile et c'est porteur »*. *« Le critiquer*, ajoute-t-il, *n'est pas difficile non plus, mais c'est (...) suicidaire au plan électoral »*.

M. Pierre Mauroy avait exprimé, auparavant, le souhait d'une *« concertation et, pourquoi pas ?* [d'un] *débat »* avec le gouvernement sur la lutte contre le chômage. Pour le premier secrétaire du PS, *« la lutte contre les inégalités ne peut pas être une politique parmi d'autres, ni même la simple correction des tendances inéluctables du libéralisme ». Les réformes de structure sont indispensables »*, déclare-t-il. Il estime nécessaire, notamment, de *« proposer aux Français, à l'issue de ce septennat, une fiscalité rénovée »*. M. Mauroy entend, d'autre part, que les socialistes ne mettent pas *« leur drapeau dans leur poche »* face au racisme et qu'ils agissent concrètement pour l'instauration du droit de vote des étrangers.

M. Laurent Fabius, après avoir présenté les grandes lignes de la session de printemps, a indiqué qu'il distingue trois sujets importants : le Japon, dont la *« présence massive représente une menace gravissime »* ; l'environnement et l'écologie, qu'il est *« nécessaire d'intégrer dans toutes nos décisions »* ; l'extrême droite : *« Le congrès de Rennes est derrière nous, mais le Front national est devant nous »*. Le président de l'Assemblée nationale s'est félicité des intitiatives de M. Rocard sur la lutte contre le racisme.

Archaïsme

Ah, la douce complicité socialiste ! A l'occasion de son intervention devant les parlementaires socialistes, M. Michel Rocard évoque la réforme des P et T défendue par M. Paul Quilès. Le premier ministre soulève alors l'hilarité de la salle en parlant des *« Postes et Télégraphes »* au lieu des *« Postes et télécommunications »*. M. Rocard se reprend, lance : *« Eh oui, le changement des technologies va plus vite que celui des mentalités. Moi aussi, je suis archaïque, grands dieux ! »*

Assis à la droite de M. Rocard, M. Laurent Fabius sourit et lui murmure quelques mots. Le premier ministre, décidément en verve, répète à la salle les confidences fabiusiennes : *« c'est bon signe », me souffle Laurent. Comme il a raison, une fois de plus ! »*

L'UDF souhaite amplifier la décentralisation

Le dossier de la décentralisation et particulièrement des projets de lois Joxe en préparation ont occupé la deuxième journée parlementaire du groupe UDF. Plus de motions cette fois, plus de petites phrases (Le Monde du 29 mars). Les députés ont parlé sérieusement des problèmes les touchant directement. L'un d'entre eux a même fait remarquer avec raison que lorsqu'il s'agit de ces questions, les ténors ne jugent plus utiles d'être présents. En effet, MM. Léotard, Longuet, Madelin étaient déjà rentrés à Paris.

AIX-LES-BAINS

de notre envoyé spécial

Même si des divergences entre départementalistes et régionalistes persistent tous ont été d'accord pour reconnaître que la décentralisation version Defferre avait été une bonne chose et qu'il convenait, désormais, de progresser encore. Rappelant quels combats d'arrière-garde l'opposition avait menée à l'époque, M. José Rossi a expliqué que l'opposition devait reconnaître aujourd'hui publiquement les bienfaits de la loi Defferre et *« retrouver pleinement sur ce terrain aussi ses racines libérales en ne se contentant pas de gérer ses boutiques »*. M. Hervé de Charrette a souhaité que ses amis deviennent *« des décentralisateurs actifs »* qui sachent également *« traiter avec audace »* les problèmes d'inter-communalité. M. Gilles de Robien s'est prononcé, lui, pour une réforme rapide des statuts de la fonction territoriale qui, pour l'heure *« embarrassent de plus en plus les collectivités »*. D'autres ont fortement réclamé l'accompagnement d'une déconcentration véritable pour les universités, bien sûr, mais aussi en matière de solidarité et pour la gestion du patrimoine national.

Les députés UDF ne veulent toutefois pas se leurrer. Président de l'association des maires de France, M. Michel Giraud a souligné que, politiquement, les socialistes ne pouvaient tirer qu'un bilan négatif de la décentralisation et ainsi *« tenter de faire passer au travers de leurs réformes des mesures de concentration et de contrôle »*. Il a donc souhaité que l'opposition *« cherche à définir une logique globale et cohérente afin de répondre à cette contre-attaque socialiste »*. Président des présidents de conseil général, M. Jean Puech a proposé la création d'un grand observatoire de la décentralisation : *« Il faut expliquer*, a-t-il dit, *à tous les maires, à tous les relais économiques, que la décentralisation est une bonne chose, que nous l'avons réussie et qu'il ne faut donc pas compliquer la vie des élus »*.

Méfiance à l'égard des futurs projets

Les réflexions en cours du gouvernement sur les possibles modifications des scrutins locaux plongent évidemment ces députés dans la plus profonde circonspection. Ils se doutent qu'on va tenter de les manger, mais ils s'interrogent encore sur le degré de cuisson. M. Pascal Clément, chargé d'instruire ce dossier a fait état des dernières informations recueillies cette semaine auprès de Matignon. Elections cantonales sans changement en mars 1991, élections régionales avec un scrutin de listes à deux tours en 1992 pour une durée de trois ans puisqu'en octobre 1995, après l'élection présidentielle, seraient couplées élections municipales et élections régionales.

Même s'ils ne sont pas opposés à un regroupement cantonales-municipales, régionales-municipales, voire régionales-cantonales, les députés se sont prononcés dans leur majorité pour un blocage systématique de toute réforme de scrutin qui n'aurait pour but à les entendre que de les affaiblir. M. Jacques Blanc, président des présidents de région, a même expliqué que s'il le fallait, il était prêt à prendre langue avec les communistes pour bloquer un scrutin régional à deux tours qui, dans l'optique socialiste n'aurait, selon lui, pour but que de pousser la droite à s'allier avec le Front national. En bon préfet, M. Philippe Mestre a également ajouté qu'il fallait refuser toute modification de la carte régionale qui pourrait donner prétexte ensuite aux socialistes d'un changement de contour des circonscriptions.

DANIEL CARTON

Au sabre d'abordage

par Jean-Louis Andréani

DÉJA, en temps normal, M. Michel Rocard n'est pas vraiment du genre à souffrir d'angoisses existentielles. Alors, quand il se sent en position de force, il peut avoir tendance à attaquer les problèmes au sabre d'abordage. Or, dans les affaires internes du PS, le premier ministre est manifestement, depuis deux semaines, en position de force : chacun sait que, de tous les dirigeants du PS, c'est lui qui a le moins souffert du naufrage du congrès de Rennes. Il a, depuis, pour faire bon poids, reçu ce qui a été perçu comme une onction présidentielle. Même si M. François Mitterrand s'est employé, dimanche 25 mars sur TF1, à limiter la portée de ses confidences antérieures au directeur de *Libération*, l'impression dominante reste celle d'un président qui considère que M. Rocard est aujourd'hui en situation d'être son successeur.

Dans cette conjoncture, le marin Rocard se sent le vent en poupe. C'est pourquoi il n'a pas hésité à prendre à froid des parlementaires qui ronronnaient doucement dans le confort de leurs journées d'études pour mettre, sans fioritures inutiles, les pendules à l'heure : il serait, pour les socialistes, collectivement *« suicidaire »* de s'affirmer en s'opposant au gouvernement. Et si les élections ne sont pas pour demain, elles sont pour après-demain et il est déja presque temps de se mettre en ordre de bataille. Rompez, et chacun à son poste de combat !

Déja, à l'automne dernier, M. Rocard avait lancé une mise en garde comparable aux parlementaires socialistes. Sur un ton plus conciliant, car la guérilla socialo-socialiste, à l'époque, n'avait pas encore dégénéré en conflit ouvert. Aujourd'hui, avec plus de fermeté, M. Rocard s'en tient au dicton préféré à Matignon : quand l'électeur a le choix entre deux oppositions, il choisit la vraie. D'où, selon ce raisonnement, la suite de revers électoraux enregistré par la gauche quand ses candidats refusent d'assumer le bilan de leur gouvernement. Si le chef du gouvernement a insisté sur la victoire de M. Michel Delebarre à Dunkerque, c'est parce que, outre l'équation personnelle du ministre des transports, cette élection, vue de Matignon, montre la voie à suivre pour les partielles à venir, puis pour les cantonales de 1991, avant même de penser aux législatives.

Cette mise en garde rocardienne a des motivations complémentaires, moins avouables, mais tout aussi présentes à l'esprit des collaborateurs de M. Rocard. Ceux-ci prennent en compte le fait que, d'une part, M. Pierre Mauroy est sorti affaibli du congrès de Rennes et que, d'autre part, M. Louis Mermaz n'a pas entièrement barre sur ses députés. C'est pourquoi, dans leur grande magnanimité, les conseillers de Matignon sont disposés à fournir à ces malheureuses brebis parlementaires réputées orphelines le bon pasteur qu'il leur faut...

M. Fabius sous surveillance

Par ailleurs, et d'un point de vue nettement moins généreux, Matignon pense aussi que la synthèse-rafistolage de l'immédiat après-Rennes n'a fait disparaître ni arrière-pensées coupables ni esprit de revanche plus ou moins malveillant. Personne, bien entendu, n'accuse qui que ce soit, mais, compte tenu de la réalité de « l'axe » Jospin-Rocard, c'est vers les lignes fabiusiennes que les sentinelles rocardiennes tournent leurs jumelles. Ne dit-on pas, dans les milieux socialistes, que, même à l'Elysée, certains conseillers s'attendraient à une prochaine offensive de M. Fabius, *via* les députés qui le soutiennent, contre le premier ministre?

Quoi qu'il en soit de la réalité de cette menace, le premier ministre, à tout hasard, attend de pied ferme. Il se sent même assez sûr de lui pour ne pas éprouver la nécessité, face aux demandes pressantes des socialistes, premier secrétaire en tête, face aux priorités affichées par M. Mitterrand, d'en rajouter sur le terrain de la lutte contre les inégalités. La lutte contre les inégalités, dit-on en substance à Matignon, on ne fait que cela depuis le début. M. Rocard montrera simplement une *« vigueur encore accrue »*. Il faut d'ailleurs convenir que la définition qu'en a donnée M. Mitterrand, dimanche sur TF1, est proche de celle de Matignon, qui raisonne plus, dans ce domaine, en termes de logements, formation, lutte contre le chômage, etc., qu'en termes de pouvoir d'achat.

C'est d'ailleurs bien là, une fois de plus, que le bât blesse. M. Rocard, l'œil sur le cours du franc, s'est montré aussi catégorique vis-à-vis des fonctionnaires mécontents qu'à l'égard des députés socialistes. Une fois de plus, M. Rocard joue serré : le risque d'une telle attitude est que la fermeté devienne de la rigidité, que les appels à la raison finissent par passer pour autant de manifestations de mépris. A se montrer sûr de soi et dominateur, on peut impressionner. On peut aussi envenimer une situation tendue.

Le PCF dénonce « l'aggravation de la politique du premier ministre

Les députés et sénateurs communistes ont tenu mercredi 28 mars à Nanterre (Hauts-de Seine), en présence de M. Georges Marchais, une journée préparatoire à la session parlementaire de printemps.

« Nous avons constaté une aggravation sans précédent de la politique gouvernementale », a indiqué M. André Lajoinie, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale. *« Nous mènerons le combat avec vigueur et tous azimus. Nous ne nous interdisons pas quelque vote que ce soit contre ce gouvernement s'il persiste dans cette voie »*, a-t-il affirmé, en qualifiant toutefois la censure de *« serpent de mer »*. M. Lajoinie a évoqué les déclarations du président François Mitterrand sur la nécessité de mieux répartir la prospérité. *« Je dis chiche ! »*, a-t-il indiqué avant d'énumérer cinq propositions que les députés communistes feront, dès la rentrée parlementaire, sur le SMIC à 6 500 F, la formation des jeunes, le développement du logement social, la sauvegarde de la protection sociale et le RMI à 3 000 F. M. Lajoinie a également critiqué certains projets de loi comme celui touchant au logement précaire en estimant qu'il allait *« instituer les ghettos dans les villes »*. Il a réagi à celui concernant l'extension de la saisine du Conseil constitutionnel en indiquant qu'il favoriserait *« les riches, car la procédure sera longue et coûteuse »* et qu'il soumettrait le Parlement *« aux caprices du Conseil constitutionnel »*. Il a redouté enfin que ce texte puisse permettre l'annulation *« de lois existant depuis plus de cent ans ou des droits comme le droit de grève*

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 28 mars, au Palais de l'Elysée. Voici les principaux passages du communiqué publié à l'issue du conseil :

• Contrôle de constitutionnalité des lois par voie d'exception

En application de l'article 89 de la Constitution, le premier ministre et le garde des sceaux, ministre de la justice, ont proposé au président de la République un projet de loi constitutionnelle portant révision des articles 61, 62 et 63 de la Constitution et instituant un contrôle de constitutionnalité des lois par voie d'exception, conformément au souhait exprimé par le président le 14 juillet et le 26 août 1989, à l'occasion du bicentenaire de la Révolution française (*le Monde* du 29 mars).

En vertu des dispositions actuelles de la Constitution, le Conseil Constitutionnel ne peut connaître de la conformité d'une loi à la Constitution qu'entre l'adoption de celle-ci par le Parlement et sa promulgation par le président de la République ; il ne peut être saisi que par le président de la République, le premier ministre, le président de l'Assemblée nationale, le président du Sénat ou par soixante députés ou soixante sénateurs

Le dispositif proposé est, pour l'essentiel, celui-ci :

1. – L'exception d'inconstitutionnalité pourra être invoquée devant toute juridiction d'instruction ou de jugement, sauf devant la Cour d'assises, en raison de la composition particulière de cette juridiction.

2. – La juridiction devra transmettre la question de constitutionnalité au Conseil d'Etat ou à la Cour de cassation si les trois conditions suivantes sont remplies :

– la disposition contestée commande l'issue du litige, la validité de la procédure ou le fondement des poursuites ;

– cette disposition n'a pas déjà été déclarée conforme à la Constitution par le Conseil constitutionnel ;

– la question n'est manifestement pas infondée.

La transmission au Conseil d'Etat ou la Cour de cassation suspendra le cours de la procédure, sauf en matière d'instruction et dans les cas où la loi a imposé au juge, en raison de l'urgence, un délai pour statuer. S'il est sursis à statuer, le juge pourra toutefois prendre les mesures d'urgence ou conservatoires nécessaires. Dans le cas où la personne qui a invoqué l'exception devant une juridiction d'instruction est détenue, cette juridiction devra décider dans les trente jours si elle transmet la question à la Cour de cassation.

3. – Le Conseil d'Etat ou la Cour de cassation vérifiera, dans un délai de trois mois au plus, si la question présente un caractère sérieux et, dans l'affirmative, saisira le Conseil constitutionnel. L'exception d'inconstitutionnalité pourra être également soulevée pour la première fois devant le Conseil d'Etat ou la Cour de cassation.

4. – Le Conseil constitutionnel statuera dans un délai de trois mois au plus, par une décision motivée rendue au terme d'une procédure contradictoire. S'il déclare non conforme à la Constitution la disposition contestée, celle-ci cessera d'être applicable à compter de la date de la publication de la décision au *Journal officiel*.

• Diverses dispositions relatives à l'éducation nationale

Le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports a présenté au Conseil des ministres un projet de loi relatif aux droits et obligations de l'Etat et des départements en matière de formation des personnels enseignants. Le projet de loi prévoit aussi que l'Etat pourra confier aux collectivités territoriales la maîtrise d'ouvrage de constructions universitaires.

• Agences de mannequins et protection des enfants

Mme Dorlhac, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, chargé de la famille, a présenté au conseil des ministres un projet de loi modifiant le code du travail et relatif aux agences de mannequins et à la protection des enfants (*le Monde* du 29 mars).

• La mise en place des instituts universitaires de formation des maîtres

(Lire page 12.)

M. Mitterrand met en garde les ministres contre leur absentéisme au Parlement

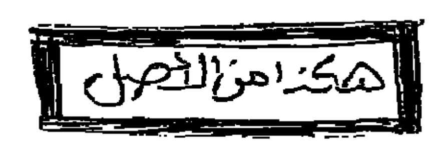
Deuxième et dernier avertissement avant le renvoi définitif : l'assiduité des ministres devant les deux assemblées *« fait partie des obligations impérieuses de la fonction ministérielle » (lire nos dernières éditions datées 29 mars)*. Inutile de présenter des certificats de dispense en bonne et due forme, au-delà d'un *« niveau raisonnable »* d'absentéisme, le ticket ministériel ne sera purement et simplement plus valable.

Avant toute rentrée, il est généralement bon de rappeler certains des articles essentiels du réglement de la vie communautaire. M. François Mitterrand a ainsi jugé nécessaire de rappeler à l'ordre ses ministres sur le respect dû aux institutions parlementaires, à quelques jours de l'ouverture de la session de printemps. Saisissant mercredi 28 mars, l'occasion d'une communication de M. Jean Poperen, ministre des relations avec le Parlement, sur l'organisation de la session parlementaire, le président de la République a en effet estimé que ceux de ses ministres qui ne feraient pas preuve d'une assiduité suffisante devant les assemblées, *« ne pourraient pas rester au gouvernement »*.

C'est la deuxième fois que M. Mitterrand rappelle à l'ordre les membres du gouvernement. Le 22 décembre dernier, au cours d'un conseil des ministres, il s'était déjà déclaré *« préoccupé par l'absentéisme parlementaire et l'absentéisme du gouvernement au Parlement »*. Le président de la République avait alors demandé à ses ministres de ne pas prendre *« d'engagements internationaux auxquels ils ne seraient pas nécessairement tenus »* le mercredi, jour des questions d'actualité à l'Assemblée nationale.

Cette intervention présidentielle faisait suite à plusieurs séances au cours desquelles le ministre chargé des relations avec le Parlement s'était retrouvé bien seul, le mercredi, pour suppléer un gouvernement volontiers déserteur. Le premier ministre, qui a lui-même une fâcheuse tendance à abandonner son banc au bout d'une petite heure de débats, a sans doute reçu cinq sur cinq la semonce présidentielle.

P. R.-D.



هكذا من الاصل

POLITIQUE

La réunion du bureau politique

Le RPR critique de plus en plus le gouvernement

Le Bureau politique du RPR réuni mercredi 28 mars sous la présidence de M. Chirac a critiqué plusieurs aspects de la politique du gouvernement. Il estine notamment que la lutte contre le racisme doit s'accompagner d'une nouvelle politique de l'immigration. M. Chirac a également précisé les étapes qu'il propose à l'ensemble de l'opposition pour qu'elle aboutisse à une *« confédération »*.

Ayant le sentiment que les risques d'éclatement ont été conjurés, puisqu'aucune scission ne s'est produite et qu'aucune défection notable n'a été enregistrée, ayant cependant été fouetté par l'expression de sensibilités diverses et marquées lors de ses assises nationales, ayant enfin, lors de ses journées parlementaires, pu vérifier que sa cohésion se maintenait sur l'essentiel, le RPR se considère de nouveau en ordre de marche.

Pour le démontrer en agissant et pour prouver, comme le lui a assigné M. Chirac, qu'il peut être *« le fer de lance »* de l'opposition, il passe donc à une sorte d'offensive tous azimuts contre la politique du gouvernement. Sans attendre que toutes les formations de l'opposition aient désigné leurs porte-parole, les siens propres réagissent en fonction de l'actualité. Ainsi, au cours de la journée du mercredi 28 mars, des responsables du mouvement ont réagi à quatre reprises contre des initiatives du pouvoir. A

Mme Michèle Alliot-Marie, secrétaire général adjoint du RPR, chargée des affaires étrangères, a demandé au gouvernement de rappeler au ministre soviétique de la défense en visite en France, que la Lituanie a le droit de recouvrer son indépendance et que cela doit se faire non par la violence mais par la négociation.

M. Michel Péricard, secrétaire national du RPR, a demandé au gouvernement *« de traiter avec un peu plus de sérieux »* la grève de Radio France et de renoncer au *« discours brutal »* pour choisir la discussion puisqu'il est *« le principal responsable de la situation »*.

M. Pierre Mazeaud, secrétaire national du RPR, chargé des institutions, a reproché au gouvernement de ne pas prévoir assez de garantie dans son projet de réforme du Conseil constitutionnel et demandé que *« l'indépendance, l'autorité et l'efficacité »* de celui-ci soient assurées par la modification de la désignation de son président et de ses membres.

L'organisation de l'opposition

Enfin, en ce qui concerne la lutte contre le racisme M. Jacques Chirac, en accord avec l'ensemble des membres du bureau politique du RPR, a présenté au gouvernement des contre-propositions. Il a décidé de ne pas participer personnellement à la table ronde convoquée par M. Rocard mais de s'y faire représenter par M. Juppé et par les deux présidents de groupe parlementaire, MM. Pasqua et Pons. Dans un communiqué, le président du RPR a critiqué l'ordre du jour de cette réunion. Il devrait, selon lui, aborder également ce qui est la cause du progrès du racisme, c'est-à-dire l'immigration. Il a affirmé en effet : *« Apparu essentiellement au début des années 80, le développement du racisme est dû à une politique d'immigration laxiste et incontrôlée comme aux efforts faits par M. Mitterrand et par les socialistes pour affaiblir l'opposition »*. A quelques jours des *« états-généraux »* de l'opposition sur l'immigration qui se tiendront à Villepinte les 31 mars et 1er avril, le RPR veut montrer qu'il possède déjà des solutions sur ce problème et surtout, par la sévérité de ses propos, qu'il ne saurait se satisfaire des seules propositions du gouvernement.

Le bureau politique du RPR a également approuvé la démarche de ses représentants à la réunion du comité de coordination de l'opposition, prévue pour le 24 avril, qui doit évoquer la stratégie d'union. Selon M. Chirac, une convention nationale des élus de l'opposition n'aura de sens que si, au préalable, les formations politiques se mettent d'accord entre elles sur les étapes devant conduire à une confédération.

M. Alain Juppé, rapportant les propos de M. Chirac, a ainsi présenté les phases successives de son processus : 1°) fixation du principe et de la procédure de choix d'un candidat commun à l'élection présidentielle ; 2°) etablissement d'un projet politique commun au moyen d' « états généraux » thématiques ; 3°) préparation en commun des autres élections, *« ce qui ne veut pas forcément dire un candidat unique »* ; 4°) rationalisation du travail parlementaire ; 5°) Désignation de porte-parole communs ; 6°) nomination à la place du comité de coordination de l'opposition d'un bureau politique confédéral où la personnalité de chaque formation sera reconnue . M. Juppé a ajouté que si un accord intervient sur ces bases lors de la réunion du 24 avril, et notamment sur les primaires présidentielles, alors la convention des élus pourra se tenir avant ou après l'été. Au cours de celle-ci, les décisions prises par les formations politiques seront soumises à ratification.

En revanche, le bureau politique du RPR a préféré ne pas prendre tout de suite position sur la politique européenne, des divergences assez sensibles existant toujours en son sein et elle a souhaité attendre le débat parlementaire prévu sur ce sujet le 10 avril .

ANDRE PASSERON

Les droites européennes en croisière sur le Rhin

Charmant

STRASBOURG

de notre envoyé spécial

Heu-reux ! M. Jean-Marie Le Pen est *« un président de groupe heureux »* au Parlement européen, car ses troupes sont unanimes pour privilégier Strasbourg sur Bruxelles dans la guerre des capitales de la Communauté. M. Franz Schönhuber préfère la préfecture du Bas-Rhin, *car* c'est naturellement *« la capitale de l'Europe »* et M. Karel Dillen est sur la même longueur d'onde *« pour des raisons de politique interne belge »*. Les trois présidents – M. Le Pen pour le Front national, M. Schönhuber pour les républicains de RFA et M. Dillen pour le bloc flamand – ont réaffirmé cette unité de pensée, mercredi 28 mars, à bord du bateau *Général Kléber* qui remontait le Rhin dans le brouillard.

Point de Lorelei ou de côteaux verdoyants avec nid d'aigle en prime pour cette croisière fluviale du groupe technique des droites européennes en guise de Journée de travail parlementaire. Le crachin tenace avait le mérite de noyer des berges qui, de Strasbourg à Rastatt, ont plus à voir avec l'industrie qu'avec la poésie de Goethe. Ils étaient donc neuf députés présents sur un groupe de dix-sept membres : cinq français sur dix, trois allemands sur six et un flamand sur un. Mme Johana Grund était de la partie, et pour cacher une certaine gêne, on faisait comme si de rien n'était. La presse à sensation allemande vient de révéler que Mme Grund est un transsexuel. Solitaire et visiblement maintenue dans la solitude, elle a montré un cran certain en ne se faisant pas porter pâle pour l'occasion. Pour intime qu'il soit, ce drame personnel de la vice-présidente du Parti républicain suscite une réflexion fataliste d'un des participants : *« Il n'y a qu'un transsexuel au Parlement et il faut que ça tombe sur nous . »*

A deux jours de son congrès de Nice, M. Le Pen s'est mis en jambes en pourfendant l'antiracisme qui est *« une tarte à la crème »* et en s'interrogeant sur le racisme, *« terme qui gagnerait à être précisé dans son contenu »*. Il a ironisé sur la *« quatrième demande de levée d'immunité parlementaire »* formulée par le garde des sceaux, M. Pierre Arpaillange, qui, selon M. Le Pen, a entraîné, au sein de la commission *ad hoc* du Parlement européen chargée d'étudier cette demande, la démission du *« rapporteur lassé »*.

La Toyota de M. Krieger

Il a plaisanté sur sa récente inculpation par un juge du tribunal de Nanterre après son calembour sur le ministre de la fonction publique *« Durafour-crématoire »* en indiquant : *« Il était temps, le juge a attendu le dernier jour du délai de trois mois qui lui était imparti. (...) Les juristes qui se sont penchés sur cette question ont déclaré que cette inculpation n'avait guère de fondement juridique »*. Enfin, il a affirmé que le Front national se fixait pour objectif d'arriver aux affaires *« avec la droite, sans la droite ou même contre la droite »*.

M. Le Pen s'est montré si charmant tout au long de la journée que l'on aurait pu, par distraction, se laisser aller à dire que *« finalement, c'est un type sympa »*. Il était tout aussi charmant de constater à quel point les députés d'extrême droite français multipliaient les efforts pour mesurer leurs propos. Il fallait être lisse, sans aspérités.

Et puis, patatras ! Chassez le naturel... M. Walter Krieger, responsable alsacien du Front, n'a pu s'empêcher d'expliquer à ses camarades qu'il préférait les Toyota car sur cette voiture au moins, *« je suis sûr que pas un Arabe n'a serré un boulon »*. Ce cri du coeur lui a valu un amical, mais tardif, coup de pied dans les tibias. Pour sauver les meubles, Mme Martine Lehideux, député européen, n'avait plus qu'à réorienter la conversation sur la qualité du kouglof.

OLIVIER BIFFAUD

Epilogue inattendu du congrés de Rennes

Le Guen est réélu à la tête de la fédération socialiste de Paris

M. Jean-Marie Le Guen a été réélu, *mercredi* 28 mars, par la commission éxécutive de la fédération socialiste de Paris, premier secrétaire de cette fédération.

Cet épilogue inattendu du congrès de Rennes résulte de longues négociations entre les partisans de M. Lionel Jospin et ceux de M. Jean-Pierre Chevènement, au terme desquelles M. Roger Madec, proche de M. Georges Sarre, devient trésorier fédéral. Les amis du ministre de la défense ne détenaient plus cette responsabilité depuis 1979.

Le départ de M. Le Guen avait fait partie des conditions mises par Socialisme et République – en fait, par MM. Georges Sarre et Michel Charzat – à l'accord conclu entre les motions 1 (Mauroy-Mermaz-Jospin) et 7 (Chevènement) à Rennes (*le Monde* daté 18-19 mars). Les amis parisiens de M. Chevènement ne revendiquaient pas le poste de premier secrétaire, mais ils souhaitaient que les jospinistes désignent eux-mêmes un remplaçant à M. Le Guen, auquel ils reprochaient une gestion autoritaire de la fédération.

Suppléant de M. Paul Quilès à l'Assemblée nationale, M. Le Guen était en conflit avec les « barons » socialistes parisiens, dont le ministre des postes et télécommunications, depuis la campagne des élections municipales de mars 1989. Outre l'hostilité des fabiusiens et de Socialisme et République, il devait affronter la concurrence de certains mermaziens autour de M. Claude Fleutiaux . Il bénéficiait, en revanche, d'un appui de poids chez les fabiusiens (motion 5), celui de M. Pierre Joxe, et du soutien des rocardiens (motion 3).

Les résultats définitifs du vote des sections parisiennes, établi lors de la conférence fédérale réunie à Alfortville le 10 mars, donnaient 28,70 % des mandats à la motion 1 (soit 23 sièges à la commission éxécutive), 27,64 % à la motion 7 (22 sièges), 18,84 % à la motion 3 (15 sièges), 17,40 % à la motion 5 (14 sièges), 4,05 % à la motion 2 (Poperen, 3 sièges), 2,96 % à la motion 4 (Dray) et 0,39 % à la motion 6 (Lienemann). Les 77 membres de la commission éxécutive ont voté pour M. Le Guen, sauf Mme Josèphe-Marie Quilès, épouse du ministre, qui a voté contre, et quatre autres fabiusiens qui se sont abstenus.

P. J.

La mort d'Henri Fiszbin

Le héraut des « unitaires »

M. François Mitterrand a adressé à la veuve d'Henri Fiszbin, mort le *mercredi* 28 mars (*le Monde* du 29 mars), un message de condoléances dans lequel il *rend* hommage à la *« rectitude »* et au *« dévouement au service de ses concitoyens »* de l'ancien dirigeant communiste parisien. M. Georges Marchais a *déclaré, de son côté* : *« Compte tenu de ce qu'étaient les rapports d'Henri Fiszbin avec le PCF, si je présentais mes condoléances à sa famille, ce serait peut-être mal reçu. »*

Il s'en est fallu de quelque 2 000 voix, sur 1,4 million d'électeurs inscrits, que la gauche ne l'emporte aux élections municipales de mars 1977 à Paris. Henri Fiszbin avait, dans cette hypothèse, de bonnes chances – le PCF devançant le PS – de devenir le maire de la capitale. La carrière de M. Jacques Chirac aurait tourné court, et Paris aurait eu un maire communiste. C'était il y a treize ans, autant dire une éternité.

Sept des trente et un députés parisiens étaient, alors, communistes ; leurs circonscriptions, par l'adroit découpage de 1958, étaient les plus peuplées. Premier secrétaire fédéral sous le contrôle de son prédécesseur, M. Paul Laurent, entré au secrétariat du comité central, Henri Fiszbin « faisait vivre » la politique de l'union de la gauche, du programme commun et du vingt-deuxième congrès du PCF, qui avait déclaré caduque la notion de dictature du prolétariat.

A Paris, la classe ouvrière subissait une érosion rapide ; les classes montantes étaient celles des employés, des fonctionnaires, des techniciens, des cadres moyens, auxquels la fédération communiste savait s'ouvrir. Il arrivait, à cette époque, que le PCF, généralement mieux organisé, se montre, en outre, plus dynamique et moderniste que le PS. Les communistes parisiens damaient le pion aux socialistes, dirigés par les amis de M. Jean-Pierre Chevènement, dans l'expression de ce qui était, somme toute, la dernière fronde populaire parisienne, contre l'insuffisance des équipements collectifs, contre la médiocrité des transports, contre la voracité des promoteurs immobiliers, contre les conditions de vie difficiles et contre la mainmise du mouvement gaulliste sur la capitale.

Un an plus tard, le reflux commençait. Les communistes perdaient quatre circonscriptions aux élections législatives de mars 1978. Pour Henri Fiszbin, lui-même battu dans le dix-neuvième arrondissement, la cause de ce recul était la rupture de l'union de la gauche. Les militants parisiens, désorientés, ouvraient, avec la bénédiction de leur direction fédérale, un débat sur les responsabilités des uns et des autres dans la désunion. Ils se plaçaient, ainsi, dans le collimateur de la direction du parti, décidée à imposer, sans tolérer d'opposition, sa version du *« virage à droite »* du PS et de la nécessaire *« union à la base »*, autrement dit la guerre à outrance contre les socialistes.

« Les bouches s'ouvrent »

Critiquée pour ses mauvais résultats électoraux, rendue responsable, même, de la baisse des suffrages communistes dans les départements limitrophes, la direction parisienne était bientôt accusée d' *« opportunisme »* lors d'une comparution devant le bureau politique en janvier 1979. Henri Fiszbin était contraint de quitter son poste avant même le vingt-troisième congrès, réuni en mai 1979. Les conditions de son départ provoquaient, à l'automne, une crise dont la fédération ne devait pas se remettre. En mars 1980, l'ancien premier secrétaire fédéral publiait sous le titre *Les bouches s'ouvrent*, emprunté à Maurice Thorez, un livre dans lequel il exposait son analyse de la situation au sein du PCF.

Héros de la dernière grande « affaire » de l'histoire du Parti communiste – les dissidences, départs et exclusions allaient, ensuite, se banaliser, – Henri Fiszbin rompt avec la discipline du parti en créant avec une trentaine d'élus ou d'anciens responsables, au lendemain de l'élection présidentielle de mai 1981, Rencontres communistes, qui se propose de réunir les communistes restés fidèles à l'union de la gauche. Exclu de fait quelques mois plus tard, il s'efforce, pendant les années suivantes, d'organiser un courant distinct du PCF et du PS, mais la liste qu'il présente, avec le PSU, aux élections européennes de juin 1984 obtient 0,72 % des voix.

Elu député des Alpes-Maritimes sur la liste du PS en mars 1986, Henri Fiszbin se voit proposer par les socialistes, en juin 1988, une circonscription de Moselle que le PCF, naturellement, ne l'aide pas à enlever à la droite. En octobre 1988, l'ancien député et plusieurs autres animateurs de Rencontres communistes ont décidé d'adhérer purement et simplement au PS, devenu depuis longtemps, à leurs yeux, le lieu du *« rassemblement à gauche »* et où ils ont soutenu M. Lionel Jospin dans la préparation du congrès de Rennes.

P. J.

POLITIQUE

Les militants-soldats du Front national

« Ordres », « discipline », « supérieurs » sont les maîtres-mots de la vie interne du mouvement de Jean-Marie Le Pen

Le Front national tient son huitième congrès à Nice (Alpes-Maritimes) du vendredi 30 mars au dimanche 1er avril. Son objectif déclaré est *« d'apparaître comme une force crédible à vocation majoritaire »*. En deux étapes : atteindre *« une masse critique d'au moins 30 % du corps électoral »* et *« cristalliser sur la personne de Jean-Marie Le Pen la capacité d'un score majoritaire au deuxième tour de l'élection présidentielle »*. Ces citations sont extraites de documents internes du Front national qui dévoilent l'instrument dont s'est doté l'extrême droite pour parvenir à ses fins : un parti très structuré, fortement hiérarchisé et discipliné, soudé idéologiquement, où les militants doivent fidèlement exécuter les *« consignes »* de la direction.

Les partis sont morts, vive le Parti ! Le slogan pourrait servir d'exergue à un voyage à l'intérieur du Front national. Alors qu'il est de bon ton de publier l'acte de décès des partis, sur fond de crise de la représentation politique, le Front national oppose un démenti radical aux états d'âme des militants adverses, notamment de gauche. Derrière l'ascension, quelque peu irrésistible, du FN depuis 1982, se cache la construction minutieuse et patiente d'une véritable machine de guerre politique, où l'on ne craint pas de parler obéissance, endoctrinement et propagande.

On est loin, aujourd'hui, de l'illusion dont se berçaient certains leaders politiques au début de l'émergence du Front national : un succédané de ce poujadisme des années 50 qui sombra au bout de deux ans, un « épiphénomène » comme disait un dirigeant socialiste, un accident de parcours sur le chemin de la sortie de la crise économique, des inévitables échéances européennes et de la conversion à l'alternance après un quart de siècle de pouvoir de droite. C'était oublier que le FN ravive une véritable tradition idéologique française, qui ne se réduit pas à ses référents étrangers (« nazisme », « fascisme »), au moment où les deux familles qui avaient réussi à l'occulter depuis la Libération – le gaullisme et le communisme – entraient en crise. C'était oublier surtout que M. Le Pen et ses amis sont des organisateurs, des militants, des constructeurs d'organisation, formés de longue date dans les diverses écoles plus turbulentes et plus marginales de l'extrême droite de ces trente dernières années.

Jean-Pierre Stirbois était de ceux-là. Décédé accidentellement en novembre 1988, cet ancien militant solidariste fut le premier artisan de la mutation du FN en véritable parti discipliné. Mais sa personnalité ne faisait pas l'unanimité, notamment auprès des élus du mouvement – surtout les anciens notables passés de la droite à l'extrême droite. Carl Lang, son successeur au secrétariat général du Front, ne risque pas de porter ombrage à M. Le Pen : totalement dévoué au « président », il s'en tient à son rôle d'organisateur et s'y consacre entièrement. Le Front a ainsi surmonté ses crises internes, d'autant plus que le décès de Jean-Pierre Stirbois permit à quelques idéologues transfuges de la droite traditionnelle de prendre plus d'ascendant sur le mouvement et de lui donner une cohérence nouvelle. Ils sont trois, énarques d'origine, à avoir ainsi réinvesti à visage politique découvert, le travail de radicalisation idéologique qu'ils faisaient, sous divers labels (Clubs de l'Horloge, Comités d'action républicaine), plus ou moins satellisés par l'ex-nouvelle droite, auprès du RPR : MM. Yvon Blot, Jean-Yves Le Gallou et Bruno Mégret.

PATIENCE, NOUS N'AURONS BIENTÔT PLUS BESOIN D'ÊTRE PRÉSENTABLES

« Prendre le pouvoir »

A lire une série de documents internes du mouvement, ce mélange entre organisateurs et idéologues est efficace. Le résultat révèle une stratégie cohérente entre la vie interne du FN, dont les maîtres-mots sont une extrême centralisation et une cohésion sans failles, et la propagande extérieure, plus respectable et maîtrisée avec le souci de se présenter comme l'unique *« rassemblement du peuple français »*, tout ce qu'il y a de plus déterminé à *« prendre le pouvoir »* et à en assumer les responsabilités.

« Tu dois tout au parti, le parti ne te doit rien. » Cette devise du Parti populaire français (PPF) des années 30, reprise par Ordre nouveau, moteur de la création du FN en 1972, pourrait résumer la vie interne du Front national. Sous la minutie des consignes organisationnelles se dévoile l'absence de démocratie interne. Le modèle de *« règlement intérieur »* imposé dans chaque fédération départementale par la direction nationale précise, en son article 6, que tous les responsables sont *« nommés et relevés de leurs fonctions »* par l'échelon supérieur : le secrétaire départemental par le secrétaire général *« au nom du bureau politique »*, le bureau départemental par le secrétaire départemental, les secrétaires de circonscriptions *« par le secrétaire départemental après enquête du bureau départemental et accord du secrétaire régional »*, etc.

T Les articles suivants précisent les *« devoirs »* des adhérents et des responsables – leurs « droits » ne sont pas évoqués. Le responsable doit *« vérifier que les ordres sont bien transmis et exécutés »* et *« en rendre compte à son autorité supérieure »*. L'adhérent *« se doit de donner une image avantageuse du Front national »* et s'engage *« à suivre scrupuleusement les directives de ses supérieurs »*. *« La rétention d'ordres ou de consignes est une faute grave »*, ajoute l'article 9, tandis que l'article 11, intitulé *« conflits »*, précise : *« Les critiques intérieures ne seront en aucun cas diffusées au niveau horizontal (OBLIGATION de ne pas colporter les différends qui pourront exister entre les membres du FN).*

« Note d'instruction », *« note de consignes »* : les circulaires internes sont autant d'ordres aux armées. Fort bien rédigées, elles guident les responsables locaux dans la moindre activité militante. Ainsi de la *« note d'instruction n° 4 »* qui expliquait, en 1989, la marche à suivre entre les deux tours des élections municipales : tactique de négociation avec les listes de droite, technique électorale, délégations municipales importantes *« en terme de pouvoir »* (dans l'ordre : le personnel, les finances, l'urbanisme, les travaux, le logement, l'aide sociale), modèles de lettre proposant une fusion de listes, etc. Qu'il s'agisse du *« problème des sectes »* ou de la propagande à l'adresse des gendarmes, les positions du Front sont toujours longuement expliquées. Dans le premier cas, la cible sera *« certaines sectes maçonniques dont on sait historiquement le rôle néfaste »* ; dans le second, le matériel sera constitué de lettres *« à tous les gendarmes »* signées par le colonel de gendarmerie (de réserve) Jean-Jacques Gérardin, initiateur d'un *« cercle national des gens d'armes »*.

« Renforcer notre appareil »

Autant ils ne doivent pas être curieux de ce qui ne les regarde pas, autant les militants doivent être transparents à l'égard de la direction nationale. Lors des congrès départementaux chargés d'élire ceux qui *« auront le privilège de représenter leur mouvement au congrès national »*, les candidats devaient remplir un questionnaire précisant leurs âge, adresse, situation de famille, diplômes, profession, fonctions successives dans l'appareil, origines politiques antérieures, mandats électifs, décorations... Une pièce d'identité était réclamé lors des votes secrets qui ne pouvaient se faire par procuration ou par correspondance.

L'âme de cette discipline, de ce respect des *« ordres »* et des *« supérieurs »*, est évidemment la formation des cadres. Tenu par M. Franck Timmermans, un secrétariat national à l'encadrement en a la charge. Afin de *« renforcer notre appareil politique »*, il organise des stages locaux (à l'ordre du jour, entre autres : *« les déviations, le comportement »*) et des stages nationaux, de trois jours chaque mois, destinés aux conseillers régionaux, aux secrétaires régionaux et départementaux ainsi qu'à des postulants sélectionnés sur la base de leur *« excellence »*. *« L'atmosphère sera studieuse et offrira peu d'occasions de distractions »*, avertit la présentation de ces stages dont les exposés ont pour thème : *« qui sommes-nous ? »*, *« les grandes règles de la politique »*, *« l'adversaire »*, *« la riposte »*, *« la stratégie du FN »*, *« les principes du programme »*, *« les attitudes et l'image »*, *« la désinformation »*, *« technique d'animation et de propagande »*.

« Notre mouvement est une armée »

« Politique d'abord ! » Le FN reprend sans complexe cette formule maurassienne pour décliner son idéologie. On y retrouve tout le fonds commun de l'extrême droite française depuis un siècle : famille et nation, identité contre *« cosmopolitisme »*, *« le peuple et les élites »*, *« la solidarité nationale contre la solidarité de classe »*, critique du *« résistancialisme »*, racisme travesti en *« instinct d'identité »*, respect des inégalités au nom de la diversité, éloge de la *« puissance »* et revendication de la *« nécessité de l'expansion »*...

La vision de la politique qui traverse les exposés des formateurs est guerrière : *« L'histoire est un combat, le combat de volontés antagonistes qui s'entrechoquent (...). L'essence même du politique repose sur l'antagonisme ami-ennemi (...). L'adversaire doit être identifié. L'identification claire permet le regroupement des partisans (...). Il s'agit de ne pas confondre la raison et les sentiments (...). L'introduction des critères moralisateurs dans les choix politiques conduit généralement aux résultats inverses de ceux que l'on poursuit (...). Ne jamais rien concéder de positif à l'adversaire (...). Ne jamais laisser une attaque sans riposte (...). Ne jamais faire de cadeaux (...). Avoir un* a priori *favorable sur tout membre du Front national. »*

Le FN invite ses militants à *« diaboliser l'adversaire »*. *« Beaucoup d'ennemis, beaucoup d'honneur »*, leur dit-il en citant ce *« proverbe prussien »*. Pour être conquérant, il se veut forteresse assiégée, recommandant la tactique de la *« tortue des légions romaines »*. Faisant des peurs et des craintes les plus diverses et les plus intimes – des immigrés, de l'Europe, du chômage, de la perte d'identité ou de puissance – son fonds de commerce, il s'attache à les transformer en certitudes et conquêtes. *« La politique est un combat. Et notre Mouvement est une armée »* : telle est la consigne interne, qui, pour l'extérieur, se traduit ainsi : *« une main de fer (le discours) dans un gant de velours (l'image) »*.

EDWY PLENEL

Conseils aux adhérents dans l'Oise

« Sang froid, efficacité »

« Le militant est un soldat politique. » Ainsi commencent les *Conseils aux militants* de l'Oise du Front national rédigés par le *« responsable DPS et actions militantes »*. La « DPS » – défense, protection et sécurité – est le service d'ordre du mouvement. *« Comme tout soldat »*, le militant doit donc se plier *« à un ensemble de règles dont*, précise l'auteur de cette circulaire, *le respect assurera la victoire de notre idéal national »*. *« Ordre, discipline, organisation »* : en d'autres termes, le militant a d'abord des devoirs.

Aux *« règles générales »* – donner *« une bonne image du mouvement »*, *« acquérir un minimum de connaissances »*, *« infiltrer ou faire infiltrer les postes de responsabilité »* – s'ajoutent des consignes plus précises selon que l'on est à l'intérieur ou à l'extérieur du Front national. En son sein, une discipline extrême, d'ordre militaire, est de bon aloi : *« Rendre compte : de votre activité militante, des événements intéressants dont vous avez eu connaissance (...) ou de tout comportement suspect de la part d'un militant ou d'un sympathisant. »* Il faut apprendre à se surveiller les uns les autres et renoncer aux penchants individualistes : *« N'entreprenez pas d'actions parallèles autonomes. Les revendiquer au nom du Front national constituerait un motif d'exclusion. »*

Un militant du Front ne doit pas donner son adresse *« à des inconnus »*, il ne doit pas distribuer sa photo aux *« copains »* : *« vous risquez de la retrouver dans de bien curieuses mains »*. Il ne doit pas non plus jouer les photographes amateurs – *« l'usage des appareils photographiques lors des activités militantes est soumis à autorisation d'un responsable »*. Surtout, il doit être discret : *« Ne cherchez pas à savoir ce qui ne vous intéresse pas directement (budget, fichier, etc.). »*

A l'extérieur du Front, les qualités du militant sont : *« Tenue, courtoisie, discrétion, sang-froid, efficacité »*. *« Ambassadeur du mouvement »*, il devra rester *« maître de ses propos »* quand il est *« en présence de l'autorité »*, autrement dit la police et la justice. Face à *« l'adversaire politique »*, qui *« est bien souvent un provocateur »*, il devra répondre *« avec sang-froid et mesure »* et n'utiliser la force *« qu'en dernière extrémité : en cas de légitime défense »*. Lors des manifestations, *« tractages »* et ventes, il ne conservera *qu'« une carte d'identité »* et *« en aucun cas »* sa carte d'adhérent. *« Suivez les consignes de votre responsable*, ajoute cette circulaire, *ne reprenez que les slogans qu'il lance. Les contrevenants seront seuls responsables de leurs propos et de leurs actes. »* En clair, un militant indiscipliné ne doit pas s'attendre à être soutenu.

Les *« activités militantes »* supposent d'être *« extrêmement ponctuel aux rendez-vous »*, d'avoir *« une tenue vestimentaire passe-partout »* et de *« cultiver l'apparence décontractée »*. Ces *« conseils aux militants »* sont fort précis sur l'organisation des *« collages »* d'affiches : *« Coller proprement et esthétiquement (...) aux endroits stratégiques, voyants et fréquentés (...). L'environnement, tant urbain que naturel, doit être respecté, les cabines téléphoniques, les murs de propriété privée ne doivent pas servir de support (...). Collage également interdit sur les abribus, les panneaux portant la mention « affichage administratif », les panneaux de circulation et de signalisation, les vitrines commerçantes. Le bombage n'est pas autorisé, on peut tolérer le badigeonnage style « Le Pen vite » ou « FN ». Il faut alors utiliser une substance dégradable (exemple : blanc d'Espagne ou de Meudon). »*

Ce respect de l'ordre – et de la propreté – n'exclut pas quelques mesures préventives : *« Garde du véhicule, défense à assurer au moyen de casques, bombes lacrymogènes tolérées, bâtons à tourner la colle, balais, cric, manivelle, ceinturons. Armes formellement prohibées. »* De même, un militant méritant peut être membre de la *« structure protection »* chargée de protéger les manifestations publiques ou réunions privées. A jour de sa cotisation annuelle, le postulant devra remplir *« le formulaire réglementaire de candidature »* et ajouter *« en deux exemplaires »* un extrait de son casier judiciaire n° 3 et des photos d'identité *« prises de face »*. Il devra être majeur et *« renoncer à toute possibilité de mandat électif tant qu'il persistera dans la structure protection (DPS) »*. Une *« déontologie »*, comme dit joliment l'auteur de la circulaire, qui permet de ne pas mélanger la politique, « respectable », et le militantisme, « à risques ».

E. P.

La « force intellectuelle » du conseil scientifique

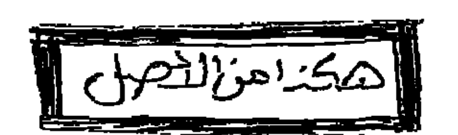
Sous la direction de MM. Bruno Mégret et Jean-Yves Le Gallou, le Front national est désormais doté d'un *« conseil scientifique »*. *« Constitué d'un aréopage d'universitaires et de personnalités de haute compétence, qui acceptent de s'engager au côté du FN »*, explique une note de la délégation générale du Front, il est chargé *« d'éclairer son président Jean-Marie Le Pen et sa direction sur les problèmes économiques et sociaux »*. La nouveauté est que cette *« force intellectuelle »* ne rassemble pas seulement des intellectuels connus pour leur engagement militant à l'extrême droite – tels M. Pierre Vial, cofondateur du GRECE, conseiller municipal (FN) à Villeurbanne (Rhône), – mais aussi des universitaires et des chercheurs connus pour leurs enseignements ou leurs travaux plutôt que pour leur militantisme.

Présidé par M. Jules Monnerot, il regroupe vingt-neuf personnes : MM. Alain Auger (docteur en géographie), Philippe Bourcier de Carbon (polytechnicien et démographe), Max Cabantous (maître de conférences de lettres à l'université Paul Valéry de Montpellier), Philippe Bret (neurochirurgien des hôpitaux de Lyon), Jean-Pierre Charles (maître de conférences de sciences à l'Université des sciences et techniques du Languedoc), Yvon Claire (maître de conférences de chimie à l'université d'Aix-Marseille), Pierre Gourinard (chargé d'enseignement à l'IEP d'Aix-en-Provence), Jean Haudry (directeur du Centre d'études indo-européennes à l'université de Lyon-III), Jean Lamarque (professeur à l'université de droit, d'économie et de sciences sociales de Paris), Jean-Claude Manifacier (professeur à l'université des sciences et techniques du Languedoc), Pierre Milloz (ancien élève de l'ENA, écrivain), Claude Moreau (polytechnicien, chef d'entreprise), Bernard Notin (maître de conférences en sciences économiques à l'université de Lyon-III), Jean Picard (physicien, chercheur au CEA), Olivier Pichon (professeur d'économie en classes préparatoires), Christian Pigace (maître de conférences à l'IEP d'Aix-en-Provence), Abel Poitrineau (professeur d'histoire économique à l'université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand), André Renoux (professeur à l'université Paris-XII, directeur du laboratoire de physique des aérosols et transfert des contaminations), Pierre Richard (conseiller honoraire à la Cour des comptes), Jacques Robichez (professeur émérite de littérature française à la Sorbonne), Norbert Roby (ancien professeur de mathématiques à l'université de Montpellier), Claude Rousseau (maître de conférences de philosophie morale et politique à la Sorbonne), Pierre Routhier (ancien directeur de recherches au CNRS, président de l'Union française des géologues), Pierre Tixier (ancien professeur à l'université de Paris-XII), Jean Varenne (professeur émérite de civilisation indienne et d'histoire des religions à Lyon-III), Pierre Vial (maître de conférences d'histoire à Lyon-III), Jean de Viguerie (professeur d'histoire moderne à l'université de Lille) et Mme Jacqueline Ysquierdo (membre du groupe de recherches et d'études comparatives ibéro-françaises de la Sorbonne nouvelle).

Ce conseil – où l'on remarque une représentation notable de Lyon, Montpellier et Aix-Marseille – organise des colloques et des conférences (droit d'entrée : 40 F, 20 F pour les étudiants) qualifiés d'*« activités de prestige »* par la direction du mouvement. En février dernier, l'orateur était M. Bourcier de Carbon sur *« le piège de l'implosion démographique »*.







هكذا من الاصل

Le Monde

SOCIÉTÉ/CULTURE

La démission des supérieurs des abbayes du Bec-Hellouin

Les tourments de la vérité

Le BEC-HELLOUIN (Eure)

de notre envoyé spécial

Ils ne sont pas partis ensemble. C'est cela que la voisine juge *« troublant »*, comme à regret. Le père Abbé Philippe Aubin, premier responsable de la prestigieuse abbaye du *« Bec »* et soeur Sainte-Marie-Ephrem, supérieure du monastère voisin Sainte-Françoise-Romaine auraient donc tout perdu ? Leur charge, la confiance de leur ordre, et leur amour ? Ils auraient présenté leur démission pour mettre fin à une relation, une situation cachée du village, et que personne ne traquait ? (*le Monde* du 29 mars).

Le bourg du Bec-Hellouin, qui sent les vêpres et la pomme, vit heureux et prospère dans l'environnement immédiat des deux communautés bénédictines. Il se mêle aux concerts d'été, aux retraites des laics, aux offices. Les enfants jouent au ballon sur les pelouses, au pied de la tour Saint-Nicolas, et les bons pères ne s'émeuvent plus depuis longtemps des baisers échangés par des adolescents à l'abri de leurs murs. On vend les produits de la ferme. La plupart des vases, des plats sortent des fours de l'atelier de l'abbaye.

« Pauvres pêcheurs »

Et c'est pour préserver cette bonne manière-là, cette qualité de voisinage que la vérité a été proclamée haut et fort? Deux démissions *« pour des raisons sentimentales et affectives »*, comme l'a déclaré Mgr Jacques Gaillot, évèque d'Evreux, deux démissions ainsi mises à nu sans qu'on aie rien demandé, sans doute pour prévenir tout dérapage de la rumeur publique. Mais quelle rumeur ? Celle du village ? Il affirme avoir tout ignoré de l'idylle et regrette le départ du Père et de l'Abbesse. Bien sûr, note un restaurateur, cela ne se fait sans doute pas, au sein de l'Eglise, de s'aimer comme ça, pour de vrai, entre homme et femme, et pourtant, eux, au bourg, ils n'auraient rien trouvé à y redire.

Au fond de leurs nouveaux monastères, Dom Philippe et mère Marie Ephrem auront au moins la consolation de savoir que le village ne juge pas. Leurs tourments pourront trouver un peu d'apaisement à l'idée que le Bec-Hellouin ne se sent pas trahi, même qu'il comprend – *« ils sont comme nous, pauvres pêcheurs »* – et qu'il fera tout, cette fois-ci, pour faire passer à la presse le goût du roman-photo à deux sous. Parole, les commères n'inventeront rien. Ni promenade sur une plage de Normandie, ni échappée nocturne dans une auberge de la route du cidre. *« Un souterrain ? Vous plaisantez : il y a trois kilomètres entre les deux monastères. »*

Le village connait son évêque, comme il connait ses moines, et les moniales qu'il voit arriver en car, le dimanche, pour la grand-messe. Il sait Mgr Gaillot favorable à un franc débat au sein de l'Eglise, notamment sur la question du célibat des prêtres. En religion, le bourg est comme ses saints hommes, progressiste : Vatican II, soutien aux prêtres-ouvriers, sympathie déclarée pour l'anglican et le juif, refus des intégrismes... Alors, il ne s'étonne pas que cet amour interdit ait tourné court de cette manière-là. Par le courage partagé de l'aveu, par la faute soumise, un peu brutalement, à la réflexion de la place publique.

L'abbaye est un lieu de prière, mais aussi un lieu de parole. Dialectique bénédictine dont le village, comme tant de laics et de visiteurs, a fait son éducation. A la librairie du monastère des hommes, on peut acheter tous les livres qui interrogent l'Eglise, sur les inquisitions de toute nature. Les moines n'ont pas songé à soustraire de la vente, depuis le départ précipité de leur Abbé, la cassette du film de Jean-Paul Cayeux (1) dans lequel Dom Philippe parle longuement des ambiguités du célibat. Témoignage émouvant qui ailleurs l'accablerait, mais qui, dans cette atmosphère de générosité, plaide pour lui et ce que le village sait désormais de son terrible cas de conscience.

Dans l'abbaye ouverte à tous vents, et donc, ces jours-ci, à toutes les questions embarrassantes, les moines vaquent à leur vie. Le coeur n'y est pas tout à fait, on n'en fait pas mystère. Les voix ne sont plus tout à fait accordées, aux psaumes des vèpres. Le monastère ne s'était pas remis psychologiquement de la disparition, l'an dernier, de Dom Paul Grammont, l'artisan de la reconciliation avec l'Eglise d'Angleterre, homme de conviction puissante qui avait décliné l'offre faite de devenir archevèque de Paris. Dom Philippe avait été élu presqu'à l'usure parce qu'aucun moine ne s'était imposé après une telle présence, mondialement reconnue.

Le nouvel Abbé avait même essuyé la critique de ses frères, et cela non plus, ces hommes de parole ne le taisent pas. Peu communicatif, trop secret. Inquiet du poids de l'héritage reçu en 1986 (2), et dont il ne devait pas, à écouter certains témoignages, se trouver lui-même tout à fait digne. Et voilà que, par une sorte de logique de l'affaiblissement, les deux monastères pêchent par leurs liens mêmes sur fond d'ouverture au monde. Tenus à la discrétion, certains moines confient quelques fragments d'une histoire encore mal cernée, secrets emportés par Dom Philippe et Mère Marie-Ephrem dans leurs retraites volontaires, mais dont on ne pourra jamais dire qu'elle tient du marivaudage.

Un départ « en clergyman »

A de nombreux signes, l'énigme affective est de celles pour lesquelles on s'incline. Le 22 mars, juste avant l'office de midi, l'Abbé, habillé de sa tenue de *« clergyman »*, a lu à ses frères sa lettre de démission. Puis il les a laissés partir. Il a rejoint la voiture qui l'attendait. *« La messe a été bizarre,* confie un père. *Nous ne l'avons plus revu. Nous ne savons pas où il est. »* Le soir, le prieur, Dom Philibert, qui assurera l'interim jusqu'à l'élection, l'an prochain, d'un nouvel Abbé, a accepté une brève discussion. Beaucoup ignoraient tout de la relation qui unissait leur chef à la supérieure du monastère des femmes. Certains savaient, peu en vérité, car Dom Philippe, taciturne, n'avait confié son dilemme qu'à quelques supérieurs hiérarchiques de son ordre.

Le père Jean-Baptiste, abbé du prieuré fondé par Dom Grammont à Abou-Gosh (Israël), représentait l'ordre des Bénédictins. Il parla. Peu, lui aussi. Deux jours plus tard, le 24 mars, Mère Marie Ephrem apprit que son compagnon avait démissionné. A-t-elle refusé qu'il se perde pour elle, sans qu'elle ne se perde elle-même pour lui ? A-t-elle eu une réaction de femme, devant cette décision prise entre hommes ? C'est en tous cas l'explication avancée par certains moines. Comme si les deux monastères avaient revendiqué une sorte d'équité dans le courroux prévisible de Rome, comme si la femme valait le même sacrifice que l'homme. Et puis, s'il devait advenir, un jour, que cette histoire fasse jurisprudence, qu'elle repose le problème du célibat, l'homme et la femme en auraient leur part à égalité.

Selon certains témoignages, Dom Philibert, Dom Jean-Baptiste, les Bénédictins de Rome tentèrent en vain de faire accepter à la supérieure le seul sacrifice de l'Abbé. Elle refusa et partit elle aussi chercher l'oubli dans un monastère ami. Un autre, qui la séparerait plus sûrement de son compagnon ou du souvenir de celui-ci. Dans le communiqué rédigé à la hâte par Dom Philibert, il y a cette curieuse tournure : La mère supérieure *« ayant appris la démission du Père Abbé du Bec a jugé bon de donner sa démission (...) »*. Comme si on avait recherché l'arrangement. Lui démissionnant, pour des raisons personnelles qu'on aurait tenté de rendre obscures. Elle, acceptant la pénitence de son maintien à son poste.

Mais le douloureux cas de conscience, entre un voeu solennel et un amour profane, d'un religieux de cinquante ans valait bien celui d'une religieuse de cinquante-cinq ans. Dès lors, Dom Philibert n'eut plus comme solution que de porter deux lettres de démission à Mgr Gaillot, et ce dernier d'accréditer les *« raisons affectives et sentimentales »* que personne, ou si peu de monde, n'avait établies. Puisque ces deux religieux, ces deux responsables de monastères avaient voulu, consciemment ou non, et sans doute pour leur malheur, que la vérité soit dite.

Leur histoire ? Banale et profonde, comme celles qui s'éprouvent à cet âge chez ceux qui ne s'y attendaient pas. Buttant sur la charge, Dom Philippe aurait trouvé confidence auprès de Mère Marie-Ephrem, ancienne psychologue aux voeux tardifs. Les moniales, d'abord, auraient trouvé normales les visites de l'Abbé. Sa propre soeur, Marie-Laurent, ne vivait-elle pas au monastère ? La suite appartient à la chronique collective des attirances. La suite est aujourd'hui brisée, quelque part en France, dans deux monastères où la tendresse des Bénédictins s'appliquera peut-être à panser des plaies qui demeurent des vertus.

PHILIPPE BOGGIO

(1) *Parloir*, un film de Jean-Paul Cayeux, la Sept pour *Océaniques*. FR 3.

(2) Son élection date de 1986, et non de 1988, comme indiqué par erreur dans *le Monde* du 29 mars.

Le procès des bûchers de Faaité

« Le démon existe, comme le Bien »

La douleur et la honte ont dominé, mercredi 28 mars, la troisième journée d'audience du procès de la « chasse aux démons » de Faaité qui provoqua la mort de six personnes en septembre 1987. Sur cet atoll, un fils a tué sa mère, un frère a tué deux de ses soeurs.

PAPETEE

de notre envoyé spécial

Le soir, de retour à la prison, ils prient. Et tous les dimanches, dans la chapelle des détenus, ils chantent des cantiques à vous tirer des larmes. Mais pour l'instant, dans le prétoire de la cour d'assises de Papeete, ce sont eux qui pleurent à la dérobée, tirant sur leurs tee-shirts flamboyants pour y plonger leur visage.

Première émotion visible chez ces Polynésiens « fous de Dieu ». Tavita Tapi, un gros nounours de vingt-cinq ans, écrase furtivement une larme à la mémoire de sa mère qu'il a jeté au feu. Durant près d'une journée, lui et ses amis avaient essayé de la désenvoûter, l'aspergeant d'eau de mer, cherchant l'esprit du Mal dans sa bouche avec une cuiller, pressant son corps pour mettre en fuite les démons.

Tavita Tapi se rappelle. Il tenait sa *« maman »* par les mains en signe d'affection mais elle n'était déjà plus vraiment sa mère... *« Elle était possédée. Elle n'avait plus son visage habituel. Il avait changé ».*

« Qu'avez-vous fait ? », demande le président Marcel Bihl.

– Je l'ai porté jusqu'à la mer, je la tenais. C'est là qu'elle est morte.

– De quoi est-elle morte ? »

– Je pense que c'est à cause de tout ce qu'on a fait sur elle.

– Est-il exact que vous ayez décidé vous-même de la jeter sur le bûcher ? »

– J'ai cherché du bois pour le bûcher et je l'ai mise sur le feu parce Paul m'a dit qu'autrement mes frères et mes soeurs seraient aussi possédés ».

A Faaité, sur la place de l'église, les flammes caressent le ciel. Une crémation chasse l'autre. Celle de Tautu Tokoragi s'achève tout juste.

Tavita Tapi, bon fils doté de biceps épais comme des jambons, avait chargé sa *« maman »* dans le camion de la commune pour qu'elle puisse assister à cet exorcisme. N'avait-elle pas réagi ? N'avait-elle pas eu peur de connaître le même sort ? Tavita ne se souvient plus.

Mais tout le reste est inscrit dans sa mémoire. *« Quand vous l'avez jeté dans le feu, vous avez dit « Dégage Satan ». C'est vrai ? »*, interroge le président.

– Oui».

– Des témoins indiquent que vous avez ri, que vous étiez content ».

– Oui. Je l'aimais mais mes pensées ont été détournées. Je pensais que ce n'était plus ma mère ».

C'est aussi ce que pensais et pense toujours Paul Tehiva, qui a « aidé » Tavita Tapi avec plein de bonne volonté. *« Je peux vous confirmer que cette femme était bien possédée »*, assure-t-il avec un tremblement dans la voix à la cour. Juste avant de rendre son dernier soupir, elle lui a murmuré: *« Courage, il faut que ce démon sorte de moi. Prends soin de mes enfants ».*

Et puis Paul Tehiva raconte sa longue nuit auprès de Mareko, habité par sept démons odieux et malfaisants, le torturant sans relâche. Mareko lui demande de plonger sa main dans sa bouche pour les saisir. Tehiva plonge sa main. Mareko crache, regurgite et sourit. *« Un démon est sorti! Continue ».* Jusqu'à l'aube, Tehiva poursuit alors sa besogne, arrachant victorieusement un à un les démons accrochés dans le corps de Mareko.

« Tehiva, avant d'être gérant de la poste à Faaité, vous avez suivi les cours du petit séminaire, intervient Mᵉ Claude Girard, conseil des parties civiles. *On vous avait parlé du démon ? ». «Oui,* répond Téhiva. *Le démon existe comme le Bien ».* Et toute sa foi, toute son éducation religieuse, et même le stage de catéchiste qu'il venait de suivre à Papeete, n'ont pas pu l'empêcher de participer avec ardeur à la longue et terrifiante chasse aux démons de Faaité.

William Teata, pour sa part, est un garçon raisonnable. Mais lui aussi s'est mis à chasser les démons sans pitié, cherchant à conjurer le mauvais sort. Dieu n'avait-il pas menacé de *« renverser »* leur île. Sylvia Alexandre, la pythonisse de Tahiti, ne leur avait-elle pas dit, en les quittant, que Faaité était *« cernée par des ennemis »* ? Il a donc consciencieusement participé aux séances d'exorcismes mortels sur deux de ses soeurs...

L'avocat général Raymond Morey tente de rationnaliser l'irrationnel, de démasquer des rivalités pouvant expliquer des réglements de compte entre les habitants de l'atoll. En vain. Ces redoutables exorcistes ne sont bien sûr pas des crapules mais des esprits crédules.

Taihoro Tiaiho, décrit par les experts psychologues comme doué d'une faible intelligence, le dira avec une émotion bouleversante en évoquant le séjour sur l'atoll des trois prêtresses du Renouveau charismatique, en août 1987, et leur influence néfaste sur cette paroisse perdue. *« Pourquoi sont-elles venues ? Elles ont tourné nos esprits vers le Mal et nos enfants sont loin de nous aujourd'hui. J'implore la population de Faaité de nous aider par la prière ».*

Ce fut dit en tahitien et tous les Polynésiens avaient sorti leur mouchoir. Devenu malgré lui le porte-parole des autres accusés, Tiaiho s'est finalement adressé à la cour : *« Nous aimerions tant être là-bas vivre la vie heureuse d'autrefois et nous sommes là chez vous. »*

LAURENT GREILSAMER

Les mesures en faveur des gendarmes

M. Chevènement regrette les lenteurs de l'administration

Le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, qui a tenu à assister à la dernière séance de travail des officiers supérieurs de la gendarmerie nationale réunis à Melun (Seine-et-Marne), a demandé, mercredi 28 mars, à ses interlocuteurs d'expliquer à leurs subordonnés que le retard pris dans la mise en œuvre des mesures décrétées l'été dernier en leur faveur ne dépendait pas de lui, mais des lenteurs administratives.

Ces mesures d'ordre financier, qui portent d'abord sur des aménagements catégoriels (indemnités et primes diverses) indépendants d'une éventuelle revalorisation indiciaire de la fonction publique, tardent à entrer en application en raison de certaines lenteurs constatées à la direction du budget. M. Chevènement a affirmé qu'il n'avait jamais prétendu *« créer un paradis »* dans la gendarmerie. *« Nous avons pris le plus important train de mesures de ces quinze dernières années, visant l'amélioration des conditions de vie et de travail des gendarmes, mais tout n'est pas soluble par le toujours plus »*, a conclu le ministre.

Au tribunal de Nanterre

Ce « détail » qui poursuit M. Le Pen

Dans la foule des mots, la plupart demeurent seulement utilitaires, « anonymes ». Puis, un jour, ils sont prêtés, attribués, lâchés ou calmement prononcés par quelqu'un qui leur donne subitement une renommée glorieuse ou infâmante mais inséparable de la bouche dont ils seront sortie.

Le mot *« détail »* est de ceux-là depuis que, le 13 septembre 1987, lors de l'émission « Le grand jury RTL-*le Monde* », M. Jean-Marie Le Pen, invité à s'exprimer sur les thèses des «révisionnistes» qui contestent la réalité des chambres à gaz durant la deuxième guerre mondiale, a répondu : *« Je n'ai pas étudié la question mais je crois que c'est un point de détail. »*

Au-delà du débat politique, le mot souleva une émotion particulièrement grande chez les déportés et six associations saisissaient le juge des référés afin de faire constater que le président du Front national avait tenu des propos constituant *« un trouble manifestement illicite »*. Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), la Ligue contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA), l'Union des Tziganes et voyageurs de France, l'Association des fils et filles de déportés juifs de France et trois survivants de la déportation se joignaient à la poursuite et, le 23 septembre 1987, le juge des référés du tribunal de Nanterre, M. Germain Le Foyer de Costil, condamnait M. Le Pen en attribuant aux plaignants une provision de 1 franc à valoir sur la réparation du préjudice subi qui serait ensuite accordée par les juges du fond. Cette ordonnance a été confirmée le 28 janvier 1988 par la cour d'appel de Versailles présidée par M. Pierre Estoup, dans un arrêt qui dénonçait le propos de M. Le Pen en le désignant comme *« un consentement à l'horrible car il revient à banaliser sinon à méconnaître les souffrances ou les persécutions infligées aux déportés... ».*

Enfin, le 11 octobre 1989, la Cour de cassation a rejeté le pourvoi formé par M. Le Pen permettant ainsi aux juges civils d'examiner le fond de l'affaire. La première chambre civile du tribunal de Nanterre, présidée par M. Germain Le Foyer de Costil, a donc consacré l'audience du mardi 28 mars à l'examen d'un dossier déjà usé par trois ans de procédure où les associations demandent chacune 100 000 F de dommages et intérêts.

« Il fallait bien aller au fond des choses, expliqua Mᵉ Bernard Jouanneau, conseil des associations de déportés, *car c'est M.Le Pen qui y revient constamment. Quand il s'adresse à son public il s'en vante et devant les autres il se plaint d'avoir été mal compris.»*

Mᵉ Patrick Quentin, conseil de la LICRA, a fait un parallèle avec la propagande nazie avant que cette idéologie n'arrive au pouvoir en Allemagne en évoquant *« la diffusion d'un racisme et d'un antisémitisme sournois ».* C'est aussi l'avis de Me Charles Libmann, représentant les Fils et filles de déportés juifs de France, qui a souligné *« une concordance volontaire ou involontaire »* avec les propos de M. Le Pen. *« Ces slogans, je les ai entendus de 1940 à 1944. C'est le discours entendu sous l'Occupation. »* Et pour Me Bruno Ryterband, conseil du MRAP, le *« détail »* a une signification *« incontestable »* car il ramène la souffrance des déportés *« à un élément accessoire, secondaire, sans importance ».*

Tout en se déclarant à l'avance peu convaincu sur l'issue du procès, Me Georges-Paul Wagner, défenseur de M. Le Pen, a répondu que l'on avait *« complètement dénaturé le sens des mots de son client. Il s'agit d'une exploitation massive, malhonnête et politique »*, a protesté l'avocat en rejetant toute tentative d'assimilation entre le Front national et l'idéologie nazie. *« Pour vous rassurer, il y a au moins une différence entre Le Pen et Hitler, car les Juifs ont le droit d'adhérer au Front national et il y aura des élus juifs a son comité central »*, a affirmé Me Wagner. L'avocat de M. Le Pen a toutefois admis: *« Je reconnais personnellement que la sensibilité de ceux qui n'étaient pas animés par la politique ait pu être blessés par les propos de M. Le Pen. Il a fait machine arrière mais on a alors douté de sa sincérité. »*

Ces arguments n'ont pas convaincu M. Alain Junillon, chef de la section civile du parquet de Nanterre. D'une voix émue, le magistrat a demandé : *« Comment peut-on banaliser les chambres à gaz, les tortures, les souffrances, les persécutions? Comment peut-on banaliser la barbarie ?»* Et M. Junillon a insisté sur l'importance de la décision du tribunal *« à un moment où le racisme remonte des bas-fonds de l'Histoire ».* Son discours rejoignait là celui de M. Jouanneau qui demandait la condamnation de M. Le Pen *« afin que plus tard on ne puisse pas dire que l'on ne savait pas ».*

Jugement le 23 mai.

MAURICE PEYROT

□ **Condamnation de Mᵉ Terquem pour diffamation envers des policiers.** – Avocat de la partie civile dans l'affaire du commissaire Jobic, Mᵉ Francis Terquem a été condamné, mercredi 28 mars, à 8 000 francs d'amende par la dix-septième chambre du tribunal correctionnel de Paris pour avoir tenu des propos diffamatoires à l'encontre de quatre policiers qui avaient témoigné lors de ce procès, en mars 1989, devant le tribunal de Nanterre. Mᵉ Terquem devra, en outre, verser 20 000 francs de dommages et intérêts à chacun des policiers et payer les frais de publication du jugement dans quatre journaux. Le 13 mars 1989, plusieurs policiers de haut rang avaient témoigné devant le tribunal de Nanterre. A la sortie de l'audience, Mᵉ Terquem les avait implicitement accusés de mensonge devant les caméras de TF 1. Le tribunal a considéré que Mᵉ Terquem, sans rapporter la preuve de ses accusations, avait tenu des propos *« gravement offensants »* et *« formulés avec une animosité manifeste ».*

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Le financement des partis politiques

Réquisitions de non-lieu et d'amnistie dans l'affaire des fausses factures de la SAE

Le parquet général de la cour d'appel de Paris a requis, mercredi 28 mars, des non-lieu ou l'application de l'amnistie dans l'affaire des fausses factures de la Société auxiliaire d'entreprise (SAE) concernant le financement des partis politiques. Instruit par M. Pierre Culié, président de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, ce dossier avait conduit à l'inculpation de trente-six personnes, dirigeants de la SAE et de sa filiale du Sud-Est, la SORMAE, hommes politiques de droite et de gauche, responsables de bureaux d'études chargés de prélever des commissions sur des marchés d'urbanisme afin d'alimenter les caisses de partis politiques. Ces réquisitions, prises par l'avocat général Jean-Pierre Métivet, sont une conséquence de la loi d'amnistie fort large adoptée fin 1989 par les députés et les sénateurs. La chambre d'accusation dira, le 2 mai, si elle les fait siennes.

Solde de tout compte ! Il y avait eu, d'abord, la fin peu glorieuse de l'affaire Luchaire : grâce à un opportun non-lieu, les ventes d'armes à l'Iran sont judiciairement censées n'avoir jamais eu lieu. Le 4 avril, l'affaire du Carrefour du développement risque de connaître un sort identique, à moins que les magistrats de la commission d'instruction de la Haute Cour de justice n'aient un sursaut, las d'être piégés par les humeurs d'un monde politique qui, après avoir joué sous la cohabitation au grand déballage « affaires contre affaires », décide de siffler la fin de partie. C'est maintenant au tour de l'affaire des fausses factures, bien que les réquisitions de mercredi ne soient pas tout à fait une surprise après le vote par les députés, un soir de décembre 1989, d'une loi d'amnistie d'une largesse sans précédent dans d'histoire de la République.

C'est tout le dilemme de la justice dans cette affaire. L'opinion aura beau les soupçonner d'effacer sur ordre l'ardoise douloureuse des partis politiques, les magistrats auront beau jeu – et bien raison – de répondre : Nous ne votons pas les lois, nous en pensons, comme tout citoyen, du bien ou du mal, mais nous devons les appliquer. Or l'on a trop peu souligné combien la récente loi d'amnistie était contraignante pour les magistrats en raison de l'immensité de son champ d'application. Elle absout, en effet, toutes les *« infractions »* – c'est-à-dire aussi bien les crimes que les délits – en relation *« directe ou indirecte »* avec le financement des partis politiques ou des campagnes électorales. Votée grâce à l'appui actif ou abstentionniste de députés et de sénateurs de l'opposition – parmi lesquels des trésoriers et des responsables financiers du RPR ou de l'UDF, – cette loi ne tolère que deux exceptions à l'amnistie : la corruption et l'enrichissement personnel.

Mais elle ne s'applique pas aux élus – une réserve qui évite, en théorie, le reproche d'une auto-amnistie des parlementaires. En théorie, parce que, si les charges sont amnistiées pour les autres inculpés, il sera difficile de prouver leur réalité pour les élus inculpés.

La question de la corruption

Ce sont ces problèmes qui, sans doute, occuperont toute l'attention de M. Pierre Culié et de la chambre d'accusation avant qu'elle ne rende sa décision, le 2 mai. L'avocat général a estimé qu'aucun des trente-six inculpés ne devait finalement être jugé. Il n'est pas certain qu'il sera suivi sur ce terrain pour *tous les inculpés*. Le 23 novembre 1989, dans le rapport d'enquête rédigé par le commissaire Pierre Lapaque, chef de la brigade financière du SRPJ de Marseille, sur l'affaire de la SORMAE, on pouvait lire par exemple cette conclusion : *« Tels sont les faits qui ressortent de la présente enquête. Ceux-ci caractérisent clairement les infractions de faux et usage de faux en écriture privée, abus de biens sociaux, recel, complicité de ces délits et corruption ».* « *Et corruption* »... Ce rapport soulignait notamment le cas de M. Jean-Victor Cordonnier, premier adjoint socialiste au maire de Marseille jusqu'en mars 1989. L'enquête a établi que celui-ci avait fait effectuer à son domicile des travaux *« offerts par la SORMAE »* pour un montant de 278 887 francs hors taxes. *« Il n'avait jamais été question de lui faire payer ces travaux de carrelage et de terrassement,* écrivait le commissaire Lapaque dans son rapport. (...) *En contrepartie de l'octroi du marché et du permis de construire du chantier Prado-Perrier à Marseille, il a accepté des travaux gratuits d'aménagement de sa villa. »*

Néanmoins, l'avocat général Métivet conclut au non-lieu pour la corruption dans le cas de M. Cordonnier et, plus logiquement après le vote de décembre, à l'amnistie pour l'abus de biens sociaux. Non-lieu également pour M. Roland Nungesser, maire (RPR) de Nogent-sur-Marne, dont le cas était semblable puisqu'il s'agissait de travaux dans une résidence secondaire. En revanche, le non-lieu requis pour M. Michel Pezet, député (PS) des Bouches-du-Rhône, correspond à une réalité : l'instruction conduite par M. Culié n'a pas permis de confirmer les charges initiales – 100 000 francs versés en liquide par le patron de la SORMAE à son directeur de cabinet et 1 million de francs versés au promoteur Jacques Lhardit, afin d'aider son journal marseillais en difficulté, *l'Hebdomadaire*, connu pour soutenir M. Pezet.

Dans les deux cas, les accusations se sont très vite révélées sans fondement. Le versement en liquide n'était confirmé par aucun des protagonistes, tandis que les premiers accusateurs de M. Pezet revenaient sur leurs déclarations initiales. Quant à l'appui financier offert à M. Lhardit, les dirigeants de la SAE assuraient que M. Pezet n'était aucunement concerné et qu'il s'agissait d'obtenir en retour le retrait du promoteur de chantiers où ils étaient associés. M. Pezet, pour lequel son avocate, Me Christine Courrégé, avait demandé, dès le 15 décembre 1989, un non-lieu, pourra à juste titre estimer avoir pris une revanche sur ceux qui, au sein de son propre parti, l'accablaient. Si, du moins, M. Culié suit l'avocat général.

Si donc la chambre d'accusation suit les réquisitions – mais ce n'est pas certain, – cette affaire de fausses factures restera pour l'histoire comme la plus importante du genre jamais dévoilée. Numéro un français du bâtiment, la SAE n'est pas, en effet, n'importe quelle entreprise. Outre ses huit filiales – six pour le bâtiment, deux pour les travaux publics, – elle possède de nombreuses implantations internationales. Depuis le début des investigations policières, il y a un peu plus d'un an, ses dirigeants auront été d'une extrême lucidité.

Le 1er mars 1989, M. Pierre Bentata, numéro deux du groupe, déclarait sans complexe aux enquêteurs : *« Nos filiales sont amenées à passer des contrats avec des bureaux d'études proches des partis politiques de façon à augmenter leurs chances d'obtenir des marchés. »* Et le même jour, dans les mêmes locaux de la police judiciaire, M. Jean-Claude Jammes, président du directoire de la SAE, ajoutait : *« Si ces pratiques s'avéraient généralisées, je suis certain d'obtenir l'adhésion des présidents des principaux groupes français pour intervenir vis-à-vis des pouvoirs publics afin de trouver une solution efficace au problème du financement politique. »* Si M. Caulié donne raison au parquet général, M. Jammes pourra dire qu'il a été entendu.

EDWY PLENEL

Président d'une association d'aide aux handicapés

Un conseiller général socialiste de l'Aude inculpé d'abus de biens sociaux et d'abus de confiance

Conseiller général PS de l'Aude et président de l'Association de placement et d'aide pour jeunes et adultes handicapés (APAJH), une des plus importantes organisations nationales d'aide aux handicapés, M. André Bauret a été inculpé, mercredi 28 mars, d'abus de biens sociaux, abus de confiance, complicité, faux et usage de faux par M. Georges Perinetti, juge d'instruction à Carcassonne. M. Bauret, soixante et un ans, conseiller général du canton de Carcassonne-ouest depuis 1973, a été laissé en liberté et placé sous contrôle judiciaire par le magistrat instructeur.

Les mêmes chefs d'inculpation avaient été retenus, il y a une semaine, à l'encontre de M. René Dumas, l'ancien directeur administratif de l'APAJH, une association qui gère une vingtaine de foyers et emploie 532 personnes dans le département de l'Aude. Ces inculpations interviennent six mois après la publication d'un rapport de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS), rapport qui mettait en cause *« la comptabilité douteuse, le népotisme des dirigeants et l'exploitation des handicapés »* à l'APAJH. Se fondant sur les conclusions de ce rapport, le procureur de la République de Carcassonne avait ouvert une information judiciaire et l'enquête avait été confiée au SRPJ de Montpellier.

L'APAJH devrait être dissoute le 1er avril et remplacée par deux nouvelles associations : ELAN gérée par l'Etat, et ACCUEIL, dirigée par le département.

Mis en cause dans une affaire de faux en écritures publiques

Le maire PS de Moyeuvre-Grande (Moselle) demande à être inculpé

M. René Drouin, PS, député de Moselle et maire de Moyeuvre-Grande, a annoncé, mercredi 28 mars, dans un communiqué qu'il allait demander son inculpation par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Nancy dans une affaire de faux en écritures publiques, afin d'avoir accès au dossier le concernant. M. René Drouin, assisté de son avocat, Me Jean-Paul Lévy, devait être reçu, jeudi 29 mars en fin de matinée, par le président de la chambre d'accusation de Nancy, M. Antoine Vogtensperger, aux fins probables d'inculpation.

Ce magistrat avait été saisi du dossier à la fin de l'année 1989 après le dépôt de quatre plaintes contre X... pour faux en écritures publiques, abus de confiance et détournement de fonds publics. Les plaintes émanaient de conseillers municipaux d'opposition et de l'ancien premier adjoint au maire et faisaient référence à des extraits de délibérations du conseil municipal de Moyeuvre-Grande signés de M. Drouin. Selon les plaignants, ces extraits de délibérations authentifiées par la signature du maire portaient sur des points qui n'avaient jamais été débattus en séance publique du conseil municipal.

Ancien professeur de mathématiques, René Drouin avait été élu député en 1981 avant de « prendre » la mairie de Moyeuvre-Grande au Parti communiste en 1983. Au mois de novembre 1988, quelques mois après le dépôt de la première plainte, M. Drouin avait démissionné de son mandat de maire pour *« faire taire les rumeurs le concernant »*. Se représentant, il avait été facilement réélu.

Sur pourvoi des défenseurs d'un inculpé

L'instruction du dossier des fausses factures de Nancy est suspendue

NANCY

de notre correspondante

L'instruction de l'affaire des fausses factures de Nancy, confiée à Mme Monique Dory, conseiller à la cour d'appel, est suspendue. Cette suspension résulte d'une décision prise le 27 mars par le président de la chambre criminelle de la Cour de cassation.

Au centre du dossier : l'arrêt de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Nancy en date du 16 janvier désignant Mme Monique Dory pour succéder à M. Gilbert Thiel qui avait, jusque-là, mené l'instruction. Cette désignation a fait l'objet d'un pourvoi d'un des inculpés en janvier 1990, et, fait rarissime, le président de la chambre criminelle a déclaré ce pourvoi recevable. Dans le même temps, les défenseurs de M. Gossot, maire RPR de Toul détenu depuis le 15 décembre dernier, avaient formé d'autres pourvois. L'un en date du 20 février concerne les nullités susceptibles d'entacher la procédure. L'autre, du 9 janvier, est relatif à une demande de mise en liberté de M. Gossot.

Evoquant, dans un communiqué, l'arrêt attaqué du 16 janvier, le parquet général indique que cette décision qui avait pour but la désignation du magistrat instructeur, *« comporte le rejet d'une demande d'annulation d'un acte d'instruction antérieur présentée par la défense. C'est cette dernière disposition qui justifie l'examen immédiat du pourvoi formé par l'inculpé »*. La Cour de cassation ayant décidé de joindre les trois pourvois, on devrait donc être fixé prochainement sur ce qui est devenu le point essentiel du dossier, à savoir la validité de la procédure. Depuis janvier, en effet, les défenseurs de M. Gossot soutiennent que ce dernier, officier de police judiciaire, a été l'objet d'une inculpation tardive, et que le magistrat instructeur, à l'époque M. Gilbert Thiel, n'avait pas compétence pour procéder aux actes le concernant.

En dépit des observations de l'avocat général, M. Claude Renauld, certains à Nancy considèrent que l'on s'achemine vers une remise en cause de l'instruction conduite jusqu'à présent. En tout état de cause, Mme Dory est réduite à l'inaction tant que la Cour de cassation n'aura pas statué.

MONIQUE RAUX

EN BREF

□ **Un médecin de Toulouse inculpé de recel d'animaux volés.** – Le professeur Paul Montastruc, spécialiste de pharmacologie clinique au CHU de Toulouse, a été inculpé, lundi 26 mars, de recel d'animaux volés. Cette inculpation fait suite à la découverte, par la gendarmerie de Villeneuve-sur-Lot, d'un vaste trafic de chiens utilisés comme animaux de laboratoires (*le Monde* du 30 décembre 1988). Une vingtaine de personnes ont déjà été inculpées dans cette affaire de recel et vente de chiens volés et de pratique illégale de la médecine vétérinaire.

□ **Trois élèves mettent le feu à un collège.** – Trois élèves de troisième du collège Claude-Debussy d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), interpellés mardi 27 mars, ont reconnu être les auteurs de l'incendie qui avait gravement endommagé une partie de l'établissement, le 11 mars. Venus avec des bidons d'essence, ils s'étaient introduits de nuit dans le collège pour mettre le feu à des cahiers d'appel et des bulletins trimestriels. Les trois élèves, âgés de seize ans, ont été laissés en liberté sur décision du tribunal de Bobigny.

ÉDUCATION

La loi d'orientation

Les syndicats d'enseignants s'inquiètent de la composition du nouveau conseil supérieur

La mise en place de la loi d'orientation du 10 juillet 1989 se poursuit à un rythme soutenu. Le Conseil supérieur de l'éducation nationale s'est prononcé, mardi 27 mars, sur deux projets de décret. Le premier prévoit précisément la disparition du CSEN, ainsi que celle du Conseil de l'enseignement général et technique (CEGT), ces deux organismes étant remplacés par une instance unique de concertation, le Conseil supérieur de l'éducation (CSE). Le second texte définit la nouvelle organisation des établissements publics locaux d'enseignement (EPLE), afin de tenir compte des réformes contenues dans la loi.

Le projet d'établissement désormais obligatoire, les procédures d'orientation revues et corrigées (*le Monde* du 7 mars), la création des conseils de délégués d'élèves..., toutes ces nouveautés introduites par la loi d'orientation du 10 juillet 1989 ne peuvent être mises en œuvre sans une modification des structures des collèges et des lycées. Le texte qui régissait le fonctionnement des établissements depuis 1985 a donc été profondément remanié.

Le droit d'expression des élèves

Au centre des nouvelles dispositions se trouve le projet d'établissement, pierre angulaire de l'autonomie pédagogique détablissements, dont l'*« élaboration et la mise en œuvre associent l'ensemble des membres de la communauté éducative »*, précise le texte. Outre l'adoption du projet d'établissement qui est naturellement de son ressort, le conseil d'administration de l'établissement verra son rôle élargi en matière d'information 'orientation aux familles.

Mais la principale innovation, c'est la création dans les lycées d'un *« conseil des délégués des élèves »*, dans lequel se trouveront réunis l'ensemble des délégués des élèves. Présidé par le chef d'établissement, le conseil *« donne son avis et formule des propositions sur les questionsrelatives à la vie et au travail scolaires ».*

Réunie au moins trois fois par an sur convocation du proviseur, mais aussi en séance extraordinaire à la demande de la moitié de ses membres sur un sujet précis, cette nouvelle instance peut être amenée à examiner *« l'organisation du temps scolaire, le suivi et l'évaluation des études, l'organisation du travail personnel, le soutien et le rattrapage, l'information sur les études et sur les carrières professionnelles liée à l'orientation, etc. ».*

Loin de satisfaire tous les enseignants et les chefs d'établissement, dont certains voient là un ferment de contre-pouvoir, le conseil des délégués des élèves est au yeux du ministre de l'éducation une pièce maîtresse de la réforme des lycées. M. Lionel Jospin l'a répété, mardi 27 mars à Paris, en inaugurant la semaine de la presse dans l'école : *« Mon objectif est d'accroître sans cesse le droit d'expression des élèvs au sein de la communauté éducative ».*

Le CSEN devait aussi se prononcer sur le projet de réforme des instances consultatives de l'éducation nationale. C'est-à-dire sur sa propre disparition. Le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) doit en effet remplacer, dans un souci de simplification, le CSEN et le CEGT. Il aura les mêmes attributions relevant d, à savoir une voix consultative sur les règlements relatifs aux programmes, aux examens, à la délivrance des diplômes, ainsi que sur les questions relevant du statut des personnels, aussi bien pour ce qui concerne l'enseignement privé sous contrat que pour le public. Seule nouveauté, le CSE pourra avoir une action prospective, en donnant des avis *« sur les objectifs et le fonctionnement du service public de l'éducation ».*

Il sera composé de quatre-vingt-dix membres, dont quarante-six représentants des enseignants et des personnels de l'enseignement public et privé, dix-sept membres représentant les usagers (parents d'élèves du public et du privé, associations d'étudiants et de lycéens...) et de vingt-sept représentants des collectivités territoriales, d'associations périscolaires et du monde culturel. L'arrivée en masse de cette dernière catégorie et le renforcement de la participation des usagers, en lieu et place de l'administration, modifient nettement le visage de cette instance.

Cette redistribution des cartes n'a pas fait l'unanimité, notamment chez les syndicats d'enseignants, dont certains s'estiment sous-représentés. Ce sentiment est accru par le fait que, hors des sessions plénières, c'est une commission permanente réduite à quarante-cinq membres qui remplira, toutes les missions du CSE.

Lors de la présentation de la première mouture du texte devant le CEGT, jeudi 22 mars, le Syndicat national des enseignements du second degré (SNES) avait même claqué la porte en dénonçant une *« régression du fonctionnement démocratique des procédures de concertation du ministère ».* Mardi, au terme d'une longue et difficile négociation, le projet de décret a finalement été approuvé par 27 voix pour, 6 contre et 9 abstentions.

JEAN-JACQUES BOZONNET

Deux projets de loi

La formation des maîtres et les constructions universitaires

Les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM), prévus dans la loi du 10 juillet 1989, verront officiellement le jour le 1er septembre 1990. D'abord à titre expérimental dans trois académies pilotes (Grenoble, Lille, Reims), puis sur l'ensemble du territoire à la rentrée de 1991. Ces établissements d'enseignement supérieur, rattachés aux universités, ont vocation de former, en deux ans, tous les futurs enseignants, qu'ils soient instituteurs ou professeurs du second degrés. En deux années après la licence, ils y recevront une formation initiale, à la fois disciplinaire et professionnelle.

L'organisation de ces structures, des enseignements qui y seront dispensés et des statuts des personnels qui y travailleront est un travail complexe. Deux décrets et des circulaires définiront l'ensemble du fonctionnement d'ici la fin de l'année scolaire. En revanche, il faudra avoir recours à une loi complémentaire pour préciser les modalités de prise en charge par l'Etat des structures actuelles que les IUFM remplacent, en particulier les écoles normales d'instituteurs qui relèvent pour l'instant de la gestion des départements.

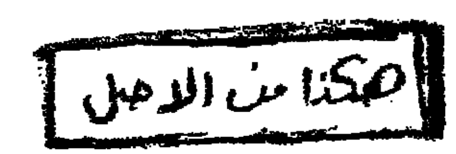
Selon le projet de loi présenté par M. Lionel Jospin au conseil des ministres, mercredi 28 mars, les assemblées départementales auront deux possibilités : soit elles pourront demander à conserver vis-à-vis des IUFM les mêmes responsabilités qu'à l'égard des écoles normales, par le biais d'une convention avec l'Etat ; soit elles pourront refuser de passer cette convention, et les biens seront alors dévolus à l'Etat. Le ministère précise que ce texte a déjà fait l'objet d'une *« longue concertation »* avec l'assemblée des présidents de conseils généraux.

Délégations aux régions

Le projet de loi qui sera discuté lors de la session de printemps du Parlement prévoit aussi la possibilité pour l'Etat de déléguer aux collectivités territoriales la maîtrise d'ouvrage des constructions universitaires. Cet aménagement des dispositions législatives est une première réponse aux demandes de plus en plus pressantes des régions, des villes et des départements qui souhaitent participer à l'effort en faveur de l'enseignement supérieur.

La délégation de maîtrise d'ouvrage fera l'objet d'une convention entre l'Etat et la collectivité demandeuse, afin de fixer *« les engagements financiers »* de chacun qui porteront à la fois sur le montant des investissements et sur les dépenses de fonctionnement. Les projets devront s'inscrire dans la carte des formations supérieures que prépare actuellement le ministère en liaison avec les régions. Enfin, le gouvernement parait disposé à accorder aux collectivités locales un remboursement de la TVA dans des conditions qui seront prévues par décret.

J.-J. B.



هكذا من الاصل

SOCIÉTÉ

L'opposition veut lier l'immigration au débat sur le racisme

Les vingt-deux personnalités politiques de la majorité et de l'opposition, invitées le 3 avril par M. Michel Rocard à l'hôtel Matignon pour discuter d'un « plan national contre le racisme », ne seront pas toutes présentes à cette réunion.

M. Jacques Chirac, président du RPR, a décliné l'offre, mais son parti sera représenté par MM. Alain Juppé, secrétaire général, Charles Pasqua, président du groupe au Sénat, et Bernard Pons, président du groupe à l'Assemblée nationale. Dans *un communiqué publié mercredi 28 mars, M. Chirac* affirme que « traiter du racisme sans traiter de l'immigration *consiste à examiner les conséquences sans vouloir réfléchir aux causes, ni y remédier* ». « *C'est dans cet état d'esprit,* précise-t-il, *que le RPR se rendra à la réunion organisée par le premier ministre, en demandant que son champ d'action soit considérablement élargi.* » Selon M. Chirac, « *le développement du racisme est dû à une politique d'immigration laxiste et incontrôlée, comme aux efforts faits par M. Mitterrand et par les socialistes pour affaiblir l'opposition* ».

Pour sa part, M. François Léotard, président du Parti républicain, participera à la rencontre du 3 avril, mais pour y « *évoquer la politique d'immigration qui doit être menée en France* ». M. Léotard s'est demandé s'il « *existe une volonté politique de la part du gouvernement de résoudre cette question* », ajoutant : « *Si nous n'avons pas de réponse, nous ne resterons pas à cette réunion* ». Le PR posera « *un préalable* » à la discussion : « *L'abandon par le gouvernement de l'évocation constante du droit de vote des immigrés, qui crée des tensions et n'est pas propice à la solution des problèmes.* » Estimant que la démarche du premier ministre est « *marquée par une énorme confusion qui va jusqu'à l'ambiguïté* », M. Léotard s'est demandé si « *l'objectif de cette réunion est d'aboutir à un consensus ou de culpabiliser l'opposition* ».

Le Parti radical participera à la réunion, a annoncé son président, M. Yves Galland. Quant à M. Jean-Marie Le Pen, qui n'y a pas été invité, il estime que M. Rocard « *essaie de masquer les problèmes que pose l'immigration dans notre pays en désignant un bouc émissaire, à savoir le Front national* ». Interrogé mercredi sur Sud-Radio, le président du Front national a qualifié de « *poisson d'avril* » le fait de n'avoir pas été invité à la réunion. Selon lui, le groupe qui a rédigé le rapport sur le racisme remis au premier ministre « *est surtout composé d'irresponsables* ».

De son côté M. Marchais a indiqué qu'il se rendrait, avec les présidents des groupes communistes à l'Assemblée nationale et au Sénat, M. André Lajoinie et Mme Hélène Luc, à la rencontre du 3 avril. « *Nous irons avec une analyse des causes du racisme et avec des propositions concrètes* », a-t-il déclaré. Selon M. Lajoinie, « *il faut certes arrêter l'immigration mais il faut aussi s'attaquer aux causes.* » « *Il faut aider le tiers-monde, il faqut également réprimer les propos racistes* »

MÉDECINE

Les fabricants de cigarettes s'inquiètent des mesures anti-tabac du gouvernement

Réunis au sein du Centre de documentation et d'information sur le tabac, les fabricants de cigarettes ont « *pris acte* » de la décision du gouvernement d'augmenter de 15 % au 1er janvier 1991 le prix de vente au détail du tabac (*le Monde* du 29 mars). Selon eux, « *cette mesure exceptionnelle* » ne manquera pas d'avoir des « *répercussions industrielles graves* », les ventes devant « *probablement baisser de 10 %* ».

Les fabricants s'inquiètent aussi de la volonté gouvernementale de supprimer toute publicité sur le tabac dès 1993. Ils soulignent qu'« *il n'existe aucune corrélation sérieusement établie entre la présence ou l'absence de publicité et la diminution de la consommation* ».

D'autre part, la décision gouvernementale a soulevé de vives critiques dans les milieux publicitaires. C'est ainsi que M. Jacques Séguéla a dénoncé l'« *hypocrisie de ceux qui nous gouvernent* ». « *Si on interdit le tabac,* a-t-il dit, *demain, ce sera la voiture à cause des accidents, après-demain le beurre à cause du cholestérol...* »

Présentant devant la presse son plan de santé publique, M. Claude Evin avait, quant à lui, ironisé mercredi à propos de l'attitude des publicitaires. « *Je trouve leur humilité pour le moins étonnante. Ils m'expliquent aujourd'hui que la publicité n'a aucun rapport avec la consommation de cigarettes. On peut se demander alors pourquoi elle existe.* »

Les « poppers » sont interdits à la vente

Selon un décret publié au *Journal officiel* du 28 mars, les « poppers », c'est-à-dire des produits contenant des nitrites de butyle et de pentyle utilisés comme aphrodisiaques et commercialisés notamment dans les sex-shops, sont désormais interdits à la vente.

Ces substances « vasodilatatrices » ont été à plusieurs reprises, après avoir été injectées ou ingérées, à l'origine de décès ou de graves séquelles neurologiques. Le décret, signé par MM. Michel Rocard, Claude Evin, Pierre Bérégovoy et Pierre Arpaillange, prévoit des sanctions pouvant aller jusqu'à 5 000 F d'amende et un mois de prison.

□ **Un décret limite la durée de prescription des tranquilisants.** – Afin de limiter la consommation de tranquilisants, un décret paru au *Journal officiel* du 28 mars modifie les articles R. 5192 et R. 5208 du Code de la santé publique. Par ce texte, M. Claude Evin, le ministre de la santé, entend limiter la durée de validité des ordonnances pour les « *médicaments ou produits stupéfiants ou psychotropes ou susceptibles d'être utilisés pour leur effet psychoactif.* »

SPORTS

FOOTBALL : l'equipe de France bat la Hongrie (3-1)

La victoire sur fond de crise

L'équipe de France de football a dominé celle de Hongrie (3-1), mercredi 28 mars à Budapest en match amical. Elle termine ainsi sa saison invaincue. En marge de cette rencontre, il a surtout été question, au sein d'une délégation française très fébrile, d'une nouvelle « affaire » : les dossiers remis mardi 27 mars par M. Bernard Tapie, président de l'Olympique de Marseille, à M. Charasse, ministre délégué au budget, et traitant de pratiques financières illégales dans le milieu du football.

BUDAPEST

de notre envoyé spécial

Budapest l'avait bien compris: ce match amical entre la Hongrie et la France n'avait aucun intérêt. Opposant deux équipes qui ne disputeront pas la Coupe du monde en Italie dans deux mois, il était condamné à l'insignifiance du point de vue sportif. Surtout, il paraissait bien futile, presque incongru, ainsi glissé entre deux tours d'élections libres. Dans un pays un peu perdu dans ce jeu de la démocratie et des coalitions autrement plus compliqué que celui du football, il ne pouvait susciter qu'une attention de politesse.

Les spectateurs hongrois, venus seulement à dix mille pour voir la sélection française dominer leur équipe (3-1), ont pu assister au retour de Luis Fernandez après deux ans d'absence, découvrir une équipe française (bons débuts de l'attaquant Stéphanois Philippe Tibeuf) parfois géniale (Eric Cantona, auteur de deux buts, le troisième étant l'œuvre de Franck Sauzée) contre une formation magyare médiocre (un but sur penalty).

A vrai dire, cette rencontre n'a suscité guère plus d'intérêt du côté français. Mais pour d'autres raisons, plus scabreuses. Après quelques mois d'accalmie, une nouvelle crise couve, déclenchée par Bernard Tapie, le président de l'Olympique de Marseille. Tout au long du séjour en Hongrie, il n'a été question, en coulisse, que de l'entrevue entre M. Tapie et M. Charasse (ministre délégué au budget), mardi 27 mars, à propos des pratiques frauduleuses de certains dirigeants. Rumeurs et bruits de couloirs se sont succédé à un rythme effréné.

Le début de l'affaire remonte au mardi 20 mars. Dans un entretien accordé au quotidien *l'Equipe*, Bernard Tapie annonce qu'il a constitué des dossiers sur certains dirigeants et divers intermédiaires qui auraient profité du football pour s'enrichir discrètement (sur les transferts). Il affirme avoir rendez-vous avec MM. Bérégovoy (ministre de l'économie et des finances) et Charasse, et se dit décidé à leur fournir tous les éléments. Ces déclarations font grand bruit dans le milieu. Coup de bluff ou nouveau scandale ? Chacun y va de son pronostic pour deviner quelles seront les victimes. Le nom de Claude Bez, président des Girondins et ennemi de Bernard Tapie, circule. La « famille » du football -autrement dit les dirigeants en place depuis plusieurs années s'agite, cogite, s'inquiète.

L'affaire rebondit de manière inattendue, samedi 24 mars, à Brest et à Bordeaux. En Bretagne, Marseille s'incline contre l'équipe locale (1-2). A l'issue de ce match plutôt houleux, Bernard Tapie traite les joueurs bretons de « *voyous* ». Son homologue brestois, François Yvinec, réplique en insinuant qu'un proche de l'équipe phocéenne aurait proposé à son meilleur joueur, le Paraguayen Roberto Cabanas, de ne pas forcer son talent contre l'OM, moyennant une enveloppe bien garnie. Certains proches du club breton imaginent même la présence à Brest d'« hommes de main » de Bernard Tapie venus tenter de convaincre le joueur ! La polémique tourne au polar.

Dans le même temps, à Bordeaux, la situation de Claude Bez s'aggrave. Le chef de l'opposition socialiste au conseil municipal, M. François-Xavier Bordeau, affirme que, selon le rapport d'un commissaire au compte, le club accusait au 30 juin 1989 une perte d'exploitation de 113 957 728 F (*le Monde* du 27 et du 28 mars). L'information sera confirmée.

François Yvinec qui passe à l'offensive, Claude Bez au plus mal (même si, lundi 26 mars, le député-maire de Bordeaux, M. Jacques Chaban-Delmas, lui apporte son soutien), mais qui serait disposé, lui aussi, à évoquer diverses affaires de corruption impliquant l'OM... Certains s'empressent de lier tout cela avec l'affaire des « dossiers » de Tapie. Dans les colonnes du quotidien marseillais *le Provençal* (très proche de l'OM), Jean-Louis Levrault, journaliste et surtout dirigeant très en vue du club marseillais, ne tarde pas à le confirmer en suggérant, sans doute avec l'accord de Bernard Tapie, que les deux présidents en question figurent en bonne place dans les dossiers !

Enrichissement de dirigeants

C'est dans ce contexte qu'interviennent le match Hongrie-France et l'entrevue entre M. Charasse et M. Tapie. Lorsque les deux hommes se rencontrent, mardi 27 mars à Paris, les responsables du football français sont déjà à Budapest. Il y a là M. Jean Fournet-Fayard, président de la fédération (FFF), M. Jean Sadoul, président de la Ligue nationale, mais aussi quelques présidents de club (Le Havre, Montpellier...). La délégation, fébrile, attend le résultat de l'entrevue.

Lorsque le compte rendu parvient sur les rives du Danube, chaque phrase en est aussitôt disséquée, chaque mot analysé. Il en ressort que Bernard Tapie a bien, entre autres sujets, évoqué le problème de l'enrichissement de certains dirigeants et intermédiaires, qu'il a évoqué des violations des lois douanières et fiscales, et que le ministre s'est engagé à verser cette étude à un dossier sur le football national dont le contenu devrait être connu avant la fin de l'année. De « *graves manquements à la loi* » y seraient déjà mentionnés.

Mercredi 29 mars, jour du match. L'heure est plus que jamais aux bruits de couloirs. « *Chaban a lâché Bez !* », certifie la rumeur, au petit-déjeuner. « *Chaban soutient Bez !* » et assure-t-elle au moment du repas. « *Tout va exploser !* », avancent les plus pessimistes. « *C'est du bidon !* », répliquent les sceptiques. Le petit monde du ballon, artisanal par bien des aspects, ne tourne plus rond. Il est tourneboulé par les fausses-vraies informations, entraîné dans un ballet politico-médiatique qui le dépasse. Des noms circulent. Les uns parlent de corruption, les autres de matches truqués. Tous s'empressent de relier ces événements au prochain Marseille-Bordeaux (14 avril), qui désignera probablement le futur champion de France. Il n'est donc peut-être pas inutile de déstabiliser l'adversaire...

La crise n'en est qu'au stade des insinuations malsaines. Il se trouve encore, parmi les hauts responsables du football français, quelques sceptiques prêts à parier qu'il s'agit d'un « coup de pub » de ce Bernard Tapie qui joue à sa guise avec les gens de la « famille ».

Jean Fournet-Fayard, président de la FFF, embarrassé au plus haut point et visiblement très « remonté » contre les Tapie, Bez et autres Yvinec, souhaite que la clarté soit faite: « *Cette situation devient intenable. On ne sait plus si c'est un duel Bez-Tapie, Marseille-Brest ou quoi que ce soit! Pour l'instant, cela ne repose que sur des affirmations gratuites, sans preuve. Nous allons dans les jours prochains demander à Bernard Tapie de venir s'expliquer devant la commission nationale de discipline. Il faut que l'on sache ce qu'il en est. Si, effectivement, il dispose d'éléments, allons jusqu'au bout, cela ne me fait pas peur. Que tout cela soit étaler au grand jour! Si il refuse de venir, nous en tirerons les conséquences qui s'imposeront.* »

PHILIPPE BROUSSARD.

(1) Cette commission, composée de magistrats et d'avocats, proches ou extérieurs au football, vient d'être créée afin, justement, de statuer sur d'éventuels infractions aux règlements en vigueur dans le football français.

□ **Rolland Courbis, directeur sportif du SCT Toulon-Var, entendu dans une affaire de jeux.** – Directeur sportif de l'équipe de football du SCT Toulon-Var, Rolland Courbis a été placé en garde à vue, mercredi 28 mars à Nice pour y être entendu par les enquêteurs de la direction des courses et jeux de la direction centrale des renseignements généraux de Paris, dans le cours d'une affaire d'escroquerie aux jeux commise au préjudice de plusieurs casinos de la Côte d'Azur. Plusieurs autres personnes ont également été placées en garde à vue dans une affaire qui fait suite, semble-t-il, à une première enquête, celle-ci avait abouti au mois de novembre 1989 à l'inculpation de trente-deux croupiers et de huit joueurs

A quelques semaines de la Coupe du monde

L'équipe des Pays-Bas n'a plus d'entraîneur

L'URSS a battu les Pays-Bas (2 à 1), mercredi 28 mars à Kiev, lors d'un match amical faisant figure de revanche de la finale du championnat d'Europe des nations remporté en juin 1988 par les Néerlandais. Ces derniers étaient privés des services de plusieurs de leurs meilleurs éléments. Autre absence remarquée : celle de l'entraîneur national Thijs Libregts, congédié par la fédération (KNVB) sous la pression des joueurs.

LA HAYE

de notre correspondant

«*C'est Dallas !*» Ce patron d'un café d'Amsterdam a trouvé le mot juste : à dix semaines du coup d'envoi de la Coupe du monde, l'atmosphère régnant autour de la sélection « *orange* » est impitoyable. Réunis en conclave à Amsterdam, dans la nuit du 25 au 26 mars, les joueurs les plus capés de la sélection nationale ont répudié, à l'unanimité, leur entraîneur, mettant brutalement fin au mariage ... de fortune arrangé en mai 1988 par la fédération (KNVB).

En époux outragé, Thijs Libregts a contre-attaqué, traînant en justice la fédération qui s'est pliée au diktat des footballeurs : il veut aller jusqu'au bout de son contrat, le 1er juillet prochain. Le procès devait avoir lieu vendredi 30 mars à Utrecht, mais toute remise en ménage est irrémédiablement promise à l'échec. Et, comme dans tout bon divorce, l'affaire se soldera par de conséquentes indemnités.

Les joueurs ont déjà fait connaître qu'ils s'opposaient au financement du licenciement de Thijs Libregts par une diminution de leur future prime de match. Le KNVB devra donc supporter seul le coût de l'erreur de jugement commise lors de la désignation de l'entraîneur : elle était intervenue sans que les représentants de l'équipe nationale aient eu leur mot à dire. L'indispensable climat de confiance entre un entraîneur et ses hommes n'a jamais pu s'établir.

De plus, un contentieux personnel opposait Thijs Libregts et la vedette nationale du ballon rond, Ruud Gullit. Du temps où ils travaillaient ensemble au Feyenoord de Rotterdam, le premier avait traité le second - d'origine surinamienne – de « *fainéant de Noir* ». Devenu par la suite un militant antiraciste actif, Gullit n'a jamais oublié cette apostrophe.

C'est d'ailleurs lui qui, par voie de presse, a réclamé ces dernières semaines le limogeage de Thijs Libregts, affirmant toutefois « *parler au nom de l'équipe* » quand il avait émis, dès le printemps 1989 le souhait de changer d'entraîneur. C'est presque chose faite. Il ne reste plus à la fédération qu'à faire ses comptes et à trouver un homme ayant assez de personnalité pour diriger la campagne d'Italie d'une équipe néerlandaise qui joue depuis deux ans à un niveau indigne de ses galons européens et de son rang de prétendant sérieux au titre mondial.

CHRISTIAN CHARTIER

ENVIRONNEMENT

Le retour en force du paysage

Les Français regardent leur pays avec un œil neuf

Distribution des prix mardi 27 mars au Centre Pompidou. Deux ministres, Michel Delebarre pour l'équipement et Brice Lalonde pour l'environnement, ont remis des récompenses à un *groupe d'architectes et d'urbanistes*. Parmi eux – c'est une première – figurera un créateur d'espaces verts. Un jury international a en effet décerné à Jacques Simon, professionnel chevronné mais non conformiste dont les réalisations, les écrits et l'enseignement ont largement *dépassé nos frontières*, le Grand Prix du paysage 1990. Cette distinction sera désormais attribuée tous les deux ans. L'an dernier, pour la première fois aussi, deux jeunes paysagistes avaient décroché un trophée du paysage réservé aux débutants.

Les pouvoirs publics n'ont pas *encore décrété une « Année du* paysage ». mais nous n'en sommes *pas loin*. Au CNRS, *plusieurs chercheurs* explorent le sujet, jusqu'ici *considéré comme trop subjectif* pour une investigation scientifique. La SEPT prépare une série d'émissions sur la lecture du paysage. On n'avait pas vu cela depuis que Michel Péricard et Louis Bériot avaient vigoureusement dénoncé la « France défigurée » sur la première chaîne au cours des années 70. Les périodiques s'y mettent. Anne Huruguen, rédactrice en chef depuis quatorze ans de la revue trimestrielle d'urbanisme *Métropolis*, consacre désormais au paysage un numéro tous les dix-huit mois. Les paysagistes ont lancé l'an dernier leur propre revue, sous le titre *Pages paysages*. Pour *Autrement*, Brigitte Mitchell vient de concocter un savoureux numéro spécial sur la campagne anglaise. Pour la première fois depuis sa création, le rapport annuel établi par les services de M. Lalonde sur l'état de l'environnement comporte un copieux chapitre sur le paysage. Enfin, une demi-douzaine d'ouvrages savants et d'albums illustrés sont apparus à la vitrine des librairies (1).

On ne sait pas encore si le paysage se vend bien, mais dans les cercles d'initiés on discute ferme. Ce qui ne contribue pas forcément *à éclairer le sujet, car peu* de mots d'usage courant ont une définition *aussi floue*.

Pour revenir à l'essentiel, il faut *d'abord tordre le cou à une idée* reçue. Hormis sur quelques hauts sommets, le paysage dit « naturel » n'existe plus chez nous depuis que nos ancêtres du néolithique ont commencé à édifier des huttes et à défricher l'Hexagone. Ruraux ou urbains, nos horizons ont été dessinés par l'homme et ils se modifient au rythme même de l'évolution des activités. Toute civilisation plante *un décor qui la révèle. Chacun y a* sa part. Le banlieusard qui fait construire un pavillon, l'ingénieur qui trace une route, l'agriculteur qui rase ses haies, façonnent le paysage comme M. Jourdain faisait de la prose.

Tours et barres

Bien entendu, les grands de ce monde ont profité de leurs privilèges pour installer sous leurs croisées le décor qui leur convenait. Dans les parcs royaux du Grand Siècle, les maîtres jardiniers, dont *Le Nôtre fut le plus illustre*, ne faisaient rien d'autre que du paysage *sur mesure. Tout comme* les jardiniers de moindre renom qui ont dessiné l'environnement des demeures bourgeoises du siècle dernier. Puis entre 1840 et 1890 les industriels et les ingénieurs ont affirmé leur nouveau pouvoir en marquant le territoire. Cheminées d'usine, chevalements miniers, trouées des voies ferrées, viaducs de fer, ont été synonymes de progrès et admirés comme tels. *« Le paysage*, disait Robert Poujade, le premier des ministres de l'environnement, *est un objet d'usage. »* La tour Eiffel a été le symbole culminant, gratuit cette fois et donc contesté, de cette période.

Les Français l'ont retrouvée au cours des fameuses « trente glorieuses », marquées par de nouvelles et profondes transformations du paysage. Cette fois, ce sont les promoteurs et les constructeurs d'*HLM* qui dans les banlieues triomphent de la crise du logement à coups de barres et de *tours*. *Leur* architecture aussi agressive qu'indigente fut acceptée d'enthousiasme par tous ceux qui attendaient un appartement. D'autres puissances se sont affirmées, comme celle de la corporation des électriciens réunis dans une entreprise nationale. De 1950 à 1988, *EDF a installé sur l'Hexagone* 274 centrales et barrages, 160 lacs de retenue, 2,5 *millions de pylônes* et poteaux soutenant 1 300 000 kilomètres de fils, 450 postes relais, 260 000 transformateurs et 8 millions de coffrets-compteurs extérieurs. La fée Electricité, prétend-on, ne pouvait étendre ses bienfaits qu'à ce prix. Les téléphonistes ont planté le reste. Seule *l'industrie automobile a fait* mieux ou pis : 25 millions de véhicules *multicolores occupant les villes et* s'insinuant dans les moindres *replis campagnards*, 7 000 et bientôt 12 000 kilomètres d'autoroutes tirant droit par monts et par vaux.

Mais les hommes sont ainsi faits que, sauf impérieuse nécessité, ils n'apprécient guère qu'on change trop brutalement leur décor familier, celui où ils plongent leurs racines culturelles. Dès le milieu du siècle dernier, littérateurs et artistes s'insurgeaient contre les outrages que, au nom du progrès, on *infligeait* aux sites et aux monuments. Ils furent bientôt relayés à *la fois par les excursionnistes du* Club alpin français et du Touring-Club de France et par les membres des associations régionalistes déplorant la banalisation des endroits les plus pittoresques de la France profonde. En 1901, se fondait la Société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France (SPPEF), dont la première victoire fut le sauvetage de la cascade du Lizon, dans le Doubs, arrachée aux griffes d'un *industriel qui voulait y installer* une conduite forcée.

Le ministère reprend l'initiative

Invoquant l'intangibilité du *patrimoine, un lobby des protecteurs* s'est depuis lors constamment opposé à celui des aménageurs. Sans cesse sur la brèche, il a progressivement arraché au Parlement un arsenal de textes qui tendent à verrouiller le paysage. La loi de 1887 puis celle de 1913 permettent de classer les monuments historiques et de surveiller leurs abords, la loi de 1906 puis celle de *1930 autorisent la même procé*dure pour les sites dits naturels, celles de 1910 puis de 1979 réglementent l'affichage, la loi Malraux de 1962 sauvegarde les quartiers historiques, la loi de 1967 crée les plans d'occupation des sols et leur zone non constructible, d'autres textes instituent les parcs nationaux, les parcs régionaux, les *réserves naturelles et les zones sensibles* ; de la loi de 1975 date le conservatoire du littoral, celle de 1976 rend obligatoires les études d'impact, un texte de 1983 institue des zones de patrimoine architectural et urbain, les lois de 1985 et 1986 réglementent l'aménagement de la montagne et des rivages, etc.

Au total, 7 500 sites dits naturels et 38 000 *immeubles* sont classés ou inscrits. Quinze millions d'hectares bénéficient de protections diverses : plus du quart du territoire métropolitain ! Aux protecteurs traditionnels se sont joints à présent les écologistes. Antoine Waechter, leader des Verts, appuie Jacques de Sacy, président de la vieille SPPEF, pour demander une rigoureuse application des textes et même une nouvelle *loi-cadre* sur le paysage.

Aiguillonné, le ministère de l'environnement reprend l'initiative. Pas question pour l'instant de renforcer la Mission du paysage, qui vivote depuis dix ans avec ses quatre fonctionnaires, mais on parle (pour *la énième fois !*) de réhabiliter une quinzaine de grands sites, *on va doubler le nombre des inspecteurs de sites* – une cinquantaine, *et mal payés* – et l'on commande des « études ». Le reste – extension au paysage du principe « le pollueur sera le payeur », contrats Etat-département, revalorisation des commissions des sites et des architectes des bâtiments de France – fera partie du « plan vert », qui devrait être dévoilé *bientôt par Brice Lalonde*.

En vérité, c'est plutôt chez les acteurs du paysage qu'il faut aujourd'hui chercher le vent. A la délégation interministérielle à la ville, par exemple, où Yves Dauge et une petite équipe vont prêter *main-forte cette année à plusieurs* centaines de quartiers faubouriens en détresse. Il ne s'agit *plus* seulement de réhabiliter de l'habitat social en le mettant aux normes du confort actuel, mais de changer l'image de ces grands ensembles. Comment ? En travaillant aussi sur l'architecture et les espaces publics, bref en redessinant un paysage fort pour équilibrer la terrible géométrie des tours et des barres. Les habitants apprécient. Récemment *interrogés par la SOFRES*, c'est à l'embellissement, à l'architecture, à l'entretien *des espaces publics et* des jardins qu'ils se sont déclarés le plus sensibles. Et, à ce *compte*, 70 % d'entre eux souhaitent rester dans leur quartier. L'amélioration paysagère des banlieues va donc succéder à la reconquête des centres-villes, qui a été le grand œuvre urbain des quinze dernières années.

Le miroir de la société

Au ministère de l'équipement, la direction des routes bouge. Christian Leyrit, son nouveau patron, a déjà obtenu, non sans combat, que 1 % des crédits destinés aux auto*routes soient consacrés à l'étude de* leur insertion paysagère. Il songe à s'adjoindre un conseil du *paysage* et de l'environnement, veut lancer un concours de beauté des ouvrages d'art et va traiter convenablement, à titre d'exemple, cinq entrées de ville, ces lieux autrefois magnifiés par des portes et *qui* sont devenus les souilles des cités.

Mais, surtout, il a décidé de soigner les 500 kilomètres de voies autoroutières publiques qui doi*vent relier Clermont à Béziers* et Vierzon à Brive. Deux équipes de *paysagistes ont été désignées qui* sont déjà au travail. Problème encore non *résolu : comment évi*ter que ces grands axes ne soient bientôt bordés d'installations disparates reconstituant le paysage anarchique et tristement banal de nos nationales ?

A l'instar de ceux des Ponts et chaussées, tous les ingénieurs de France commencent à regarder avec *un œil critique* les ouvrages dont ils étaient jadis si fiers. Lors du démarrage *du programme* nucléaire, EDF avait demandé à des architectes en renom d'habiller au mieux ses énormes machines. Après avoir longtemps refusé d'enterrer ses lignes basse tension – comme cela se fait couramment *dans d'autres pays d'Europe* – la grande maison admet aujourd'hui que le *procédé est « compétitif »*. L'an dernier, elle a fait disparaître sous terre 3 000 kilomètres de fils. Par convention avec le ministère de l'environnement, elle s'efforce de « nettoyer » les abords des monuments et des sites les plus sensibles. Elle a même créé voici deux ans une modeste mission environnement (six personnes) et affirme avoir dépensé en 1989 *300 millions* de francs pour mieux insérer ses équipements dans le *paysage*.

Mêmes efforts chez les construc*teurs du TGV*, qui ne veulent plus passer pour les sabreurs de la campagne. Les agronomes eux-mêmes *s'interrogent sur les conséquences* du remembrement au bulldozer, et *déjà, ici et là*, on replante des haies. Quant aux industriels, ils *commencent à faire appel à des* paysagistes pour imaginer autre chose que les éternelles rangées de peupliers masquant l'indigence de leurs bardages métalliques. Certains conseils généraux inspirés par la vigoureuse politique paysagère lancée en Savoie *(le Monde* du 14 février) se mettent eux aussi à considérer avec intérêt les horizons de leur département.

Le débat, souvent polémique, est toujours le même depuis plus d'un siècle : si le paysage est le miroir d'une société, au nom de quoi interviendrait-on pour en freiner l'évolution ? Et qui décrète que l'ancien vaut mieux que le moderne ? Réponse : la conservation du patrimoine (qui est aussi un capital touristique), le maintien des équilibres écologiques et le confort social (éviter les traumatismes du changement brutal) sont d'excellentes raisons. Intervenir, *d'accord, mais jusqu'où ? Robert* Poujade, le premier des ministres *de l'environnement, disait : « Ni conservatisme, ni laisser-faire. »* Comment allier les beautés du passé à celles de la modernité ? Beaucoup cherchent en ce moment cette voie moyenne.

Les *maigres promotions de paysagistes* (une soixantaine par an) sortant *de nos trois écoles – Versailles*, Angers et Paris – sont débordées. *Pour l'instant*, ces jeunes professionnels jardinent, plantent des cache-misère, et aménagent des squares. Ce sont les trotte-menu de l'embellissement du territoire. Avec le temps, ils deviendront peut-être de vrais aménageurs, participant à la conception et à la localisation des *grands équipements. Alors le* paysage national, toujours en mutation, *serait le vrai* reflet des aspirations profondes de ses habitants. Car les Français *pensent* qu'aujourd'hui la qualité de la vie passe aussi par la qualité de la vue.

MARC AMBROISE-RENDU

(1) Périodiques : *Métropolis* n° 84-85 : « L'aménagement et ses paysages », dirigé par Jean Cabanel. *Pages paysages* : « *Ubi, quo, unde, qua ?* » n° 2 1988-1989. Association paysage et diffusion. *Autrement* n° 44, mars 1990, « Campagne anglaise : une symphonie pastorale », dirigé par Brigitte Mitchell. « L'état de l'environnement 1989 », secrétariat d'Etat à l'environnement et aux risques majeurs, 14, boulevard du Général-Leclerc, 92522 Neuilly. *Monuments historiques* n° 163, avril-mai 1989. Paysage en révolution.

(2) Livres : *Mort du paysage : philosophie et esthétique*, sous la direction de François Dagognet, Champ Vallon, 1982. *Images de jardins*, textes réunis par Yves Périllon, Sang de la Terre, 1987. *Composer le paysage, construction et crise de l'espace 1789-1992*, sous la direction d'Odile Marcel, Champ Vallon 1989. *Paysages : textes et représentations du paysage du siècle des Lumières à nos jours*, par Yves Luginbuhl, la Manufacture 1989. *Paysages et terrasses*, par Régis Ambroise, Pierre Frapa et Sébastien Giorgis, Edisud, 1989. *L'Art et l'autoroute*, photographies d'Albert Bérenguier, Belfond, 1989.

Zones remembrées
Zones d'extension ou de densification forestière
Zones d'extension des paysages urbains et/ou de dispersion de l'habitat
Zones de forte implantation de bâtiments agricoles
Stations balnéaires classées les plus importantes
Stations de sports d'hiver les plus importantes
Grandes centrales thermiques, y compris centrales nucléaires
Principaux barrages hydroélectriques ou de réserve d'eau
Grands parcs de loisirs
Ouvrages linéaires : TGV, autoroutes, lignes à très haute tension
0 100 km

Source : État de l'environnement, 1989, Secrétariat d'État à l'environnement et aux risques majeurs.

Simon le terrassier-farceur

La soixantaine volontairement débraillée, les mains calleuses mais la fleur à la boutonnière, Jacques Simon, grand prix du Paysage 1990, est de la race des iconoclastes provocateurs. Fils de pépiniériste, amoureux des arbres rustiques qu'il rêve de planter partout, il est aussi démangé par la passion de la photo et de l'écriture. D'où, sortis des presses qu'il a installées dans sa ferme bourguignonne, 25 ouvrages, certains carrément loufoques, d'autres sagement utiles.

Déboulant dans les espaces verts, au sortir de l'école de *Versailles*, il y a apporté une idée neuve : créer des vallons et des mini-sommets là où les autres régalaient sagement le sol. Cet homme du mouvement de terrain a fait remuer ainsi des centaines de milliers de mètres cubes de déblais dans les différentes villes où il a été appelé.

C'est lui qui a étudié, par avion d'abord puis au ras du *Doubs, la reconstitution de* 120 kilomètres de paysage *franc-comtois autour du projet* de canal Rhin-Rhône. Il a été *prêcher ses idées non confor*mistes jusque dans les écoles d'architecture du Canada et des Etats-Unis. Depuis il s'adonne au « land art » en dessinant d'éphémères Tour Eiffel dans les champs de blé, des Mariannes de fleurs sur les aéroports ou des moquettes végétales sur le mur de Berlin. Ce défenseur acharné des inégalités (du sol) à l'intention de fêter sa distinction par une nouvelle et spectaculaire farce paysagère.

M. A. R.



Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-97-27 Télécopieur : (1) 45-23-06-81

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 49-60-30-00 Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* ». Société anonyme des lecteurs du *Monde*. Le Monde-Entreprises. Mme Geneviève Beuve-Méry, M. André Fontaine, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY

هكذا من الأصل

Une petite promenade au printemps chez IKEA, il arrive que ça donne des idées.



On sait que IKEA est hors des villes pour ne pas être hors de prix. Evidemment, il y a des bosquets et des prés hors des villes... D'où des envies de batifoler bien légitimes ou illégitimes, chacun y retrouvant ses petits.

Justement, à propos de petits, il y a plein de choses pour eux chez IKEA. On a même appelé tout un coin du magasin "IKEA des petits". Là, du jour de la naissance à 7 ans, on trouve un choix de meubles et d'accessoires assez vaste pour remplir toutes les chambres d'enfants de berceaux, de tables, de sièges, de bureaux (y'a pas d'âge pour gribouiller ses idées), de rangements (y'a pas d'âge pour planquer ses désordres), de lits superposés ou non, etc. Sans oublier les jouets ou la table à langer.

Tout ça à des prix plus petits que petits puisque c'est pour les petits. Et quand les petits grandissent ? Chez IKEA, il y a évidemment des meubles plus grands pour les plus grands. A des prix pas tellement plus grands.

Vous n'avez pas fini de faire des promenades de printemps chez IKEA.

Offre valable jusqu'au 8 Avril 1990 dans la limite des stocks disponibles.



Ils sont fous ces Suédois

IKEA PARIS NORD II
AUTOROUTE DU NORD. SORTIE ZI PARIS NORD.
LUN - VEN : 10 H - 20 H. SAM : 9 H - 20 H.
DIM : 10 H - 19 H NOCTURNE MER 22 H.
TEL. (1) 48.63.20.25.

IKEA PARIS EVRY
AUTOROUTE DU SUD. SORTIE EVRY LISSES MENNECY.
LUN - VEN : 10 H - 20 H. SAM : 9 H - 20 H.
NOCTURNE JEU ET VEN 22 H.
TEL. (1) 64.97.71.20.

IKEA LYON
ZAC DU CHAMP DU PONT ST-PRIEST.
LUN - VEN : 10 H - 20 H. SAM : 9 H - 20 H.
NOCTURNE JEU ET VEN 22 H
TEL. 78.26.49.49.

IKEA MARSEILLE
RN 113 CENTRE CIAL VITROLLES ESPACE.
LUN - VEN : 10 H - 20 H.
SAM : 9 H - 20 H. DIM : 10 H - 19 H.
TEL. 42.89.96.16.

IKEA LILLE
C. CIAL DE LOMME. BUS - METRO. STATION.
ST-PHILIBERT LUN - VEN : 10 H - 20 H.
SAM : 9 H - 20 H. NOCTURNE MER 22 H.
TEL. 20.93.36.77.

RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS DANS TOUS NOS MAGASINS - MINITEL 36 14 IKEA

COMMUNICATION

Deuxième semaine de grève à Radio-France

La maison ronde à la dérive

Le conflit salarial qui oppose depuis huit jours le personnel de Radio-France à sa direction est entré, depuis mercredi 28 mars, dans une phase de négociations *âpres et tendues*. Interrompues jeudi à 0 h 30, elles devaient reprendre en début d'après-midi. Une manifestation devait avoir lieu à Paris.

La « maison ronde » faisait l'effet, mercredi soir, d'un gros bateau à *la dérive. La grève des techniciens* du centre d'énergie et de climatisation avait eu raison d'une partie des *lumières de l'édifice que l'arrêt du* chauffage... et du ménage avait déjà rendu bien inhospitalier.

C'est au quatrième étage de la maison, étage directorial que se disputait la partie. D'un côté, les représentants des quatre syndicats engagés depuis le premier jour dans le mouvement – CFDT, CGT, CGC, CFTC (le SNJ s'étant rallié tardivement). De l'autre, la direction – M. Jean Izard, directeur général – en contact permanent avec les autorités de tutelle, et notamment le cabinet de Mme Catherine Tasca... Sur la table, enfin, la *« prime de modernisation »* proposée la veille par M. Maheu et considérée comme le premier signe d'ouverture des négociations. C'est sur sa forme, sa couverture et son montant que les discussions devaient alors achopper, les syndicats restant fondamentalement attachés à l'idée de répartition égalitaire pour tout le personnel, la direction distinguant, au contraire, les musiciens, les cachetiers et les journalistes du reste des personnels techniques et administratifs. Après *plusieurs interruptions de séance*, la discussion s'est figée dans la nuit sur la proposition suivante : d'une part, le versement immédiat d'un acompte à valoir sur un plan d'intéressement (800 francs pour les plus bas salaires, 700 francs pour tous les autres) ; d'autre part, le paiement d'une prime de modernisation pour l'ensemble du personnel de la convention générale (1 200 francs pour les plus bas salaires, 800 francs pour les autres). Collaborateurs au cachet, musiciens et choristes se verront décerner *« des meésures spécifiques »*, précise un communiqué de la direction.

Les négociations auraient, en fait, abouti à ce que chacune de ces catégories reçoive une enveloppe globale à répartir entre ses membres, qui disposeront ainsi de 700 à 800 F. *« S'agissant des journalistes*, précise enfin le communiqué, *la direction a confirmé sa volonté de voir se poursuivre les négociations en cours relatives à l'amélioration du déroulement de leur carrière. »* Un tout autre principe donc que celui de la prime. Mais, les syndicalistes ont fait leurs comptes et jugent que 1 500 francs ainsi accordés (2 000 francs pour les deux cent quarante plus bas salaires) sont encore bien loin des 5 000 francs de prime exigés au départ. *« C'est l'impasse »*, déclarait, mercredi soir, M. Michel Chapeau, secrétaire national de la CFDT radio-télévision, reconnaissant tout de même une réelle avance sur le plan des principes... et laissant entrevoir, pour la première fois, l'hypothèse d'un apaisement rapide.

ANNICK COJEAN

Le soutien réservé de l'AFP à l'ACP

Le conseil d'administration de l'Agence France-presse (AFP) a examiné mercredi 28 mars le dossier de l'Agence centrale de presse (ACP) en redressement judiciaire depuis novembre 1989 et sur le sort de laquelle le Tribunal de commerce de Paris devait statuer jeudi.

Le tribunal avait le choix entre deux candidats à la reprise, le groupe Tel-presse de M. René Tendron et la Socoma de M. Charles-Emile Loo qui vient de se remettre sur les rangs (*le Monde* du 29 mars), et la liquidation judiciaire. Les administrateurs de l'AFP auxquels les dossiers des candidats à la reprise sont parvenus au cours de leur réunion ont dû déterminer la position de l'AFP. MM. Tendron et Loo estiment en effet, chacun de son côté, que leur plan de reprise de l'ACP ne sera viable qu'avec le soutien technique et financier de l'AFP.

Le conseil d'administration de l'AFP a étudié trois soutions : soit le rejet pur et simple de tout accord avec l'ACP, soit la filialisation de cette agence à l'AFP (une solutin qui représenterait 15 millions de francs de déficit supplémentaire pour l'AFP en trois ans), soit, enfin, l'adoption d'une motion ménageant le futur. C'est cette dernière solution qui a été retenue.

La motion indique que *« le conseil d'administration de l'AFP considère que la réponse la plus réaliste à faire à un repreneur de l'ACP, quel qu'il soit, est de négocier avec lui un contrat de nature commerciale assorti de clauses préservant tous les intérêts de l'AFP et donne mandat au président en ce sens ».* Toutefois, cette motion n'assigne aucune « obligation de résultats » à M. Claude Moisy, PDG de l'AFP. *« Cela ne signifie pas que notre engagement n'est pas de bonne foi*, souligne un administrateur. *Mais comme l'un et l'autre des deux plans ont de grandes ambiguïtés, il est difficile de déterminer s'ils sont compatibles avec l'intérêt de l'AFP. »* Cette dernière est confrontée à un déficit prévisionnel de 13,1 millions de francs en 1990. Les administrateurs ont d'ailleurs évoqué à ce propos un contrôle plus strict des frais généraux de l'agence et une augmentation des tarifs d'abonnement en juin. L'ACP est donc plus que jamais entre les mains du tribunal de commerce : *« c'est avec un repreneur choisi par ce tribunal que j'ai mandat pour négocier*, précise M. Moisy, *pas avec un candidat »*.

L'ancien actionnaire majoritaire de l'ACP, M. Robert Maxwell, a fait part dans une lettre adressée le 20 mars à Mme Catherine Tasca de son *« étonnement »* du fait qu'il n'y ait *« ni confirmation de l'accompagnement essentiel du gouvernement, ni accord de l'AFP (...), malentendus qui sont en train de conduire l'ACP à la liquidation ».* Le ministre de la communication lui a indiqué que le gouvernement était prêt à verser si sa candidature était retenue, une *« contribution exceptionnelle »* à M. Tendron (alors unique candidat) de dix millions de francs sous forme de prêt participatif en sus des abonnements actuels (quatre millions de francs). *« Vous mesurez à ces chiffres*, conclut le ministre, *l'ampleur des efforts de l'Etat pour appuyer une entreprise privés ».*

YVES-MARIE LABE

La bataille pour le contrôle de Mondadori

La justice italienne donne l'avantage à M. de Benedetti

ROME

de notre correspondant

Dans l'interminable conflit qui oppose *« l'empereur des ondes »* italiennes, M. Silvio Berlusconi, à M. Carlo de Benedetti pour le contrôle du groupe éditorial Mondadori, « l'ingegnere », qui dirige, entre autres, Olivetti, a marqué mercredi 2 mars, un point important. Un juge instructeur de Milan, saisi par M. de Benedetti, a en effet décrété *« invalide »* le *« noyau dur »* constitué au sein de l'AMEF, le holding qui contrôle *de facto* Mondadori avec 50,3 % du capital.

Le patron d'Olivetti, dont les 27 % dans l'AMEF étaient déposés chez un financier en charge du « noyau dur », retrouve donc à la fois ses titres et la liberté d'en disposer. Idem pour l'un de ses alliés qui possèdent 3,1 % du capital. M. Silvio Berlusconi, dont le groupe – la Fininvest – contrôle, avec ses alliés, 38 % seulement de l'AMEF, perd la majorité absolue du holding. Le dernier quart du capital, détenu par la famille Formenton – jadis alliée à « l'ingegnere » avant de se ranger il y a quelques mois aux côtés de M. Berlusconi, ce qui a déclenché la bataille en cours, – demeure pour l'instant sous séquestre judiciaire en attendant qu'un juge dise si, oui ou non, les Formenton seront contraints de vendre leur participation à M. de Benedetti.

En attendant, l'éclatement légal du « noyau dur », un mécanisme bloqué assez ingénieux qui avait permis à « l'empereur des ondes » de prendre le contrôle de la Mondadori en utilisant, contre son gré, les actions de son adversaire, met désormais le patron de la Fininvest en minorité théorique. Toutefois, selon son avocat, M. Vittorio Dotti, *« le jugement d'aujourd'hui n'aura aucune influence sur l'assemblée de la Mondadori convoquée pour le 30 mars puisque les instructions de vote ont été données par le « noyau dur » à l'AMEF dès le 11 janvier dernier et que la décision du juge n'a aucun caractère rétroactif ».* En d'autres termes, « l'empereur des ondes » n'a pas dit son dernier mot et la partie est encore *loin d'être jouée...*

PATRICE CLAUDE

Faute de ressources

La diffusion du journal d'A2 à New-York risque d'être interrompue

Depuis octobre 1989, le journal de 20 heures d'Antenne 2 est diffusé par une station publique de New-York. Mais l'expérience risque de s'arrêter faute de soutien publicitaire et d'une politique cohérente du Quai d'Orsay.

NEW-YORK

de notre correspondant

« Un véritable désastre ! » Unanimes, pour une fois, diplomates, banquiers, hommes d'affaires, étudiants, qui composent la communauté française de New-York s'insurgent à l'idée d'être privés de la diffusion quotidienne du journal *télévisé d'Antenne 2 retransmis* à 19 h 30 par une chaîne locale, WNYE, *via* le réseau câblé de *Manhattan Cable. Les soixante* mille Français du grand New-York ne sont pas seuls concernés. A ce chiffre, il faut ajouter une partie des trois cent mille Haïtiens qui composent la population locale et des milliers de Vietnamiens et d'Africains, déjà considérés comme de fidèles auditeurs de Radio France Internationale et de ses deux émissions quotidiennes désormais retransmises en modulation de fréquence.

*« Si le journal d'A2 cesse d'être diffusé, nous sommes ramenés près de dix ans en arrière, après l'échec de l'expérience de Télé-France, et les francophones et francophiles de New-York devront se contenter de l'émission en différé d'*Apostrophes, *elle aussi promise à disparition »*, regrette M. Henri Hervé, directeur des activités audiovisuelles au consulat de France et l'un des artisans du projet Antenne 2.

Depuis le 1er octobre 1989, le journal de 20 heures de la chaîne est diffusé en temps réel auprès d'un public estimé à 4 millions de foyers sur l'ensemble du bassin new-yorkais.

Dans les faits, environ 500 000 téléspectateurs – dont une grande partie d'Américains – *regardent chaque jour les informations* venues de France et qui ont l'avantage de passer juste après le journal des grands réseaux américains. Sur WNYE, une station dépendant du Board of Education de la ville de New-York et dont les statuts interdisent le recours à la publicité, seules sont autorisées pour les associations à but non lucratif des opérations de parrainages observant des règles très strictes. Consciente de ces contraintes, Antenne 2 a financé seule la diffusion de son journal *pour une première période de trois* mois, reconduite d'autant jusqu'au 31 mars.

Au-delà, faute d'argent et d'une réelle implication des pouvoirs publics, notamment du ministère des affaires étrangères dont dépend cette forme de présence française sur les ondes étrangères, l'expérience devra être interrompue.

A première vue, les sommes en jeu semblent minimes : environ 7 millions de francs par an pour la diffusion du journal, une dépense qui devrait être supportée par la chaîne, et environ 400 dollars de l'heure (cinq fois moins que les autres réseaux) pour rémunérer WNYE. Faute de les trouver dans le budget d'Antenne 2, les responsables new-yorkais de la chaîne espèrent s'assurer quelques recettes grâce au parrainage exercé par des firmes françaises intéressées par le marché américain. Une vingtaine de grands groupes, avec pour objectif un budget de 2,5 millions de francs, seuil minimum pour pouvoir poursuivre l'expérience.

Au demeurant, le retour au parrainage, s'il remplit parfois les caisses, n'exclut pas les mauvaises surprises. Témoin, l'interruption, à l'automne 1989, du programme de TF 1 diffusé depuis près d'un an dans la région de Los Angeles, en Californie, son unique sponsor, le groupe Perrier, ayant décidé de ne plus financer cette opération qui lui coûtait 1,5 million de dollars par an (8,5 millions de francs) pour trois heures d'antenne.

« En réalité, le problème posé dépasse le cas du seul journal d'Antenne 2. C'est toute la stratégie de l'audiovisuel français aux Etats-Unis qui est en jeu, explique M. Benoit d'Aboville, consul général de France à New-York. *Faut-il s'en tenir à un journal télévisé, favoriser des émissions spécialisées, étendre la diffusion canadienne de TV 5 aux Etats-Unis ? »* s'interroge-t-il. Cette chaîne francophone qui regroupe TF 1, A 2, FR 3 et des télévisions suisse, belge et canadienne, émet vers l'Amérique du Nord depuis l'automne 1988.

« Mais il s'agit d'une coopérative. Les décisions sont longues. Et pour le moment, c'est plutôt l'Est qui a la priorité », relève un familier du monde audiovisuel. Lors de son récent passage à New-York, M. Thierry de Beaucé, secrétaire d'Etat chargé des relations culturelles internationales, n'a pas raisonné autrement. *« L'expérience d'Antenne 2*, a-t-il dit, *a été lancée de manière un peu hâtive. Par ailleurs, le nouveau président de TV 5* [M. Patrik Imhaus], *doit bientôt venir aux Etats-Unis pour élaborer une stratégie globale à l'égard de ce pays. »*

SERGE MARTI

□ **L'hebdomadaire « Politis » passe sous le contrôle de la MACIF.** – L'hebdomadaire *Politis*, placé en redressement judiciaire en mars 1989, a été racheté pour 300 000 F par la Sopar, une filiale de la Mutuelle des artisans, des commerçants et des industriels de France (MACIF), par la CREIEC Etude qui dépend du groupe immobilier de M. Christian Pellerin (SARI) et la Soprocen, une filiale de Spie Batignolles. Le tribunal de commerce de Paris a approuvé, le 27 mars, ce plan de cession et la création d'une nouvelle société éditrice baptisée Société nouvelle d'édition du journal *Politis* (SNEPO). Elle bénéficie d'un capital de 6 millions de francs, souscrits à hauteur de 5 millions par la Sopar et à 500 000 F par chacun des deux autres actionnaires. Les trois nouveaux propriétaires de *Politis* ont confirmé Bernard Langlois dans ses fonctions de gérant et ont nommé co-gérant Stéphane Fouks, de l'agence RSCG Public.

هكذا من الاصل

CULTURE

ARTS

Dezeuze entre offensive et repli

A Nantes, bien orchestré, le parcours d'un ancien du groupe Supports-Surfaces qui aujourd'hui guérroie, à sa façon

Du châssis de tableau (dé)couvert par un plastique transparent mis au lieu de la toile, en 1967, à la collection d'armes bricolée avec des bouts de bois de récupération, à partir de 1985, tout a changé et rien n'a changé dans l'œuvre de Daniel Dezeuze depuis une vingtaine d'années, depuis le groupe Supports-Surfaces, dont l'artiste a été une des figures clefs, notamment par ses écrits théoriques.

Dessinateur plus que peintre, arpenteur et géomètre plus que teinturier et manipulateur de plis, contrairement à ses amis Louis Cane, Marc Devade ou Claude Viallat, Dezeuze, en bon matérialiste, commence par jeter son dévolu sur le support de la peinture. Ce qu'il fait alors est dérive de l'image du châssis donné comme tableau-objet, comme refus de concevoir un espace d'illusion, comme ouverture sur l'espace réel, le mur ou le sol. Ainsi des échelles de fines lattes de bois et autres « pièces » à dérouler ouvrant l'espace de l'œuvre, un espace-grille illimité, une œuvre réduisant la peinture à son squelette ou son fantôme, mais traitant du vide et du plein. C'est que Dezeuze se nourrit, avec Mao, de la pensée et du regard extrême-orientaux.

Puis tout a changé chez Dezeuze, qui laissa les trames croisées, d'ailleurs déconstruites dans des choses sur papier de plus en plus chaotiques, avant de lâcher les gazes ectoplasmiques rondes et trouées, pour s'attaquer, au début des années 80, à des bois solides, bois de portes, méchants bouts de contreplaqué et d'aggloméré recoupés, arrachés, repeints, articulés parfois par des charnières, manœuvrant, là, entre peinture, dessin et sculpture.

Repli stratégique

Avant d'assembler manches et bouts de ferraille en objets ressemblant de plus en plus manifestement à d'anciens outils agraires, à des instruments de mesure primitifs, à des armes moyenâgeuses, enfin à des jouets du tiers-monde. Et rien n'a changé. Simplement les propos se sont retournés, toujours inspirés, Mao en moins, par l'approche orientale de l'espace, désormais ciblé. Arcs et flèches, n'est-ce pas... qui préparent la panoplie de petits pistolets, et introduisent l'idée d'une trajectoire virtuelle.

Les premières œuvres relevaient d'une offensive avant-gardiste, les dernières presque d'un système dérisoire de défense individuelle. Les premières, silencieuses, disaient le vide à l'infini, impliqué dans les filets, les dernières, presque bavardes, puisqu'elles font parler les armes, enfin presque, traitent du plein. Les premières étaient du domaine de l'impalpable, de l'indéfini, de l'apesanteur, les dernières relèvent du volume restreint, qui tient en mains de la charge.

Les premières étaient dispersion et détente, les dernières sont concentration de force et tension, tout en donnant l'apparence du contraire. Mais des unes aux autres, et à travers maints passages, malgré l'effet de volte-face, l'ancrage est resté le même : un examen attentif des données et des possibilités d'un langage artistique, mesurées, pesées, soupesées, livrées à pas comptés, retournées, repensées au fil des années, et d'une carrière au cours de laquelle l'artiste s'est marginalisé, voire claquemuré. Ses dessins de places-fortes à la Vauban, compagnons des sculptures-objets à tirer (dans les coins ?), peuvent être vus comme l'illustration de ce repli stratégique, à la façon d'un jeu d'enfant. Dezeuze, ou l'art comme un jeu de pistes, qui nous ramène toujours à l'espace de l'œuvre, qui renvoie à son entourage, le tout passé au filtre d'un vécu. Dezeuze ou l'expression d'une sensibilité aigüe, un rien désenchantée, qui se plaît dans le presque rien, le fragile, l'aléatoire ou le dérisoire, et qui, combinée à un irréductible esprit de recherche, peut faire mouche.

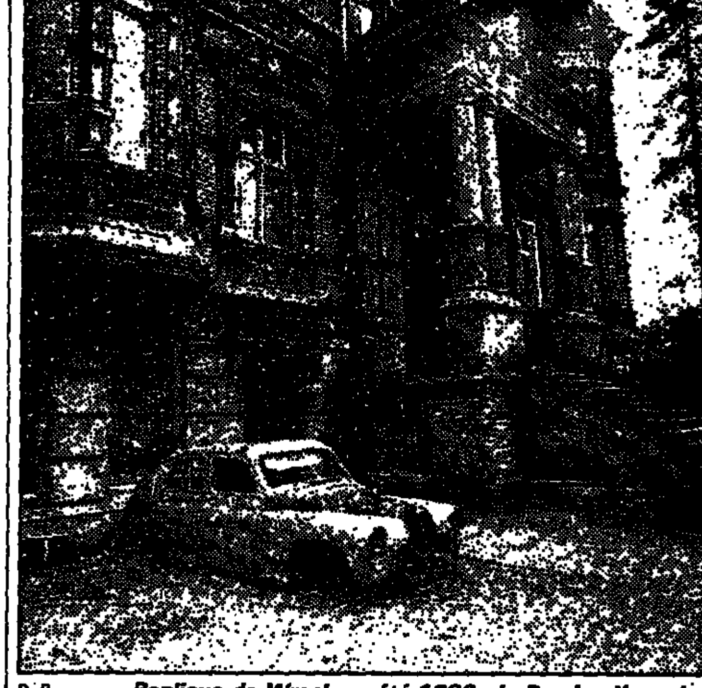
GENEVIÈVE BREERETTE

► **Daniel Dezeuze, musée des Beaux-Arts de Nantes, jusqu'au 6 mai. Tél. : 40-74-53-24**

PHOTOGRAPHIE

Regards multiples

A Angers, quatre créateurs régionaux aux pratiques différentes



D. R. ***Banlieue de Wroclaw, été 1980, de Bogdan Konopka***

Yves d'Ans confronte l'image de son corps nu et l'anatomie de figures pieuses représentées dans la peinture. Ces autoportraits teintés de narcissisme, ciselés comme des retables, se déploient dans un expressionnisme baroque qu'accentue le tirage.

Infinie tristesse

A l'opposé de ce pompiérisme assez rare en photo, Frédéric Gallier fixe l'instabilité du mouvement. Né à Angers, cet ancien de l'agence Viva est un des représentants actifs du mouvement abstractif. Le tremblé, le filé, le bougé caractérisent le formalisme de cette esthétique issue du reportage. Par la préhension mesurée de détails accidentels, Gallier suggère la fiction derrière la réalité. Ses instantanés urbains traitent la relation mouvante du temps à l'espace.

C'est de la stabilité des plans que naît l'inquiétude qui anime l'univers ému de Bogdan Konopka. Opérant avec des pellicules périmées, dans de beaux formats carrés, montrés sans verre, ce Polonais de trente-six ans, venu en France en 1988, évoque sa nostalgie d'un réel enfui par des vues de lieux vides et dégradés. Dans son jaillissement même, la lumière apparaît comme une source d'espoir et de mystère. Ces portraits et ces paysages, fruits d'une perception introspective, d'une infinie tristesse, révèlent la quête d'identité d'un créateur qui porte son monde en lui.

Enfin, Philippe Ruault observe avec une froideur tangible l'étrangeté des chantiers industriels de la côte atlantique. Toutes réalisées à la commande, ces vues frontales en couleur sont d'une théâtralité sans émoi. Avec des fortunes diverses, ces quatre opérateurs reflètent chacun un aspect différent de la création photographique en Anjou.

PATRICK ROEGIERS

► ***« Ce qu'ils voient, ce qu'ils rêvent »*, Nouveau Théâtre d'Angers, 12, place Imbach, Angers, jusqu'au 28 avril. Cat. 25 F. A lire, Frédéric Gallier, *« Sens civique »*, édition Jean-Michel Place, 34 photos, 40 F.**

Un amateur éclairé

Alain Delon expose sa collection
Voilà un acteur qui sait remarquablement acheter

Depuis des années, dans les grandes ventes de Drouot, les photographes guettent l'entrée d'Alain Delon et les échotiers ses commentaires. C'est devenu une habitude que de le voir enchérir et acheter, et de cette habitude est venue à l'acteur la réputation de posséder une belle collection de dessins et de tableaux.

Réputation justifiée : en l'exposant, Alain Delon accomplit une bonne œuvre, puisque le catalogue se vend au profit de l'Association pour la recherche sur le cancer du professeur Schwartzenberg, mais il se montre aussi amateur avisé et esprit curieux.

Des ensembles cohérents

Loin de se passionner simplement pour les noms célèbres et de songer à la spéculation, l'acteur a réuni des ensembles historiquement et esthétiquement cohérents, dont le plus remarquable est voué à la peinture française des années 1890-1900.

Un des plus beaux Braque fauves qui se puisse voir, un Van Dongen acide de 1905, un Vlaminck pomponné et une plage normande de Dufy de premier ordre voisinent avec un Signac, des Vuillard étranges, des Denis, des Lacombe et des Toulouse-Lautrec, comme au bon temps du Salon d'automne. Le collectionneur aurait-il voulu montrer comment le fauvisme s'est inspiré des nabis et du néo-impressionnisme, il ne s'y serait pas pris autrement.

Autre suite dense, celle des dessins français du dix-neuvième siècle, dans laquelle MM. Géricault, Delacroix et Millet composent un trio de luxe. La quinzaine de Millet mérite d'autant plus attention qu'elle rend justice au sens de la synthèse et de la monumentalité que, dans ses tableaux, Millet a quelquefois gâché par un excès de rhétorique.

La dernière section, celle des dessins anciens, relève d'un éclectisme plus disparate. Mais un éclectisme qui rassemble des paysages, des portraits et des scènes bibliques de Rubens, Carrache, van Goyen, Vasari et Rembrandt est encore tout à fait tolérable... Ce qui l'est moins, c'est l'exiguïté des lieux et la bousculade, et l'écrasante chaleur qu'elle entretient.

Mais pour voir de l'excellente peinture et de non moins remarquables dessins, il faut savoir souffrir un peu.

PHILIPPE DAGEN

► **Galerie Didier Imbert, 19, avenue Matignon, jusqu'au 13 avril.**

La mort d'Ida Karskaya

Fixée depuis 1924 à Paris, l'artiste ukrainienne est décédée à l'âge de quatre-vingt-quatre ans

Magicienne des matières les plus humbles, Ida Karskaya, qui s'est exprimée avec un même bonheur par la peinture, les collages, les assemblages ou la tapisserie, était née à Bebdor (Ukraine), en 1905. Après la révolution d'Octobre, à dix-huit ans, elle était venue en Belgique, puis en France, pour étudier la médecine. En fait, c'est la peinture qui, en 1924, l'a fixée définitivement à Paris. Elle devait pourtant attendre la fin de la seconde guerre mondiale pour se manifester.

Mais cette révélation tardive, due à la galerie Breteau en 1949, était bien parrainée : Henri Calet, Marc Bernard, Francis Ponge, Maurice Nadeau, Jean Paulhan qui proclama Karsakaya *« moins abstraite que rêveuse »*. C'est donc par le truchement des écrivains, des meilleurs, que *Vingt jeux nécessaires, quarante gestes inutiles* ont pu d'abord transmettre à un public choisi la charge de poésie et d'humour de l'œuvre de Karskaya.

L'artiste faisait alors figure de précurseur, non seulement dans les toiles peintes ou les collages, mais, surtout, dans la métamorphose des objets de récupération, des déchets de tout acabit, avec une préférence marquée souvent pour les matières textiles ou apparemment telles.

Puis elle pourra présenter grâce au courage des galeries de pointe, dont La Roue, *Lettres sans réponse*, *Gris quotidiens* (*« Le gris est l'élément naturel de Karskaya »*, dira Geneviève Bonnefoi), *Invités de minuit*, inquiétants personnages alignés dans une sombre parade foraine.

Collages et tapisseries

Il faudra pourtant attendre 1972 pour que l'abbaye de Beaulieu en Rouergue offre à Karskaya une rétrospective digne d'elle, puis 1980, pour que la fête batte son plein avec l'hommage de la Fondation nationale des arts graphiques et plastiques de la rue Berryer. Y trônaient : *La nana inépuisable* et *Sœurs de tendresse*, *Lola*, *Lili*, *Loulou*.

Les collages alternent avec les tapisseries, les innombrables tapisseries, qui avaient notamment, en 1954, obtenu le Prix de la Ville de Paris. Œuvres de tonalités généralement assourdies mais parfois avivées d'accords éclatants.

Karskaya n'a renoncé à son travail qu'un mois avant sa mort. A sa dernière exposition, à la galerie Philip place des Vosges, figuraient encore des œuvres toutes récentes.

JEAN-MARIE DUNOYER

Le Musée de la publicité arrive rue de Rivoli

Avec une exposition sur les fleurs et l'affiche

Transplanté, mais bien vivant. Quelques mois à peine après avoir fermé ses portes, rue de Paradis, le Musée de la publicité tente de se faire une petite place au sein de l'Union centrale des arts décoratifs, rue de Rivoli (*le Monde* du 1er février).

Pour fêter sa renaissance, il s'offre des fleurs, les fleurs de *la* publicité. L'exposition rassemble des œuvres issues du réalisme, du symbolisme ou de l'art nouveau. Derrière les buissons de roses et d'œillets, des femmes-fleurs alanguies vantent les mérites d'un savon ou d'une cigarette. Sur des images d'Epinal coloniales, des mamans préparent un délicieux cacao. Charles Germain croque le sourire de Mistinguett, Mucha invente des nymphes diaphanes et rêveuses.

Un seul coup d'œil suffit à comprendre que l'exposition est un amuse-gueule austère avant l'ouverture du Centre de documentation de la publicité, en septembre, et l'exposition sur le parfum du Musée de la mode ; en attendant, surtout la rétrospective Ferracci, en octobre, qui sera frappée, cette fois du label du Musée de la publicité.

B. M.

► **« Les fleurs et l'affiche », Union des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, jusqu'au 13 mai. Tél. : 42-60-32-14.**

Triste éclectisme

Christian Vogt à l'Espace photographie de Paris

Le Suisse Christian Vogt s'applique à montrer que « tout est dans tout ». « *Je ne peux pas faire plusieurs choses à la fois* », déclare-t-il. Expérimentation didactique de théories absconses et vérités de La Palice (*« le un n'est pas indivisible mais se partage en une multiplicité »*), éléments de géométrie abstraite, coïncidences esthétiques, répétitions et analogies formelles restituent avec une froideur arithmétique le sens profond des formes vides.

Ayant le cadre, la simultanéité, ou l'émulsion pour objet, ce jeu d'un minimalisme strict et sec sur la perception est d'autant plus irritant que Vogt, en professionnel habile, épouse tous les snobismes en vogue, comme ces grands nus anamorphosés sur toile, punaisés, exhibés sans verres, aux annotations cursives, graffitées et rayées au crayon sur le mur.

Prouvant à quel point Vogt s'éloigne de la sensualité de ses premiers travaux, l'aperçu de ses quatre dernières années de création proposé par le musée de l'Elysée de Lausanne sanctionne l'échec d'une œuvre confuse et chaotique qui aborde sans complexe les pratiques les plus contradictoires.

P.R.

► **Christian Vogt, 80 photographies présentées par le musée de l'Elysée, Espace photographique de la ville de Paris, Nouveau Forum des Halles, place Carrée, jusqu'au 22 avril.**

VENTES

Temps d'arrêt à Londres

En attendant l'avant-garde russe, on vend, sans enthousiasmes excessifs, quelques impressionnistes

Londres est-il en train de perdre du terrain ? En novembre dernier, les ventes impressionnistes et modernes n'avaient guère soulevé l'enthousiasme parmi les collectionneurs et marchands internationaux, en dépit de la cascade de records enregistrés grâce à l'intervention soutenue d'un ou deux groupes japonais. Les morceaux de choix avaient été dispersés au début du mois à New-York. Une fois de plus les ventes impressionnistes du début d'avril seront occultées par celles de l'avant-garde russe (les collections Costakis, *le Monde* du 24 mars, et Benedikt), le *Portrait du docteur Gachet* de Van Gogh, un de ses autoportraits (Christie's) et le *Moulin de la Galette* (Sotheby's) à New-York en mai

Les Anglo-Saxons présenteront comme à l'accoutumée leurs tableautins de Renoir. Ils sont désormais légion en ventes publiques : de la *Femme lisant* (plus de 2 millions de francs) à un *Ras de roses* (près de 4 millions) en passant par une *Femme au corsage rose* (5 millions). Seule, peut-être, une *Jeune fille au chapeau* (12 millions) surnage-t-elle du lot ?

Monet nous livre une de ses multiples versions des *Nymphéas clairs* pour près de 12 millions de francs. Sa *Promenade d'Argenteuil*, somme toute assez morne, partirait pour 24 millions de francs. Mais il y a une *Vue d'Amsterdam*, de facture assez sombre, peinte dans les années 74 (35 millions de francs).

Pissaro, d'une façon générale, s'en tire mieux que Sisley. La *Fenaison à Eragny* (1910) du premier est cotée à plus de 6 millions de francs. Son *Verger à Pontoise en hiver* est mis en vente par Alain Delon pour plus de 7 millions de francs. Un très joli pastel de Gauguin, *Petites Bretonnes devant la mer* (1889), aura servi de modèle à la toile du même nom qui se trouve au Musée national d'art occidental à Tokyo. Son prix : plus de 6 millions de francs.

Les plus belles surprises viendront, sans doute, de la galerie de portraits. Le regard vague et la moue boudeuse d'un autoportrait *de Degas en gilet vert* (1855-1856) retiennent tout particulièrement l'attention. Ses descendants s'en séparent aujourd'hui pour 16 millions de francs. Le profil longiligne de *Léopold Zborowski* (2 millions et demi de francs) par Modigliani, contrasté avec le visage buriné de la *Tête de paysan* de Van Gogh (6 millions de francs) qui aura été à l'origine des *Mangeurs de pommes de terre*. Une œuvre rare de la période bleue de Picasso, le *Portrait de Jaime Sabartès*, poète catalan qui deviendra par la suite son secrétaire et biographe est évaluée à 30 millions de francs. Alors que Juan Gris peint un *Pierrot* cyclope en 1923 (12,5 millions de francs), Chagall dès 1912 utilise des couleurs violentes pour souligner la dureté des traits des *Soldats russes* (18 millions de francs).

La Danseuse de music-hall, de Gleizes (1917), 3 millions de francs) est à rapprocher d'une belle gouache, *Etude pour les machines*, de Franck Kupka, exécutée dix ans plus tard (100 000 F) et qui semble sortir tout droit des *Temps modernes* de Chaplin.

Signalons encore une superbe huile sur fond rouge de Paul Klee, *der Kunftige*, de 1933 (20 millions de francs), ainsi qu'une grande peinture de Miro, *l'Hirondelle éblouie par l'éclat de la prunelle rouge*. Commencée en 1925 et achevée en 1960, elle est estimée à près de 24 millions de francs.

ALICE SEDAR

► **Ventes : le 2 avril à 19 heures chez Christie's (Londres), le 3 avril à 19 heures chez Sotheby's (Londres), le 4 avril à 18 heures chez Phillips (Londres).**

CULTURE

THÉATRE

La vengeance d'Œdipe

Tout auteur un jour écrit son « Œdipe» pour s'en délivrer. Celui de Steven Berkoff s'appelle « Greek » ou « A la Grecque »

Un loubard, presque encore un gosse, mais qui en sait trop, qui en a trop vu, en a trop bavé. Plus si jeune après tout, si jamais il l'a été. Il a un bon sourire, un corps athlétique et dans les yeux, une lassitude. Il porte du cuir noir, des bretelles rouges sur son débardeur: c'est Richard Fontana, Eddy, l'Oedipe de Steven Berkoff au Théâtre de la Colline, dans *Greek*, spectacle de Jorge Lavelli, habillé par Juan Stoppani et Jean Yves Lagarve. Décor de Pace: un plancher incliné, cerné de sable sale, quelques échafaudages, quelques chaises retournées, qui servent uniquement en cas de besoin.

Rien ou presque. La mise en scène joue la nudité rude, la géométrie des déplacements, des éclairages essentiels qui installent une ambiance de danger, de mystère. Jorge Lavelli dégage l'espace pour laisser galoper le texte, le laisser déverser ses fureurs, ses rageuses invectives. En monologues successifs ou entrecroisés, les personnages éructent, se racontent, ressassent frustrations et révoltes.

Steven Berkoff a pris les anecdotes de la légende d'Oedipe, les a dépouillées de leur dimension mythique, les a transformées en péripéties d'un mélo improbable et dérisoire. Autour d'Oedipe-Eddy, il y a le père, le vrai et le faux (André Weber), sa femme qui devient le Sphinx (Judith Magre), Doreen, l'épouse et mère (Catherine Hiégel). Eddy fustige les *Smith-la-joie* de l'Occident tout entier, de l'Angleterre thatchérienne en particulier, fascisants, bornés, lâches, racistes. Caractères sordides d'un univers que l'on reconnait aussi chez des auteurs comme Kroetz en Allemagne, Tilly en France, chez les Américains des années 60, en Angleterre même chez Edward Bond...Avec des obsessions semblables, somme toute puériles: haine de la famille, grande peur écologique sur fond de Sida (*Lire l' interview de Steven Berkoff dans le Guide Arts et spectacles du 22 mars*).

Révolte de dandy

Mais, et c'est plus intéressant, cet Oedipe-là refuse la culpabilité: *«Pourquoi devrais-je m'arracher les yeux à la grecque? Pourquoi devrais tu te pendre? As-tu vu un enfant conçu par la mère et son fils? Non. Alors, comment savons-nous que c'est mal»*...clame-t-il, quand à la fin arrive la vérité de son incroyable destin, et qu'il est là, embourgeoisé, avec sa femme, dans ses meubles, dans ses chaises paillées. Intéressant surtout, l'amour merveilleux de cette femme qui l'admire, le chérit du dedans de tout son corps, de toute son inépuisable chaleur maternelle. Cet amour là, flamboyant, est le pivot de la pièce, sa raison d'être. Il ramène Eddy et Doreen l'un vers l'autre irrésistiblement, comme des Tristan et Yseult qui ne se résoudraient pas à mourir.

Mais Berkoff donne à ses héros un langage sans doute destiné à secouer notre confort. A vrai dire, plus trivial que violent, plus échevelé que lyrique. Tout au moins dans l'adaptation de Geoffrey Dyson et Antoinette Monod (aux éditions Actes Sud-Papier). De toutes les écritures, le jargon argotique est certainement le plus casse-tête à traduire.

On imagine le texte original porté par la musique rêche de l'accent cockney, scandé sur un rythme de rap. Il est découpé par brefs fragments qui pourraient se danser. Ce que fait Richard Fontana. Plus exactement, il gigote avec grâce mais exagérément, au moins trois gestes et quatre déhanchements par mot. Et il parle énormément. Il est sympathique, beau, charmeur, mais sa façon de plaire, si elle est efficace, lui interdit l'essentiel: la souffrance, l'ambiguité, quelque chose qui inquièterait. En fait, il est desespérément sain. Sa révolte est celle d'un dandy.

André Weber dessine ses personnages à gros traits. Ils sont moins riches, il est vrai, que ceux de Judith Magre, qui maman à tablier, nénette rouquine, Sphinx équivoque est ahurissante de force cinglante. Quant à Catherine Hiegel, serveuse ou épouse-mère, elle est drôle, bouleversante, sensuelle, très jeune et l'instant d'après elle a mille ans. Elle est la protectrice, l'amoureuse, l'amante. Elle dit ce texte comme s'il coulait d'elle, sans fard ni peine. Elle entre exactement dans la mise en scène, intense et brutale de Jorge Lavelli.

COLETTE GODARD

▶ **Théâtre de la Colline. du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 15 h 30. Jusqu'au 29 avril. Tél: 43-66-43-60.**

Terzieff le passeur

Rencontre avec un comédien discret, un meneur de troupe qui fut un jeune premier dans les années 60

Mystérieux, vulnérable et beau. Le temps a passé mais les épithètes qui saluèrent les débuts de Laurent Terzieff dans les années 60 n'ont pas pris une ride. Les jeunes filles d'alors découpaient ses portraits dans les magazines. Et puis il a choisi une voie à l'écart. Le théâtre est son antre. Il est un chercheur en quête de textes rares.

Il parle de lui avec une distance un peu sauvage. Il a débuté à quinze ans dans *Tous contre tous* d'Adamov, mis en scène par Jean-Marie Serreau. Il a connu le foisonnement de l'après-guerre, une époque *« assez schizophrène »*, dit-il : *« C'était le début du théâtre de la dérèliction, du malheur d'être né, et qui traitait de la blessure, de la fêlure, côtoyait l'engagement politique, social et finalement était optimiste. Des hommes comme Jean-Marie Serreau et Roger Blin montaient aussi bien Brecht que Beckett. »*

En 1961, il choisit de monter sa propre compagnie, nomade, qui trouvera parfois asile au Lutèce, au Vieux-Colombier, au Lucernaire. Aujourd'hui, elle est sans domicile fixe. Il crée encore ds auteurs contemprorains, des étrangers surtout : Albee, Mrozek, Shisgal, Saunders (1). Chez eux, il rencontre ce théâtre d'interrogation, de doute et de rupture qu'il affectionne.

« Il me semble, dit-il, *que la scène est le reflet le plus vif, le moins brouillon de la vie des hommes. J'aime les écritures violentes et pures qui tendent un miroir à notre époque, prennent en compte l'homme privé, avec son inconscient, ses rêves, et l'homme public, qui se réalise dans l'action. »* Vision existentialiste, que Terzieff revendique comme sienne depuis ses débuts.

Il signe de nombreuses traductions et adaptations : *« Je suis charognard des textes des autres, j'essaie de pousser l'auteur dans ses derniers retranchements, de traquer ce qui s'est passé entre l'inconscient et le filtre de l'écriture. C'est formidable pour mettre en scène et diriger les acteurs. »* Sur son travail avec sa compagnie, il prélève peu de temps. Il a tourné beaucoup depuis *les Tricheurs* de Carné, qui ont marqué ses débuts en 1958 au cinéma : avec Bolognini, Rossellini, Bunuel *(la Voix lactée)*, Garrel, Godard *(Détective)*, Belmont *(Rouge baiser)*. Presque tous les étés, il se rend en Italie, y participe régulièrement à *« des films intéressants, aussitôt mangés par la télévision »*. Le chemin de Laurent Terzieff est celui d'un solitaire. *« A Théâtre Ouvert, par exemple, je sais qu'il y a là une communauté de pensée, mais je n'y connais personne, sauf Lucien Attoun... A partir d'un certain moment, on meurt de la mort des autres. Hier, quand j'avais tel ou tel problème théâtral, je me disais : j'en parlerai avec Serreau, avec Blin. Ces gens-là ne sont plus. Alors, je parle tout seul. »*

Il se penche un peu plus au-dessus de son café, parle un peu de la pièce qu'il répète à l'Atelier, avec Pascale de Boysson, sous la direction d'Yves Gasq : *Soahc*, de Jean-Louis Bauer : *« C'est un univers dépressif. Je crois que nous avons tous, hélas ! beaucoup de ressources de ce côté-là. »* Puis, deux yeux clairs vous fixent : *« Ce texte pose une question fondamentale : quand on ne court plus après l'amour et la richesse, qu'est-ce qui reste ? Et si l'artiste ne peut pas chanter Dieu, qu'est-ce qui lui reste, sinon l'anecdote ? Je travaille sur ces idées-là. »*

ODILE QUIROT

(1) Laurent Terzieff reprend *Ce que voit Fox*, de James Saunders, au Théâtre Hébertot. Pour ce spectacle, il a reçu le Molière 1988 de la meilleure mise en scène dans le théâtre privé.

▶ **Du mardi au samedi à 21 heures ; dimanche 15 heures. Tél. : 43-87-23-23.**

ÉDITION

La vocation du Salon du livre

Suite de la première page

Ce qui provoque aussi des grincements de dents à l'intérieur du Syndicat national des éditeurs. Pour que le Salon soit la manifestation commune à toutes les professions du livre, il faudrait pousser les murs du Grand Palais.

C'est peut-être ce qui adviendra l'an prochain. Au cours du dîner à l'hôtel de ville de Paris où il avait convié les professionnels de l'édition, M. Jacques Chirac a en effet donné son accord de principe pour que le Salon de 1991 puisse se dérouler à la fois au Grand Palais (propriété de l'Etat) et, en face, au Petit Palais (propriété de la Ville de Paris). Une passerelle jetée au-dessus de l'avenue Churchill permettrait de circuler entre les deux édifices.

Resterait à se demander quels objectifs doit poursuivre le Salon du livre, quelle politique doit être la sienne. Les avis des parties prenantes divergent. Pour les uns, le Salon doit demeurer une manifestation franco-française, avec des ouvertures exclusives sur la francophonie. Le rendez-vous annuel de l'édition est un moyen de sensibiliser le public à la richesse de la culture et de la création écrites ; un moyen aussi de faire se rencontrer tous les partenaires de l'aventure du livre.

Cette année, 6 207 professionnels, 1 525 libraires, 3 024 bibliothécaires, 2 613 enseignants sont venus au Salon pour se rencontrer, se renseigner, débattre, parler de leurs problèmes, de leurs besoins, de leurs initiatives. Ajouté à l'afflux du public lecteur, cela justifie amplement l'existence du Salon de Paris.

Pour d'autres, cette cérémonie d'autocélébration hexagonale ne montrerait que l'impuissance de l'édition française à penser à un avenir qui ne se jouera pas dans un cadre national.

La France, font-ils remarquer, est l'une des rares grandes nations à ne pas accueillir une grande manifestation internationale du livre. Une ouverture avait été tentée ces dernières années. Des éditeurs de langue anglaise, puis de langue allemande en 1989 avaient consenti de sérieux efforts pour présenter à Paris des aspects de leur production.

Présence à l'Est

Malgré l'expérience assez malheureuse du neuvième Salon, des éditeurs étaient prêts à revenir en 1990. Il ne s'agit pas de concurrencer Francfort, qui est, avant toute chose, une foire où s'achètent et se vendent les droits d'édition, mais, pour le moins, de proposer un reflet de ce que sera demain l'Europe du livre. Ni le ministère de la culture ni la Ville de Paris ne sont insensibles à ces arguments. Dans le cadre de « la Fureur de lire » qu'anime en octobre, pour la deuxième année, la direction du livre, une première manifestation internationale pourrait être organisée à l'initiative de M. Chirac.

L'édition française n'est d'ailleurs pas absente des bouleversements de l'Europe de l'Est. De nombreuses rencontres ont eu lieu au Salon avec les professionnels du livre d'Europe centrale et orientale. A l'issue de ces discussions, les lignes directrices d'un plan d'action de cinq ans ont été présentées au ministère de la culture par le Syndicat national de l'édition. Il s'agirait, dans un premier temps, de céder au prix de revient des exemplaires en stock de grands romans de la littérature française. Les éditeurs — invitant les auteurs à s'associer à leur effort — sont également disposés à consentir *« des conditions commerciales extrêmement favorables sur l'ensemble de leur catalogue »*, une contribution complémentaire des pouvoirs publics devant permettre de réduire les prix de vente sur les marchés locaux au tiers environ du prix public français. *« Un désengagement financier progressif commun devrait aboutir, en cinq ans, à des conditions commerciales normales. »*

Il ne s'agit en aucune manière d'un cadeau de l'édition et de l'Etat français, dont les Républiques d'Europe de l'Est n'auraient cure. Des programmes du même type sont mis en œuvre par les concurrents étrangers. Appuyés par des initiatives visant à une relance de l'enseignement du français dans ces régions, ainsi que par la mise en place de programmes de formation professionnelle aux métiers du livre, ces conditions commerciales exceptionnelles doivent permettre de mieux assurer la présence du livre et de la culture français au centre et à l'est de l'Europe.

Message aux pouvoirs publics

Dans ce domaine, les objectifs politiques de M. Lang rejoignent les intérêts bien compris des éditeurs. Symboliquement, le produit de la soirée inaugurale, payante, du Salon, 520 000 francs, a été remis par M. Gründ, le président du SNE, à M. Marc Blancpain, président de l'Alliance française, au profit des implantations de cet organisme dans les pays de l'Est. C'est ausssi un message que les éditeurs adressent aux pouvoirs publics pour qu'ils les aident à réussir leur percée.

PIERRE LEPAPE

CINÉMA

□ **Cinéma africain et musique.** — Le musée des arts africains accueille jusqu'au 1er avril le troisième festival du cinéma africain consacré aux musiques de l'Afrique d'hier et d'aujourd'hui. Organisée par l'association de solidarité des Africains de France, la manifestation se déroule parallèlement à l'exposition Afrique, formes sonores qui se termine le 2 avril (*le Monde* du 7 mars).

▶ **293, av. Daumesnil, Paris 12e. Tél. : 43-43-15-54.**

AGENDA

EXPOSITIONS

JEUDI 29 MARS

CENTRE GEORGES POMPIDOU

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33).
T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

ARCHITECTURE DES BIBLIOTHÈQUES. Patrimoine et actualité. Salle d'actualité de la BPI, rez-de-chaussée. Du 3 avril au 14 mai.

ARCHITECTURES PUBLIQUES. Forum. Jusqu'au 7 mai.

COLLECTIONS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE, 1908-1940. Musée d'art moderne, salle d'art graphique. Jusqu'au 3 juin.

COLLECTIONS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE. 1er volet : 1906-1940. Salle d'art graphique, 4e étage. Jusqu'au 24 juin.

DESIGN AUTOMOBILE. Grande galerie. Jusqu'au 30 avril.

DESIGN FINLANDAIS. Galerie des brèves Cci. Jusqu'au 30 avril.

FILONOV. Grande galerie, 5e étage. Jusqu'au 30 avril.

TONY GARNIER. Galerie du Cci. Jusqu'au 21 mai.

GÉATAN GATIAN DE CLÉRAMBAULT. Psychiatre et photographe. Galerie de la BPI 2e étage. Jusqu'au 14 mai.

FRANCIS PICABIA. Collection Suzanne Romain. Musée national d'art moderne. Jusqu'au 21 avril.

DANIEL SPŒRRI. Galeries contemporaines. Mnam. Jusqu'au 6 mai.

TENDANCES MULTIPLES DES ANNÉES 80. Galeries contemporaines Mnam. Jusqu'au 6 mai.

Musée d'Orsay

Entrée quai Anatole-France, pl. Henri-de-Montherlant (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi. Visite de groupes rens. au 45-49-45-46.

LE CORPS EN MORCEAUX. Entrée : 25 F (dimanche : 16 F.). Billet jumelé exposition musée : 40 F. Jusqu'au 3 juin.

CHARLES GARNIER (1825-1898) ARCHITECTE DE L'OPÉRA. Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 10 juin.

L'OPÉRA DE MONTE-CARLO : CHARLES GARNIER, ARCHITECTE. Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès du musée). Jusqu'au 10 juin.

L'OPÉRA, PHOTOGRAPHIES DE CHANTIER. Exposition dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 3 juin.

UN PHOTOGRAPHE VICTORIEN : LADY HAWARDEN (1822-1865). Exposition dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès du musée). Jusqu'au 29 avril.

Palais du Louvre

Entrée par la pyramide (40-20-53-17). T.l.j. sf mar. de 12 h à 21 h 45 (fermeture des caisses à 21 h 15).

ACQUISITIONS RÉCENTES DU MUSÉE. Hall Napoléon. Entrée : 27 F (prix d'entrée du musée). Du 30 mars au 23 juillet.

HOUEL : VOYAGE EN SICILE. Hall Napoléon. Entrée : 27 F (prix d'entrée du musée). Du 30 mars au 26 juin.

LE PAYSAGE EN EUROPE DU XVIe AU XVIIIe SIÈCLE. Pavillon de Flore. Entrée : 27 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 23 avril.

LE PEINTRE, LE ROI, LE HÉROS. L'Andromède de Pierre Mignard. Pavillon de Flore. Entrée : 27 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 23 avril.

POLYPTIQUES OU LE TABLEAU MULTIPLE DU MOYEN AGE AU XXe SIÈCLE. Hall Napoléon. Entrée : 25 F, possibilité de billets couplés avec le ticket d'entrée au musée. Du 30 mars au 23 juillet.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

12, av. de New York (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30. Visit. comment. grat. les jeu. à 15 h, les 1er et 15 avril à 11 h.

HERBERT BRANDL, ERNST CARAMELLE, FRANZ WEST. Entrée : 15 F. Jusqu'au 22 avril.

KEES VAN DONGEN, LE PEINTRE. Exposition rétrospective. Entrée : 15 F. Jusqu'au 17 juin.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

ART PRÉCOLOMBIEN DU MEXIQUE. Galeries nationales (42-89-54-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 33 F. Jusqu'au 30 juillet.

JEAN BAZAINE. Rétrospective. Galeries nationales (42-56-25-30). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F. Du 30 mars au 28 mai.

LES ENVOLS DE JACQUES LARTIGUE. Cent photographies en noir et blanc de 1904 à 1944. Galeries nationales (42-56-37-11). T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 30 avril.

SOLIMAN LE MAGNIFIQUE. Galeries nationales (42-89-54-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 33 F. Jusqu'au 14 mai.

Cité des sciences et de l'industrie

30, av. Corentin-Cariou (46-42-13-13). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h.

LES MÉTIERS AU FIL DE L'EAU. Entrée : 30 F (Cité pass). Jusqu'au 30 septembre.

CENTRES CULTURELS

ANDREA APPIANI (1754-1817). ART ET CULTURE A MILAN AU SIÈCLE DES Lumières et à l'époque napoléonienne. Institut culturel italien à Paris, hôtel de Galliffet, 50, rue de Varenne (42-22-12-78). T.l.j. sf dim. de 10 h à 13 h et de 15 h 30 à 19 h, sam. de 10 h à 13 h. Jusqu'au 27 avril.

L'ART POUR LA VIE. Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 17, quai Malaquais (42-60-34-57). T.l.j. de 11 h à 19 h. Du 3 avril au 16 avril.

BIENNALE DE SAO-PAULO. LE PAVILLON FRANÇAIS. Centre national des arts plastiques, 11, rue Berryer (45-63-90-55). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 7 mai.

FERNANDO CANOVAS, DIANE WILKE, LEANDRO BERRA, RHADAMÈS MEJIA. Lauréats du prix de peinture de la fondation Fortabat. Maison de l'Amérique latine, 217, bd Saint-Germain (42-22-97-60). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 22 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 25 mai.

CÉLÉBRITÉS A L'AFFICHE. Cent ans de personnages célèbres dans la publicité. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30 à 20 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 7 avril.

DATHEIL. Le peintre et son poète. Mairie du Ve, salle du Souvenir, 21, place du Panthéon. T.l.j. sf dim. de 10 h 30 à 17 h 45, sam. de 9 h à 12 h 15. Du 31 mars au 27 avril.

CÉSAR DOMELA. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h. Jusqu'au 29 avril.

MARIE-LOUISE EKMAN. Centre culturel suédois, hôtel de Marle 11, rue Payenne (42-71-82-20). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 22 avril.

PER EKSTROM, 1844-1935. Centre culturel suédois, hôtel de Marle 11, rue Payenne (42-71-82-20). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 24 mai.

LES HUICHOLES. Quotidien et extraordinaire chez le peuple du Peyotl. Centre culturel du Mexique, 28, bd Raspail (45-49-16-26). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h, sam. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 21 avril.

KOLOS-VARY ET TAO. Institut hongrois, 92, rue Bonaparte (43-26-06-44). T.l.j. sf sam. et dim. de 15 h à 18 h, jeu. jusqu'à 20 h. Jusqu'au 20 avril.

REM KOOLHAAS, PROJET EURALILLE. Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon (46-33-90-36). T.l.j. sf lun. de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 3 juin.

LIEUX D'ARCHITECTURE EUROPÉENNE, PÉRIPLE MÉDITERRANÉEN DE LA Jeune architecture. Maison de l'architecture, 7, rue de Chaillot (40-70-01-65). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 18 h, sam. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 28 avril.

LA LIGNE RETROUVÉE. Art et décoration en Hollande autour de 1900. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 29 avril.

MOHROR. Photographies. Hôtel de Ville, salle Saint-Jean, rue Lobau, porche côté Seine. T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 8 avril.

MORCEAUX CHOISIS, SCULPTURES ENTRE 1979 ET 1990. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (45-51-35-73). T.l.j. sf lun. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 28 avril.

PROJETS POUR LE PAVILLON DE LA FRANCE A SEVILLE. Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon (46-33-90-36). T.l.j. sf dim. et lun. de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 7 avril.

ADRIAN SCHIESS, BERNARD VOITA. Centre culturel suisse, 32-38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 22 avril.

SIX PEINTRES SOVIÉTIQUES D'AUJOURD'HUI. Fondation Mona-Bismarck, 34, av. de New-York (47-23-38-88). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 7 avril.

LE TAPIS : PRÉSENT DE L'ORIENT A L'OCCIDENT. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Visites conf. Tlj à 14 h 30, sam., dim. à 14 h et 16 h. T.U. : 40 F. Entrée : 30 F. Jusqu'au 29 avril.

TIRE LA LANGUE, OU LES IRRÉGULIERS DU LANGAGE. Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, Beaunord, 125-127, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 août.

CHRISTIAN VOGT. Espace photographique de Paris, nouveau forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, grande galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 7 F. Jusqu'au 22 avril.

GALERIES

ALIGHIERO E BOETTI. Galerie Hadrien Thomas, 3, rue du Plâtre (42-78-03-10). Jusqu'au 28 avril. / Galerie Charles Cartwright, 6, rue de Braque (48-04-86-86). Jusqu'au 21 avril.

MARCEL ALOCCO. Galerie Alain Oudin, 47, rue Quincampoix (42-71-83-65). Jusqu'au 31 mars.

KAREL APPEL. Gallery Urban, 22, av. Matignon (42-65-21-34). Jusqu'au 2 mai.

RICHARD ARTSCHWAGER. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 28 mars.

AULAGNIER, DEGUELLE, KERBRAT. Galerie du Génie, 23, rue Keller (48-06-02-93). Jusqu'au 21 avril.

AVRIL, MOIS DES ÉDITEURS : MAN RAY, POP ART, ALOCCO. Galerie Alain Oudin, 47, rue Quincampoix (42-71-83-65). Du 3 avril au 28 avril.

BALIAS. Galerie Sculptures, 11, rue Visconti (46-34-13-75). Du 3 avril au 28 avril.

ROBERT BARRY, RICHARD TUTTLE. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 10 avril.

BEDARRIDE. Galerie Caroline Corre, 14, rue Guénégaud (43-54-57-67). Jusqu'au 28 avril.

REINER BERGMAN, RICHARD DEACON, IMI KNŒBEL. Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon (48-04-00-34). Du 31 mars au 12 mai.

BEUYS. Galerie Isy Brachot, 40, rue Mazarine (43-25-09-22). Jusqu'au 28 avril.

MARTIN BISSIÈRE. Galerie la Ferronnerie, 11, rue de la Ferronnerie (42-36-42-66). Du 3 avril au 12 mai.

ALBERT BITRAN. Galerie Louis Carré, 10, av. de Messine (45-62-57-07). Jusqu'au 14 avril.

MARTINE BOILEAU. Galerie Jacques Barbier - Caroline Beltz, 7, rue Pecquay (40-27-84-14). Jusqu'au 7 avril.

ROMMERT BOONSTRA. Studio 666, 6, rue Maître-Albert (43-54-59-29). Jusqu'au 12 mai.

ANDREAS BRANDT. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 14 avril.

GIANSTEFANO BURATTONI. Galerie Gutharc Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Jusqu'au 14 avril.

TONY CARTER. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (42-96-69-57). Du 31 mars au 30 avril. / Galerie Claudine Papillon, 59, rue de Turenne (40-29-98-80). Du 31 mars au 16 mai.

PHILIPPE CAZAL. Galerie Claire Burrus, 30-32, rue de Lappe (43-55-36-90). Jusqu'au 24 avril.

FRÉDÉRIC CHARRON, TONY SOULIÉ, RICHARD TEXIER. Galerie Bernard Davignon, 76, rue Vieille-du-Temple (48-04-52-50). Jusqu'au 14 avril.

CHAUVIN. Sculptures. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 21 avril.

COLLAGES SURRÉALISTES. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 5 mai.

COLLECTION VINGT ANS DE PASSION, ALAIN DELON. Galerie Didier Imbert Fine Arts, 19, av. Matignon (45-62-10-40). Jusqu'au 13 avril.

BENITI CORNÉLIS, PAUL-HENRI FRIQUET. AA Galerie, 39, av. Junot - entrée 2, rue Juste-Métivier (46-06-82-95). Jusqu'au 21 avril.

MICHÈLE COUTIER. Galerie Muscade, 21, rue du Petit-Musc (42-72-15-80). Du 3 avril au 21 avril.

OLIVIER DEBRÉ. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Du 3 avril au 28 avril.

MARCEL DEPRÉ. Galerie des Orfèvres, 66, quai des Orfèvres, pl. Dauphine (43-26-81-30). Du 3 avril au 21 avril.

PETER DOWNSBROUGH. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Du 31 mars au 28 avril.

JUMANA EL HUSSEINI. Galerie Etienne Dinet, 30, rue de Lisbonne (42-56-43-26). Jusqu'au 5 mai.

MAX ERNST. Galerie Lucette Herzog, passage Molière - 157, rue Saint-Martin (48-87-39-84). Jusqu'au 21 avril.

OYVIND FAHLSTROM. Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Du 31 mars au 28 avril.

FRANÇOIS FIEDLER. Galerie Adrien Maeght, 42-46, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 10 juin.

FIGURATION NARRATIVE DANS L'ART CONTEMPORAIN. Galerie Pierre Lescot, 153, rue Saint-Martin (48-87-81-71). Jusqu'au 5 mai.

JOËL FISHER. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Du 31 mars au 26 mai.

ALBERT GLEIZES. Galerie Michèle Heyraud, 79, rue Quincampoix (48-87-02-06). Jusqu'au 6 mai.

PATRICK GUALLINO. Galerie l'Œil-de-bœuf, 58, rue Quincampoix (42-78-36-66). Du 2 avril au 26 avril.

JEAN-LUC GUÉRIN. Galerie Françoise Palluel, 91, rue Quincampoix (42-71-84-15). Du 31 mars au 11 mai.

GARY HILL. Galerie des Archives, 46, rue des Archives (42-78-05-77). Jusqu'au 14 avril.

HOBLARGAN. Le dernier album 1885-1923. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 28 avril.

HOMMAGE A SEYMOUR ROSOFSKY PEINTRE DE L'ÉCOLE DE CHICAGO. Rétrospective de son œuvre 1958-1981. Galerie du Dragon, 19, rue du Dragon (45-48-24-19). Jusqu'au 30 avril.

ASGER JORN. Galerie Ariel, 140, bd Haussmann (45-62-13-09). Jusqu'au 27 avril.

KABILA. Galerie Margot Virgil, 11, cité Véron - entrée 94, bd de Clichy (42-62-21-22). Jusqu'au 28 avril.

MARINA KARELLA. Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil (42-61-19-07). Jusqu'au 7 avril. / JGM Galerie, 8 bis, rue Jacques-Callot (43-26-12-05). Jusqu'au 7 avril.

WILLEM DE KOONING. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Jusqu'au 14 avril.

MARIE-JO LAFONTAINE. Galerie Montaigne, 36, avenue Montaigne (47-23-32-35). Du 31 mars au 21 mai.

CLAUDE LAGOUTTE. Galerie Charles Sablon, 21, av. du Maine (45-48-10-48). Jusqu'au 5 mai.

LAGRANGE. Galerie Katia Granoff, 13, quai Conti (43-54-41-92). Jusqu'au 28 avril.

CHRISTIAN LAPIE. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Du 3 avril au 28 mai.

EUGÈNE LEROY. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Du 31 mars au 21 avril.

CHRISTIAN LHOPITAL. Galerie Polaris, 25, rue Michel-le-Comte (42-72-21-27). Du 29 mars au 25 avril.

ROBERT LONGO. Sur le drapeau américain. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 16 avril.

ANGEL LUQUE. Galerie Denise René, 196, bd Saint-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 21 avril.

CHARLES MARQ. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (46-33-90-66). Jusqu'au 28 avril. / L'Atelier Lambert, 62, rue La Boétie (45-63-51-52). Jusqu'au 21 avril.

FAUSTO MELOTTI. Galerie Di Meo, 5, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Jusqu'au 28 avril.

JEAN-CLAUDE MEYNARD. Galerie Lameignère Saint-Germain, 43, rue de Saintonge (48-04-59-44). Jusqu'au 21 avril.

KACEM NOUA. Galerie Lucien Durand, 17, rue Mazarine (43-26-25-35). Jusqu'au 7 avril.

PEINTRES ANCIENS ET MODERNES. Galerie Charles et André Bailly, 18, av. Matignon (42-66-57-65). Du 29 mars au 11 mai.

MICHEL PELLOILLE. Galerie Bercovy-Fugier, 27, rue de Charonne (48-07-07-79). Jusqu'au 21 avril.

BERNARD PIFFARETTI. Galerie Jean Fournier, 44, rue Quincampoix (42-77-32-31). Jusqu'au 4 avril.

MICHELANGELO PISTOLETTO. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Du 31 mars au 12 mai. Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (42-78-29-66). Du 31 mars au 12 mai.

PIERO PIZZI CANNELLA. Galerie Bernard Vidal, 10, rue du Trésor (47-05-09-82). Jusqu'au 12 avril.

JACQUES POLI. Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). Jusqu'au 28 avril.

DANIEL PONTOREAU, VINCENT BARRÉ, OLIVIER DEBRÉ. Galerie Leif Stahle, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 21 avril.

JOAQUIN RAMO. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 21 avril.

BJARNE ROTTERUD. Galerie Nane Stern, 26, rue de Charonne (48-06-78-64). Jusqu'au 7 avril.

RUTJER RUHLE. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Du 29 mars au 5 mai.

ANNA SHANNON, SENART. Galerie Jaquester, 153, rue Saint-Martin (45-08-51-25). Jusqu'au 5 mai.

ROBERT SMITHSON. Galerie Gabrielle Maubrie, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-78-03-97). Jusqu'au 31 mars.

DANIEL DE SPIRT. Galerie Convergence, 39, rue des Archives (42-78-57-45). Jusqu'au 21 avril.

DANIEL SPŒRRI. Palettes d'artistes, les Puces. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 21 avril.

PAULINE STELLA SANCHEZ. Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Jusqu'au 21 avril.

ANTONI TAPIES. Galerie Lelong, 13-14, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 21 avril.

FRANZ WEST. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Du 31 mars au 3 mai.

PATRICK WOLFF. Galerie satirique Martine Moisan, 8, galerie Vivienne (42-97-46-65). Jusqu'au 19 avril.

MUSÉES

AFRIQUE, FORMES SONORES. Musée national des arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30 sam., dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 23 F, 13 F (dim.). Jusqu'au 2 avril.

LES AMÉRIQUES DE CLAUDE LEVI-STRAUSS. Musée de l'Homme, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mar. et fêtes de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 20 F, 25 F (comprenant la visite du musée). Jusqu'au 24 avril.

ANATOLIE ANTIQUE, FOUILLES FRANÇAISES EN TURQUIE. Bibliothèque Nationale, cabinet des médailles et antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. de 13 h à 17 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 16 avril.

L'ART NAIF ESPAGNOL. Musée d'art naïf Max-Fourny - halle Saint-Pierre, 2, rue Ronsard (42-58-74-12). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 27 mai.

BRONZES ANTIQUES. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h, jeu. jusqu'à 22 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 1er juillet.

LOUIS CHERVIN 1905-1989. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (46-06-61-11). T.l.j. sf lun. de 14 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 3 juin.

LA COLLECTION JEAN HENRY. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 14 mai.

EN FRANÇAIS DANS LE TEXTE. Dix siècles de lumières par le livre. Bibliothèque Nationale, galeries Mansart et Mazarine, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). T.l.j. de 12 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 13 mai.

FEMMES FIN DE SIÈCLE, 1885-1895. Musée de la mode et du costume, Palais Galliera, 10, av. Pierre-1er-de-Serbie (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 20 mai.

FORTS DU LITTORAL. Musée des plans-reliefs, hôtel national des Invalides, 4e étage, place des Invalides (45-51-95-05). T.l.j. de 10 h à 16 h 45. Fermé le 1er mai. Entrée : 23 F. Jusqu'au 30 avril.

IMAGINAIRE POSTAL 1990. Musée de la poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 30 juillet.

MAURICE MARINOT PEINTRE ET VERRIER, 1882 - 1960. Musée de l'Orangerie, place de la Concorde, jardin des Tuileries (42-97-48-16). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 23 F, dim. : 12 F. Jusqu'au 21 mai.

MES ANIMAUX MAGIQUES PAR FRANÇOIS LE DIASCORN. Halle Saint-Pierre, Musée en herbe, 2, rue Ronsard (42-58-74-12). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 25 F (accès à toutes les expositions). Du 30 mars au 30 avril.

HANAÉ MORI. TRENTE-CINQ ANS DE MODE. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Entrée : 25 F. Jusqu'au 15 avril.

MURS PEINTS DE PARIS. Pavillon de l'Arsenal, 2e étage mezzanines Sud et Nord, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 22 mai.

MÉTROPOLE 90. BARCELONE, LONDRES, STOCKHOLM, PARIS. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 3 juin.

NOS ANNÉES 80. Musée des arts de la mode, pavillon de Marsan, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 1er avril.

P.A.B. A LA B.N. Petits livres majuscules. Bibliothèque Nationale, galerie Mortreuil, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). T.l.j. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 4 mars 1991.

PARIS AU FIL DE L'EAU. Musée de la marine, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-31-70). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 23 avril.

PAQUES FLEURIES. Musée national des arts et traditions populaires, 6, av. du Mahatma-Gandhi (40-67-90-00). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 15. Entrée : 15 F (prix d'entrée du musée), 7,50 F le dim. Jusqu'au 28 mai.

JOSEP RENAU. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 14 mai.

SAINT-SERNIN DE TOULOUSE. Trésors et métamorphoses. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. de 10 h à 18 h. Visites commentées, rens. au 48-87-24-14. Entrée : 22 F. Jusqu'au 16 avril.

LA SCIENCE DE DOISNEAU, QUARANTE CINQ PHOTOGRAPHIES ANCIENNES ET. Nouvelles sur la science et ses à-côtés. Muséum d'histoire naturelle, hall de la bibliothèque centrale, jardin des Plantes, 57, rue Cuvier (40-79-30-00). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h, dim. de 10 h à 18 h. Entrée : Prix de l'entrée non déterminé. Jusqu'au 25 juin.

SEIGNEURS, ARTISANS, PAYSANS : ARCHÉOLOGIE D'UN VILLAGE MÉDIÉVAL. Musée national des Thermes et de l'hôtel de Cluny, 6, place Paul-Painlevé (43-25-62-00). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 15 F, dim. (8 F). Jusqu'au 28 mai.

SNOOPY FÊTE SES QUARANTE ANS. Musée des arts décoratifs, galerie d'actualité, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 22 avril.

LES TRÉSORS DU MUSÉE NIEPCE, DEUX CENTS PHOTOGRAPHIES PROVENANT des collections du Musée Nicéphore Niepce de Chalon-sur-Saône. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 30 avril.

VOYAGES DANS LES MARCHES TIBÉTAINES. Musée de l'Homme, Palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mar, et fêtes de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 16 F (billet donnant droit à la visite du musée). Jusqu'au 1er octobre.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 30 MARS

« De Berlioz à Dalida, une heure au cimetière Montmartre », 11 heures, avenue Rachel (V. de Langlade).

« Lais, ballades, rondeaux, virelais dans l'œuvre de Machaut », 12 h 30, 6, place Paul-Painlevé (Musée de Cluny).

« La fête de Pâques à la cathédrale orthodoxe », 14 h 30, 12, rue Daru.

« Cours et passages du faubourg Saint-Antoine », 15 heures, 184, rue du Faubourg-Saint-Antoine (Monuments historiques).

« L'ancienne abbaye du Val-de-Grâce », 14 h 30, 1, place Alphonse Laveran (D. Bouchard).

« Du Sentier au quartier de la Bourse », 14 h 30, 99, rue Réaumur (Paris pittoresque et insolite).

« Le Louvre, du donjon à la pyramide », 14 h 30, grilles du Conseil d'Etat, place du Palais-Royal (Arts et caetera).

« Cours et hôtels de Saint-André-des-Arts », 14 h 30, carrefour de l'Odéon, statue de Danton (Mme Cazes).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le quartier du Gros-Caillou, ses maisons Charles X et ses jardins », 14 h 45, métro Latour-Maubourg (M. Banassat).

« Rodin et Camille Claudel. Les critères du beau chez Rodin et leurs différences avec les œuvres de Michel-Ange et Phidias », 15 heures, sortie métro Varenne (I. Hauller).

« Le Musée Renan-Scheffer, nouveau musée du romantisme », 15 heures, 16, rue Chaptal (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

Brunoy, foyer familial, 9, rue de la République, 18 heures : « L'art flamand des XVe et XVIe siècles. Première partie », par P. Jusseaux.

Auditorium du Musée du Louvre, 12 h 30 : « Le musée d'art moderne de Villeneuve-d'Ascq », présenté par J. Pijaudier ; 19 heures : « Lille, le Musée des beaux-arts », présenté par A. Brejon de Lavergnée et C. Georges-François.

14, rue Bonaparte, 18 h 30 : « Le féminisme comme art plastique politique », par M. Le Dœuff (Ecole nationale supérieure des beaux-arts).

10, avenue Pierre-de-Serbie, 14 h 30 : « Toilettes du soir : des « années folles » au « new-look », par V. Guillaume (Musée de la mode et du costume).

11 bis, rue Keppler, 20 h 15 : « Le moment de la mort et l'aide aux mourants ». Entrée gratuite (Loge unie des théosophes).

AGENDA

CARNET DU Monde

Mariages

– Jean et Eliane BIANCHI,
Gérard et Claude ECHAUDEMAISON,

ont le plaisir de faire part du décès du mariage de leurs enfants

Caroline et Bertrand-Pierre,

qui sera célébré à Megève (Haute-Savoie), *le samedi 31 mars 1990.*

5, les Hauts-de-Viroflay,
78220 Viroflay,
38, avenue Gambetta,
94700 Maisons-Alfort.

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

Jeannine AUBOYER,
conservateur en chef honoraire
du *Musée Guimet,*
officier de la Légion d'honneur,
commandeur des *Arts et Lettres,*
commandeur
du Gorkha Dakshina Bahu.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 30 mars 1990, à 16 heures précises, en l'église Saint-Augustin, Paris-8e, suivie de l'inhumation dans la sépulture familiale au cimetière du Père-Lachaise.

De la part de
Ses très nombreux amis.

– Le président Gisèle Polaillon-Kerven,
Le bureau,
Les conseillers
Et les membres du comité de direction du

Syndicat de la presse artistique française (SPAF),

ont la tristesse de faire part du décès de leur vice-président doyen

Jeannine AUBOYER,
historien d'art,
conservateur en chef honoraire
des Musées nationaux,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur des *Arts et Lettres,*
commandeur
du Gorkha Dakshina Bahu.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 30 mars 1990, à 16 heures, en l'église Saint-Augustin, Paris-8e, suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise.

61, rue de Miromesnil,
75008 Paris.

[Diplômée de l'Ecole du Louvre et de l'Ecole pratique des hautes études, Jeannine Auboyer, née à Paris en 1912, a commencé sa carrière au Musée Cernuschi avant d'entrer au Musée Guimet, dont elle sera conservateur en chef de 1966 à 1980. Membre du Centre de recherche archéologique du CNRS, elle a accompli de nombreuses missions en Inde et au Cambodge. Parmi ses œuvres, il faut noter *les Arts de l'Extrême-Orient, Introduction à l'art de l'Inde et l'Afghanistan et son art.*]

– Le

Père Pie Gustave DUPLOYÉ

est entré dans la lumière du Seigneur, le 27 mars 1990, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Ses funérailles seront célébrées le vendredi *30 mars, à 10 h 30, en l'église* conventuelle de l'Annonciation, 222, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e.

De la part du
Père prieur provincial de la Province dominicaine de France,
Du Père prieur
Et des religieux du couvent de l'Annonciation,
Et de sa famille.

– Mme le docteur Christine Guillemet,
née Antoine,
son épouse,
Jacques Guillemet,
son fils,
Léna Hirzel,
sa belle-fille,
Jules et Pauline,
ses petits-enfants,
Mathilde Antoine,
sa belle-sœur,
Et ses amis,
ont la grande tristesse de faire part du *décès du*

docteur Paul GUILLEMET,

survenu le 27 mars 1990, à la suite d'une longue et douloureuse maladie.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 30 mars, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, 4, rue Corot, Paris-17e, où l'on se réunira à 10 h 30.

Un service religieux aura lieu le samedi 31 mars, en l'église de Malause (Tarn-et-Garonne), à *10 heures,* suivi de l'inhumation dans le caveau de famille.

15, rue Michel-Ange.
75016 Paris.

– *La famille*
Et les amis de

M. Abram GURFINKIEL,

font part *de son décès* le 26 mars 1990, à Paris.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Bagneux, à *14 h 15.*

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Sa famille,
Ses nombreux amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Ida KARSKAYA,

survenu le 23 mars 1990.

Les obsèques ont eu lieu le 27 mars au cimetière parisien de Bagneux, dans la plus stricte intimité.

– Anne-Marie Laurent,
sa mère,
André et François Laurent,
ses frères,
Ingrid Laurent,
sa fille,
Michèle Caillard,
sa compagne,
Claude Chauvet,
Tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de cinquante-trois ans, de

Jean-Pierre LAURENT,
proviseur,
professeur agrégé de philosophie,
fondateur du Théâtre de la Rampe
de Caen,
praticien du théâtre.

L'inhumation aura lieu le samedi 31 mars, à 11 heures, au cimetière parisien de Pantin, avenue Jean-Jaurès, porte de la Villette.

Cet avis tient lieu de faire-part.

23 *bis*, avenue Junot,
75018 Paris.

– Mme Paul Lemoine,
son épouse,
Le docteur Catherine Lemoine
et M. Jean-Pierre Demange
et leurs enfants,
M. Paul-Henri Lemoine,
Les professeurs Philippe et Antonia Soulez
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Le professeur Fernand Flabeau et Mme
et leurs enfants,
ses sœur, beau-frère, neveux et nièces,
Mme Rénée Sone,
La marquise Irène de Saint-Gilles
et sa famille,
ses cousines,
Les familles Luccioni, Weber,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Léopold LEMOINE,

survenu le *27 mars* 1990, à l'âge de soixante-seize ans, en son domicile.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Maurice (Val-de-Marne), 10, rue du cimetière, dans le caveau de famille, le vendredi 30 mars, à 9 h 45.

10, rue des Lions-Saint-Paul,
75004 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– Mme Lucet,
M. et Mme Jean-Louis Lucet,
Catherine,
Christophe et Pascale Lucet,
Sophie, Marc,
Jean-Philippe,
M. et Mme Patrick O'Cornesse,
Valérie et Christophe Allain-Dupré
et leurs enfants,
Charlotte et Louis-Marie Brierre
et leurs enfants,
Aymeric,
Les familles Lucet, Meyer, Phillipe, *Labey et Michoux,*

font part du rappel à Dieu, le 25 mars 1990, de

M. Charles LUCET,
ambassadeur de France,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite.

Les obsèques ont eu lieu le jeudi 29 mars en l'église Saint-Charles de Monceau.

Cet avis tient lieu de faire-part.

9, rue de Thann,
75017 Paris.
Ambassade de France au Sénégal.
Ambassade de France en Indonésie.

– *Mme Jacques Roger,*
Anne et Dominique Coudreau,
Alain-François Roger,
Thomas, Alice et Héloïse,
ont la tristesse de faire part de la mort du

professeur Jacques ROGER,

survenue le 26 mars 1990.

– *Mme Jean de Rougemont,*
M. le professeur et Mme Jacques de Rougemont,
leurs enfants et petits-enfants,
M. Yves de Rougemont,
ses enfants et petits-enfants,
et Mme Catherine Bertrand,
M. et Mme Renaud Leonhardt,
leurs enfants et petits-enfants,
M. *et* Mme Cheikh-Tidiane Fall
et leurs enfants,
Les familles Courtin, Loué, Bonniot et Roume,
font part du rappel à *Dieu* du

docteur Jean de ROUGEMONT,

le 20 mars 1990.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Die, le 22 mars.

« Vaux »,
26150 Die.

Erratum

– Dans l'annonce du décès de

Claude TEMPELAERE,

il fallait lire
Agnès et Laurent Theureau.

Remerciements

– Mme Lucien Malavard,
Alain et Martine Malavard,
profondément touchés par les multiples témoignages de sympathie qu'ils ont *reçus lors du décès du*

professeur Lucien MALAVARD,

survenu le 2 mars 1990, sont désolés de ne pouvoir répondre à tous personnellement.

Ils remercient de tout cœur tous ceux qui ont, par leur présence, *leurs* messages ou leurs offrandes de fleurs, exprimé de si émouvante façon leur tristesse et leurs regrets.

– Le président Claude Léon,
Ses collaborateurs,
Le comité directeur
Et les membres de la CST,
très sensibles à vos témoignages de sympathie reçus lors du décès de

M. Claude SOULÉ,
directeur général de la *CST,*

expriment leurs très sincères remerciements.

La mort de l'historien italien Ettore Lepore

Ettore Lepore est mort à Naples, le 24 mars, d'un cancer du pancréas, qui l'a emporté en six semaines. Il était âgé de soixante-six ans.

J'avais connu Ettore Lepore à *Munich, en 1965, et* sous les auspices de Moses Finley (1912-1986), à l'occasion d'une conférence internationale d'histoire économique que présidait Fernand Braudel. Il rayonnait d'intelligence et de bonté. Fils d'un aveugle de guerre, dont le fascisme avait fait un dignitaire, il avait pris très jeune des positions opposées et s'était inscrit au PCI. Napolitain. Il avait été, comme tous les intellectuels de sa ville natale, un disciple de Benedetto Croce et il avait enseigné l'histoire ancienne, d'abord à Bari, puis à l'université de Naples.

Il était, chose exceptionnelle, au confluent de trois disciplines : l'histoire romaine – il avait débuté par des travaux sur Pompéi et sur le *Princeps* selon Cicéron, qui tranchaient avec la réthorique nationaliste familière aux Italiens ; l'histoire des colonies grecques de l'Italie du Sud et de la Sicile, sur laquelle il venait de rassembler *deux recueils publiés respectivement* par la *Nuova Italia* et par *Il Mulino* ; l'historiographie, enfin, qu'il ne séparait jamais de l'histoire. Il était aussi un des rares historiens à savoir dialoguer avec les archéologues et ses interventions conclusives aux congrès annuels de Tarente étaient toujours décisives.

Familier des chercheurs français, en particulier ceux qui travaillent à Naples, au Centre Jean-Bérard (Georges Vallet, Mireille Cébeillac), Ettore Lepore, que nous appelions affectueusement et homériquement *« le grand Hector au casque étincelant »*, était venu fréquemment en France, invité notamment par le Collège de France. Pas *une* ligne de lui n'a été publiée en français.

PIERRE VIDAL-NAQUET

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 29 mars à 0 heure et le dimanche 1er avril à 24 heures.

En cette fin de semaine, le temps va *progressivement* se radoucir. Les températures reviendront vers des valeurs de saison et, dimanche, *il fera même doux.* Après une amélioration vendredi, et surtout samedi, *les nuages seront de retour* sur le Sud et l'Ouest dans la journée de dimanche.

Vendredi : temps très brumeux devenant ensoleillé l'après-midi.

La matin, les brumes et brouillards seront *généralisés sur* les trois quarts du pays. Seul le Sud-Est sera épargné mais il y aura des *nuages avec des averses sur* la Corse. En cours de journée, les brumes et brouillards auront *du mal à se dissiper* et l'atmosphère, même sans nuages, gardera ce caractère brumeux. *Les* Pyrénées seront sous les nuages. Sur tout le quart sud-est, les nuages seront également présents mais n'empêcheront pas le soleil de briller. *Le* mistral et *la* tramontane s'atténueront considérablement le matin, puis disparaîtront l'après-midi.

Les températures minimales iront de 1 à 4 degrés sur la majeure partie du pays ; *elles atteindront 6 à 8 degrés près* de la Méditerranée. Les maximales seront en *hausse* : 12 à 15 *degrés sur la moitié* nord et de 15 à 18 degrés sur la moitié sud.

Samedi : brumeux le matin, puis soleil sur tout le pays.

Le matin, le temps sera brumeux sur tout le pays. Des nuages seront présents sur le littoral méditerranéen. En cours d'après-midi, le *soleil* sera généreux. Quelques nuages élevés seront sur le littoral atlantique.

Les températures minimales iront de 0 à 3 degrés dans l'intérieur, 2 à 5 degrés sur le Nord-Ouest, 6 à 7 degrés près du littoral atlantique et 7 à 10 degrés près de la Méditerranée. Les maximales *seront en hausse par rapport* à la veille : de 15 à 18 degrés sur la moitié nord, 16 *à 20 degrés sur la moitié* sud et 19 à 22 degrés dans le Sud-Ouest.

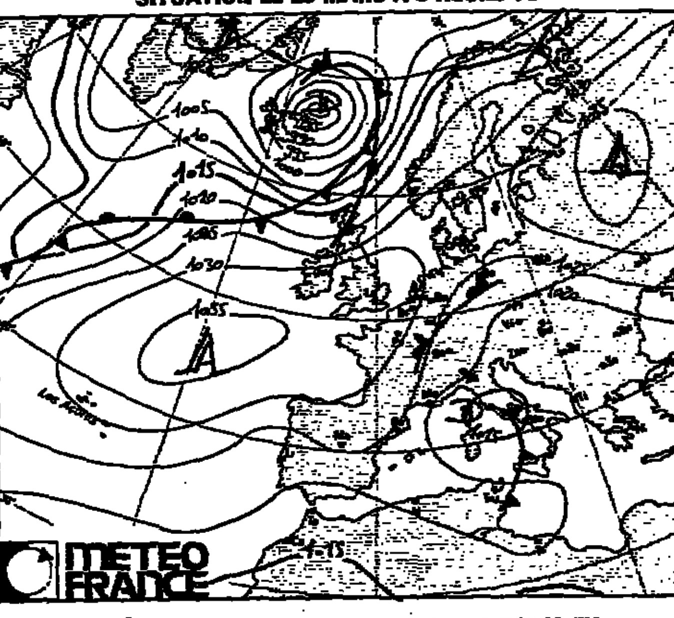
Dimanche : nuages sur l'Ouest et le Sud, soleil ailleurs.

De la Bretagne et de la Normandie aux Pays de la Loire, aux Charentes, au Bassin Aquitain et au sud du *Massif Central,* la journée débutera avec un ciel voilé. Ces nuages élevés laisseront tout de même passer les rayons du soleil. En cours de journée, les nuages s'épaissiront du sud de la Loire aux Pyrénées ainsi que sur le sud du Massif Central. En fin de journée, *des ondées* à caractère orageux sont très possibles, surtout sur les contreforts sud du *Massif Central,* le Languedoc et le Roussillon. Le vent de sud-est sera assez fort près de l'Atlantique et du golfe du Lion, de même que l'autan en vallée de la Garonne.

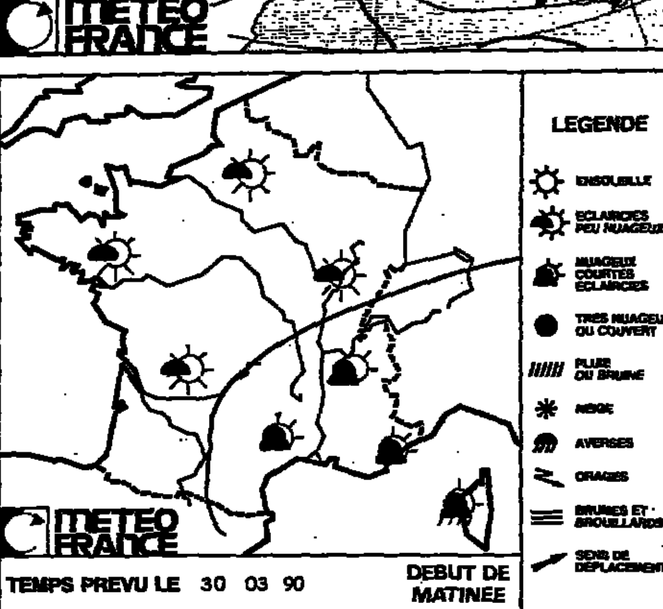
Sur les régions s'étendant du Nord et de la région parisienne au Nord-Est et au Jura, ainsi que du nord du Massif Central aux Alpes, à la Côte d'Azur et à la Corse, après de petites brumes matinales, le *temps sera bien ensoleillé.* Des bancs de nuages fins et élevés ne seront pas un *sérieux obstacle pour le soleil.*

Les températures matinales seront de 2 à 4 degrés sur la moitié est. A l'Ouest, *elles seront de 3 à 6 degrés.* Près de la Méditerranée, il fera 8 à 12 degrés. L'après-midi, *les* températures seront agréables : 17 à 19 degrés en toutes régions et même 20 à 23 degrés près des Pyrénées.

SITUATION LE 29 MARS A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 31 MARS A 12 HEURES TU



LEGENDE
ENSOLEILLE
ECLAIRCIES PEU NUAGEUX
NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES
TRES NUAGEUX OU COUVERT
PLUIE OU BRUINE
NEIGE
AVERSES
ORAGES
BRUMES ET BROUILLARDS
SENS DE DÉPLACEMENT

METEO FRANCE

TEMPS PREVU LE 30 03 90 — DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 29-3-1990
Valeurs extrêmes relevées entre le 28-3-1990 à 6 heures TU et le 29-3-1990 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	14	3	D
BIARRITZ	11	4	D
BORDEAUX	12	3	N
BOURGES	10	4	P
BREST	13	3	N
CAEN	11	5	N
CHERBOURG	10	5	D
CLERMONT-FER	6	3	P
DIJON	5	2	P
GRENOBLE S-M-H	8	3	C
LILLE	10	2	B
LIMOGES	7	2	P
LYON	5	3	C
MARSEILLE-MAR	12	4	N
NANCY	5	4	C
NANTES	11	5	N
NICE	13	7	C
PARIS-MONTS.	9	6	C
PAU	12	2	C
PERPIGNAN	13	8	N
RENNES	12	4	C
ST-ETIENNE	3	1	P
STRASBOURG	4	3	C
TOURS	10	4	C
TOULOUSE	12	5	P
POINTE-A-PITRE	29	20	D

ÉTRANGER			
ALGER	19	3	D
AMSTERDAM	10	−1	D
ATHÈNES	20	12	D
BANGKOK	35	26	C
BARCELONE	15	5	D
BELGRADE	16	6	B
BERLIN	12	8	C
BRUXELLES	10	3	N
LE CAIRE	26	13	D
COPENHAGUE	8	0	N
DAKAR	27	21	N
DELHI	23	11	N
DJERBA	16	8	D
GENÈVE	7	1	C
HONGKONG	26	21	C
ISTANBUL	22	12	D
JÉRUSALEM	20	5	D
LISBONNE	20	11	D
LONDRES	12	8	N
LOS ANGELES	15	12	N
LUXEMBOURG	7	3	C
MADRID	15	2	D
MARRAKECH	26	10	D
MEXICO	23	10	O
MILAN	10	4	C
MONTRÉAL	4	−7	D
MOSCOU	5	−4	D
NAIROBI	–	–	–
NEW-YORK	11	1	N
OSLO	10	1	N
PALMA-DE-MAJ.	15	1	D
PÉKIN	9	6	D
RIO-DE-JANEIRO	29	25	D
ROME	12	8	P
SINGAPOUR	34	26	N
STOCKHOLM	8	2	D
SYDNEY	30	21	P
TOKYO	17	9	P
TUNIS	16	6	D
VARSOVIE	10	4	C
VENISE	12	7	D
VIENNE	12	7	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ = TU temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au mardi 27 mars. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au (1) 42-66-64-28 ou par minitel : 36-15 code CORUS.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE
Les Arcs : 105-235 ; Aussois : n.c. ; Avoriaz : 5-110 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 0-60 ; Bessans : 35-35 ; Bonneval-sur-Arc : 30-70 ; Les Carroz-d'Arâches : *n.c.* ; *Chamonix : 0-250* ; La Chapelle-d'Abondance : n.c. ; Châtel : 5-80 ; *La Clusaz : 0-140* ; Combloux : n.c. ; Les Contamines-Montjoie : 0-160 ; Le Corbier : n.c. ; Courchevel : 117-195 ; Crest-Voland-Cohennoz : 0-45 ; Flaine : 32-230 ; Flumet : n.c. ; Les Gets : 0-45 ; Le Grand-Bornand : 0-100 ; Les Houches : 0-50 ; Megève : 0-130 ; Les Ménuires : 30-180 ; Méribel : 50-180 ; Morillon : 0-100 ; *Morzine : 0-90* ; La Norma : 0-100 ; Peisey-Nancroix-Vallandry : 5-180 ; La Plagne (altitude) : 145-340 ; La Plagne (village) : n.c. ; Pralognan-la-Vanoise : 35-60 ; Praz-de-Lys-Sommand : 20-60 ; Praz-sur-Arly : n.c. ; La Rosière 1850 : 85-270 ; Saint-François-Longchamp : n.c. ; Saint-Gervais : 0-80 ; Les Saisies : n.c. ; *Samoëns : 0-100 ; Thollon-Les* Mémises : n.c. ; Tignes : 75-230 ; La Toussuire : *15-35* ; Val-Cenis : *0-80* ; Valfréjus : 5-140 ; Val-d'Isère : 85-170 ; Valloire : 20-110 ; Valmeinier : 15-130 ; Valmorel : 20-110 ; Val-Thorens : n.c.

ISÈRE
L'Alpe-d'Huez : *95-280* ; *Alpe-du-Grand-Serre* : 10-40 ; Auris-en-Oisans : n.c. ; Autrans : n.c. ; Chamrousse : *10-50* ; Le Collet-d'Allevard : 0-20 ; Les Deux-Alpes : 0-400 ; Gresse-en-Vercors : n.c. ; Lans-en-Vercors : n.c. ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : n.c. ; Les Sept-Laux : 0-75 ; Villard-de-Lans : 10-30.

ALPES-DU-SUD
Auron : n.c. ; *Beuil-Les-Launes* : n.c. ; Briançon : 0-80 ; Isola-2000 : 30-80 ; Montgenèvre : *30-50* ; Orcières-Merlette : 0-140 ; Les Orres : 0-80 ; Pra-Loup : 5-60 ; Puy-Saint-Vincent : 0-100 ; Risoul-1850 : 20-90 ; Le Sauze-Super-Sauze : 10-55 ; Serre-Chevalier : 10-105 ; Superdévoluy : 0-90 ; Valberg : n.c. ; Val-d'Allos-le-Seignus : 0-40 ; Val-d'Allos-la-Foux : 15-60 ; Vars : 30-70.

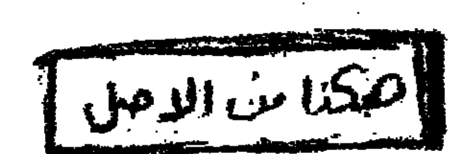
PYRÉNÉES
Ax-les-Thermes : 0-0 ; Barèges : n.c. ; Cauterets-Lys : 0-20 ; Font-Romeu : n.c. ; Gourette : 10-25 ; Luz-Ardiden : n.c. ; La Mongie : 15-15 ; Peyragudes : n.c. ; Piau-Engaly : 0-70 ; Saint-Lary-Soulan : 10-15 ; Super-Bagnères : n.c.

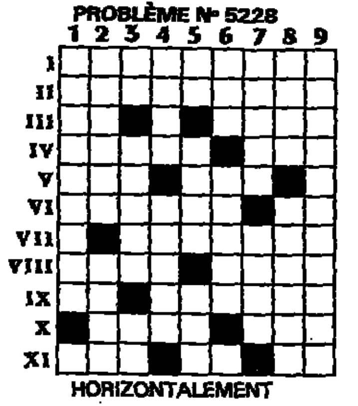
MASSIF CENTRAL
Le Mont-Dore : 0-25 ; *Besse/Super-Besse* : 10-20 ; Super-Lioran : 0-0.

JURA
Métabief : 0-0 ; Les Rousses : 0-10.

VOSGES
Le Bonhomme : n.c. ; La Bresse-Hohneck : n.c. ; Gérardmer : n.c. ; *Saint-Maurice-sur-Moselle : n.c.* ; *Ventron* : n.c.

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national de tourisme de chaque pays : Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 47-42-04-38 ; Andorre : 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. 42-61-50-55 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. 42-66-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. 47-42-45-45.





AGENDA

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5228

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III			■		■				
IV						■			
V				■				■	
VI							■		
VII		■							
VIII					■				
IX			■						
X	■					■			
XI				■			■		

HORIZONTALEMENT

I. Offre de quoi réaliser de nombreux entretiens. – II. Fait bouger la terre. – III. Est très bon. Source d'affection. – IV. Se montre très poli. Peuvent être croqués en mangeant. – V. N'entre pas dans les détails. Finit souvent par devenir grand. – VI. Coupe la brioche. En quantité. – VII. Aura l'occasion d'intervenir. – VIII. Donne lieu à des observations. Vieux bahut. – IX. Adverbe. Peut avoir droit aux remarques. – X. Où l'on peut emporter le morceau. Marche avec des sabots. – XI. Plus ou moins épicé. Refait. Préposition.

VERTICALEMENT

1. Met du sel dans ce qu'elle nous sert. – 2. Qui empoisonne ses victimes. Etait appelée à devenir reine. – 3. L'Amour est plus grand que lui. Dort comme un loir. Est fait pour le travail. – 4. Se fait souvent traiter de « brute ». Moyen de faire sortir ce que l'on a en nous. – 5. Pas sorti de la tête. Coup de main. Se fait souvent commander. – 6. Est couvert de bosses. Conduire sans être au volant. – 7. Avançait sur l'eau. Est en feu. – 8. S'enroule facilement. Est souvent placé dans un parc. – 9. Susceptibles de « rompre ».

Solution du problème n° 5226

Horizontalement

I. Fripiers. – II. Laverie. – III. Eperonner. – IV. Ut. Insère. – V. Frit. Râ. – VI. Sue. Semés. – VII. Gantier. – VIII. Maliens. – IX. Orées. Usé. – X. Mise. Trou. – XI. Et. Scieur.

Verticalement

1. Fleurs. Môme. – 2. Rapt. Ugarit. – 3. Ive. Féales. – 4. Périr. Niées. – 5. Ironistes. – 6. Einstein. Ti. – 7. Rêne. Mesure. – 8. Errer. Sou. – 9. Créas. Peur.

Solution du problème n° 5227

Horizontalement

I. Boussole. – II. Actualité. – III. Ira. Ere. – IV. Géhenne. – V. Nu. No. Il. – VI. Exécrable. – VII. Combes. – VIII. Sellées. – IX. Etal. Roue. – X. Satan. Inn. – XI. Te. Aunis.

Verticalement

1. Baigneuses. – 2. Ocreux. Etat. – 3. Utah. Eclate. – 4. Su. Encolla. – 5. Sa. Norme. Na. – 6. Olen. Aber. – 7. Lire. Besoin. – 8. Eté. Ils. Uni. – 9. Clé. Sens.

GUY BROUTY

CAMPUS

Vivent les manuels...

Parfois décriés, les éditeurs de manuels scolaires doivent être rassurés par les résultats de l'enquête réalisée par l'institut Démoscopie à la demande du Syndicat national de l'édition. Les livres scolaires jouissent d'une bonne image dans l'opinion. 95 % des parents d'élèves les jugent *« sérieux »* et *« indispensables »*, même s'ils ne sont que 31 % à les trouver *« pas chers »*. Loin d'avoir une image passéiste, le manuel est considéré comme un bon complément des nouveaux moyens pédagogiques par 63 % des personnes interrogées. 15 % seulement pensent que les nouvelles technologies éducatives le rendent moins utiles.

Figés les manuels scolaires ? Au contraire ! 80 % des parents d'élèves estiment qu'ils reflètent bien l'évolution des connaissances. C'est sans doute pourquoi ils regrettent qu'ils ne soient pas davantage utilisés. 40 % des parents considèrent, en effet, qu'il n'y a pas de livres en quantité suffisante dans les écoles primaires et 38 % pensent que les enseignants ne s'en servent pas assez.

J.-J. B.

Trophée de golf

Retenu parmi les trois meilleurs manifestations de golf du circuit universitaire 1989, le Trophée de Golf INSEEC a choisi, pour sa troisième édition, le prestigieux parcours du golf international des Bordes (l'un des plus beaux d'Europe), à 150 kilomètres de Paris, près d'Orléans, au sud de la Loire. Cette compétition amicale qui se déroulera en deux temps, les 28 et 29 avril, entend associer le monde de l'entreprise et celui de l'Université, en faisant cotôyer, dirigeants et étudiants de toutes formations. Un dîner et un spectacle (son et lumière et feu d'artifice) réunissant trois cent cinquante personnes, golfeurs et non-golfeurs, seront organisés, le samedi soir, au château de Cheverny.

Nieztsche et le judaïsme

Un colloque « Nietzche et le judaïsme. Les intellectuels juifs et Nietzche », organisé par le Groupe de recherche sur la culture de Weimar, aura lieu les 6 et 7 juillet à la Maison des sciences de l'homme (54, boulevard Raspail, 75270 Paris Cedex 06).

Renseignements : Jacques Le Rider, 9ter, rue Paul-Féval, 75018 Paris. Tél. : 42-57-42-56.

FRANCE loto — TACOTAC

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 03/01/90)

Le numéro 0 2 3 1 4 0 gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchant à la centaine de mille	123140 223140 323140 423140	523140 623140 723140	gagnent 40 000,00 F

Les numéros approchant aux					gagnent
Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	
003140	020140	023040	023100	023141	10 000,00 F
013140	021140	023240	023110	023142	
033140	022140	023340	023120	023143	
043140	024140	023440	023130	023144	
053140	025140	023540	023150	023145	
063140	026140	023640	023160	023146	
073140	027140	023740	023170	023147	
083140	028140	023840	023180	023148	
093140	029140	023940	023190	023149	

Tous les billets se terminant par	3140	gagnent	4 000,00 F
	140		400,00 F
	40		200,00 F
	0		100,00 F

LOTO — N° 13 TIRAGE DU MERCREDI 28 MARS 1990

4 19 20 28 44 46 — 45 NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 4 ET SAMEDI 7 AVRIL 1990 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

TACOTAC TIRAGE DU MERCREDI 28 MARS 1990 — 90 — 17e

RESULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36-15 LOTO

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 29 mars

TF 1

20.40 **Série : Police.**
Les fiançailles d'Imogène, de Sylvain Madigan, d'après Exbrayat, avec Dominique Lavanant, Jean Benguigui.
Une cérémonie vite interrompue.
22.10 **Magazine : Ex libris.**
La fièvre des mots. Expliquez-moi : Guillevic (*Art poétique*), Daniel Gélin (*Cent poètes côté jardin*) ; Extérieur livre : Rimbaud à Aden, Thierry Metz (*le Journal d'un manœuvre*) ; Polémique autour du *Dictionnaire des plagiaires*, de Roland de Chaudenay ; Les coups de cœur de Bernard Lavilliers.
23.10 **Série : L'heure Simenon.**
0.10 **Journal, Météo et Bourse.**

A 2

20.40 **Magazine : Envoyé spécial.**
Présenté par Bernard Benyamin.
Spécial Allemagne. Carte blanche au cinéaste Chris Marker : Berlin, future capitale réunifiée ? Portrait d'un maire de Francfort : Daniel Cohn-Bendit, de Pascal Guimier.
21.40 **L'heure de vérité.**
Invité : Helmut Kohl. Le chancelier allemand répondra aux questions de François-Henri de Virieu, Alain Duhamel, Jean-Marie Colombani, Albert du Roy et Geneviève Moll.
22.45 **Informations : 24 heures sur la 2.**
23.00 **Météo.**
23.05 **Sport : Basket.**
Coupe d'Europe des clubs champions : Limoges-Milan.

FR 3

20.35 **Cinéma : Rocky 2, la revanche.** ■
Film américain de Sylvester Stallone (1979). Avec Sylvester Stallone, Talia Shire, Burt Young.
22.35 **Journal et météo.**
23.00 **Cinéma :**
Une histoire immortelle. ■■■
Film américain d'Orson Welles (1967). Avec Orson Welles, Jeanne Moreau, Roger Coggio (v.o.).
23.55 **Musique : Carnet de notes.**
0.10 **Sport : Hockey sur glace.**
France-Autriche.

CANAL PLUS

20.30 **Cinéma : La mort en prime (Repo man).** ■
Film américain d'Alex Cox (1984). Avec Harry Dean Stanton, Emilio Estevez, Tracey Walter.
22.00 **Flash d'informations.**
22.05 **Cinéma :**
Romuald et Juliette. ■■
Film français de Coline Serreau (1989). Avec Daniel Auteuil, Firmine Richard, Pierre Vernier.
23.55 **Cinéma :**
Un couple à la mer. ■
Film américain de Garry Marshall (1987). Avec Goldie Hawn, Kurt Russell, Edward Hermann.

LA 5

20.40 **Cinéma :**
Les filles du régiment. □
Film français de Claude Bernard-Aubert (1978). Avec Laurence Mercier, Dora Doll, Gérard Séty.
22.25 **Série : Deux flics à Miami.**
23.25 **Magazine : Désir.**
0.00 **Journal de minuit.**

M 6

20.35 **Cinéma : Cabaret.** ■
Film américain de Bob Fosse (1972). Avec Liza Minnelli, Michael York, Helmut Griem.
22.40 **Série : Brigade de nuit.**
23.30 **Série : L'aventurier.**
0.00 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

20.00 **Documentaire : Histoire parallèle.**
De Philippe Grandrieux.
20.40 **Jazz soundies collection.**
20.45 **Documentaire : Kaltex en Chine.**
De Soizic Arsal, Willy Pierre et Simon Pradinas.
21.00 **Magazine : Mégamix.**
De Martin Meissonnier.
22.00 **Documentaire : Cotton club.**
De John Jeremy.
22.45 **Documentaire : Symphony in Black.**
De John Jeremy.
23.45 **Documentaire : Scott Ross à la Villa Médicis.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Dramatique.** Sous la paupière d'Eurydice, de Jeanne Benameur.
21.30 **Profils perdus.** Léonce Petitot.
22.40 **Nuits magnétiques.** Littérature.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.** Philip Dick.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 **Concert** (donné le 23 mars au Théâtre des Champs-Elysées) : Elias, oratorio pour solistes, chœur et orchestre, op. 70, de Mendelssohn, par le Chœur et l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Serge Baudo ; sol : Mariette Kemmer, Françoise Destembert, sopranos, Norma Lerer, Roseline Cyrille, altos, James Anderson, ténor, Benjamin Luxon, baryton.
22.30 **Studio 116.** Le chapeau chinois.
23.07 **L'invité du soir.** Michel Beroff, piano.

Vendredi 30 mars

TF 1

13.35 **Feuilleton : Les feux de l'amour.**
14.30 **Feuilleton :**
La clinique de la Forêt-Noire.
15.15 **Série : Tribunal.**
15.50 **Variétés : La chance aux chansons.**
16.20 **Série : Vivement lundi.**
16.50 **Club Dorothée.**
17.50 **Série : Hawaii, police d'Etat.**
18.45 **Avis de recherche.**
18.55 **Feuilleton : Santa-Barbara.**
19.20 **Jeu : La roue de la fortune.**
19.55 **Divertissement : Pas folles, les bêtes !**
20.00 **Journal, Météo et Tapis vert.**
20.40 **Variétés : Avis de recherche.**
Invité : Eddy Mitchell. Variétés : Un extrait du spectacle du Lido, Jean-Pierre Mader, Daniel Guichard, Nina Simone, Carole Laure, Raft.
22.45 **Sport : Boxe.**
Championnat du monde des super-moyens WBA à Lyon.
Christophe Tiozzo (Fr.) – In Chul-baek (Cor.).
23.50 **Documentaire :**
La saga de la chanson française.
0.45 **Journal, Météo et Bourse.**

A 2

13.40 **Série : Falcon Crest.**
14.05 **Série : Les enquêtes du commissaire Maigret.**
Les scrupules de Maigret, de Jean-Louis Muller, avec Jean Richard, Valérie Lagrange.
15.35 **Après-midi show.**
Emission présentée par Thierry Beccaro.
Invitée : Georgette Lemaire.
17.05 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
D'Armand Jammot, présenté par Laurent Cabrol.
17.25 **Magazine : Giga.**
Quoi de neuf, docteur ? Reportages ; Les années collège.
18.30 **Série : Mac Gyver.**
19.25 **Jeu : Dessinez, c'est gagné !**
20.00 **Journal et Météo.**
20.40 **Série : Profession comique.**
D'André Halimi.
Les gaîtés de la francophonie.
21.40 **Apostrophes.**
Magazine littéraire de Bernard Pivot.
L'estomac dans les talents. Avec Marc et Gloire Boulet (*le Ventre de la Chine*), Bourré (*la Diététique du cerveau*), Claude Lebey (*le Guide Lebey 1990 des restaurants de Paris*), Jean-Claude Marcel (*la Sale Bouffe*), Hubert Montalihet (*la Part des anges*), Claude Villers (*le Cœur gros*, avec Jean-Jacques Bernard).
23.00 **Journal et Météo.**
23.20 **Cinéma : Streamers.** ■
Film américain de Robert Altman (1983). Avec Matthew Modine, Michael Wright, Mitchell Lichtenstein (v.o.).

FR 3

13.30 **Magazine : Regards de femme.**
Emission spéciale sur la myopathie.
14.03 **Magazine : L'heure du tee.**
14.30 **Magazine : La vie à cœur.**
15.03 **Feuilleton : Colorado.**
16.05 **Magazine : Télé pour, télé contre.**
16.30 **Magazine : Télé-Caroline.**
17.30 **Feuilleton : Guillaume Tell.**
17.55 **Denver, le dernier dinosaure.**
18.03 **Magazine : C'est pas juste.**
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.**
De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 **Jeux : La classe.**
20.35 **Magazine : Thalassa.**
Sao-Tome-et-Principe, l'archipel oublié, d'Yves Pelissier et Patrick Millerioux.
21.35 **Feuilleton : Pierre le Grand** (4e épisode).
22.25 **Journal et Météo.**
22.50 **Magazine : Faut pas rêver.**
De Georges Pernoud, présenté par Marc Bessou.
23.45 **Musique : Carnet de notes**
23.55 **Aventures de l'esprit.**
▶ Les hommes-livres : André Frénaud.

CANAL PLUS

13.30 **Cinéma : Itinéraire d'un enfant gâté.** ■■
Film français de Claude Lelouch (1988). Avec Jean-Paul Belmondo, Richard Anconina, Béatrice Agenin.
15.30 **Magazine : Dontact.**
15.50 **Cinéma :**
L'île des dauphins bleus. ■
Film américain de James B. Clark (1964). Avec Celia Kaye, Larry Domasin, Carlos Romero.
17.20 **Cabou cadin.**

En clair jusqu'à 20.30

18.15 **Dessins animés : Ça cartoon.**
18.30 **Top album.**
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.**
Avec le Cirque Archaos.
20.05 **Sport : Football.**
Les coulisses.
20.30 **Sport : Football.**
Nantes-Monaco (championnat de France).
22.35 **Flash d'informations.**
22.40 **Magazine Exploits.**
23.00 **Cinéma :**
L'homme au pistolet d'or. ■
Film britannique de Guy Hamilton (1974). Avec Roger Moore, Christopher Lee, Britt Ekland.
1.00 **Cinéma : September.** ■■■
Film américain de Woody Allen (1987). Avec Denholm Elliott, Dianne Wiest, Mia Farrow (v.o.).

LA 5

13.35 **Série : Baretta.**
14.40 **Série : Le renard.**
15.45 **Série : Bergerac.**
16.40 **Dessins animés.**
Les triplés (rediff.) ; Lutinou et Lutinette ; Magie bleue ; Pollyanna ; Olive et Tom, champions de foot ; Maxie.
18.50 **Journal images.**
19.00 **Magazine : Reporters.**
19.40 **Dessin animé : Manu.**
19.45 **Journal.**
20.30 **Drôles d'histoires.**
20.40 **Série : Sur les lieux du crime.**
Le bras armé de la loi, de Jerry Jameson, avec Robert Conrad, Anthony Zerbe.
Un commando ultra-secret au sein de la police.
22.20 **Téléfilm : Fantasmes.**
De John Llewellyn Moxey, avec Cindy Williams, Lee Horsley.
Les cauchemars d'une jeune femme.
0.00 **Journal de minuit.**

M 6

13.25 **Série :**
Cosby show (rediff.).
13.55 **Feuilleton : Dynastie.**
14.45 **Musique : Boulevard des Clips**
(et à 16.05, 0.45).
17.25 **Informations : M 6 info**
(et à 18.25).
17.30 **Série : L'homme de fer.**
18.30 **Série : Incroyable Hulk.**
19.25 **Série :**
Les années coup de cœur.
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Cosby show.**
20.35 **Téléfilm :**
L'exécution du soldat Slovik.
De Lamont Johnson, avec Martin Sheen, Mariclare Costello.
Fusillé pour désertion.
22.35 **Série : Brigade de nuit.**
23.30 **Série : L'aventurier.**
0.00 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

14.30 **Méthode Victor : Anglais.**
15.00 **Cinéma : Donne-moi tes yeux.** ■■
Film français de Sacha Guitry (1943). Avec Geneviève Guitry, Sacha Guitry, Marguerite Moreno.
16.30 **Court métrage : Une lettre.**
De Philippe Condroyer.
16.50 **Documentaire : Les gitans (2).**
De Claude Fléouter et Robert Manthoulis.
18.00 **Téléfilm : Alcyon.**
De Fabrice Cazeneuve.
19.30 **Magazine : Dynamo.**
De Benoît Delépine et Matthias Sanderson.
20.00 **Téléfilm : Noir péché.**
De Jean-Marie Straub et Danièle Huillet.
20.45 **Film d'animation : Les habitants.**
D'Arthur Pelechian.
21.00 **Concert : Deuxième Symphonie, de Mahler.**
Par l'Orchestre de Paris, dir. Semyon Bychkov.
22.30 **Documentaire : Le facteur Cheval ou le songe devient réalité.**
De Claude et Clovis Prevost.
23.00 **Danse : Les chaises.**
Ballet de Maurice Béjart.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Radio-archives.** Hommage à Roger Pigaut.
21.30 **Musique : Black and blue.**
Table ronde des journalistes.
22.40 **Nuits magnétiques.** Littérature.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.** Philip Dick.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 19 janvier à Baden-Baden) : Don Juan, poème symphonique, op. 20, et Concerto pour hautbois et orchestre, de R. Strauss ; Symphonie n° 1 en ut mineur, op. 68, de Brahms, par l'Orchestre symphonique du Südwestfunk de Baden-Baden, dir. Kazimierz Kord ; sol. : Burkhard Glaetzner, hautbois.
22.20 **Musique légère.** Le domino noir, ouverture d'Auber ; Projets de week-end, de Rauber ; Entre chien et loup, de Lemaire.
23.07 **Le livre des mesianges.**
0.30 **Poissons d'or.**

Audience TV du 28 mars 1990 (BAROMÈTRE Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	50,9	Roue fortune 16,0	Pub 8,8	Actual. région. 18,1	Nulle part 1,9	Pub 2,1	Hulk 3,9
19 h 45	58,3	Roue fortune 27,5	Dessinez 11,1	19-20 infos 10,3	Nulle part 4,1	Journal 1,7	Coup cœur 3,9
20 h 16	69,7	Journal 28,3	Journal 16,1	La classe 12,2	Nulle part 3,9	Journal 4,5	Pub 4,5
20 h 55	71,7	Sacrée soirée 25,9	Blé herbe 21,5	Les grands 9,2	Ciné salles 4,0	Justice expr. 8,6	Hors jeu 3,3
22 h 08	62,7	Sacrée soirée 23,3	Blé herbe 21,2	Mille bravos 3,8	Fatal beauty 4,7	Justice expr. 8,9	Le Saint 1,3
22 h 44	30,2	Bde annonce 11,6	Télé is rich 7,3	Mille bravos 1,8	Flash 2,3	Débat 4,6	Le Saint 2,9

هكذا من الأصل

Le Monde

SECTION C

LIVRES • IDEES

SUR LES CIMES DU DÉSESPOIR
de Cioran.
Traduit du roumain par André Vornic et Christiane Frémont.
L'Herne, 229 p., 130 F.



Les nuits blanches de Cioran

Ecrite à l'âge de vingt-deux ans, la première œuvre de Cioran : la première conspiration contre soi-même...

A l'entrée de chaque livre de Cioran se tient un sphinx qui demande aux voyageurs : « *Aimes-tu les damnés ? Dis-moi, connais-tu l'irrémissible?* » Selon la réponse qu'ils donnent à ces vers de Baudelaire, les candidats seront ou renvoyés aux lectures inoffensives ou initiés aux vertus d'un poison nouveau : le cyoranure.

Distillé dans le cerveau d'un homme, ce poison est un antidote contre toutes les illusions, un remède contre tous les dégoûts ; il immunise contre les espérances déçues, il préserve des ambitions avortées ; il sauve sa victime, mais en lui apprenant à voir clair, il fait d'elle un réprouvé. Car la lucidité, chez Cioran, est une forme de damnation. Elle impose de considérer la vie comme une prospection des enfers intérieurs.

Témoin de cette précocité dans le malheur, le premier livre de Cioran, *Sur les cimes du désespoir*, écrit en roumain à l'âge de vingt-deux ans et dont le titre est emprunté aux journaux de Bucarest friands de formules grandiloquentes telles que : « *M. X..., sur les cimes du désespoir, s'est suicidé.* »

Ce premier livre n'a rien d'un coup d'essai. Cioran n'y fait preuve d'aucun dilettantisme ; d'emblée, il se veut barbare ; d'emblée, il sait que, pour échapper à la tiédeur, il convient de s'abandonner au vice, à l'extase et à l'hérésie. Pour un jeune homme doué d'une « *lucidité criminelle* », le premier livre ne saurait être que la première conspiration contre soi, le premier délit d'un tueur qui ne sait pas encore que le désespoir recèle les voluptés les plus ardentes et qu'il sera condamné à les goûter toutes.

A vingt-deux ans, Cioran écrit donc dans son premier livre, un livre plein d'une vitalité noire, mais qui est né d'une procession de nuits blanches. Comme Macbeth, ce frère qu'il aime accuser de plagiat, Cioran avait « *assassiné le sommeil* ». A vingt ans, il devint insomniaque. Il vivait alors à Sibiu, petite ville de Transylvanie ; pendant ses errances nocturnes, il ne rencontrait que quelques prostituées, avec lesquelles il rêvait de fonder une « *académie ambulante de lucidité* ».

A l'âge où l'on fait provision d'illusions pour parcourir le reste de sa vie sans être harassé, Cioran connaît le privilège de voir tout s'effondrer autour de lui. A l'âge où l'on flirte avec l'amour, ou du moins avec la sentimentalité, Cioran est un « *assidu des bordels* ». A l'âge où l'on songe à embrasser une carrière, Cioran n'a d'appétit que pour la chute et de goût que pour la compagnie des *tarés* et des *ratés*.

A l'âge où l'on se flatte d'avoir de la grâce et d'être dandy, Cioran n'aspire qu'au grotesque et ne convoite que la place du fauve, « *nourri de fragrances et de poison, brûlé par l'amour et la haine, annihilé par les lumières et les ombres* ». A l'âge où l'on échafaude des systèmes philosophiques, Cioran croit que les vérités doivent émaner d'un supplice intérieur.

La fadeur du suicide

Au cours de ces nuits blanches à Sibiu, Cioran se fit le géographe de ses propres effondrements, il apprit à saisir en lui-même le démon. Sa philosophie, « *infestée* » par son moi, se devait désormais d'être une exploration des trois grandes hantises de l'homme : la maladie, la solitude et la folie (« *Le pressentiment de la folie se double de la peur de la lucidité dans la folie, la peur des moments de retour à soi, où l'intuition du désastre risque d'engendrer une folie encore plus grande. C'est pourquoi il n'y a pas de salut par la folie. On aimerait le chaos, mais on a peur de ses lumières.* »)

Après un tel rugissement de désespoir, même le suicide paraît plein de fadeur. Exacerbée, la lucidité va plus loin que le suicide : elle crucifie celui qui se donne à elle, mais elle lui laisse la vie sauve et des nuits blanches pour laver ses blessures.

Cioran voulait être le cobaye de sa philosophie. C'est cette hâte de s'écorcher, cette impatience de découvrir le pire, qui donnent à son premier livre une « *sincérité infernale* ». *Sur les cimes du désespoir* est à l'œuvre de Cioran ce que les *Mémoires écrits dans un souterrain* sont à celle de Dostoïevski : le récit d'un ratage qui sauve. La formule de l'homme souterrain : « *Une conscience clairvoyante, je vous assure, messieurs, c'est une maladie, une maladie très réelle* », on croit entendre Cioran la prononcer avec l'accent des Carpates.

Commencer une œuvre par l'affirmation : je suis perdu pour la vie et j'ai perdu foi en la philosophie, tel est le paradoxe de Cioran. C'est pourtant ce reniement de soi, ce geste d'autodestruction, qui permet l'œuvre à venir. Le sentiment de rupture totale, la négativité forcenée, le désir inouï de dévastation, ouvrent la voie au détachement.

Plus tard, quand il commença d'écrire en français, Cioran loua, chez le moraliste idéal, l'homme capable de lyrisme et de cynisme, d'exaltation et de froideur, habile à rassembler sous les mêmes cieux Rousseau et Laclos, Vauvenargues et Sade.

Aux nuits blanches de Sibiu devaient succéder les nuits blanches du Luxembourg. Cioran abandonna le roumain. *Sur les cimes du désespoir*, ce suicide halluciné, lui avait permis de faire la connaissance des gouffres. Si, tel un fauve qui se camoufle, il adopta la langue française, ce fut, de son propre aveu, dans le souci de concilier l'enfer et le tact.

Roland Jaccard

Saki et le désespoir de l'humour

Hector Hugh Munro, alias Saki, un écrivain anglais cruel et délicieux, mort en 1916

L'INSUPPORTABLE BASSINGTON
de Saki. Traduit de l'anglais par *Raymonde Asselin et Michel Doury, Julliard, 240 p. 120 F.*

Sous le nom de Saki, volontairement mystérieux et exotique, emprunté aux *Rubaiyyat* d'Omar Khayyam, se cachait en fait Hector Hugh Munro, un écrivain anglais cruel et délicieux, dont on ne sait pas grand-chose sinon qu'il est mort dans les tranchées de la première guerre mondiale, le 13 novembre 1916, près de Beaumont, en s'écriant « *Eteignez cette cigarette, nom de Dieu !* », avant de s'effondrer dans un trou d'obus. Il y a des écrivains, qui même au moment de mourir, ne peuvent pas s'empêcher de laisser derrière eux un mot d'auteur. Hormis cette anecdote, il y a une œuvre importante, et la réédition de *l'Insupportable Bassington*, avec vingt-deux nouvelles inédites, vient à point nommé pour installer en France une réputation déjà fort bien établie en Angleterre grâce à Graham Greene et Evelyn Waugh.

Pour pallier les vides béants des dictionnaires biographiques, guère aidés dans leur tâche par la sœur de l'écrivain qui s'était empressée après la mort de Saki de brûler correspondance et effets personnels, de nombreux écrivains anglo-saxons ont su ranimer la flamme sur la tombe de ce soldat inconnu et fouiller dans les souvenirs collectifs. En ouvrant *l'Insupportable Bassington*, on comprend tout de suite l'importance de l'outrage et pourquoi tant de gens tiennent à offrir eux-mêmes des cierges. Saki est sans conteste l'un des écrivains anglais les plus originaux de ce siècle, l'un des plus drôles, l'un des plus modernes et l'un des plus noirs aussi.

Il est au croisement d'une double lignée : les humoristes qui pratiquent la « *high comedy* », comme son contemporain E.F. Benson, ou bien Ronald Firbank, P.G. Wodehouse ou Waugh, justement. Mais Saki rappelle aussi le fantastique de certains contes de Kipling, les « *Just so stories* » et les vertus épigrammatiques d'Oscar Wilde. Car dans ses nouvelles, tout comme dans *l'Insupportable Bassington*, l'histoire tient à trop de fils pour qu'on s'y accroche. Ce qui tient le lecteur rivé à cette écriture *au* vitriol, c'est l'audace des personnages. De même que Hergé nous a appris à suivre Tintin aux quatre coins du monde, Saki nous fait traverser des jungles mondaines et cocasses grâce à de merveilleux guides. Comus Bassington ne comprend pas vraiment les soucis de sa mère et celle-ci ne voit pas, en retour, que son fils est un parfait déluré dont l'existence n'a de sens que fondée sur une pratique féroce de l'humour. Insolent et inconscient, il se faufile dans le monde sur les échasses de sa perversité. Pointu et mesquin, rien ne lui échappe. Toute l'arche de Noé est logée à la même enseigne.

S'il est clair, aux yeux de Comus Bassington, que la terre est peuplée de créatures bizarres vraiment incompréhensibles, c'est bien parce que sa perspicacité et ses ergots s'incrustent dans la moindre faille ou la moindre faiblesse. Les humains qui ne sont que faiblesse sont déjà perdants. Mais les animaux ne s'en tirent pas mieux. A Hyde-Park, Bassington dit d'un cheval, qui s'appelle Anne de Joyeuse, que « *cet animal au pied léger avait enlevé un prix à Islington et la vie, ou presque, à un garçon d'écurie qui ne lui plaisait pas* »... On devinera que ce Bassington est autre chose qu'un cancanier. Certes, pas une de nos misères, de nos méchancetés et de nos laideurs ne retient sa charité. Il nous trouve trop insupportables, trop effrayants et voilà pourquoi il finit par être, à son tour, vraiment insupportable.

A côté de ce manège enivrant qui monte un peu à la tête, les nouvelles sont une véritable fête du rire. Les péripéties de Reginald, moins « *high camp* » que les *Chronicles of Clovis*, achèvent d'infliger aux multiples paradoxes de la vie quotidienne une correction de spartiate. De courts dialogues, aussi nerveux que ceux des pièces de Wilde, font claquer leurs phrases cinglantes au visage des têtes de Turcs retenues par Saki.

Gilles Barbedette

Lire la suite page 28

DERNIÈRES LIVRAISONS

HISTOIRE

JULES MICHELET : *Mémoires de Luther.* – Michelet a composé lui-même ce livre, en 1835, à partir des « *confessions négligées, éparses, involontaires et d'autant plus vraies* » de Luther. « *A moitié de l'histoire romaine, j'ai rencontré le christianisme naissant. A moitié de l'histoire de France, je l'ai rencontré vieillissant et affaissé ; je le retrouve encore. Quelque part que j'aille, il est devant moi, il barre ma route et m'empêche de passer* », écrit Michelet dans sa préface. Introduction de Claude Mettra. (Mercure de France, 400 p., 159 F.)

LETTRES ÉTRANGÈRES

NIKOS KAZANTZAKI : *le Lys et le Serpent.* – Récit érotique et nihiliste, inédit en français, publié en 1906 par Kazantzaki, alors âgé de vingt-trois ans, sous le pseudonyme de Karma Nirvami. Traduit du grec par Jacqueline Moatti-Fine. Préface de Bernard Gestin. (Editions du Rocher, 148 p., 78 F.) Chez le même éditeur apparaissent des *Entretiens* entre l'écrivain grec et Pierre Sipriot réalisés en 1957 (146 p., 78 F). Par ailleurs, la Société des amis de Nikos Kazantzaki, créée à Genève en 1988, publie le premier numéro de sa revue, *le Regard crétois.* (Société des amis de Nikos Kazantzaki, case postale 2714, 1211 Genève 2 Dépôt, Suisse.)

LITTÉRATURE

HONORÉ DE BALZAC : *le Sorcier.* – Réédition d'un roman de jeunesse de Balzac publié en 1822 sous le pseudonyme d'Horace Saint-Aubin, et qui prend pour modèle le roman noir anglais. Présenté par René Guise. (José Corti, 254 p., 110 F.) Le chouan est une des figures présentes dans l'œuvre de Balzac, comme elle l'est dans celles de Hugo ou de Barbey d'Aurevilly. Claudie Bernard y consacre un essai, *le Chouan romanesque.* (PUF, 324 p., 180 F.)

RELIGIONS

MIRCEA ELIADE et IOAN P. COULIANO : *Dictionnaire des religions,* et IOAN P. COULIANO : *les Gnoses dualistes d'Occident.* – Conçu par Mircea Eliade avant sa mort en 1986 et repris par son collaborateur Ioan P. Couliano, un abrégé des travaux du célèbre érudit roumain, auteur d'une *Histoire des croyances et des idées religieuses,* et éditeur d'une *Encyclopédie de la religion* en seize volumes ; et un essai d'Ioan P. Couliano sur les religions dualistes en Occident, du manichéisme au catharisme, en passant par le marcionisme et bogomilisme. (Plon, 384 p., 160 F et 328 p., 150 F.)

JEAN CADIER : *le Matin vient.* – Mort en 1981, le pasteur Jean Cadier, avant de devenir le doyen de la faculté de théologie de Montpellier, avait été, de 1923 à 1938, l'un des animateurs du Mouvement du réveil, dans la Drôme. Il raconte son expérience dans ce livre, qui emprunte son titre au journal mensuel dont il fut alors l'un des responsables. (Ed. Les Bergers et les Mages, 47, rue de Clichy, 75009 Paris, 193 p., 140 F.)

SOCIÉTÉ

IVAN ILLICH, BARRY SANDERS : *ABC de l'alphabétisation de l'esprit populaire.* – Les auteurs s'efforcent de prouver, à partir de l'impact qu'a eu l'écrit sur l'esprit des laïcs à la fin du douzième siècle, que l'« alphabétisme » est menacé aujourd'hui autant par l'enseignement que par la communication. (Ed. La Découverte, 162 p., 79 F.)

JACQUES MÉRAUD : *les Besoins des Français.* – Avant-propos Jean Mattéoli. Présentation Emmanuelle Ortoli-Lanoë. Voici publié, sous une forme plus maniable que celle du *Journal officiel,* le rapport fondamental, au Conseil économique et social, de l'inspecteur général de l'INSEE (*le Monde* du 14 juin 1989). (Ed. Economica, 436 p., 160 F.)

DANIEL MORGAINE : *l'Imaginatique à la une.* – Quel visage présenteront les journaux de l'an 2000 ? Daniel Morgaine, qui fut rédacteur en chef de *France-Soir* à l'époque de Pierre Lazareff, et qui anime une société de production audiovisuelle, analyse la révolution technologique de la communication pour imaginer le « quotidien du futur ». Préface d'Alain Minc. (La Table ronde, 306 p., 98 F.)

VOYAGES

PIERRE LOTI : *la Galilée.* – Après *le Désert* et *Jérusalem,* précédemment publiés chez le même éditeur, voici le dernier volet de la trilogie de Loti sur la Terre sainte. Suivi de *la Mosquée verte* et de *Petite Suite mourante.* Préface de Michel Desbruères. (Ed. Christian Pirot, 13, rue Maurice-Adrien, 37540 Saint-Cyr-sur-Loire, 248 p., 96 F.) De Loti également, les éditions Pardès, qui se consacrent aussi largement à l'auteur d'*Aziyadé,* reprennent *Fantôme d'Orient,* récit que Larbaud et Du Bos tenaient en haute estime. Préface de Nedim Gürsel. (Pardès, 9, rue Jules-Dumesnil, 45390 Puiseaux, 126 p., 98 F.) Enfin, la collection « Folio-Gallimard » réédite *Ramuntcho,* préfacé par Patrick Besnier (nº 2120). Signalons également, deux « orientaux » du siècle dernier : *le Voyage en Algérie,* de Théophile Gautier, présenté par Denise Brahimi, et les *Souvenirs et visions d'Afrique,* d'Emile Masqueray, avec une préface de Michèle Salinas. (La Boîte à documents, BP 701, 75531 Paris CEDEX 11, respectivement, 216 p., 96 F et 308 p., 130 F.)

□ **Prix littéraires.** – Prix du meilleur livre étranger à Jaan Kross pour *le Fou du tsar* (Robert Laffont) et, dans la catégorie essais, à Claudio Magris pour *Danube* (« L'Arpenteur », Gallimard) ; prix de l'amitié franco-arabe à Rachid Mimouni pour *l'Honneur de la tribu* (Robert Laffont) ; prix Mahmoud-Hamchari à Louis Terrenoire pour *De Gaulle, Israël et les Palestiniens* (Témoignage chrétien) ; prix Mannesman-Tally à *Dédale,* de Larry Collins, et à Isi Beller pour *le Feu sacré* (les deux chez Laffont) ; prix Question d'âge à Henriette Bernier pour *le Roi Basile* (sur manuscrit) ; prix du Rotary à Pierre Lunel pour *l'Abbé Pierre, l'insurgé de Dieu* (« Edition nº 1 » Stock) ; prix Cazes à Jean-Pierre Lafaye pour *l'Avenir de la nostalgie, une vie de Stefan Zweig* (Le Félin) ; prix Louis-Guilloux, à Philippe Le Guillou pour *la Rumeur du soleil* (Gallimard) ; enfin, le prix Femina-Vacaresco a récompensé Christine Jordis pour *De petits enfers variés* (Seuil).

□ **Précision.** – Le livre consacré à l'Ecole de Chicago, dont Georges Balandier a rendu compte dans sa dernière chronique (*le Monde* du 23 mars), est publié aux éditions Aubier.

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

TRUMAN CAPOTE
de Gerald Clarke.
traduit de l'anglais par Henri Robillot.
Gallimard, 582 p., 195 F.

LETTRES DE TANGER A ALLEN GINSBERG
de William S. Burroughs.
traduit de l'anglais par Sylvie Durastanti.
Christian Bourgois, 296 p., 120 F.

LES TERRES OCCIDENTALES
de William S. Burroughs.
traduit de l'anglais par Sylvie Durastanti.
Christian Bourgois, 380 p., 150 F.



IN BEATON/HENRY HOLT

Truman Capote, en 1950, par Cecil Beaton.

Beaux déglingués

DE tous les fléaux qui menacent le posthume d'un écrivain, le pire est sans doute d'avoir un biographe américain. Non seulement il faudrait, tel Napoléon à Sainte-Hélène, disposer d'un homme de qualité à la plume honnête comme le comte de Las Cases, ce qui n'est plus si courant, mais s'assurer un droit de regard sur ce qu'on écrira de votre vie – pour peu que vous participiez à l'entreprise, – un bon à tirer, en espérant que la mort ait la politesse d'attendre les secondes épreuves. Faute de quoi on se retrouve dans la triste posture de Truman Capote, la tombe éventrée par un sinistre cannibale du nom de Gerald Clarke, produisant des liasses de vos cendres et des index et des remerciements à la pelle, comme un universitaire sérieux indiquerait son appareil critique et ses sources, alors que dans le cas du citoyen Clarke ce ne sont le plus souvent que corbeilles pillées et poubelles dévastées.

Il faut quand même avoir présent à l'esprit – cela dit pour les jeunes générations qu'un tel ouvrage pourrait fourvoyer – que Truman Capote, est, jusqu'à plus ample informé, l'un des rares grands écrivains américains de ce siècle, l'auteur de nouvelles et de romans qu'on retrouvera dans le volume de la collection « Biblos » chez Gallimard, dont *Domaines hantés, Petit Déjeuner chez Tiffany, Musique pour caméléons,* entre autres, tous admirables (1). Sans compter, qui ne figure pas dans ce recueil, le monumental *De sang-froid* (2), l'enquête qu'il fit sur le meurtre de la famille Clutter, et qui fonda tout le courant du « nouveau journalisme ».

CE grand auteur eut donc avec M. Clarke des conversations longues et nombreuses, mais elles n'ont visiblement pas apporté à ce dernier le bénéfice du style et de l'économie. De tout ce qu'il a pu ramasser de-ci, de-là, auprès des uns et des autres, Clarke ne fait pas le tri. Il empile, linéairement, en commençant par la rencontre des parents et en s'arrêtant le samedi 25 août 1984 au dernier soupir de Capote. D'où une pénible impression de confusion, de précisions inutiles, ajoutées juste pour faire du volume, du bruit.

C'est même une caractéristique de ce genre d'ouvrages – au rang desquels on peut compter les détestables biographies d'Elvis Presley et de John Lennon par M. Albert Goldman – cette façon d'accumuler des citations vraies ou fausses, glanées Dieu sait où, chez quelque obscur témoin d'une journée lointaine (*« C'était un enfant adorable... »* ou *« Sa mère était souvent ivre... »*), qui sont censées sonner « vrai », « document » et ne font qu'animer en surface l'atmosphère viciée d'une page où l'on s'enlise. Ces guillemets qui s'ouvrent et se ferment sur des bouts de dialogues ou de racontars tronqués, stockés, réinsérés dans le texte grâce aux merveilleux ordinateurs qui arment ces artisans de la farcissure sont le plus souvent absolument insignifiants.

On apprend donc, en élaguant beaucoup, que Arch Persons (un vrai faisan) et Lillie Mae (une belle fille) se connurent dans un petit bled d'Alabama, se plurent un temps, et que de leur union passagère naquit, le 30 septembre 1924, Truman Streckfus Persons. Le père trébuche d'affaires minables en mensonges décevants, la mère couche avec tout le monde, le petit Truman vit dans la terreur d'être abandonné et, de fait, il l'est, à six ans, chez les Faulk, trois vieilles filles et leur frère, cousins de sa mère, dans un village de mille cinq cents âmes, Monroeville, Alabama, toujours.

Plus tard, la mère se remarie à un Cubain, Joe Garcia Capote, qui donne son nom à Truman. Celui-ci va à Trinity College à New-York et développe son intéressante personnalité de petit magicien, « Merlin de poche ». Il est doué, brillant, cabotin, se déguise, sèche les cours de gym, succombe à treize ans aux ignobles manipulations d'un de ses professeurs et se lie d'amitié avec des jeunes filles sans ignorer un instant la vraie nature de ses penchants. Il sera grouillot, déjà très remarqué, au *New-Yorker,* puis publiera des nouvelles dans la presse de mode, *Harper's Bazaar,* notamment, la plus ouverte au talent littéraire.

UNE fois lancé, à vingt ans, ce personnage démoniaque, tout petit, au visage de lutin, à l'air adolescent, à la voix haut perchée, débordant de charme et d'invention, ne quitte plus le devant de la scène. Il voyage, séjourne en Sicile ou à Ischia, partout il est dans le beau monde, accompagné par Cecil Beaton, croisant Nathalie Barney ou W.H. Auden. Et quelques personnages de second plan, dont on aimerait en savoir plus, comme l'énigmatique Denham Fouts, romanesque silhouette, ô combien. Gerald Clarke note évidemment tout, le nom de la jeune servante de Taormina et celui du pékinois (chien) que Paul et Jane Bowles offrent à Truman de passage à Tanger : la petite chose s'appelait Manchester.

Clarke n'omet pas non plus de faire amplement mention des moindres ragots de Capote, y compris les plus fantaisistes auxquels il renonça, par écrit, au moment de trahir ses amis de la *jet-society,* sur le tard. Ainsi le goût de Faulkner pour les lolitas lui aurait causé un tel désarroi qu'il en serait mort de chagrin. Les déboires de Monty Cliff, drogué, débauché, coupable, les caprices de Mishima voulant expérimenter une anatomie masculine américaine et les ennuis de Cecil Beaton en compagnie de deux marins, les libéralités de Marlon Brando et les appétits de Cole Porter, la liste est longue des participants au jeu inventé par Capote, la CBI (Chaîne de baise internationale, *cf* p. 227) et culminent dans le bon goût avec l'évocation des courts membres, si l'on ose dire, de la famille Kennedy.

Même dans la seconde partie de sa vie, après les suicides de tant d'amis et de sa propre mère, même usé, alcoolique, drogué, on veut croire que la conversation de Truman Capote ne portait pas que sur ça. Et de toute façon que le travail de son biographe était de rendre compte du cœur de l'homme, de viser plus haut dans son œuvre et de ne pas se délecter du pire. Soit, relisons Truman et oublions ce méchant livre de Clarke.

Il est à noter que, par un intéressant phénomène de contagion, la couverture (dessinée par E. Pignon-Ernest, d'habitude si doué) est affreuse – alors qu'on a tant de sublimes photos de l'homme, – on dirait un Raymond Moretti avant la chute des pots de peinture. Et la traduction de H. Robillot d'une lourdeur à la limite de la faute grossière : des gens peuvent *ressembler à* et non *figurer* des bombes à retardement. Qu'est-ce que cette professeur de lettres, *« femme si résolue au long visage caprin »* ? Et quand la maman de Truman était mécontente de son fils : *« Elle le tarabustait, le bousculait, le ravalait. »* Fichtre, elle le ravalait. Ça a drôlement dû lui commotionner le vocabulaire.

UN des autres inconvénients d'être mort pour l'homme de lettres est évidemment de voir – d'outre-tombe – publiée sa correspondance. Le mieux est de le faire de son vivant puisque la plupart du temps on a écrit des lettres à cette fin. William Burroughs est, à soixante-seize ans, un écrivain majeur lui aussi et un très mauvais sujet pour certains écarts qu'il partage avec Capote, plus quelques autres, dangereux, dont il s'est incroyablement bien sorti. Il publie aujourd'hui, en même temps que son roman *les Terres occidentales,* ses lettres de Tanger à Allen Ginsberg. Ce n'est pas la première correspondance que nous avons de ces deux-là (*les Lettres du Yage* ont déjà paru à l'Herne en 1967), mais celle-ci bénéficie d'une traduction soignée et alerte de Sylvie Durastanti, ce qui ne fut pas toujours le sort de Burroughs chez cet éditeur, loin de là. En outre cet ensemble, qui s'étend du 21 décembre 1953 au 28 août 1957, est intéressant à plus d'un titre.

Pendant cette période, en effet, Burroughs découvre le Maroc, Tanger surtout, avec des escapades à Venise, Copenhague, Rome. Il vit assez mal des maigres chèques que lui font parvenir ses parents (l'héritage des machines à calculer Burroughs n'a pas profité à la famille, semble-t-il), se drogue consciencieusement avec tout ce qu'il trouve, remplit son lit de petits Arabes ou de jeunes Espagnols, dont un certain Kiki. Entre ses longues siestes et ses heures de défonce, il médite d'interminables cauchemars, sauvages et volontiers paranoïaques, au cours desquels s'élaborent les thèmes récurrents, les fantasmes – les « numéros » – qui composeront bientôt son chef-d'œuvre, *le Festin nu* (3). C'est à la naissance du *Festin* que nous assistons, au quotidien, avec les menus incidents qui excitent l'imagination dans telle direction, vers telle idée fixe, reprise, retravaillée.

BURROUGHS a raison de parler de lui (pour *les Terres occidentales*) comme d'un auteur picaresque. Il a le goût du rebondissement, de la surprise, du détail grotesque et des incidents qui entraînent son héros un peu ridicule, lui-même, vers les bas-fonds, en toute ville qu'il aille. On oublie trop souvent que l'Homme invisible qui annonce l'Apocalypse de sa voix grise est aussi un type très drôle, même si son rire n'est pas toujours gai.

Il faut lire ses listes de drogues, le récit de ses fréquentations, de ses séjours en clinique de désintoxication pour apprécier la dimension monstrueuse de l'exercice de survie qu'il s'est imposé en faisant de son corps et de sa prose un filtre universel pour tous les poisons, chimiques ou intellectuels, de son temps. Il fallait à l'artiste une santé de fer. On le salue bien bas.

(1) 1 366 p., 190 F.

(2) Gallimard. Existe aussi en « *Folio* ».

(3) Gallimard. Existe aussi dans la collection « *L'Imaginaire* ».

هكذا من الاصل

LITTERATURE FRANÇAISE

Les nouvelles racines de Jules Roy

Hôte de la Bourgogne, l'écrivain pied-noir, par l'intercession de sainte Marie-Madeleine a fini par s'y trouver aussi bien que dans son Algérie natale

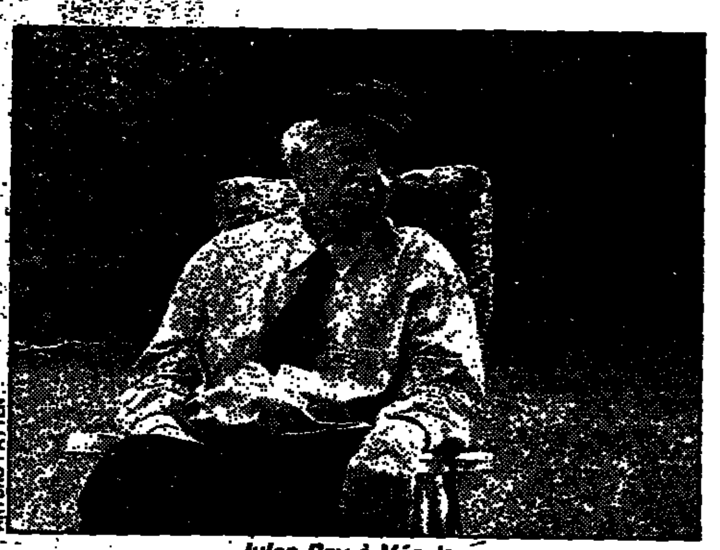
VÉZELAY OU l'AMOUR FOU
de Jules Roy. Albin Michel, 150 p., 78 F.

CITOYEN BOLIS, TAMBOUR DE VILLAGE
de Jules Roy. Voillot, 89200 Avallon, 40 p., grand format sur japon barjon, 175 F.

Impies ou grenouilles de bénitier, les grandes plumes ne manquent pas, qui se sont laissé inspirer par Vézelay, cité ultrasainte en forme de scorpion : Jules Renard, Eluard, Max-Pol Fouchet, Claudel, peut-être même en cherchant bien de Gaulle qui y vint en 1970, sa dernière année, voire Vauban qui était du cru.

On peut désormais y ajouter un ex-infidèle d'Algérie, ancien d'Indo, croisé désespéré du Liban, *« vieux bélier »* arrimé enfin au rocher romain de *Vizeliacum* : Jules Roy. Certes, il y a un lustre, il nous avait déjà balancé une vigoureuse *Prière à Mademoiselle sainte-Madeleine* (1), juive frivole repentie pour les belles paroles du Christ jusqu'à devenir une des « vestales » de la Chrétienté. Mais ce n'était qu'un gros quatrain, une passade, pensions-nous.

Eh bien non ! Cela a tourné à la passion durable et sans retenue, très au-delà du profil presque effacé de l'admiratrice de Jésus ; à la passion pour un promontoire de calcaire rose, pour une Histoire amenant et ramenant à Vézelay aussi bien Saint Louis que François Mitterrand. Sans oublier au passage le jeune Prosper Mérimée, envoyé par la monarchie de Juillet, prosaïquement pour voir *l' « état du bâtiment »* ; sans son rapport, il n'y aurait sans doute plus que quelques maisons à Vézelay et Jules Roy, pas plus que Romain Rolland ou Max-Pol Fouchet n'y seraient probablement venus établir leurs pénates.



ARTURO PATTEN

Jules Roy à Vézelay

C'est en 1956 que Roy vint à Vézelay pour la première fois, guidé par Louise de Vilmorin. Par la suite, l'auteur habita un temps dans la campagne environnante, ce qui inspira à sa jeune femme russe, Tatiana, un joli roman inattendu sur le terroir français (*Châteaux d'exil*, Balland, 1988). Puis le couple s'installa définitivement, au pied même des clochers, dans une ancienne maison des Ursulines.

Là, les racines ont pris profondément tant pour le pied-noir que pour la Slave. La Bourgogne a (presque) tout remplacé. La preuve : ce plantureux *Vézelay ou l'amour fou*, libre dissertation primesautière, corsée, râleuse, grognon même, mais, tout compte fait, fichtrement roborative. *Un* de ces textes où Roy sait parfaitement être Roy : fresquette historique où Hérode bande pour Salomé mais peut-être aussi pour Marie de Magdala ; gros plan sur saint Bernard au verbe d'ayatollah, prêchant à Vézelay la deuxième croisade ; charge (d'autant plus percutante que l'écrivain est tout, sauf intégriste) sur *« notre clergé peu sûr de lui-même, si effacé, si discret, soucieux de ne jamais dépasser la bienséance de ce qui peut être dit sans offenser personne, croyants et incroyants »*.

Ce n'est pas tout. De sa province d'adoption, Roy nous expédie également le *Citoyen Bolis, tambour de village*. Ce sont les pages les plus fraîches, les moins attendues lues par nous ces temps-ci, dans le sillage, indirect en l'espèce il est vrai, du Bicentenaire.

Le centenaire du Bicentenaire

En 1989, comme tous les habitants des communes même les plus reculées de France, M. et Mme Roy ont été conviés aux célébrations bicentenariales, à cela près que dans le bourg d'Asquins, antique *Esconium*, tout le canton vézelien a particulièrement fêté aussi un compatriote un peu différent des autres.

Un centenaire ingambe et moustachu, le père Bolis ; je veux dire M. Jean-Louis Bolis, né en même temps que le centenaire et que la tour Eiffel, sergent blessé et décoré aux Dardanelles durant la Grande Guerre, ensuite époux de son infirmière, puis boucher à Villeurbanne, enfin tambour de village à Asquins de 1942 à 1959, peut-être le dernier de France de son état.

Une existence très banale et très pleine, traversée de conflits et d'exodes, un veuvage, puis la retraite au milieu des descendants et des amis, dont le voisin Jules Roy, qui ne joue pas les Parisiens à la campagne, ou la petite Raymonde Fauvé, auteur du poème *le Centenaire* gentiment annexé au livre. Entre le portrait du tambour honoraire dessiné par Georges Hosotte et la photo du tambour en exercice durant l'un de ses derniers *« avis à la population »*, un jour de mauvais temps, sous un large parapluie noir arrimé sur un vélo. Une scène vieille comme la France communale, remplacée sous nos yeux par le minitel, cette *« diablerie »*.

Avec le cœur et la faculté de mouvement qu'on lui connaît, Roy nous sert le tout enrobé de mâle compassion et de vie chaleureuse, montrant également à travers le père Bolis qu'il a maintenant, lui, *« l'Algérien »*, le pied-noir incorrigible, d'aussi profondes racines hexagonales qu'un ancien tambour municipal en Bourgogne.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

(1) Publiée par Le Haut Quartier, rue Conti, Pézenas (Hérault), nouveau nom des éditions algéroises Charlot (*le Monde* du 8 mars 1985).

□ J. Roy vient également de publier à La Manufacture *Saint-Exupéry*, à la fois biographie lyrique et témoignage direct sur le « chevalier des airs », 100 p., avec seize photos noir et blanc, 98 F.

Qui a peur de Gabriel Matzneff ?

« Mes amours décomposées », le cinquième volume (1983-1984) du journal d'un écrivain qui aime l'amour

MES AMOURS DÉCOMPOSÉES
Journal 1983-1984
de Gabriel Matzneff. Gallimard, collection « Infini », 382 p., 98 F.

Lorsqu'on aime un écrivain, tout de lui intéresse : ses journaux intimes, ses lettres, sa mégalomanie, ses naïvetés comme ses pensées graves, ses lâchetés comme ses moments de courage. C'est pourquoi le public que Gabriel Matzneff s'est constitué, en dix-neuf livres, lira avec passion le cinquième volume de son journal intime, *Mes amours décomposés*.

On retrouve dans ce journal, tout au long des années 1983 et 1984, les obsessions que Matzneff partage avec ceux qui font de la jeunesse, ou de son apparence, une vertu : la surveillance de son poids, de sa forme physique, de sa santé, de la souplesse de sa peau. On y retrouve surtout ce qui fait de Matzneff un étrange personnage, à une époque où le goût de la réussite professionnelle a tout envahi : le portrait d'un homme qui consacre la plus grande partie de son temps à sa vie amoureuse.

Gabriel Matzneff — qui avait la quarantaine dans les années que couvre ce volume — aime les très jeunes filles. Quinze ans, seize ans, dix-sept ans. Elles le lui rendent bien. Dans ce journal qu'il tient *« n'importe où, dans l'autobus, en attendant quelqu'un, bref jamais à une table, à heure fixe »*, Matzneff décrit longuement ses amours, ses plaisirs, l'habileté de ses jeunes maîtresses. Il se plaît à rapporter aussi les querelles amoureuses, les rivalités, les « drames », dont il est, bien sûr, le centre, la victime, le héros.

Pourquoi publie-t-il ce journal ? *« Parce que cela me fait plaisir, évidemment. Parce que je suis écrivain. Si j'étais peintre et si, comme tant de peintres l'ont fait depuis des siècles, je peignais mes petites amies, je les exposerais. Enfin parce que c'est très intéressant, ce journal. Cela paraît très immodeste de le dire, mais, si on me pose la question, je réponds franchement. J'aime les journaux intimes. Tous. Les variations de poids de Byron et les chaudes-pisses de Flaubert me passionnent. J'aime les journaux intimes parce qu'ils tentent de fixer l'instant fugitif, de retenir cette vie qui s'échappe. Quelqu'un qui n'a pas le goût de son passé n'a pas le goût de son destin... Moi, je préfère mes romans à mon journal. C'est plus excitant. Mais beaucoup de mes lecteurs disent préférer mon journal intime. »*

La répétition amoureuse

On peut n'être pas de cet avis. On peut aussi ne pas aimer les journaux intimes. On peut ne pas s'intéresser à cet univers de la répétition amoureuse qui est celui de Matzneff et ne voir là qu'un document sur une forme de sensualité. Qui n'a rien de neuf, évidemment.

« Selon Fourier, écrit Matzneff lui-même, *l'âge viril (de quarante-cinq à cinquante-quatre ans) est celui qui s'accorde le mieux avec le jouvencellat (quinze à dix-neuf ans) : « Si nous supposons qu'un homme de cet âge, exercé à séduire les femmes, courtise une jouvencelle de seize ans, sans expérience, il la charmera plus aisément qu'un jeune homme bouffi de prétentions... »* (Manuscrits de Fourier, tome 1, page 374).

Quant à trouver cela scandaleux... Qui donc a peur de Gabriel Matzneff ? Ceux qui, peut-être, n'ont rien lu, rien vécu (cela commence à faire du monde...). Matzneff ne viole personne, ne force aucune de ces jeunes femmes à partager sa vie amoureuse. Si scandale il y a, il est bien plus dans l'incident qui a eu lieu, voilà quelques semaines, à la télévision, sur le plateau d' « Apostrophes ». Personne n'a réagi quand une femme, Mme Denise Bombardier, a eu la sottise d'appeler quasiment à l'arrestation de Matzneff, au nom des *« jeunes filles flétries »* par lui... Découvrir, en 1990, que des jeunes filles de quinze et seize ans font l'amour avec un homme qui a trente ans de plus qu'elles, la belle affaire !

Il est plutôt rassurant de vivre dans un pays et à une époque où l'on est libre de publier *Mes amours décomposés*. Gabriel Matzneff, le tout premier, en convient : *« Au dix-neuvième siècle, un écrivain n'aurait pas pu publier un journal intime tel que le mien. Baudelaire n'a pas publié* Mon cœur mis à nu (1). *Je ne suis pas un homme qui croit au progrès, mais je constate qu'aujourd'hui je peux publier ce journal de mon vivant. »* Aujourd'hui, certes, mais demain ?

Quand les journaux font des « dossiers » pour savoir si *« la littérature peut tout dire »*, il faut commencer de s'inquiéter. Et lorsque les crimes racistes à répétition font moins de bruit à la télévision et dérangent moins la morale des dames d'œuvre que les amours, nombreuses, voluptueuses, tendres et somme toute anodines d'un homme très pacifique, il est urgent de s'inquiéter.

Josyane Savigneau

(1) *Mon cœur mis à nu*, l'un des journaux intimes de Baudelaire, a paru en 1887, vingt ans après sa mort.

ROMANS

Les ténèbres de Michel Grisolia

Une peinture de la férocité humaine par un écrivain fasciné par la complexité des êtres

L'AMOUR NOIR
de Michel Grisolia.
Flammarion, 252 p., 95 F.

Michel Grisolia a le goût de sonder les gouffres où vont se perdre les frénétiques du mal, les ensorcelés de l'effroi. La lutte de ses personnages pour apaiser les fureurs de leur sang, pour endiguer le flot de leurs terreurs ne laisse pas d'émouvoir. Quelle solitude cachent ces chemins de croix tracés par les mystères de l'instinct, ces repaires à tourments creusés par des êtres qui promènent dans leur existence une insatisfaction morbide au point de rendre leur propre esprit inhabitable ?

Dans *l'Amour noir*, son nouveau livre, Michel Grisolia raconte la vie d'Antoine Louvier. Celui-ci a vingt ans. Il a quitté sa jeune femme pour vagabonder à travers les Etats-Unis. Il rentre à Montmartre après un an d'absence. Il la découvre au lit avec un autre homme. Il la tue. Drame de la jalousie ? On comprendra vite qu'Antoine Louvier obéit à des tensions internes toujours prêtes à surgir. Voilà un jeune homme qui postule à l'ordre commun alors qu'il ne cesse de forfaire à la logique. Voilà un garçon qui souhaite se plier aux disciplines du plus grand nombre sans même feindre la révolte, alors qu'il obéit à des impulsions qui en font, à certaines heures, un automate du mal.


G. GASTAUD

Michel Grisolia

Pourtant la chance ne l'abandonne pas. Sa condamnation ? Cinq ans, dont deux avec sursis. Son séjour en prison ? Il semble qu'aucune promiscuité ne l'ait souillé. Libre, il part pour Nice où il est né et où vit sa mère, une comédienne ratée, proie du futile et d'un égocentrisme médiocre. Dans le train, il rencontre un garçon qui spontanément lui fait don de son amitié et lui trouvera un emploi dans un hôtel luxueux, tenu par une personne de qualité. A peine embauché, l'amour fait irruption dans son cœur sous les traits d'une jeune femme, Dominique Damien. Antoine, comme mort au monde, inapte à profiter de sa liberté, desserrera un instant son collier de disgrâce. Il est heureux.

Qui est cette Dominique ? On l'avait accusée d'avoir tué son mari ; elle a été acquittée au bénéfice du doute. Elle a un enfant, Christopher ; elle n'en a pas la garde. Un homme la suit. Un Anglais qui n'ignore rien du passé de la jolie dame. La persécute-t-il ou, au contraire... Cette présence déclenchera de nouveaux accès de colère chez Antoine, que la moindre contrariété blesse et fouette.

Des peurs primitives

Une fois encore il aspirait aux certitudes de l'ordinaire des jours ; une fois de plus rien ne pourra le soustraire aux impératifs d'une douleur incurable et d'une humeur tyrannique. De se mettre hors de lui le soulage-t-il ? Incontestablement il ne fait pas bon être Antoine Louvier. Dévoiler la fin du roman serait une mauvaise action contre l'auteur et contre ses lecteurs. Car cette fin est aussi inattendue que superbe. Ainsi dans l'enchevêtrement des ambiguïtés un être accomplira sa propre vérité. La rédemption l'attend ; la volupté du sacrifice y pourvoira.

Michel Grisolia est un écrivain que la complexité des êtres, bien évidemment, fascine. Des peurs primitives le hantent. Il sait que les pensées secrètes des individus les plus frustes ne le cèdent en rien en perversité à celles des caractères moins simples. La confusion, la férocité, les morsures des déchéances, les ténèbres, le secret, l'imagination sont l'apanage de tous.

Dans *Chambre obscure* Vladimir Nabokov nous dit l'histoire d'une femme-enfant, fort commune, mais dévastatrice avec une rouerie et une inhumanité qui pétrifient. L'aventure ici n'est pas de la même eau (trouble). Et cependant, en avançant dans le roman de Michel Grisolia, par les notations sur la vie, par l'atmosphère créée, par la montée de l'angoisse, insensiblement, de temps à autre, nous songions au roman si cruel de Nabokov. Existe-t-il compliment plus élogieux ?

Louis Nucera

Destins enchevêtrés

LE PHARE DE BALEINE
de Jérôme Dumoulin.
Gallimard, 179 p., 80 F.

Le Phare de Baleine est avant tout une célébration des îles, *« maudites ou élues »*, imaginaires ou réelles. Dans toute la gamme de celles dont il est question, l'île de Ré est le pôle essentiel où se nouent et se dénouent les fils d'une énigme. Pour l'approcher, le lecteur est convié à une *circumnavigatio* qui, de Paris à Bordeaux, en passant par la Provence, Venise, le Portugal et un certain sultanat de Luban, enchevêtre les destins de trois générations, des années 30 aux années 70.

Le premier roman de Jérôme Dumoulin est délicieux et prolifique, rempli d'espiègleries et d'humour. L'auteur se rattache à cette tradition narrative – qui va des *Mille et Une Nuits* à Italo Calvino, en passant par Sterne, Nodier, et bien d'autres – où le récit emprunte de multiples détours et joue avec la multiplication des modes et des propos – philosophiques, esthétiques, sociologiques, poétiques.

Parmi les personnages évoqués, tous assez singuliers, domine une pléiade de fortes têtes, qui ont cette qualité particulière d'être fidèles à leur excentricité, vivant résolument hors du cercle de la banalité. Tel ce Gaëtan Trocm, commandant du caboteur *Majana*, un bon vivant fantasque et mystique, ami des princes africains, qui soulage ses pieds dans des bassines de vin chaud, tout en caressant des rêves de grande érudition et de grandes expéditions. Telle aussi Thérèse Massé, dite *« Cuisse-Fine »*, habile résistante des heures noires de l'occupation allemande, insatiable en amour et portée sur les *« liqueurs ambrées »*...

La passion de la solitude

Le caractère principal de cette narration truffée de références littéraires, c'est de relier intensément des êtres – d'un moment à l'autre ou d'une génération à l'autre, de manière éclatante ou furtive – qui cultivent tous, paradoxalement, la passion de la solitude. Voies maritimes, de pierres, de fer ou de sable ; voies génétiques, épistolaires, oniriques, sensuelles : tous les passages sont requis pour établir le flagrant mystère des correspondances et des affinités, quel que soit l'éloignement dans l'espace et dans le temps.

La biographie de chacun des personnages offre un angle dérobé. Cette part d'ombre, qui s'avère la plus riche, la plus *lumineuse*, est toujours révélée par un écrit. Fragment de journal, confession, témoignage ou récit comblent les vides d'un conte morcelé, mais surtout viennent multiplier les faces et trahir les normes apparentes. Soulignons enfin que tout le plaisir de ces histoires emboîtées comme des poupées russes est dû à l'usage d'une langue précise et savoureuse ; gracieuse, sans afféterie.

Valérie Cadet

HISTOIRE

La mandibule de Moulin-Guignon

Boucher de Perthes, Condorcet, Mauquest de La Motte : trois figures de savants

BOUCHER DE PERTHES 1788-1868
Les origines romantiques de la Préhistoire
de Claudine Cohen et Jean-Jacques Hublin.
Préface d'Yves Coppens.
Belin, 272 p., 90 F.

CONDORCET
mathématicien, économiste, philosophe, homme politique.
Colloque international sous la direction de Pierre Crépel et Christian Gilain.
Minerve,
571 p., 260 F.

ACCOUCHEUR DE CAMPAGNE SOUS LE ROI-SOLEIL. Le traité des accouchements de G. Mauquest de La Motte
de Jacques Gélis.
Préface d'Emmanuel Le Roy Ladurie.
Imago, 150 p., 98 F.

En traçant la biographie de Boucher de Perthes, ce directeur des douanes d'Abbeville tard venu à l'étude de l'homme fossile, après avoir touché, plus ou moins heureusement, à tous les genres littéraires, Claudine Cohen et Jean-Jacques Hublin éclairent, avec savoir et élégance, les conditions de la naissance d'une science nouvelle : la Préhistoire. Ils soulignent l'inextricable mélange chez l'auteur des *Antiquités celtiques et antédiluviennes* (1) d'intuitions fondamentales, fondatrices de la nouvelle discipline, et d'imaginations débridées, peu embarrassées de vérifications.

Du premier côté, l'établissement de la contemporanéité entre les ossements des grands mammifères fossiles, «antédiluviens», et les silex taillés en forme de haches, preuves de l'existence d'un homme lui aussi antédiluvien (on dira plus tard paléolithique) ; du second, l'identification en toute certitude des pierres figures, tenues pour de véritables sculptures préhistoriques, des hiéroglyphes primitifs, et, surtout, du fossile humain de la carrière de Moulin-Guignon, que sa mâchoire (exhumée en 1863) fait reconnaître par Boucher de Perthes comme un authentique «défunt antédiluvien».

La proposition de Boucher de Perthes, qui invitait à radicalement bouleverser la chronologie de la présence humaine sur la Terre, remontée au temps géologique du pléistocène, avait de quoi déranger les autorités scientifiques. D'autant que, comme le montrent bien Claudine Cohen et Jean-Jacques Hublin, les preuves étaient difficiles à rassembler en un moment où le tri entre les silex travaillés par l'homme et ceux d'origine naturelle demeurait mal assuré et où les conditions de fouilles ne garantissaient ni contre le bouleversement des couches stratigraphiques ni contre les supercheries des ouvriers dont les primes étaient d'autant plus élevées que les fossiles étaient donnés comme trouvés dans les couches les plus basses, donc comme plus anciens.

De là, l'extrême réticence de l'Académie des sciences, qui, en 1848 refuse de donner son aval à la publication du premier volume des *Antiquités celtiques et antédiluviennes*. De là, quinze ans plus tard, la farouche résistance des naturalistes et géologues anglais, qui, après avoir été les premiers à accepter les datations des haches proposées par Boucher de Perthes, dénièrent (à juste titre) toute qualité paléolithique à la mandibule de Moulin-Guignon.

Mêlant les découvertes certaines et les inventions douteuses, le nouveau savoir s'enracine doublement. D'une part, dans une sensibilité romantique qui porte l'œuvre littéraire de Boucher de Perthes comme les cinq volumes de son opaque traité *De la Création. Essai sur l'origine et la progression des êtres*, publié entre 1837 et 1841, où il définit un *« transformisme spiritualiste »* à mi-chemin entre Cuvier et Lamarck.

L'œuvre multiforme de Condorcet

D'autre part, dans une pratique provinciale de la science, portée, à distance des institutions parisiennes (l'Académie, le Muséum), par des érudits largement autodidactes, membres des sociétés savantes locales, fidèles à une ancienne culture de la curiosité et qui ne sont aucunement des savants professionnels (Boucher de Perthes a fait toute sa carrière dans les douanes et Casimir Picard, auquel il emprunta beaucoup sans le dire, était médecin à Abbeville).

Au-delà même de l'histoire de leur héros, qui, plus qu'un autre, façonna, à coup de manipulations chronologiques et de silences opportuns, son image de découvreur et de précurseur, c'est la reconstruction de ce qu'était la Préhistoire avant son institutionnalisation (par les musées, les revues, les enseignements) qui fait le grand intérêt de cette biographie.

En juin 1988 s'est tenu à Paris un très important colloque international consacré à Condorcet. Organisée par une équipe du CNRS, le REHSEIS, préparée par un séminaire de deux années, prolongeant le maître livre de Keith Baker (traduit en français cette même année 1988 sous le titre *Condorcet. Raison et politique*), cette rencontre a voulu réévaluer l'œuvre multiforme de Condorcet en la débarrassant des contresens et des clichés qui, depuis deux siècles, l'avaient déformée. Le résultat est un gros volume qui permet de reformuler la question classique de l'unité de la pensée de Condorcet ou, pour mieux dire, de la cohérence des transferts de modèles qu'elle opère entre différents champs de savoir et de pratique.

La notion de probabilité est ainsi mise au cœur de la révision, puisque c'est elle qui, tout ensemble, fonde la mathématisation de la science morale, la théorie rationnelle des conduites et des choix, et une conception de la représentation politique visant à garantir la production de l'opinion la plus probablement conforme à la raison et à la vérité. De cette épistémologie de la probabilité, les textes réunis repèrent les domaines d'application (des modalités électorales et délibératives aux calculs financiers, des assurances et des loteries à la théorie de la connaissance), les effets dans la pratique scientifique ou le classement des savoirs (réorganisé à partir du primat donné à l'« analyse »), ou la possible contradiction avec l'orthodoxie physiocratique, longtemps partagée par Condorcet, qui postulait le *« despotisme naturel de l'évidence »*.

Le colloque, tout en réexaminant l'appartenance, fort discutée, de Condorcet à la Gironde (plaidable si l'on considère l'idéologie libérale du « parti », mais pas si l'on s'en tient aux stratégies du court terme) et en apportant quelques utiles compléments biographiques (ainsi sur ses achats de biens nationaux en 1791), a fait converger ses travaux sur l'intuition majeure qui le singularise en son temps : repenser l'organisation sociale et politique à partir du calcul et du raisonnement, en résistant aux séductions dangereuses de l'effusion unanime et du verbe enthousiaste.

Chirurgiens et sages-femmes

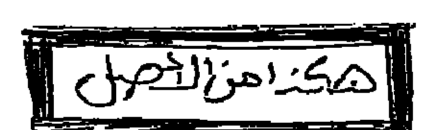
Signalons, pour finir, la réédition d'un petit livre publié il y a dix ans par Jacques Gélis et qui rassemble des extraits, choisis avec pertinence, du *Traité des accouchements naturels, non naturels et contre nature, expliqué dans un grand nombre d'observations et de réflexions, sur l'art d'accoucher*, dû au chirurgien Mauquest de La Motte, qui exerçait à Valognes, dans le Cotentin.

Paru en 1715, ce texte, longtemps utilisé comme manuel dans l'enseignement de l'obstétrique, fut réédité en 1721 et en 1765. Il témoigne pour l'évolution essentielle qui, aux commencements du dix-huitième siècle, fait se multiplier le recours régulier aux chirurgiens-accoucheurs qui dépossèdent ainsi les sages-femmes de leur rôle traditionnel et quasi exclusif.

Attestant le recul de la prévention des femmes, longtemps réticentes à être accouchées par un homme (surtout en milieu populaire), multipliant les observations de cas où se révèlent croyances et pratiques communes, indiquant l'éthique (tournée vers la préservation de la vie de la femme) et les techniques (hostiles au crochet et à la césarienne) de la première génération des accoucheurs ordinaires, le traité de Mauquest de La Motte – en cette version allégée – est un beau document dont la lecture éclaire et complète heureusement celle du livre de synthèse, tout à fait fondamental, que Jacques Gélis a publié en 1988 chez Fayard sous le titre *la Sage-Femme ou le Médecin - Une nouvelle conception de la vie.*

Roger Chartier

(1) Les *Antiquités celtiques et antédiluviennes* (3 volumes publiés en 1849, 1857 et 1864) ont fait l'objet d'une réédition récente aux Editions Jean-Michel Place, Cahier de Gradhiva 14, 1989.



هكذا من الأصل

ESSAIS

Pour les droits des femmes

Selon Luce Irigaray, une politique de la différence sexuelle est la seule issue aux impasses de la civilisation actuelle

LE TEMPS DE LA DIFFÉRENCE pour une révolution pacifique
de Luce Irigaray.
Coll. « Biblio-Essais ». Le Livre de poche, 128 p., 25 F.



Considérer les luttes des femmes comme une utopie passée de mode est aujourd'hui d'assez bon ton. Du moins en France. Ce n'est pas le cas partout en Europe (voyez l'Italie), ni dans le monde (voyez la Californie). Si l'on remarque combien la question de la différence des sexes est aujourd'hui absente de nos pseudo-débats politiques, de notre réflexion juridique ou philosophique, notre pays, de ce point de vue, peut paraître pauvre, si ce n'est en voie de sous-développement.

Dans ce temps de régression, il est heureux que paraisse ce petit livre de Luce Irigaray. Il est tonique, accessible, intelligemment provocant. Elle y propose des mesures pratiques et constructives qui esquissent une politique de la différence sexuelle. Une telle politique ne saurait se réduire à l'accession des femmes à l'égalité des droits, ou à l'obtention d'un statut économique et social simplement identique à celui des hommes.

Il est évidemment important que les femmes continuent à devenir ingénieurs, directeurs ou ministres. Mais la philosophe souligne que ce sont là des termes masculins, désignant des tâches qui ne sont pas neutres. N'y a-t-il vraiment rien à espérer de mieux pour les femmes, que de devenir un jour... des hommes comme tout le monde, à peine pourvus de quelques handicaps ou particularités secondaires à surmonter, du genre règles et grossesses ? L'idée que les individus ne sont pas des corps sexués, les uns masculins, les autres féminins, mais des abstractions « neutres », qui détiennent à ce titre des droits universels, n'est-ce pas une fiction culturelle dont il convient de faire l'analyse et de mener la critique ?

Questions sensibles, et à longue portée. Car ce ne sont pas des réformes superficielles qui modifieront une situation touchant, du public au privé, tous les aspects de nos sociétés. Luce Irigaray montre comment il faudrait envisager notamment des mutations du code civil (incluant des droits et des devoirs féminins, par exemple un droit à la virginité, ou à la tutelle privilégiée des enfants) et aussi des mutations du langage (permettant aux femmes et aux relations mères-filles de se représenter).

De tels changements juridiques et symboliques contribueraient à une élaboration culturelle du sexuel, qui fait défaut. Ce bouleversement de nos systèmes symboliques – des arts aux sciences, en passant par les religions – est pour Luce Irigaray la seule issue vitale aux impasses de la civilisation actuelle, y compris sous leurs aspects techniques et industriels.

Il est clair que parmi les pensées contemporaines l'œuvre de cette philosophe porte au plus haut point l'espoir d'une révolution à la fois radicale et pacifique. Les femmes et les hommes qui la lisent depuis une quinzaine d'années trouveront dans ces quatre conférences prononcées en Italie de nouveaux prolongements de ses ouvrages antérieurs. Ceux qui la découvriront à l'occasion de ce petit volume auront envie de se reporter à ses livres précédents.

Roger-Pol Droit

Le corps refoulé

Histoire d'une dépossession dans la Grèce antique

LES EXPÉRIENCES DE TIRESIAS
Le féminin et l'homme grec
de *Nicole Loraux.*
Gallimard, 400 p., 155 F.

Que n'a-t-on dit sur le refoulement chrétien du corps ! A croire qu'avant le christianisme ou, selon les auteurs, le fameux « judéochristianisme », les hommes, et tout spécialement les Grecs, vivaient, libres et nus, dans la plénitude de leur être de chair. Nicole Loraux nous invite à une traversée des représentations grecques du corps, de ses souffrances, de ses blessures, de sa mort – de sa beauté aussi et de la *« douloureuse luxure »* qu'elle suscite, incarnée par Hélène, aérienne et destructrice.

Partant des héros d'Homère,elle nous fait assister,dans les œuvres des poètes tragiques d'Athènes et des penseurs, Platon au premier chef, à un processus de *« refoulement civique du corps »*, de mise en place d'une séparation entre mâle et femelle qui interdit désormais aux combattants de trembler comme des femmes et, accordant aux femmes le désir du pouvoir, leur refuse son exercice.

« De la psychanalyse au mythe »

De la *« contiguïté du sexuel et de la guerre »*, l'épopée et le mythe tirent une partie de leur richesse. Les plus braves héros, Achille, Héraclès, connaissent dans leur vie des périodes de travesti – le travestissement grec,rappelle l'auteur avec raison,n'est guère associé à l'homosexualité. Il existe des traditions, qui voient en Achille l'amant de Patrocle et en Héraclès l'amant d'Hylas,mais ni le premier caché parmi les filles de Lycomède ni le second assis aux pieds de la reine Omphale ne sont des gitons ! Ils symbolisent l'acceptation de *« la faille constitutive de l'homme »*.

Ces images gênent, semble-t-il, le monde de la Grèce des cités classiques, au cinquième et au quatrième siècle, et Nicole Loraux montre, après une très belle méditation sur la mort de Socrate, comment, durant cette période, l'élaboration philosophique a transformé la figure d'Héraclès et quelle est la part, dans ce processus, du magicien Platon. Ce dernier, certes, parle peu d'Héraclès mais, ayant pour subtile stratégie de *« donner à l'âme les émois que l'on refuse au corps »*, ne laisse au corps des hommes que virilité sèche.

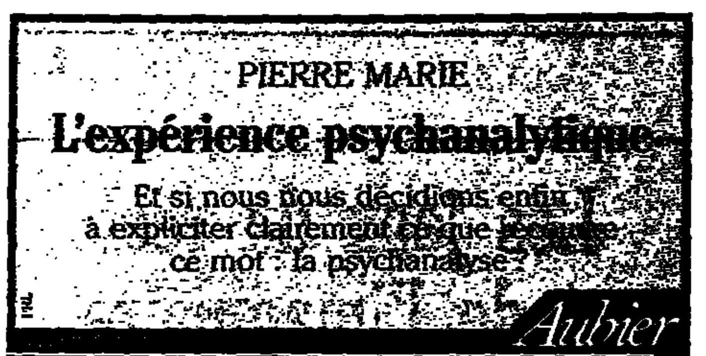
Peut-être faudrait-il,pour apprécier pleinement le livre de Nicole Loraux,partir de la psychanalyse plutôt que de la philologie. Non qu'il ne s'adresse aussi aux « philologues », entendez ceux qui goûtent les arts du langage! Mais il représente un parcours *« de la psychanalyse au mythe »* avec la volonté proclamée de sortir de la routine œdipienne et surtout de *« débusquer les ruses de l'opération archéologique »*, de préférer à une quête des origines une histoire des mentalités qui appréhende des moments et met en évidence des mutations.

Sur des pistes ouvertes par Louis Gernet ou Marie Delcourt, dans le prolongement de ses propres réflexions sur la *« belle mort »* du guerrier et sur la mort des femmes, sur *« l'invention d'Athènes »* et le rôle des femmes aux origines de la cité, Nicole Loraux raconte l'histoire d'une dépossession à laquelle, du moins dans le mythe, les dépossédées sont censées acquiescer.

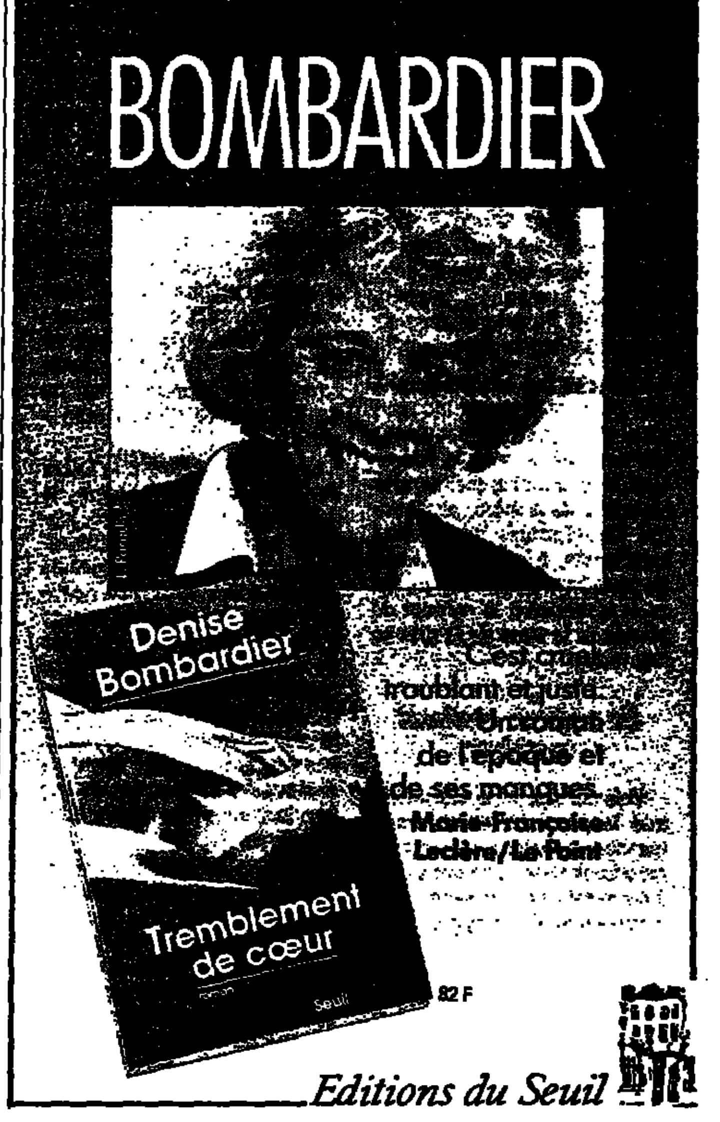
Le corps des femmes alors,semblable à celui d'Athéna, devient *« introuvable »*. *« Opaques, fugitives, ponctuelles »*, les interventions des femmes chez les historiens Hérodote ou Thucydide. Mais Nicole Loraux lave le palimpseste et nous fait retrouver la présence charnelle du corps féminin tout comme, derrière le courroux rancunier d'Achille – courroux qui est, relève-t-elle, le premier mot de la langue grecque puisque c'est le premier mot de l'*Iliade* – elle entend gronder la plainte de Thétis, la déesse mère du héros, ne pardonnant pas à Zeus de l'avoir mariée à un mortel qui ne pouvait lui donner pour fils qu'un mortel. Mémoire brûlante, *« force de passion et de deuil »*...

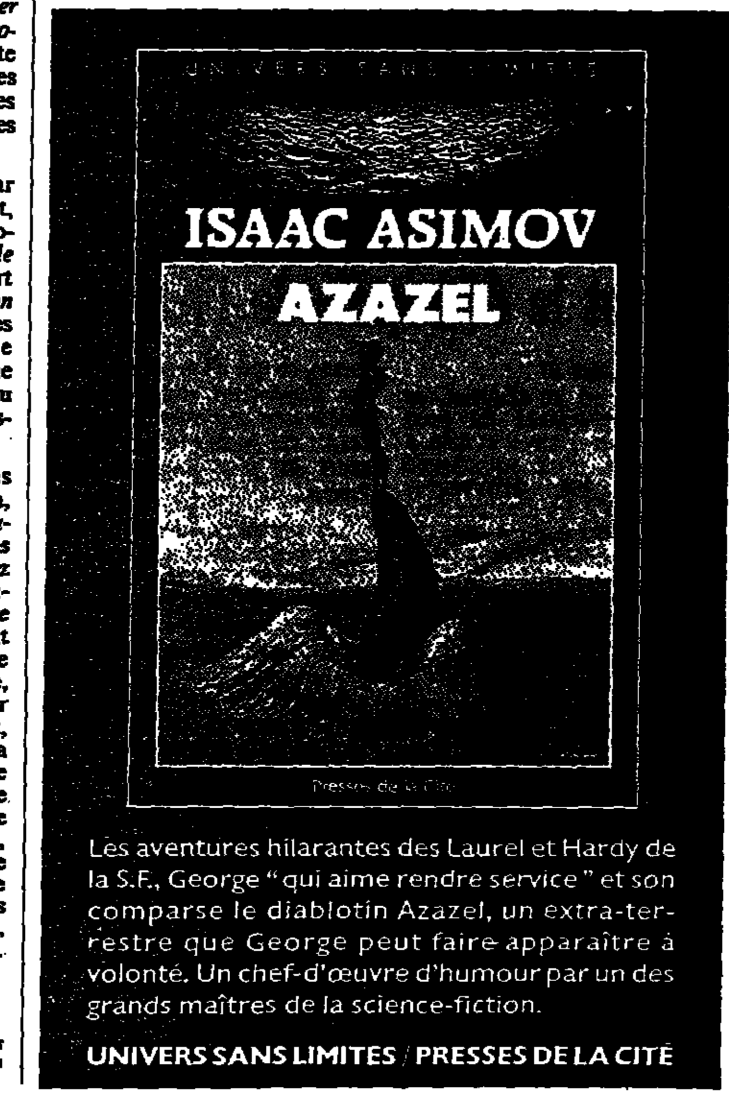
Pierre Chuvin

□ Signalons, du même auteur : *les Mères en deuil*. Le Seuil, « la Librairie du XX[e] siècle », 151 p., 62 F.













Les jeux du réel et de l'imaginaire

LE SUCRE
d'A.S. Byatt.
Traduit de l'anglais
par Jean-Louis Chevalier.
Ed. des Cendres.
86 p., 82 F.

CONTINENT
de Jim Crace.
Traduit de l'anglais
par Guillemette Belleteste.
Actes Sud. 185 p., 100 F.

Célèbre en Angleterre, où elle est publiée depuis près de deux décennies, l'œuvre d'Antonia Byatt a la réputation, redoutable *outre-Manche*, d'être hautement intellectuelle et même expérimentale. Ses romans les plus ambitieux – *The Virgin in the Garden*, *Still Life* et, bientôt, *Possession* – utilisent tout un jeu de symboles et de citations, de références littéraires et mythologiques.

Le Sucre, une longue nouvelle extraite d'un recueil qui porte le même titre, si elle est en apparence plus simple que les romans, n'en soulève pas moins la grande question du rapport entre réalité et fiction, vérité et mensonge (comme A.S. Byatt l'explique dans sa *préface à l'édition française*).

L'histoire est autobiographique ; après la mort de son père, A.S. Byatt se souvient : elle tente de démêler le vrai du faux, opposant les mensonges reconnus de la mère, conteuse qui transformait une réalité *insuffisante*, à la vérité attestée du père, juge de profession, qui avait résolument le respect du silence et le sens de la gravité des mots.

Un septième continent mythique

Mais sur son lit de mort, voici que le père, lui aussi, commence à raconter : *« Nous nous racontons tous notre propre vie à nous-mêmes*, commente A.S. Byatt, *nous y sommes obligés, pour lui donner un sens ; mais, dès l'instant où nous le faisons, nous exerçons sur elle une sorte de pouvoir imaginatif, fantastique, dont nous sentons bien qu'il est corrompu. »*

A mesure que son père, devant la mort, se met à rêver d'un passé arcadien, agencé comme une fiction, la romancière, peu à peu, sent le visage de sa mère recouvrir le sien *« comme un masque » : « Je tiens beaucoup d'elle... Je sélectionne et confectionne... »* Aussi bien ce texte court, joliment illustré de photographies anciennes, est-il ordonné non par la remontée des souvenirs et de l'émotion, mais par une réflexion d'ordre formel. *« Je découvrais*, avoue A.S. Byatt, *que je m'étais servie de ses derniers jours* (des derniers jours de mon père)... *pour réfléchir à la nature de la vérité et de l'écriture. »* C'est là l'un des défis, d'ordre moral celui-là, que pose ce livre qui entend tout de même, après avoir fait la part des omissions volontaires et inconscientes, être *« véridique »*.

Le jeu entre réalité et fiction est utilisé à des fins plus ambiguës et plus troublantes chez Jim Crace, écrivain anglais lui aussi inconnu en France, dont le très beau recueil de nouvelles *Continent* reçut en 1986 le Guardian Award en Angleterre. Nous sommes dans un décor exotique non situé, pays du tiers-monde peut-être, où l'innocence ancestrale est en butte aux crimes d'une dictature ou aux méfaits non moins cruels de la civilisation ; cependant, ces paysages de sécheresse et de solitude pourraient être ceux d'un septième continent mythique qui participe à égale proportion du réel et de l'imaginaire, si bien qu'on ne sait ce qui domine, de l'observation satirique du monde connu ou de l'étrangeté d'événements rêvés.

Les récits oscillent à la lisière de deux mondes comme de deux dimensions de l'être, jusqu'au moment où d'une obsession inoffensive on bascule dans le délire ou la folie : celle de l'agent prospecteur chargé d'identifier les métaux précieux de la colline *(les Horizons de la colline d'argent)* qui, à force d'isolement, voit dans le galet le plus ordinaire *« un paysage, une plage, un sentier parmi les rochers... »* et, perdant de vue son but, ne vit plus que dans ses rêves.

Certains thèmes reviennent sans qu'un commentaire change le ton ambigu du récit : l'exploitation de l'innocence ou la présence en l'homme d'une sexualité trouble qui, pour s'exprimer, se dissimule sous la froideur de l'intérêt scientifique *(A propos des chaleurs)* ; seuls les animaux mythiques, vaches-bœufs ou crabes-tigres, trahissent l'existence de cette force toute-puissante qui circule, tel un courant invisible, entre les personnages.

Si variées soient-elles, ces nouvelles, très maîtrisées, ont toutes un ton d'une grande originalité.

Ch. J.

La force parodique de David Lodge

Quand une intellectuelle passe de l'amphithéâtre à l'usine

JEU DE SOCIÉTÉ
de David Lodge. Traduit par
Maurice et Yvonne Couturier.
Rivages, 366 p., 110 F.

L'Université et la littérature n'ont jamais fait bon ménage en France. Depuis Thubal Holopherne, maître sophiste de Gargantua, ou les farces scatologiques de Panurge, les professeurs sont relégués à leur silence pédant. La caricature, la parodie, l'humour cinglant seraient-ils l'apanage des Anglais ? Il faut le dire, on aurait bien du mal à imaginer écrit par un Français ce *Jeu de société* qui nous vient tout droit des brumes de Birmingham.

David Lodge s'était déjà imposé comme professeur et critique littéraire : il n'a pas craint de ridiculiser ses professions pour écrire l'une des œuvres romanesques les plus drôles que puisse inspirer le milieu universitaire. Si l'Université se nourrit de littérature et la phagocyte plus qu'elle ne la digère, on ne peut pas dire que les écrivains cherchent volontiers leurs héros dans les campus.

David Lodge, lui, n'a donc pas hésité à regarder son entourage immédiat. Il y a vu une galerie de personnages grotesques, une mine de caricatures. Professeurs courant de congrès en conférence, espérant ne jamais rater le coche *(Critique marxiste ? Va pour la critique marxiste ! Structuralisme ? Va pour le structuralisme ! Narratologie ? Va pour la narratologie !)*, peu regardants sur la nécessité de leur vocabulaire et de leurs principes d'analyse, ils instaurent, génération après génération, de nouveaux terrorismes et règnent avec d'autant plus d'autorité qu'ils pourraient être évincés par une nouvelle vague.

Après avoir consacré deux romans à la fois inénarrables et brillants au monde strictement universitaire *(Changing Places* et *Small World*, dont les éditions Rivages promettent la traduction), David Lodge a décidé d'extraire un spécimen de son milieu (le campus) et de le lancer comme un cobaye sur un autre terrain (l'usine). On suit l'expérience avec passion.

Robyn Penrose, jeune femme (ce que son prénom n'indique pas forcément, cause d'une suite de malentendus) nommée provisoirement (autre source de problèmes) à l'université de Rummidge (lisez Birmingham et entendez dans ces syllabes la noirceur, la fumée, le brouillard bref, l'absence radicale de bonheur de vivre), est choisie pour participer à une campagne nationale de rencontre entre l'industrie et l'Université : spécialiste du *« roman industriel »*, elle était toute désignée. Mais si Derrida, Genette et Lévi-Strauss sont de bons bagages pour décrocher diplômes, mentions et titularisation, ce sont des armes bien fragiles dans une usine.

Une bonne volonté mécanique

De l'autre côté, un directeur d'usine mal dans sa peau et menacé dans sa carrière, Vic Wilcox, qui accomplit ses devoirs filiaux, conjugaux et paternels avec une bonne volonté mécanique, et ne prévoit pas l'amour. Et c'est pourtant ce qui lui arrive. Qui cède à l'autre ? *Qui se transforme ?* L'intellectuelle naïve qui croit qu'une vie professionnelle et une vie sentimentale sont, dans deux langages différents, rien de plus qu'une suite d'axiomes, de maximes et de leçons à énoncer, à démontrer et, tant bien que mal, à appliquer ? Ou le dirigeant pragmatique, entouré d'évidences et de nécessités pratiques, et pour qui la moindre lecture ou la moindre réflexion critique distille un ennui qui le fait fuir ?

Innombrables sont dans les romans de David Lodge, qui est par ailleurs auteur de nombreux essais, les remarques *« méta-fictionnelles »*, comme il les appelle lui-même. Ses portraits-charges, les situations extravagantes qui font plus d'une fois éclater de rire le lecteur, sont intentionnels, conscients. Est-ce dire qu'on évolue dans un monde si farfelu qu'il perd toute crédibilité ? Non – et c'est là le secret du réalisme anglais – parce que les *« effets de réel »* (il n'est pas nécessaire d'avoir lu Barthes pour comprendre l'expression) reposent sur une description rapide et drôle de la situation dramatique où les personnages sont plongés.

Il n'est pas de réalisme littéraire réussi qui ne s'accompagne de sa dérision. Nous n'avons pas, en dehors du théâtre, de tradition littéraire de la parodie. *Le jour n'est pas venu où, en* France, un spécialiste de Saussure reconnaîtra la force comique de la linguistique et aura l'idée d'en tirer un roman. En Angleterre, ces miracles-là – David Lodge le prouve – se produisent. Une fois encore, c'est vers l'autre rivage de la Manche que nous nous tournons. Et avec quel plaisir !

René de Ceccaty

Chronique de l'entre-deux-guerres

L'héroïque tentative d'un romancier anglais pour décrire la société de son temps

LA RONDE DE LA MUSIQUE DU TEMPS
d'Anthony Powell.
Christian Bourgois.

T. 1 : Une question d'éducation.
Traduit de l'anglais
par Michel Doury, 290 p., 100 F.

T. 2 : Les Mouvements du cœur.
Traduit de l'anglais
par Renée Villoteau,
348 p., 120 F.

T. 3 : L'Acceptation.
Traduit de l'anglais
par Renée Villoteau,
285 p. 100 F.

Aujourd'hui âgé de quatre-vingt-cinq ans, Anthony Powell (prononcer Paul), l'un des classiques de la littérature anglaise des années cinquante et soixante, était, comme bien d'autres, demeuré inconnu en France. Sa tentative héroïque pour décrire en une suite romanesque de douze volumes la société anglaise de l'entre-deux-guerres lui valut l'admiration de ses compatriotes et la réputation dangereuse d'être *« le Proust anglais »*. Loin d'être séduits par la comparaison, les éditeurs français hésitèrent longtemps à traduire *A dance to the Music of Time* : les trois premiers tomes de cette fresque sociale parurent chez Julliard entre 1954 et 1956, une amorce de traduction qui resta sans suite. En 1987 les éditions Stock publiaient, dans un silence complet, un roman plus récent, *le Roi pêcheur*.

Mais Anthony Powell gagna sans doute à cette réticence puisque l'essentiel de son œuvre, au lieu de paraître de façon décousue et chez des éditeurs différents, va être rassemblée chez Christian Bourgois : les trois premiers volumes de *la Ronde de la musique du temps*, *Une question d'éducation* (1951), *les Mouvements du cœur* (1951) et *l'Acceptation* (1955), nous permettent d'ores et déjà de juger d'un ensemble de romans qui se présentent comme des *« jalons sur le chemin sinueux et poudreux de l'existence »*.

Le titre même, avec l'accent mis sur les mots *« musique »* et *« temps »*, pourrait laisser à penser que nous sommes en présence d'un travail comparable dans son propos à celui de Virginia Woolf, dont on a souvent qualifié l'œuvre de musicale, ou de Proust, avec *A la recherche du temps perdu*. Ce serait se méprendre totalement sur les ouvrages de Powell qui correspondent à un projet tout différent et infiniment plus simple. Se délivrant de la dépendance des faits, abandonnant le roman *panoramique*, Woolf, comme Proust, saisissait dans l'instant l'épaisseur et la complexité de la vie ; or ce sont précisément les faits qui intéressent Powell, non la réverbération de l'événement.

« La vérité profonde »

Lorsque le narrateur nous annonce qu'il *« ambitionne de montrer la vérité profonde des sentiments et des faits observés »*, il ajoute aussitôt que la difficulté à laquelle il se heurte tient à la complexité de la vie sociale en Angleterre : *« les mœurs y sont rebelles à la simplification »*. Et si le temps est bien l'un des thèmes de ce panorama, c'est que le même groupe de jeunes gens, qui ont fait connaissance dès l'école, revient au fil des pages et des années, les personnages se croisant pour se perdre à nouveau puis se retrouver au hasard d'une rencontre ou d'une soirée mondaine, ayant, comme il se doit, progressé ou échoué – et vieilli. Des incidents se reproduisent, étrangement semblables, et cette répétition, perçue à travers les ans par le narrateur, leur confère une signification.

Ainsi s'esquisse une conception cyclique du temps où les personnages et les formes défilent et reviennent comme en une ronde. *« Cette image du temps »* (il s'agit du tableau de Poussin représentant la ronde des saisons) *amenait la pensée de la mortalité : celle des êtres humains, tournés vers l'extérieur comme les Saisons, se tenant par la main et exécutant un pas compliqué... au rythme d'évolutions qui prennent une forme reconnaissable : ou bien se lançant dans des rondes apparemment dénuées de sens, où les partenaires disparaissent pour apparaître à nouveau, redonnant ainsi un sens au spectacle : incapables de contrôler la mélodie, incapables peut-être de contrôler les pas de la danse »*.

La vision reste extérieure. Les êtres sont souvent réduits à des formes, le narrateur conservant une distance ironique qui aboutit éventuellement à des effets comiques et, cette fois, rappelle véritablement Proust. Certains traits d'esprit évoquent également Oscar Wilde : *« Il a eu le coup de foudre pour sa propre personne et c'est une passion à laquelle il est demeuré fidèle. »* La haute société résidant à Belgrave Square, le monde industriel de Sir Magnus Donners ou le « demi-monde » des femmes entretenues jouxtent celui des artistes à la mode et des écrivains dans le vent dont Powell observe qu'ils n'avaient *« guère en commun que leur continuel souci de veiller à leurs intérêts »*.

Les jeunes gens que présente Anthony Powell lui étaient familiers : comme eux, il fit ses études à Eton puis à Oxford, où il se lia avec Evelyn Waugh, Cyril Connolly, Cecil Beaton et George Orwell. Ils gravitent autour d'un cercle mondain, prêts à s'inscrire dans une société à laquelle les *« Bright Young People »* d'Evelyn Waugh (qui fut pourtant lui-même un membre de cet « establishment ») avaient déclaré la guerre. Aussi bien est-on fort loin, si pessimiste soit le point de vue de Powell, de la réjouissante férocité de Waugh.

Christine Jordis

Saki et le désespoir de l'humour

Suite de la page 23

Reginald va au Carlton, se demande comment on peut aimer un hors-d'œuvre et note, à la manière d'un sociologue moderne, les différentes manières qu'il y a d'entrer dans un restaurant : *« Il y a ceux qui arrivent en rangs serrés, comme s'ils accomplissaient une corvée, on dirait les anges de la mort pénétrant dans une ville où règne la peste. C'est souvent le style qu'adoptent les Anglais à l'étranger... »*

Reginald participe-t-il à un dîner littéraire qu'aussitôt il remarque qu'un invité s'est retiré dans le couloir *« sans doute à la recherche de l'inspiration »*.

Dans l'une des meilleures nouvelles du recueil, *Feux croisés*, on a l'impression de pénétrer au cœur des absurdités anglaises et de l'empire du *non sense*, pour lequel nous n'avons pas de traduction. Il y est question des tourments d'une dame frivole, Vanessa Pannington. Elle avait, écrit Saki, *« un mari pauvre, avec très peu de circonstances atténuantes »*. Vanessa a un amant, ce qui n'est pas convenable. Cependant, *« être irréprochable était une chose, mais cela aurait été encore mieux si l'on avait été plus près de Hyde Park »*.

Les portraits de ces personnages anglais désignent une série d'aperçus et d'épigrammes sur la cruauté. Car, pour se permettre de telles remarques, il faut, au préalable, être capable d'un diagnostic définitif sur la condition humaine. Les cyniques qui se drapent dans la frivolité légère sont de vrais philosophes mélancoliques. Saki était de cette race. Né en Birmanie en 1870, élevé par deux vieilles tantes dans le Devon, Charlotte et Augusta, traîné dans toutes les villes d'Europe par son père, un inspecteur de police en retraite, il connut le double choc de l'expérience coloniale et de l'Angleterre puritaine. D'où ces multiples pétards qui explosent. Jusqu'à la déflagration finale.

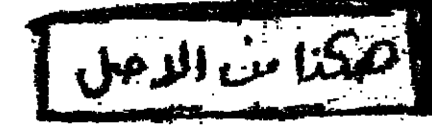
Gilles Barbedette

Autres parutions

● J.G. Farrell : *le Siège de Krishnapur*. D'un écrivain mort en 1979, un « roman à idées » sur une communauté britannique dans une ville de garnison en Inde du Nord au milieu du dix-neuvième siècle. Ce livre, qui fait partie d'une *Trilogie de l'empire*, a reçu le Booker Prize. Traduit de l'anglais par Jean-Baptiste de Seynes. (Fayard, 412 p., 130 F.)

● Aphra Behn : *la Belle Infidèle*. Trois récits d'une contemporaine de Mme de Lafayette, aventurière, espionne au service de Charles II, féministe avant la lettre, qui fut condamnée pour le caractère licencieux et impudique de ses écrits. Traduit de l'anglais par Bernard Dhuicq. Préface de Diane de Margerie. (Philippe Picquier, 224 p., 92 F.)

● Angus Wilson et Philippe Jullian : *Lorsque Maisie dansait*. Un roman-chronique des années 20 qui raconte la vie brillante et dissolue de Maisie, fille d'un roi du dentifrice américain, en Europe. Ce bel album un peu désuet reprend la forme de l'édition originale anglaise de 1953, avec les dessins satiriques de Philippe Jullian. Traduit de l'anglais par François Dupuigrenet-Desroussilles. (Salvy, 160 F. En librairie le 2 avril.)



LETTRES PORTUGAISES

Le dieu nu et la légende ibérique

Ramos Rosa, le poète métaphysicien
Miguel Torga, le poète de la terre natale

LE DIEU NU (1)
d'Antonio Ramos Rosa, traduit du portugais par Michel Chandeigne ;
préface de Roger Munier ; Lettres vives, 4, rue Beautreillis, 75004 Paris ; distribution Distique ; 62 p., 69 F.

ANIMAL REGARD
d'Antonio Ramos Rosa, traduit du portugais et présenté par Michel Chandeigne, Editions UNES, 17, rue Aragon-Trastour, 83490 Le Muy, 74 p., 81 F.

POÈMES IBÉRIQUES
de Miguel Torga, édition bilingue, traduit du portugais par Claire Cayron et Louis Soler, préface de Louis Soler, José Corti, 140 p., 85 F.

LAPIDAIRES
de Miguel Torga, traduits et présentés par Claire Cayron, José Corti, 144 p., 85 F.

MICHEL TORGA, ORPHÉE REBELLE
de Daniel Aranjo, éditions du Rocher, 286 p., 89 F.

« C'est à lui, au dieu muet et insignifiant, que j'appartiens (...) Il est l'être solitaire, vide, d'un irrémédiable exil. Un mur blanc se dresse entre moi et lui. Et cependant, comment pourrais-je écrire sans lui. Même absent, il est la possibilité de la parole, l'imminence de la rencontre. » Ce dieu sans visage, aux attributs de vide et de solitude, ce dieu *« nu »* ou *« nul »*, est à la fois la condition et la source de la parole poétique d'Antonio Ramos Rosa et l'horizon vers lequel elle ne cesse de tendre. Rarement expérience poétique aura exprimé en termes plus limpides, plus dénués d'emphase, sa nécessité. Nécessité qui se confond avec la valeur de cette parole, souligne son universalité.

Antonio Ramos Rosa est né en 1924 à Faro, en Algarve, province du sud du Portugal. Il eut à souffrir de la répression et de la censure salazaristes. Traducteur de Char, Michaux, Bonnefoy, il est l'auteur d'une cinquantaine de livres de poésie et d'essais sur la poésie. Reconnu dans son pays à partir de 1974, il s'est vu décerner en 1988, le prix Pessoa pour *le Dieu nu (l)* et pour *le Livre de l'ignorance*, à paraître également aux Editions Lettres vives. Un numéro spécial du *Courrier du centre international d'études poétiques* de Bruxelles lui fut consacré à la fin de l'année dernière. A cette occasion Jean Starobinski, Yves Bonnefoy, le poète argentin Roberto Juarroz lui rendirent hommage.

Après le choix de poèmes de Ramos Rosa, traduits par Michel Chandeigne sous le titre *Animal regard* en 1988, ce mince livre en prose, *le Dieu nu (l)*, par le même traducteur, condense une poétique de la vision ouverte sur *« le monde de l'obscure transparence, l'espace des mots silencieux, la lucidité du lieu entre le dire et l'être »*. Le livre est divisé en deux parties : la première interroge le geste d'écrire et l'espace où ce geste s'inscrit ; la seconde rend compte de la vision.

La visée métaphysique et l'épurement du langage – qui ne renonce jamais à signifier, à traduire – n'annulent pas le sensible, mais le suspendent dans l'attente d'une *« saveur unique »*, d'une plénitude.

Les racines d'une nation rêvée

Pour rejoindre la poésie de Miguel Torga, il faut s'éloigner de ces régions de l'intériorité, de ces parages dénudés de l'ontologie. Puissamment incarnée, charnelle, coléreuse, « tellurique » – adjectif difficile à contourner quand on parle de Torga, – cette poésie se fait hymne, épopée, drapeau, blason amoureux du sol qui l'a suscitée.

Comme les proses de *Portugal* précédemment traduites (Arléa, 1988, voir « le Monde des livres » du 12 février 1988) les superbes *Poèmes ibériques*, qui datent de 1965 et paraissent aujourd'hui en français, sont moins un chant national et patriotique que la légende, poétiquement reconstruite, d'une terre, l'Ibérie. Légende qui saute les frontières, se joue des impératifs géopolitiques, retrouve les racines d'une nation, plus rêvée que réelle : *« Terre nue, et vaste au point de contenir et Vieux Monde et Nouveau... De contenir Espagne et Portugal et la folie aux ailes de son peuple. »*

Les *« Héros »*, figures emblématiques de cette terre ibérique, marquée par sa double histoire *« tragico-tellurique »* et *« tragico-maritime »* – dont l'évocation ouvre le recueil – défilent sous le regard et la plume du poète : Sénèque, Inès de Castro, *« l'éternelle Juliette castillane du Roméo portugais »*, le *« triste nom »* de Torquemada, Cortez, à l'*« éternelle crispation défiant l'insoucieuse paix quotidienne »*, Camoens, *« cèdre démesuré de l'humble forêt portugaise »*, Pessoa, *« fils universel et visionnaire d'un Portugal futur-présent »*, Lorca enfin, le *« frère »*...

Le livre se termine sur une vibrante *« Exhortation à Sancho »*, acte de foi poétique : *« Vienne un Sancho à la charrue et à la lance, et Dulcinée aura, vivant à ses côtés, le Don Quichotte vrai ! »*

Claire Cayron, traductrice de Torga, reprend également, chez Corti, les nouvelles de *Lapidaires*, publiées il y a quelques années à l'enseigne de l'Equinoxe, éditeur aujourd'hui disparu. Est-il encore besoin de dire combien Torga a su mener, tout en restant fidèle à sa thématique et à son esprit, l'art de la nouvelle à une juste perfection ?

Signalons enfin le premier livre consacré en France à Torga, écrivain de haute stature, nobélisable autoédité, médecin à Coimbra. Daniel Aranjo dresse un portrait chaleureux, enthousiaste de l'*« Orphée rebelle »* ; Portrait un peu trop emporté peut-être, qui ne fait pas assez de place à la calme attention critique.

Patrick Kéchichian

Un mur avant les fleurs

DÉCHIRURES
d'Almeida Faria. Traduit du portugais par Anne-Marie Quint et Maryvonne Boudoy. Belfond, 207 p., 98 F.

Déchirures, d'Almeida Faria (1), est un livre de maçon : cinquante chapitres qui sont autant de briques que l'auteur patiemment juxtapose, superpose, impose. De ce mur en construction, on sent que les fondations sont solides. Ce sont celles d'une famille de l'Alentejo, province portugaise au sud du Tage. Mais dès les premières lignes, le ciment utilisé pour jointoyer les briques paraît des plus fragiles. Un vieux ciment qui s'effrite avant la pose, qui ne prend pas. Le Portugal sous-jacent est celui de 1974, à la veille de la « révolution des œillets ».

Almeida Faria centre son écriture sur chacune des briques. Des noms – des prénoms plutôt, – unis par ce lien de plus en plus ténu de la famille : Juan Carlos, le fils aîné, sera le premier à fuir le domaine familial, le premier à couper les racines pour voler vers deux fleurs (des œillets ?), Lisbonne la prometteuse et Marta l'enchanteresse ; Marina, la mère, voit Francisco, son mari, las sans le savoir d'un monde ancien, partir de routine en maîtresse ; Jo et Tiago, les plus jeunes, fuient la mort, les loups-garous, le cauchemar dans la tête avant d'inonder leurs yeux.

Des prénoms toujours, et un subtil enchevêtrement du « je » avec ces prénoms, une implication distante, un détachement présent. Des prénoms encore, qui débutent chaque chapitre : André, Sonia, qui reviennent, lui de l'armée, elle d'outre-mer. André, Sonia, qui s'étreignent presque brutalement quand le Portugal sent le divorce nécessaire d'avec les colonies. Et Moïse, valet, Piedade et Estella, servantes, qui observent la déliquèscence du domaine, de la famille, du pays. Le ciment de Faria se désagrège, et le mur érigé, dans sa hauteur, se ressent de malformations fatales. La société portugaise cherche son aplomb. Les lois de l'apesanteur et celle de l'auteur réduiront à néant l'amoncellement, le père et la famille avec. Eclats de briques qui laissent au loin dégagé le ciel d'une société nouvelle.

Et puis, il y a chez ce contemporain de la littérature portugaise des richesses de sonorités dont la traduction rend assez bien compte. Des mots parfois trop répétés mais qui ont du corps, de la rugosité. De la vie pour ainsi dire et du sens, de la profondeur. Pour aller loin au fond des tripes, du sexe, de la mort et des images de bouleversements. Manquent juste les chuintantes lusophones, feutrées et veloutées, qui avec ladite rugosité font l'âme portugaise. Mais qu'importe puisque le mur, au bout du compte, s'écroule...

Jean-Michel Dumay

(1) *Déchirures* est le deuxième volet d'un cycle romanesque : *les jours de la passion*, le premier volume, *la Passion*, et le dernier, *Chevalier errant*, sont parus chez le même éditeur en 1988 et en 1986. Le troisième, *Lusitania*, paraîtra ultérieurement.

L'île imaginaire de Saramago

Quand la péninsule Ibérique se détache de l'Europe

LE RADEAU DE PIERRE
de José Saramago. Traduit du portugais par Claude Fages, Seuil, 313 p., 120 F.

« Dans les divers arts, et principalement dans l'art d'écrire, le meilleur chemin entre deux points même proches n'a jamais été, ne sera jamais, et n'est pas la ligne droite. » L'affirmation est nette, radicale, sonne comme un manifeste. A une époque où la mode semble plutôt être au minimalisme et à l'épure, José Saramago, dans *le Radeau de pierre*, revendique haut et fort son écriture baroque.

Aux lignes droites, il préfère les courbes, aux répétitions, les périphrases et les métaphores, aux phrases courtes, les longues périodes où les subordonnées et les incises se multiplient. Aux silences, il préfère les voix : tonitruantes, ricanantes, implorantes, plaintives et parfois silencieuses.

S'il a un regret, c'est que ses romans ne soient pas des opéras, car l'opéra est le seul art qui permette à plusieurs personnes de raconter une histoire ou d'exprimer un sentiment – en même temps. Saramago se contente de faire se succéder – et quelquefois s'entremêler – les voix de ses romans. Celles de ses personnages, celles du narrateur – dont les interventions souvent comiques et ironiques sont fréquentes dans *le Radeau de pierre* – sans oublier la *« voix inconnue »* qui apparaît de temps à autre dans le roman narguant le narrateur et lui échappant.

L'art narratif de Saramago est fait d'accumulations et de raffinements, jamais de surcharges qui flattent le mauvais goût et perdent le lecteur. Les péripéties ont beau être nombreuses, on s'égare peu dans *le Radeau de pierre*. Il faut certes y mettre un peu du sien, se débarrasser d'un esprit trop cartésien, devenir *« un enfant particulièrement crédule ou innocent, un enfant capable d'imaginer qu'en fermant le poing il peut capturer la lumière du soleil »*. Au fond, ce n'est pas difficile, il suffit de croire que tracer un trait sur le sol avec une branche d'orme peut couper en deux une montagne. Il suffit de croire que la péninsule Ibérique peut se détacher de l'Europe pour voguer au milieu de l'Océan.

Tout est possible au pays de Don Quichotte et au Portugal, où un roi offrit un jour à un noble une île imaginaire. Le noble appareilla un bateau et partit à la recherche de son île qui n'existait pas. *« Cette autre île, l'Ibérique, qui était péninsule et a cessé de l'être, je la vois, comme si elle avait décidé, elle aussi, de prendre la mer pour partir à la recherche d'hommes imaginaires. »*

Le Radeau de pierre peut aussi se lire – mais il ne s'agit que d'une lecture possible – comme une parabole antieuropéenne. Communiste, Saramago était hostile à l'intégration du Portugal à la CEE, de peur que le sud de l'Europe ne devienne un tiers-monde du Nord. Déjà dans *le Dieu manchot* (1), il écrivait : *« On ne dirait jamais que nous sommes le pays civilisé qui a donné des mondes neufs au Vieux Monde. »* Aujourd'hui il craint que le Vieux Monde ne soit pas très reconnaissant. L'Espagne et le Portugal n'ont qu'à larguer les amarres et retrouver leur âme d'explorateur : *« du quai européen nous nous détachons pour fendre à nouveau les flots de l'Atlantique »*.

Le démantèlement ne s'arrêtera peut-être pas là, ironise Saramago après le départ imaginaire de la péninsule : *« Finalement on commence à comprendre ce qu'est l'Europe quand bien même quelques parcelles dégénérées s'accrochent encore qui finiront bien, tôt ou tard, d'une manière ou d'une autre, par se détacher. Parions qu'à la fin des fins nous allons nous voir réduits à un seul pays, quintessence de l'esprit européen, simple, sublimé, parfait, l'Europe, c'est-à-dire la Suisse. »*

Alain Salles

(1) Albin-Michel, 1987 (« le Monde des livres » du 27 février 1987). Saramago a également publié, en 1988, au Seuil, *l'Année de la mort de Ricardo Reis* (« le Monde des livres ») du 11 novembre 1988). Lire également le supplément « Liber » dans *le Monde* du 10 mars.

Autres parutions

● Branquinho da Fonseca : *le Baron*. Né à Coimbra en 1905, Branquinho da Fonseca appartient à la même génération que Miguel Torga avec lequel d'ailleurs il participa, jusqu'en 1930, au courant littéraire rassemblé autour de la revue *Presença*. Juge à Nazaré puis directeur de la bibliothèque de la Fondation Gulbenkian à Lisbonne, Branquinho da Fonseca est mort en 1974. Auteur de pièces de théâtre et de deux romans, l'écrivain a également publié quatre recueils de nouvelles. C'est de *Rio Turvo* (1945) que sont tirés les trois textes traduits ici.

Mêlant le réalisme et le fantastique, l'humour sur fond de mélancolie et le mystère, ces trois contes sont incontestablement l'œuvre d'un grand nouvelliste. A propos du dernier recueil de Branquinho da Fonseca, paru en 1956, José Augusto França écrit dans sa préface : *« Il évoque, sur un même ton d'irréalité fatale, presque onirique, des épisodes de son enfance et de son adolescence rurales. L'écrivain referme ainsi son monde personnel, plongeant ses origines – non seulement celles de sa vie d'homme, mais celles de sa vie de poète que les mystères et les symboles hantent – entre les deux eaux du réel observé et du réel rêvé. »* Traduit du portugais par Arlette Lévy-Ziotowski. (José Corti, 118 p., 85 F.)

● Sophia de Mello Breyner : *Histoires de la terre et de la mer*. Aristocrate d'ascendance danoise par son père et Autrichienne par sa mère, née en 1919 à Porto, Sophia de Mello Breyner est l'auteur d'une œuvre poétique importante. Deux volumes, *Méditerranée* et *Navigations* ont été traduits à La Différence. Ces *Histoires de la terre et de la mer*, comme les *Contes exemplaires* précédemment publiés, comme également ses contes pour enfants, sont des modèles d'équilibre et d'harmonie poétiques, qui ménagent le mystère dans une atmosphère d'intense nostalgie : *« Et tout semble intact et total comme si ce lieu préservait en lui la force nue du premier jour créé. »* Traduit du portugais par Alice Caffarel et Claire Cayron. (La Différence, 90 p., 59 F.)

● Mario de Sa-Carneiro : *Ciel en feu*. Des nouvelles encore, de ce compagnon de Fernando Pessoa au sein de la revue *Orpheu*, support du courant futuriste portugais, qui mit fin à ses jours en avril 1916, à Paris ; il était âgé de vingt-six-ans. *« Mario de Sa-Carneiro n'eut pas de biographie : il n'eut que du génie »*, écrivait Pessoa. Après un roman, *la Confession de Lucio*, et ses *Poésies complètes*, ces nouvelles, qui sont moins des histoires construites que des fragments où la vie de l'auteur s'irrigue d'une imagination flamboyante, complètent la figure de ce météore des lettres portugaises. Reste à découvrir sa correspondance avec Pessoa, en cours de traduction. Traduit du portugais par Sedas Nunes et Dominique Bussillet. (La Différence, 322 p., 118 F.)

● José de Almada Negreiros : *la Scène de la haine*. Un autre compagnon de route d'*Orpheu*, de Pessoa et du modernisme portugais, qui eut un destin moins tragique que Sa-Carneiro, puisqu'il mourut en 1970 après une vie témoignant d'une grande énergie créatrice. D'abord destinés à *Orpheu* en 1915, ces poèmes ne parurent intégralement que quarante-trois ans plus tard. *« Texte manifestation, plus que manifeste »*, écrit Pierre Rivas dans sa postface : *« A ce texte de fracas, de bruit et de fureur, adresse pathétique aux Portugais, n'a répondu qu'un éclat de rire* « signe encore d'imbécillité », *dit Almada, dans un pays* « où résonne encore l'écho du silence ». Préface de José-Augusto França. Traduit du portugais par Marie-Claire Vromans. Bilingue. (José Corti, 90 p., 75 F.)

● Luis de Camoes : *Sonnets*. Traduit par Anne-Marie Quint, un choix de vingt sonnets de l'auteur des *Lusiades*, la grande épopée du Portugal renaissant. L'œuvre lyrique du poète, à laquelle appartiennent ces sonnets et qui ne fut rassemblée qu'après sa mort, survenue en 1580 (le 10 juin, jour qui devint celui de la fête nationale portugaise), participe de plein droit à la gloire de Camoes. Belle édition bilingue. (Ed. Michel Chandeigne, en vente à la Librairie portugaise, 10, rue Tournefort, 75005 Paris).

● Padre Antonio Vieira : *le Ciel en damier d'étoiles*. Excellente initiative d'un éditeur grenoblois, qui a choisi, parmi les seize volumes des *Sermons* du grand orateur sacré portugais, trésor de l'éloquence baroque, deux sermons, dont celui de la *Sexagésime*, qui inspira beaucoup d'écrivains portugais et brésiliens. Vieira, rêveur, selon Miguel Torga (dans ses *Poèmes ibériques)* du *« Cinquième Empire »*, *« Original/dans son art d'être universel... / Tout à la fois génie, mage et aventurier... »* Traduit du portugais par Inès Oseki-Dépré qui signe également, avec Françoise Douay-Soulin, l'introduction. (Ed. Cent pages, BP 38009 Grenoble Cedex, 122 p., 69 F)

● Vergilio Ferreira : *Apparition*. Paru en 1959, le roman le plus connu de cet écrivain de la vie intérieure, qui lui assura dans son pays la reconnaissance. Deux autres romans de Ferreira avait été traduits chez Gallimard et à La Différence, qui annonce, pour avril, la parution d'un quatrième, *Matin perdu*. Traduit du portugais par Geneviève Leibrich. Préface de Robert Bréchon. (A.-M. Métailié, 232 p., 130 F.)

P. Ké

EN VITRINE

LINGUISTIQUE

Une histoire du français et de la francophonie

Jacqueline Picoche, auteur de plusieurs ouvrages remarqués – dont un Dictionnair e étymologique de qualité (« Usuels » du Robert). – vient de signer, en compagnie de Christine Marchello-Nizia, un ouvrage qui tient de la gageure : établir, en un volume relativement restreint, une *Histoire de la langue française* comprenant une étude sur l'« histoire externe » du français (à travers les siècles, où a-t-on parlé, et parle-t-on encore, le français ?).

Le grand public non spécialiste trouvera ici de quoi satisfaire sa curiosité. Rédigé sans pédanterie, ce livre retrace très clairement l'implantation et l'évolution de ce qui allait devenir le français : sans oublier les patois, dialectes, parlers et « français » régionaux. Sont longuement traitées l'histoire du français en Europe, outre-mer (Afrique noire, Maghreb, Indochine...) et la situation actuelle de la francophonie.

Le chapitre « Lexique » se lit comme un roman, mettant à la portée d'un vaste lectorat des notions fondamentales. En revanche, mais c'est inévitable, les parties concernant la phonétique, la morphologie et la syntaxe de la phrase sont plus « techniques ».

Une importante bibliographie complète cet ouvrage au plan bien conçu et qui contient assurément l'essentiel – au-delà de ce que l'on appelle les « rudiments » – de l'histoire de la langue française.

Jean-Pierre Colignon

▶ **Histoire de la langue française**, *de Jacqueline Picoche, Nathan, 400 p., 155 F.*

POÉSIE

Au-delà de Lesbos Sappho

Sappho : grand nom certes que celui de l'antique poétesse de Lesbos, qui vécut voici plus de vingt-six siècles, mais seulement un nom – et des bribes de vers brûlants, découpage moderne dans ce que les anthologistes de l'époque romaine nous ont légué de son œuvre (1). Or une nouvelle Sappho grecque est reparue – des textes sur papyrus complètent les extraits de jadis. Nul ne les avait encore traduits intégralement en français : c'est chose faite (à quelques fragments près) grâce à Pascal Charvet et aux éditions La Délirante.

Ces morceaux de poèmes au langage si simple qu'il en est parfois déconcertant disent la passion sans fard : « *Sans cesse errant, se rappelant/la douce Atthis, de désir/son cœur fragile elle alourdit* ». Mais ils disent aussi l'éclat des fêtes, et la guerre toujours proche, la violence qui précède, accompagne, permet ces mêmes fêtes.

Les vers de Sappho rappellent un monde lointain où la tendresse d'une femme pour ses amies ne l'empêche pas de célébrer leur mariage et l'époux qu'on leur a donné, où la passion n'exclut pas le sourire des chansons enfantines ni la mélancolie moqueuse d'un dialogue de chanson, entre la mariée et sa virginité : – « *Virginité, virginité, où t'éloignes-tu, m'ayant quittée ? – Jamais plus je ne viendrai vers toi, jamais plus je ne viendrai.* »

Pierre Chuvin

▶ **Poèmes et fragments**, *de Sappho, traduits du grec par Pascal Charvet, dessins de Paolo Vallorz, Paris, La Délirante, 52 p., 125 F.*

(1) Les Editions de La Différence republient de leur côté la taduction des poèmes alors existants de Sappho que fit Renée Vivien.

ROMANS

L'aventure intime de « la Margagne »

Romancière de charme, Michèle Perrein en est au moins à son quinzième livre et ne s'essouffle pas. Dans la lignée de *la Sensitive* et des *Cotonniers de Bassalane* (prix Interallié 1984), *la Margagne* conserve toute la verve chaleureuse d'un réalisme intime et plein de sensualité. La nature y tient l'un des rôles. Passée à la loupe, ressentie avec enthousiasme, cette campagne-là n'est pas loin de celle de Colette. On y sent se froisser les draps frais et craquer le vieux bois des meubles. Mais *la Margagne* glisse du charme simple et confortable aux palpitations d'un fait divers.

Zélie est une femme affairée à sa solitude, à l'écoute d'elle-même et perméable à tout ce qui l'entoure, dans sa maison du fond des Landes. Sa famille, le voisinage et les chemins sur lesquels elle se hasarde interrompent son repli. Mais, la nuit, la peur fait son chemin. Zélie, comme une bête traquée, la voit venir. Une peur d'abord absurde, qui s'accroche pour se justifier au moindre grincement. Puis la fantasmagorie finit par déteindre sur le réel. D'étranges étrangers attaquent l'intimité et cassent l'harmonie de la Margagne.

Michèle Perrein parvient à semer le trouble dans ce roman qui nous met abruptement aux prises avec l'aventure. Si le style, parfois travaillé à la pointe du burin, tend à virer à la surcharge, ce sont quelques rares agaceries là où l'écriture reste presque continûment, généreuse et vive.

Marion Van Renterghem

▶ **La Margagne**, *de Michèle Perrein, Grasset, 306 p., 110 F.*

Les bonshommes de Desclozeaux

AU VENT DU LARGE
de Desclozeaux.
Ed. Marval, 64 p., 160 F.

On n'a pas tellement de satisfactions dans ce bas monde ! Desclozeaux ne nous est que plus précieux. Ses dessins. Son trait. Son esprit. Sa façon de voir les choses.

Je ne dis pas ça parce qu'il m'a fait quelques belles couvertures pour mes livres, qu'il aide à appâter le chaland, gonfler les ventes. Non ! je vous assure : c'est sincère.

D'abord les bonshommes de Desclozeaux n'ont pas une sale gueule. Ils sont toujours sympathiques, jamais fâchés. Ils ont toujours un petit sourire en réserve, même si les circonstances semblent les desservir.

Et puis il joue sur tous les tableaux à la fois : l'image, les idées, les mots... Mettez tout ça dans une bouteille (à encre), remuez, secouez bien, n'ayez pas peur, versez sur la page : ça fait un dessin de Desclozeaux. En noir ou en couleur.

Le noir, je pense aux illustrations qu'il fait pour les chroniques de La Reynière, la bouffe, les casseroles. *C'est fait d'un coup de plume et* c'est superbe : un lapin aux pruneaux... il joue sur « pruneaux ». Un fusil. Les sardines à l'escabèche (ça veut dire « sans tête »), il joue sur la guillotine : trois sardines et un cuisinier. Vous voyez le tableau...

J'en viens à la couleur. Là, il s'ébroue. Il jubile. La guillotine *encore : prenez le drapeau, le tri*colore. A quoi sert le blanc du *milieu ? Qu'évoque-t-il ?* Mais le couteau triangulaire, voyons. Le blanc tombe et il y a, évidemment, quelqu'un dessous.

Voyez comme c'est simple, tout ça ! Du moins à l'arrivée... Parce que la conception, comme on dit, c'est pas rien. C'est là qu'est le boulot... le plaisir aussi.

Aucun sujet ne le décourage. Tenez : il vient de faire, pour les PTT, une série sur les associations. Thème retenu, l'hirondelle... ou le pigeon, je ne sais plus... le logo, vous savez, l'oiseau des postes. Avec rien que ça, il a fait des gammes superbes.

Il fallait, bien entendu, que la publicité le tente... ou, plutôt, qu'il la tente, la publicité.

Là il met la gomme, Desclozeaux. Dans le petit livre des éditions Marval, il montre, démontre. Qu'il n'y a pas, j'y reviens, de mauvais sujet. L'épargne, le pognon... à gauche... quoi de plus rebattu... de plus bateau... Séduire encore le client, qu'il apporte le pognon de son bas de laine, qu'il vienne en acheter...

Eh bien là encore, Desclozeaux fait merveille.

Pourquoi ?

Parce qu'il sait qu'au fond de toutes les impulsions humaines, il y a une petite graine de poésie et qu'il ne faut pas avoir peur... honte... de la faire germer. Et c'est ce qu'il fait, Desclozeaux.

Tenez, c'est pas pour ramener la couverture... Mais enfin, ce qu'il a trouvé pour mon *Café du pauvre*, Desclozeaux... un livre, par parenthèses, tout à fait indécent. Avec des histoires de cul à ne pas se mettre derrière l'oreille... que je vous déconseille formellement de lire en famille, sinon d'acheter (en vente dans toutes les bonnes librairies). Oui... qu'a-t-il trouvé pour ce pandémonium du plaisir sensuel... sexuel ? Je vous le donne en mille. Un cœur !

N'est-ce pas bien aller au fond des choses ? A l'essentiel ? Ne suis-je pas bien deviné ?

Quand je vous disais que c'est un poète, Desclozeaux ! Un vrai !

Alphonse Boudard

Retour au père

Pour la première fois depuis cinq ans, François Est revient dans sa ville natale : Montpellier. Son père vient de mourir, en faisant don de son corps à la science. François Est va partir à la recherche du passé. En retrouvant plusieurs témoins, il va ressusciter le discours et la mémoire de son père. Il va également partir en quête de son corps, n'hésitant pas à assister à des cours de dissection pour essayer de retrouver son père parmi les corps charcutés. Plus tard, il comprendra qu'il avait besoin de cette confrontation pour pouvoir être père à son tour.

Plus que cette quête du père, le plus touchant dans ce deuxième roman de Christian Estèbe tient dans les retrouvailles du héros avec une ville devenue totalement étrangère. Passé les moments de joie et de surprise convenus, il se rend compte que ses amis, qui ont tant compté pour lui, ne représentent plus rien et ne sont plus prêts à l'accueillir : « *Le temps a creusé entre nos itinéraires un fossé que rien ne comblera plus, nous avons descendu quelques marches de trop.* »

A. S.

▶ **La Prière du guetteur**, *de Christian Estèbe. Presses de la Renaissance, 272 p., 98 F.*

Le paysage abstrait de Jean-Marie Gleize

Vingt et un fragments, ou « segments », autour d'un centre qui se dérobe : tel est le *Léman* de Jean-Marie Gleize, tentative, sous le signe de Ponge, pour « *dire ce qui est* ». Décrire le lac, reflet inversé du ciel, ses marées rapides ou seiches, les vents qui y soufflent (la bise, le môlon, le vent blanc, le foehn...). Au plus près de la réalité, au plus loin de la métaphore, pour faire voir, à travers une « *esquisse abstraite* », un paysage de plus en plus intime.

Et peut-être le point de départ est-il le dix-huitième fragment, qui reproduit les soixante brèves séquences d'un *Journal du lac*, rédigé à Chexbres et à Clarens en 1986 : autobiographie constituée de « *traits vifs au présent* », dépouillés de l'anecdotique, et qui, fixant, répétant, déplaçant des repères comme sur des portions de route on inscrit un « *marquage* », finissent par délimiter « *un lieu hors cadre, intérieurement adapté à l'infime (au film intérieur)* ».

La surface de l'eau, plate, comme paralysée, suggère « *succession de pertes* ». Le lac « *œil-de-gel, occhio di gelo* » selon Saba, figure le glissement insensible de la vie, de la naissance à la mort. Car il faut imaginer, parcourant le lac, invisible, « *un courant, transversal* » : Le Rhône. Chute, perte, mélange, dissolution. Le lac attire ceux que fascinent le silence, la menace que recouvre sa « *neutralité éblouissante* ».

Le lac Léman, qui sépare Chexbres de Saint-Gingolf, aimante aussi le souvenir de choses lues : la préface d'*Armance* de Stendhal ; des lettres de Shelley qui, emportant *la Nouvelle Héloïse*, remonte, en compagnie de Byron, le lac, comme un cadre « *contre temps, contre courant* », d'Evian à Clarens, où ils sont surpris par la tempête à l'endroit où Julie et Saint-Preux ont failli périr.

Lieu géographique précis, chargé de réminiscences littéraires, le lac Léman est pourtant « *le contraire d'un décor* ». Avec son eau immobile où se fond, aveuglante, la clarté du soir, *Léman* est comme « *le lac sans nom* » du campus de l'université de Pékin, ou comme le lac de Tunis, lieu d'enfance où tout commence : « *Le sentiment du lac est cela : une étendue de passé sous la lumière blanche, un ciel de sommeil, une pluie sèche, un calme.* »

Monique Pétillon

▶ **Léman** *de Jean-Marie Gleize. Seuil, coll. « Fiction et Cie », 190 p., 85 F.*

ACTUALITÉS

Rimbaud à Aden

A l'initiative de l'Institut du monde arabe et du gouvernement de la République démocratique et populaire du Yémen (Yémen du Sud), des poètes français et arabes se sont retrouvés du 11 au 18 mars dans la ville où Arthur Rimbaud, par haltes successives, a séjourné quarante-cinq mois entre 1880 et 1891 (1). Volcan déchiqueté au bord de la mer, Aden n'est certes pas un « *roc affreux* », mais un lieu intense fait d'à-pic sombres et de lumière violente.

Alain Borer, Chawki Abdelamir, Charles Dobzynski, Alain Jouffroy, Mohammed Kacimi, Marc Le Bot, Bernard Noël, Serge Sautreau et André Velter partirent à la découverte du poète. Alain Borer notamment, au cours d'une longue improvisation érudite et inspirée, restitua la présence même de l'auteur d'*Une saison en enfer*, démontrant au passage et de manière définitive l'absurdité de la rumeur d'un Rimbaud trafiquant d'esclaves.

Et c'est cette « présence même » qui fut patiemment recherchée en différents points de la ville, avec pour boussole quelques photographies d'époque ainsi que les *Mémoires* d'Alfred Bardey (2), l'un des employeurs de Rimbaud. Deux intellectuels yéménites, Abdullah Muheirez et Massoud Amchouch, fournirent les indications et les documents qui décidèrent de la localisation précise de deux résidences : la maison Bardey et le Grand Hôtel de l'univers. L'inauguration d'une plaque signalant le passage du poète dans le premier de ces lieux permit surtout de souligner combien « *l'homme aux semelles de vent* » restait justement, et à jamais, à côté de la plaque.

(1) En écho à ces rencontres, l'Institut du monde arabe consacrera en décembre prochain une exposition à « Aden au temps de Rimbaud », ainsi que diverses publications.

(2) *Barr Adjam*, souvenirs d'Afrique orientale 1880-1887, d'Alfred Bardey, éditions du CNRS.

Relecture des « Illuminations »

Beaucoup de mystères et d'incertitudes entourent la rédaction et la composition des *Illuminations* de Rimbaud – avant ou après *Une saison en enfer* – ainsi que la circulation du manuscrit, confié semble-t-il à Verlaine, à Stuttgart, en février 1875. Mystères et incertitudes qui n'ont jamais empêché de lire ce livre pour ce qu'il est : une œuvre majeure de notre modernité poétique.

D'une étude minutieuse du manuscrit, constitué très probablement en majorité de copies au propre, et des circonstances biographiques accessibles, Claude Zissmann, a tiré l'idée que Rimbaud a pris pour modèle les *Fleurs du mal* et qu'« *il a fait correspondre structuralement la plus grande partie de son œuvre à la deuxième édition de celle de Baudelaire, dont, grâce à Verlaine, il connaissait les secrets de fabrication* ».

Ce travail vient prendre place dans la longue série des études rimbaldiennes – moins nombreuses cependant, comme le remarque Alain Borer dans sa préface à l'indispensable *Rimbaud* d'Enid Starkie (Flammarion 1982, récemment réédité), que les études sur Proust (1). C. Zissmann y a joint, outre la reproduction du manuscrit, une édition pour ainsi dire originale des *Illuminations*. Edition telle que Rimbaud, pense-t-il, l'avait rêvée, dans sa disposition typographique et sa mise en page. Le tout constitue, sous emboîtage, un bel hommage au poète du *Bateau ivre*.

P. Ke.

▶ **Ce que révèle le manuscrit des « Illuminations »**, *de Claude Zissmann, 92 p., accompagné d'une édition des* Illuminations, *deux volumes sous emboîtage. Le Bossu Bitor, éditeur, 18, rue Pierre-Larousse, 75014 Paris, distribution/E.A. DIFF., 195 F.*

(1) Signalons également, toujours à propos des *Illuminations*, l'essai récent d'Antoine Raybaud, *Fabrique d'« Illuminations »* (Seuil, 220 p., 99 F) et la réédition de *Rimbaud le voyou*, de Benjamin Fondane, livre publié en France en 1933. Préface de Michel Carassou (éd. Complexe, « Le regard littéraire », 298 p., 65 F.)

هكذا من الأصل

Une nouvelle étape sociale

Huit ans après leur promulgation, en 1982, les lois Auroux seraient-elles de retour ? MM. Mitterrand et Rocard avaient promis de faire franchir au droit du travail une nouvelle étape. Le rapport que M. Gilles Bélier, vient de remettre au ministre du travail, sur l'amélioration de la représentation des salariés dans les PME, va bien dans ce sens. Prudemment.

A l'instar du rapport Auroux naguère, ce rapport va-t-il être à nouveau perçu par le patronat comme un chiffon rouge ? L'idée même de créer des instances professionnelles, même paritaires, à l'extérieur des entreprises pour représenter des salariés travaillant dans des entreprises justement dépourvues d'institutions représentatives élues, irrite le CNPF et choque la CGPME. Paradoxalement, c'est encore l'Union professionnelle artisanale (UPA), qui évolue dans un milieu plutôt fermé aux syndicats, qui pourrait se montrer la plus ouverte.

Le problème, bien mis en relief par le rapport Bélier, c'est qu'en 1990 bien des employeurs demeurent hostiles à une représentation des salariés dans leur entreprise. Alors que la loi prévoit une telle structure à partir du onzième salarié, seuls 36,1 % des établissements de 10 à 49 salariés ont des délégués du personnel...

Les syndicats risquent aussi d'être réservés face au rapport Bélier, plusieurs préférant encore le statu quo au changement. Pourtant, il leur ouvre effectivement *« la possibilité d'étendre des formes nouvelles de représentation auprès de salariés qui en sont exclus »*.

Les propositions de M. Bélier sont plutôt mesurées. Et c'est plus sa méthode qui va poser problème. S'il recommande des négociations, les plus décentralisées possible, pour la mise en place des nouvelles instances, il accorde une place centrale à la loi qui devra, d'abord, fixer les principes. Et surtout il confie un important pouvoir réglementaire au ministre du travail pour intervenir là où il y aura échec... M. Giral, le président de la commission sociale du CNPF, confirmera-t-il sa volonté de négocier sur ce thème si le rapport Bélier doit servir de base?

M. N.

Par la mise en place d'instances professionnelles paritaires

Le rapport Bélier propose d'améliorer la représentation des salariés au sein des PME

M. Gilles Bélier vient de remettre à M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, son rapport sur « les conditions de l'amélioration de la représentation des salariés dans les PME ». Il propose notamment la mise en place d' « instances professionnelles paritaires externes à l'entreprise » pour les salariés ne disposant pas d'institutions représentatives. M. Soisson ne reprend pas, pour l'instant, ces propositions à son compte. Mais celles-ci pourraient, sous réserve de la consultation des partenaires sociaux, servir de base au projet de loi, prévu à l'automne, sur la modernisation sociale et économique, dans le cadre de l'élargissement des lois Auroux.

Au terme de sa mission exploratoire, M. Gilles Bélier juge *« possible d'envisager des pistes qui, si elles ne réalisent pas un consensus, impossible à trouver aujourd'hui, sont peut-être de nature à permettre d'engager une réflexion »* sur l'amélioration de la représentation des salariés dans les PME. Son court rapport de 27 pages s'ouvre sur un constat : au 31 décembre 1988, seuls 43,3 % des établissements de plus de dix salariés avaient des délégués du personnel. Récusant les solutions *« partielles ou inadaptées »*, le rapport plaide pour une approche progressive.

M. Bélier juge nécessaire de *« s'orienter vers un modèle spécifique de représentation des salariés dans les PME »*. Il met d'abord en avant quelques garde-fous : maintien du principe de représentation dans les entreprises et du droit syndical actuel, les syndicats devant conserver, à son avis, le monopole de la négociation. Il suggère un réaménagement partiel des textes sur les conditions d'implantation des syndicats et sur la protection des salariés qui demandent, les premiers, des élections d'instances représentatives.

Le rapport se montre favorable à une *« unification des instances de représentation élue du personnel »*, dans les branches ayant négocié l'institution de structures nouvelles assurant *« une représentation élargie des salariés »*. L'employeur pourrait ainsi avoir *« la faculté »* de *« fusionner les délégués du personnel, le comité d'entreprise et le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail dans les entreprises de 50 à 100 salariés »*. En cas d'accord des partenaires sociaux, le seuil pourrait même être porté à 150 ou 200 salariés.

Mais l'innovation principale du rapport Bélier concerne la création d'instances paritaires professionnelles, élargissant ainsi la représentation aux salariés travaillant dans des entreprises non assujetties légalement à la mise en place d'institutions internes. Une loi cadre et expérimentale (d'une durée de 5 ans) encadrerait le dispositif en énumérant les simplifications possibles, les missions et les moyens de ces instances paritaires puisqu'il s'agit *« d'un champ de négociation touchant à l'ordre public social »*.

Lieu de négociation

M. Bélier plaide également pour *« une intervention forte des pouvoirs publics, tant dans leur rôle d'animation de la négociation collective que de régulation macro-sociale »*. Ainsi, le ministre du travail devrait *« disposer d'un pouvoir d'intervention réglementaire, à définir, pour assurer l'extension des modes de représentation envisagés au bénéfice des salariés des plus petites entreprises dans les secteurs où l'échec ou l'absence de négociation créent des déséquilibres au regard des branches plus directement concernées par les simplifications »*.

Prioritairement, ces instances paritaires devraient être ouvertes aux salariés des entreprises n'ayant pas d'institutions représentatives du personnel. Mais les partenaires sociaux pourraient en élargir l'accès à l'ensemble des salariés du secteur.

Certaines missions seraient fixées par la loi, d'autres par la négociation, étant entendu qu'elles devraient permettre aux salariés concernés de *« présenter leurs revendications individuelles et collectives relatives à l'application du code du travail, de la convention collective ou de toute autre disposition créant des droits à leur profit »*.

Mais elles pourraient aussi jouer un rôle en cas de licenciement économique de 10 salariés et plus ou mener des recherches sur le devenir des métiers ou les nouvelles technologies. Le cas échéant, les parties pourraient en faire un lieu de négociation, au niveau national ou régional, voire signer, sous certaines conditions, des accords dérogatoires sur l'aménagement du temps de travail pour les entreprises privées de présence syndicale.

Le niveau géographique de ces instances serait lié *« à la structure plus ou moins décentralisée de la branche »*. Leurs membres devraient être indemnisés pour leur temps de réunion et bénéficier d'une formation. Pour les instances élues de représentation, M. Bélier suggère de faire passer de un à deux ans la durée du mandat des délégués du personnel. Dans les branches ayant mis en place des instances paritaires, les accords pourraient prévoir de diminuer l'effet du cumul des crédits d'heure pour les représentants du personnel, *« en les réduisant, tout en fixant un plancher, à vingt heures par exemple, pour chaque titulaire de l'instance unique »*, en cas de fusion. Les partenaires sociaux s'engageront-ils dans cette voie ? Comme l'écrit M. Bélier, grandes sont les *« incertitudes »*.

MICHEL NOBLECOURT

INSOLITE

Saucisses décadaires

Que les Européens jugent bon de réduire à six jours la date limite de consommation de la viande utilisée pour les saucisses, les hamburgers et autres viandes hachées, c'est leur affaire. Mais le gouvernement britannique compte bien protester contre une réglementation européenne qui va contre les usages, outre-Manche. C'est ce qu'a indiqué le 28 mars le secrétaire d'Etat britannique chargé de l'alimentation, M. David MacLean. Si de telles normes, estime-t-il, peuvent être nécessaires pour des plats mangés crus sur le continent – comme le steak tartare – elles sont tout à fait *« inutiles »* en Grande-Bretagne, où l'industrie alimentaire utilise en général de la viande d'une dizaine de jours, dont le goût est bien meilleur, pour confectionner les saucisses, dont la qualité n'a jamais été mise en cause. On sait que les Britanniques, dont l'excellence des papilles gustatives est bien connue, ont une estime inconditionnelle pour leurs propres réglementations...

Face à un mark chahuté

La force du franc pourrait conduire à une baisse des taux d'intérêt

Mercredi 28 mars, le cours du mark à Paris a glissé, un moment, au-dessous de 3,36 F, à peine au-dessus de son cours pivot au sein du système monétaire européen (3,353 F), et au plus bas depuis le mois de mai 1988. Si l'on préfère, le franc s'est inscrit à son plus haut cours vis-à-vis de la devise allemande depuis près de deux ans.

Certes, le mark n'est pas en très bonne posture actuellement, à la veille de la fusion monétaire entre la RFA et la RDA, qui fait craindre une surchauffe et un regain d'inflation.

Par ailleurs, les capitaux étrangers, y compris japonais, affluent à Paris, attirés par les taux d'intérêt français les plus élevés des nations occidentales en niveau réel, c'est-à-dire hors inflation : *« C'est l'euphorie ! »*, s'exclament les opérateurs sur les marchés.

Il faut dire qu'au facteur technique constitué par les fortes rémunérations offertes à Paris s'ajoute une série d'éléments intrinsèquement favorables à la France. Ainsi, la stabilisation de l'inflation au taux annuel de 3 % devient un atout face à une Allemagne où, selon le BIPE, la hausse des prix à la consommation pourrait atteindre 3,5 % cette année, ce qui aboutirait à un différentiel d'inflation « négatif » entre les deux pays, pour la première fois depuis, probablement, l'avant-guerre.

Réduction de l'écart d'inflation

De plus, la dégradation du solde industriel de la balance commerciale pourrait diminuer ou même prendre fin (*le Monde* du 24 mars). Enfin, la surchauffe de l'économie, que redoutait la Banque de France, semble s'atténuer : si la distribution des crédits aux entreprises se poursuit à un rythme élevé, celle des crédits aux particuliers continue à refluer, après l'explosion qui suivit la suppression de l'encadrement du crédit en 1987.

C'est pourquoi toutes les conditions semblent réunies pour permettre à l'institut d'émission de revenir, totalement ou partiellement, sur le relèvement d'un demi-point de ses taux directeurs, effectué le 18 décembre dernier lorsque le mark était triomphant, son cours à Paris ayant bondi à son plus haut niveau historique, 3,42 francs, à 1 centime de son cours plafond de 3,43 francs.

A cette époque, le gouverneur de la Banque de France, M. de Larosière, affirmait que la défense du franc vis-à-vis du mark était *« prioritaire »*, ce qui impliquait une politique de taux élevés. Aujourd'hui, compte tenu des événements à l'Est et de l'affaiblissement du mark, cette priorité est moins criante, d'autant que son coût devient élevé, la France, nous l'avons dit, détenant le record des taux réels.

La dernière enquête du Crédit national sur deux cents entreprises représentatives de l'industrie française, réalisée en janvier 1990, indique que la hausse récente des taux et la crainte d'un retournement conjoncturel entretiennent la défiance vis-à-vis de l'endettement et pourraient tempérer les ardeurs des industriels en matière d'investissement, au moment où l'effort en ce domaine doit se poursuivre à tout prix.

Se désolidariser de l'Allemagne ?

Ajoutons que, si l'écart entre les taux à long terme français et allemand est revenu de 2 points fin 1989 à 1,30-1,40 point à l'heure actuelle, celui entre les taux à court terme est encore de 2,5 à 3 points, ce qui est beaucoup, et même exagéré, lorsque l'écart d'inflation entre la France et la RFA se réduit à 0,7 %.

Pour M. Bérégovoy, apôtre de la diminution des taux d'intérêt, qui, déçu dans ses espérances à son retour au pouvoir en 1988, déclarait, résigné : *« Quand les taux peuvent baisser, ils baissent, quand ils doivent monter, ils montent. »* N'est-il pas temps de montrer que la politique financière française peut parfois se désolidariser de celle de l'Allemagne ? Aujourd'hui, une diminution d'un quart de point du taux directeur de la Banque de France n'affaiblirait pas le franc, bien au contraire, de même que le relèvement du taux d'escompte de la Banque du Japon n'a guère freiné la baisse du yen. Le cours d'une monnaie ne se décrète pas, il se constate, et, au début de ce printemps 1990, le franc est intrinsèquement fort, son raffermissement trop rapide pouvant s'avérer aussi nuisible que son affaiblissement trop marqué.

FRANÇOIS RENARD

□ **Augmentation des réserves de change de la France en février.** – Les réserves de change de la France ont augmenté de 2,8 milliards de francs en février par rapport à janvier. Sur un an (février 1990 comparé à février 1989), ces réserves ont baissé de 18,9 milliards de F, passant de 359,3 milliards à 340,4 milliards.

La promotion privée prend le relais de la construction aidée

Reprise des mises en chantier de logements à Paris

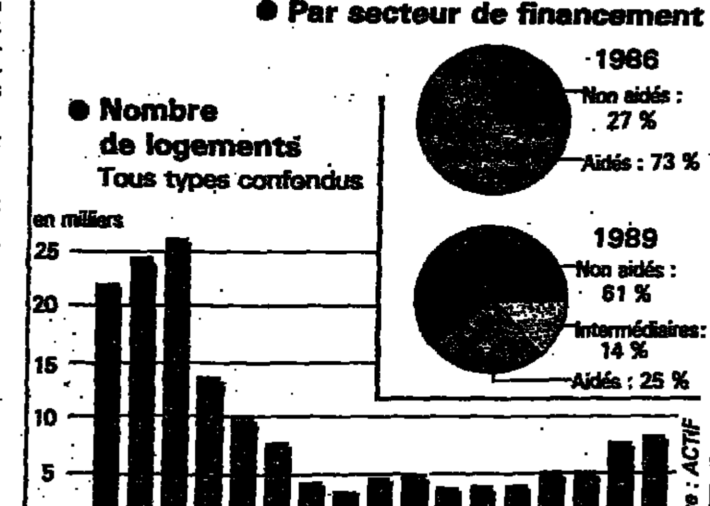
Depuis la chute vertigineuse des mises en chantier de logements à Paris dans les années 1976-1978, on observe une nette reprise au cours des quatre et, singulièrement, des deux dernières années.

On n'en est certes plus aux 25 734 logements commencés en 1975, mais, avec 7 673 logements en 1988 et 8 243 en 1989 on est très loin du creux le plus profond de la vague, en 1980, où la construction neuve était tombée à 3 208 mises en chantier.

Au cours des quatre dernières années, la promotion privée a pris le relais de la construction aidée : en 1986, le financement aidé par l'Etat représentait 73 % des mises en chantier, tandis qu'en 1989, les promoteurs privés ont assuré 61 % des constructions neuves (1).

Les promoteurs privés saluent avec satisfaction le phénomène. 3 718 logements (sur 5 094) avaient bénéficié en 1986 d'un financement aidé, et ils ne sont plus que 2 060 en 1989. Il faut cependant y ajouter 1 154 mises en chantier de logements dits *« intermédiaires »* construits sans aide à la pierre, et destinés essentiellement à la location.

Il y a donc maintenant un marché de l'accession à la propriété dans le neuf à Paris. De nombreux programmes avaient été lancés en 1987 et surtout en 1988, mais c'est en 1989 que l'on note un *« accroissement important du volume des ventes »*, passées de 1 200 en 1986, à 1 300 en 1987, 1 900 en 1988 et 3 000 en 1989. Cependant, l'écoulement se ralentit en fin d'année, et il reste environ 300 appartements lancés en 1988 qui n'ont toujours pas trouvé preneur : *dans un marché concurrentiel, à des niveaux de prix élevés, les programmes mal étudiés ou les appartements peu favorisés (façade au nord ou premier étage) deviennent difficiles à vendre »*. La localisation dans la capitale est toujours importante : plus d'un achat sur trois en 1989 se situe dans le 15ème ou le 20ème arrondissement. Les nouveaux programmes lancés en 1989 se trouvent souvent dans les dix-neuvième et vingtième arrondissements. La taille des appartements est également caractéristique : 54 % de ceux-ci sont des studios ou des deux pièces. Quant aux prix, ils sont bien sûr très variables d'un arrondissement à l'autre : 30 % des logements ont été mis en vente à moins de 25 000 francs le mètre carré, mais 3,5 % l'ont été à plus de... 50 000 francs ! Bien que dans ces conditions un prix moyen n'ait guère de signification, on peut noter que l'évolution en a été spectaculaire : de 15 865 francs en 1986, on est passé à 22 580 francs en 1987 (+ 42,3 %), à 26 540 francs en 1988 (+ 17,5 %) pour aboutir à 29 100 francs en 1989 (+ 9,63). Le prix moyen pondéré du mètre carré habitable a donc presque doublé en quatre ans. La localisation, là encore, joue un rôle essentiel. Si le prix de lancement se situe autour de 22 000 francs dans les dix-neuvième et vingtième arrondissement, il faut compter 36 000 francs dans le 15ème (où *« la hausse des prix semble s'atténuer »* notent les auteurs de l'étude), tandis que dans le seizième, on s'approche des 60 000 francs.



Quant aux demandes de permis de construire, elles stagnent en 1989 à la hauteur de 1988, autour de 11 000 logements ; mais les demandes du secteur public (HLM, sociétés d'économie mixte) régressent de 3 460 à 2 975, tandis que la promotion privée continue de progresser, de 7 800 à plus de 8 000. Et l'Est parisien, en raison vraisemblablement de ses prix plus raisonnables, attire bien des projets.

JOSÉE DOYÈRE

(1) Etude réalisée par l'ACTIF (Activités de la construction et tendances en Ile-de-France), organisme de conjoncture de la Chambre syndicale des promoteurs-constructeurs. L'ACTIF remplace le CREIEC (Centre de recherches et d'études pour l'information économique de la construction).

ÉCONOMIE

AGRICULTURE

Echec dans la négociation des prix pour 1990-1991

Blocage du marathon agricole européen

Après trois jours et une nuit de négociations, les ministres de l'agriculture de la CEE se sont séparés, jeudi matin 29 mars, sur un constat d'échec dans la négociation devant aboutir à la fixation des prix européens 1990-1991. Les Douze reprendront les pourparlers le 25 avril prochain à Bruxelles.

LUXEMBOURG

Communautés européennes de notre correspondant

« Nous sommes devant un blocage qui sera très difficile à surmonter », a commenté M. Henri Nallet à l'issue des travaux du conseil de la Communauté. Pour le ministre français, le dilemme consiste à trouver un autre équilibre entre l'efficacité des *« stabilisateurs »* destinés à maîtriser la production et le souci de ne pas les rendre *« trop insupportables »* pour les agriculteurs.

Or les discussions au Grand-Duché ont surtout consisté pour la majorité des Etats membres à trouver des compensations, aussi petites soient-elles, pour les producteurs éprouvant des difficultés. A ce jeu-là, la Commission européenne a été confrontée à une série de demandes peu compatibles entre elles.

Etre les seuls à assumer les frais

Ainsi, les délégations allemande et néerlandaise souhaitent que la taxe de coresponsabilité sur les céréales soit réduite de moitié (3 % actuellement du prix d'intervention). Plusieurs pays, dont la France, aimeraient bénéficier d'une baisse du prélèvement laitier (1,5 % du prix indicatif). Les Espagnols et les Italiens refusent, de leur côté, une baisse sensible (7,5 % prévus par Bruxelles) des prix garantis pour les agrumes.

Face à ces requêtes, la Commission a donné, selon les différents compromis qui se sont succédé, satisfaction aux uns ou aux autres, permettant à chaque fois la constitution d'une majorité de mécontents. En réalité, M. Ray Mac Sherry, commissaire à l'agriculture, semble ne pas avoir de marge de manœuvre pour aller au delà des propositions arrêtées par Bruxelles en décembre dernier, notamment sur le plan budgétaire.

La Commission *maintient* cette position rigide en dépit des recommandations du Parlement européen, qui il y a quinze jours a voté une *résolution* l'invitant à se montrer plus généreuse à l'égard des agriculteurs européens. Ces derniers sont d'autant plus demandeurs, malgré une augmentation moyenne de 7,7 % de leurs revenus en 1989, qu'ils ont l'impression d'être les seuls à faire les frais de la mise en ordre des marchés agricoles internationaux. Après les quotas laitiers en 1984, l'agriculture de la CEE a accepté en 1988 les « stabilisateurs » alors que les Américains, à en croire la Commission elle-même, ne font pas des efforts comparables.

MARCEL SCOTTO

Conséquence de la valorisation des cours

Les négociants en champagne entrent en conflit avec les viticulteurs

La crise qui couvait depuis plusieurs mois dans le vignoble champenois à l'approche du renouvellement du contrat d'approvisionnement en raisin, liant les maisons de négoce aux viticulteurs, vient d'éclater au grand jour. Ces maison ont refusé de signer ce contrat, d'une durée de six ans, renouvelable ces temps-ci, en raison de la diminution du volume d'approvisionnement fourni par les vignerons.

Les négociants ont constaté qu'après de longues tractations la surface du vignoble « engagé », c'est-à-dire celle dont la production leur serait réservée, ne représenterait plus que 43 % de la surface totale, au lieu de 47 %, il y a six ans. Les maisons de négoce (Moët et Chandon, Veuve Clicquot, Pommery, Mumm, etc.) ne tirent de leurs propres vignobles qu'une part réduite de leurs besoins (10 % à 20 % en moyenne) et doivent acheter aux vignerons le raisin ou le « vin clair » (avant fermentation) qui leur manque.

Or, les vignerons et leurs coopératives, en raison de la valorisation constante des cours du champagne, devenu une denrée rare, entendent produire et commercialiser eux-mêmes une part croissante de leur récolte. Les maisons de négoce, qui réalisent 68 % des ventes et surtout 90 % des exportations de champagne grâce à leurs marques, célèbres, et leurs réseaux étrangers très étendus, jugent de ce fait leur activité menacée. *« Les bases du contrat ne peuvent être appliquées dans les conditions actuelles »*, a indiqué, mercredi 28 mars, M. Yves Lombard, directeur général de l'Union de maisons de champagne.

C'est la première fois, depuis son entrée en vigueur en 1959, que le mécanisme du contrat, unique en son genre dans la France viticole, puisqu'il fixe également les prix annuels de raisin livré, est grippé. La commission consultative du Comité interprofessionnel du vin de champagne (CIVC) se réunira lundi en présence du préfet de région pour examiner cette situation de crise, jugée *« assez grave »* par une profession qui emploie trente mille personnes et réalise 17 milliards de francs de chiffre d'affaires pour deux cent cinquante millions de bouteilles produites, dont la moitié sont exportées.

F. R.

INDUSTRIE

Après le départ de M. Boillot

M. Calvet concentre tous les pouvoirs chez Peugeot SA

Le conseil d'administration d'Automobiles Peugeot, réuni le mercredi 28 mars, a pris acte du souhait qu'a émis son président, M. Jean Boillot, de partir en retraite, un an environ avant la date légale. M. Boillot est né le 6 février 1926. C'est M. Jacques Calvet lui-même qui le remplacera. Le patron du groupe PSA coiffera donc directement les deux marques : Citroën, et Peugeot.

Après une licence en droit et un diplôme du Centre de préparation aux affaires, M. Boillot a entamé une courte carrière dans la banque avant de rejoindre Peugeot dès 1954. Il y fera toute sa carrière, dirigeant l'après-vente, la filiale canadienne, puis la région de Nantes. En 1967, il devient directeur des ventes France puis patron de la division commerciale.

De ce parcours, il garde une expérience des arcanes de la maison et un « sens » de l'automobile, ce mélange subtil et rare de savoir et d'intuition, indispensable pour « réussir » une voiture. Tel sera le cas de la 205 puis, plus récemment, des 405 et 605. En 1985, Peugeot achète Citroën et un patron de groupe arrive, M. Parayre puis M. Calvet, mais M. Boillot poursuit sa route dans sa maison pour en arriver au faîte, à la présidence, en 1984.

Les rapports avec M. Calvet, de caractère difficile, ne seront jamais simples. Si sur l'automobile – modèles et commercialisation – M. Boillot est écouté, pour le reste, M. Calvet aime à décider sans partage. On l'a bien vu à l'automne dernier, pendant la grève de Mulhouse, où le président d'Automobiles Peugeot fut contraint de ne rien dire. Courtois, sachant écouter, modéré, M. Boillot aurait sans doute jugé utile à la maison de jouer un rôle. A l'envers, M. Calvet, qui est sorti de cette grève avec une volonté encore plus entière, souffrait sans doute de l'influence de son numéro deux au sein des équipes et, surtout, auprès de la famille Peugeot.

M. Calvet pourrait nommer M. Frédéric Saint-Geours, énarque, trente-neuf ans, comme directeur général. Entré chez PSA en 1986, il en était devenu le directeur financier. Mais, il y a quelques semaines, il s'est vu chargé par M. Calvet d'une « mission » chez Peugeot, sans autre précision.

E.L.B.

Le président du port de Marseille dénonce « la main mise de l'Etat »

Le président du port autonome de Marseille (PAM) s'oppose à la nomination par le ministre de la Mer, M. Jacques Mellick, d'un adjoint au directeur chargé des relations sociales, considérant qu'il s'agit d'une « main mise inadmissible de l'Etat sur la gestion de l'Etablissement », a-t-on appris mercredi 28 Mars.

Dans une lettre, en date du 26 mars, adressée à M. Péchère, directeur du PAM, avec copie nominative à chacun des quelque 1 500 agents du port, M. Jean Rousset réagit vivement à « la nomination surprise » de M. Jack Alzon, membre du cabinet de M. Mellick, au poste d'adjoint chargé des relations sociales.

Il est extrêmement rare qu'un président de port autonome désavoue de manière officielle et sans détour le ministre en charge de la mer.

Le vrai coût de Tchernobyl

La catastrophe nucléaire de Tchernobyl pourrait coûter 170 à 215 milliards de roubles (1 600 à 2 000 milliards de francs au cours officiel) d'ici l'an 2000 à l'Union soviétique, alors que l'estimation officielle s'en tient à 10 milliards de roubles. C'est un rapport réalisé en URSS sur l'initiative d'une association de défense des victimes de l'accident survenu le 26 avril 1986 qui avance ces chiffres en additionnant l'ensemble des coûts directs et indirects (décontamination, soins médicaux, mais aussi production d'électricité perdue avec l'arrêt de trente-deux réacteurs à la suite de la catastrophe, terres agricoles inutilisables, etc.). Le *Wall Street Journal* a rencontré l'auteur du rapport, M. Youri Koryakine, économiste principal de l'Institut de recherche et développement de l'ingénierie électrique, organisme officiel d'où étaient sortis les plans de la centrale de Tchernobyl. Ce chercheur, qui dit n'avoir utilisé que des sources disponibles pour le public, estime que l'accident a été *« le plus grand cataclysme socio-économique en temps de paix »* et a considérablement aggravé les difficultés économiques de l'Union soviétique.

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

Le colloque « Histoire et stratégie » organisé par « le Monde », HEC et les Editions J.C. Lattès

La France va se doter d'un institut d'histoire industrielle

Pour définir sa stratégie, l'entreprise doit-elle s'appuyer sur son passé ? Tel était le thème du colloque organisé mercredi 28 mars à Jouy-en-Josas par *le Monde*, HEC et les Éditions Jean-Claude Lattès. C'est l'avenir qui donnera la réponse. Le représentant du ministre de l'industrie, M. José Bidegain, a annoncé la création d'un institut d'histoire industrielle

Un Français se signale volontiers par sa fonction . Il se déclare cadre, ouvrier, employé, comptable ou ingénieur. Un Japonais préfère indiquer son appartenance. Il est de Nissan, de Toyota ou de Sony. Pour un habitant du pays du Soleil Levant, chaque entreprise est le reflet d'une histoire et tire sa réputation de cette histoire. Il fait bon lui appartenir. *« Nous sommes dans un pays qui récuse l'entreprise »*, fera remarquer en revanche M. Maurice Lévy-Leboyer, vice-président du comité français d'histoire industrielle. Ce qui prédomine encore c'est l'état d'esprit des ateliers et des fabriques du dix-neuvième siècle, celui qu'imposaient les structures autoritaires, obstacles à la participation et donc à l'intégration. A partir de quoi l'historien imagine même que les relations sociales ne peuvent jouer à l'intérieur de l'entreprise mais qu'elles restent régies de l'extérieur par voie réglementaire.

Une science toute nouvelle

Existe-t-il une issue à cet enfermement ? Les participants du colloque de Jouy-en-Josas ont tenté de se persuader que oui, qu'il suffisait pour cela (ou qu'il fallait au moins) que l'entreprise se raconte sa propre histoire. L'idée en tout cas est plus que dans l'air si l'on en juge par le nombre d'« historiens d'entreprise » présents aux débats ainsi que par la vogue de la saga des sociétés dont les éditeurs commencent à enrichir leur catalogue. Les initiateurs de ces récits ou leurs auteurs, comme M. Jean-Louis Beffa, PDG de Saint-Gobain et l'archiviste-historien du groupe, M. Maurice Hamon, n'ont pas manqué d'arguments pour justifier leur décision de publier une histoire de la société. Se mieux connaître pour mieux se définir, asseoir son devenir sur son passé, introduire un élément de stabilité dans un univers économique en recomposition, telles étaient les justifications.

Pour M. Yves Sabouret, vice-président-directeur général du groupe Hachette, les pièges ne manquent pourtant pas. L'« image » surannée d'une société peut parfois lui porter préjudice. Ainsi pour son groupe, qui reste dans l'esprit du plus grand nombre la librairie des gares ou le fournisseur des manuels scolaires. Vocation première qui pour les manuels scolaires ne représente plus que 1,6 % du chiffre d'affaires. On n'efface pas le passé par une simple mise au point.

Le colloque a surtout permis de révéler combien était jeune cette science de l'histoire des entreprises appliquée à chacune d'elles. Les groupes en sont encore à recruter leurs troubadours ce qui ne va pas sans certaines confusions. Cela s'est particulièrement senti dans le débat qui a mis en scène les publicitaires. Avec tout le talent qui est le leur, ceux-ci ont tenté de démontrer que la publicité écrivait l'histoire de l'entreprise, suscitant dans l'assistance des réactions pour le moins peinées. Les historiens d'entreprise à l'évidence ne veulent pas être confondus avec les faiseurs d'images et ce malgré la brillante démonstration de M. Yves Ronin, président de l'agence Style Marque.

Démonstration qui fera dire que les logos des sociétés autrefois conçus comme des armoiries ou des blasons sont devenus aujourd'hui de simples signes distinctifs. L'entreprise aurait-elle accepté de perdre son âme pour sauver sa marque ? En habillant la même voiture successivement du losange Renault, du lion Peugeot ou de l'étoile Mercedes, M. Yves Ronin nous a convaincus que la menace de banalisation justifiait bien le recours à une histoire personnelle.

« Pour bâtir l'avenir en connaissance de cause, le passé devient indispensable », a renchéri M. José Bidegain, représentant du ministre de l'industrie, M. Roger Fauroux. Pour renforcer son propos, il a annoncé la mise en place d'un institut d'histoire de l'industrie, qui sera présidé par M. Roger Martin et qui aura pour premier objectif de publier une histoire de la France industrielle. La place de l'entreprise dans son contexte historique ne pourra qu'en être renforcée selon le vœu exprimé au cours des débats. Il serait vain, en effet, de vouloir raconter le passé d'une société sans tenir compte de ce qu'elle a apporté à l'histoire et de ce que celle-ci lui a apporté.

« Dire comment vivent les entreprises, c'est une manière de marquer le temps économique. C'est aussi offrir au personnel une histoire à partager », a estimé pour sa part M. Maurice Lévy-Leboyer. A-t-il rassuré pour autant ceux qui redoutent de voir les historiens mêlés à des opérations de valorisation ? Les réactions de la salle, une fois encore, ne l'ont pas laissé entendre. Toutefois, la conclusion tirée par le directeur de notre journal, M. André Fontaine, aura peut-être apaisé quelques inquiétudes. *« L'entreprise doit adapter son identité à un environnement qui ne cesse de changer* a-t-il souligné. *Elle doit connaître son histoire. Encore faut-il faire un bon usage de l'histoire : en faire un mur auquel on s'adosse, pas une prison dans laquelle on s'enferme. »*

F. S.

Un document du secrétariat au Plan

Toute inégalité n'est pas injuste

« A partir de quand une différence ou un écart deviennent-ils injustes ou excessifs au point de devenir une inégalité ? ». La question est posée dans un document de travail remis la semaine dernière au premier ministre par le secrétaire d'Etat chargé du Plan.

L'accentuation des inégalités n'est pas un phénomène massif et général constate le document. Il est concentré aux deux extrémités de l'échelle sociale : la situation défavorable de certaines personnes au plus bas de l'échelle n'a pas évolué et a même peut-être empiré alors qu'une fraction des cadres masculins situés au haut de l'échelle voyaient leurs salaires s'écarter de la moyenne dans le même temps que se produisait une concentration croissante des revenus mobiliers.

« Toutes les inégalités ne sont pas inefficaces. Certaines – pour autant qu'elles ne remettent pas en cause la cohésion sociale – se justifient par le fait qu'elles offrent à chacun les incitations suffisantes pour progresser dans l'échelle sociale », notent les auteurs du document, qui rappellent que les exemples étrangers (Suède, Grande-Bretagne) ont montré combien une politique fiscale trop égalisatrice pouvait avoir des *« effets pervers redoutables »*. S'il s'agit de lutter contre les inégalités *« injustes et inefficaces (...), toute inégalité n'est pas nécessairement injuste (...) si elle provient d'une différence de travail, d'initiative, de créativité, voire de formation et de qualification »*. Parmi les inégalités inefficaces, le document cite celles qui naissent de positions ou de fonctions *« non ouvertes à tous »*.

Parmi les propositions, assez nombreuses, avancées par le document pour corriger celles des inégalités qui doivent l'être figure celle d'*« ancrer durablement l'impôt de solidarité sur la fortune dans notre législation fiscale »*. S'il est souhaitable d'attendre la prochaine législature pour réformer en profondeur l'ISF, le document suggère de réintégrer l'outil de travail et les œuvres d'art dans son assiette, d'abaisser sensiblement le seuil d'exonération *« en le réduisant par exemple de moitié »*. S'agissant de l'outil de travail, un seuil spécifique devrait être introduit de façon à exonérer les entreprises individuelles. Le taux de l'impôt, au-delà du seuil d'exonération, *« devrait être faible, de l'ordre de 0,5 % »*. S'il paraît difficile aux auteurs du document d'alourdir les droits de succession pour réduire davantage les inégalités, il est suggéré d'abaisser sensiblement l'ensemble des taux sur toutes les transmissions mais d'assortir cet allégement d'un *« mécanisme de surtaxation des héritages dévolus à des personnes déjàfortunées »*.

Quant aux plus-values immobilières – facteur d'aggravation des inégalités du fait de la montée des prix de l'immobilier –, le document écarte l'idée de plafonner l'exonération dont bénéficient les résidences principales. *« Cette disposition risquerait de freiner la mobilité des personnes et de réduire encore la liquidité du marché immobilier. »*

En revanche, il est proposé de compenser la réduction des prélèvements forfaitaires libératoires sur les obligations et l'épargne financière en général par une réduction des abattements à la base *« que rien ne justifie plus »* lorsqu'il ne s'agit pas de personnes faiblement imposées. Il est donc proposé de supprimer les abattements de 8 000 ou 16 000 F sur les intérêts et dividendes pour tous les contribuables dont le taux d'imposition marginal dépasse 25 %.

Le document du Plan ajoute que la réduction des inégalités de patrimoine doit se faire également par le bas, en aidant les ménages à revenus modestes ou moyens à se constituer un patrimoine immobilier ou financier : allongement de la durée maximale des prêts, décote sur les cessions de logements HLM, réduction du coût des droits d'enregistrement, extension des règles de la participation à toutes les entreprises de 50 à 100 salariés et relance des plans d'épargne d'entreprise.

A. V.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ÉCONOMIE

SOCIAL

Remplacer 900 ouvriers non qualifiés par 900 ouvriers professionnels

Citroën veut régler son « sureffectif qualitatif » sans supprimer d'emplois

Pratiquement toutes les entreprises industrielles sont confrontées au même paradoxe : trop de personnel non qualifié mais pas assez d'ouvriers professionnels formés pour travailler sur des équipements automatisés. Citroën, confrontée à un *« sureffectif qualitatif »* de ce genre dans son usine d'Aulnay-sous-bois, en Seine-saint-Denis (5 700 salariés), a décidé d'accélérer la mutation de sa main-d'œuvre en ayant recours à un mécanisme inédit. Mercredi 28 mars, la filiale du constructeur automobile PSA a annoncé devant le comité central d'entreprise le lancement d'une opération qui vise à remplacer -d'ici à la fin de l'année et sur la base *« du strict volontariat »* - quelque neuf cents agents de production (des travailleurs étrangers pour la plupart) par autant de salariés *« capables de s'adapter aux évolutions technologiques »*. Ainsi, chaque départ sera comblé par une embauche.

Citroën a obtenu la mise en place en place d'une convention d'allocation spéciale FNE permettant aux salariés ayant atteint l'âge de 56 ans et deux mois au 31 décembre prochain de partir en pré-retraite. De plus, des conventions de conversion et une formation seront proposées aux plus jeunes alors que des aides pour« le retour » au pays seront offertes aux salariés étrangers. Les ouvriers non professionnels dont l'ancienneté est supérieure à dix ans percevront en outre une indemnité de 20 000 à 25 000 francs.

Selon les dirigeants de l'entreprise, ces mesures *« s'inscrivent dans un processus de requalification et d'amélioration de la compétitivité »*. Depuis 1986, expliquent-ils, l'unité d'Aulnay (qui produit quotidiennement 1 100 Citroën AX) s'est massivement robotisée. Toutefois, *« les difficultés d'adaptation du personnel apparues à cette époque et compensées par la formation interne vont continuer de s'accroître avec l'introduction renouvelée de techniques et de méthodes de travail modernes nécessaires au lancement de nouveaux véhicules »*.

Or, en dépit des 180 000 heures de formation dispensées en 1989, Citroën considère que 40 % des 3 194 ouvriers non professionnels (parmi lesquels 80 % sont d'origine étrangère) *« ont des difficultés d'évolution souvent liées à l'analphabétisme »*.

Pour l'instant, le constructeur souligne que le renouvellement de neuf cents salariés est un *« objectif »*. En effet, l'impact des mesures incitatives au départ est encore impossible à évaluer. Quant aux *« salariés capables de s'adapter aux évolutions technologiques »*, il s'agira de titulaires d'un bac technique mais aussi, en raison de la relative rareté de ce type de qualification, de jeunes détenteurs d'un CAP qui pourront être *« adaptés »*. On remarquera au passage que, confrontée au même problème, la régie Renault a choisi une approche diamétralement opposée. L'entreprise nationalisée a en effet engagé un vaste plan de professionnalisation qui, étalé sur cinq ans, pourrait concerner 20 000 ouvriers sans qualification.

J.- M. N.

Confronté à des difficultés économiques

Michelin envisage une importante réduction d'effectifs à Clermont-Ferrand

CLERMONT-FERRAND

de notre correspondant

La direction de la manufacture française des pneumatiques Michelin a annoncé mercredi 28 mars devant le comité d'entreprise un plan de réduction des effectifs administratifs et techniques du site industriel de Clermont-Ferrand (Puy de Dome). La direction n'avance aucun chiffre mais reconnait que le nombre des suppressions d'emploi sera *« important »*. Un plan social pour 1990-1991, dont le détail sera connu en juin, va être élaboré.

Outre les impératifs liés à la modernisation des installations, la direction insiste sur la situation économique difficile de l'entreprise, confrontée à l'augmentation des stocks de pneumatiques invendus. Pour 1990, le volume des ventes est prévu à la baisse (moins 6 % à moins 7 %) et des mises en chômage partiel interviendront prochainement à Clermont-Ferrand et Orléans mais le recours à des heures supplémentaires est envisagé dans certaines unités dont les fabrications sont plus porteuses.

La CGT et la CFDT redoutent que des *« licenciements secs »* interviennent pour la première fois. A Clermont-Ferrand, Michelin emploie 20 500 salariés contre 29 969 en 1980. En France, les effectifs de la société sont passés en dix ans de 52 953 à 36 898 personnes.

JEAN-PIERRE ROUGER

Grève à la RATP

Trafic réduit dans les autobus parisiens

A la suite d'un mouvement de grève de 24 heures des conducteurs de bus, qui protestent contre certaines conditions de travail, le trafic sur huit lignes d'autobus n'était assuré qu'à 11 % jeudi 29 mars en début de matinée à Paris. La direction de la RATP a indiqué que des perturbations du même ordre affecteraient ces lignes jeudi après-midi.

A 8H30, le dépôt de la Croix-Nivert n'avait mis en circulation que 11 voitures sur 96. Les lignes affectées sont les suivantes : 39 (Porte de Versailles-Gare de l'Est), 42 (Quai André Citroën-Gare du Nord), 49 (Porte de Versailles-Gare du Nord), 62 (Pont de Saint-Cloud-Cours de Vincennes), 70 (Radio-France, RER-Hôtel de Ville), 82 (Luxembourg-Hôpital Américain de Neuilly), 87 (Champ de Mars-Porte de Reuilly) et 92 (Porte de Champerret-Gare Montparnasse).

EN BREF

□ **Accord salarial chez GEC Alsthom.** – Alors que depuis plusieurs années, aucun accord salarial n'avait pu être conclu chez Gec Alsthom (22 000 salariés),la direction de l'entreprise (une filiale de la CGE) et les syndicats CFDT, CFTC, CFE-CGC et FO ont signé jeudi 29 mars un accord couvrant la période avril 1990-mars 1991. Celui-ci prévoit une enveloppe salariale de 4,7 % répartie entre 2,5 % d'augmentations générales (1,3 % en mai, 1,2 % en octobre), 1,2 % de mesures individuelles, 0,65 % de mesures catégorielles et 0,35 % sous forme de prise en compte de la prime d'ancienneté dans le calcul de la prime de fin d'année.

Direction et syndicats se retrouveront en cas de dérapage «significatif » des prix. Enfin, des procédures prévoyant des entretiens avec la hiérarchie sont prévues pour examiner la situation des salariés n'ayant pas obtenu d'avancement depuis plus de trois ans ainsi que pour les représentants du personnel.

□ **Accidents du travail : cinq constructeurs britanniques condamnés** – *Cinq entreprises britanniques* de BTP travaillant pour le tunnel sous la Manche - Balfour Beatty Construction, Coastain Civil Engineering, Tarmac Construction, Taylor Woodrow Construction et Wimpey Major Projects - ont été condamnées lundi 26 mars par le tribunal de Maidstone à 10 000 livres (92 000 francs) d'amende chacune pour insuffisances en matière de sécurité du travail. Elles avaient déjà été condamnées à deux reprises pour les mêmes motifs à des amendes de 1 750 et 4 000 livres, mais une enquête effectuée par l'inspection du travail britannique à la suite de la mort d'un ouvrier en février 1989 avait mis en évidence de nouvelles insuffisances.

□ **435 000 emplois créés en 1989 dans le secteur privé, selon l'UNEDIC.** – Le secteur privé a créé 435.000 emplois nouveaux en 1989, soit une progression de 3,3 % en un an, et de 0,9 % au quatrième trimestre, selon une estimation provisoire rendue publique mercredi 28 mars par l'UNEDIC (assurance-chômage). Dans les secteurs marchands non agricoles, les effectifs salariés auraient progressé de 2,8 %. Dans les secteurs assujettis à l'UNEDIC, c'est-à-dire les établissements d'au moins dix salariés, les effectifs salariés ont progressé de 0,6 % au dernier trimestre 1989 et de 2,6 % en un an. Dans sa dernière étude trimestrielle, le ministère du Travail évaluait la hausse des effectifs salariés à 0,6 % au quatrième trimestre, et à 1,7 % sur l'ensemble de l'année 1989.

هكذا من الاهل

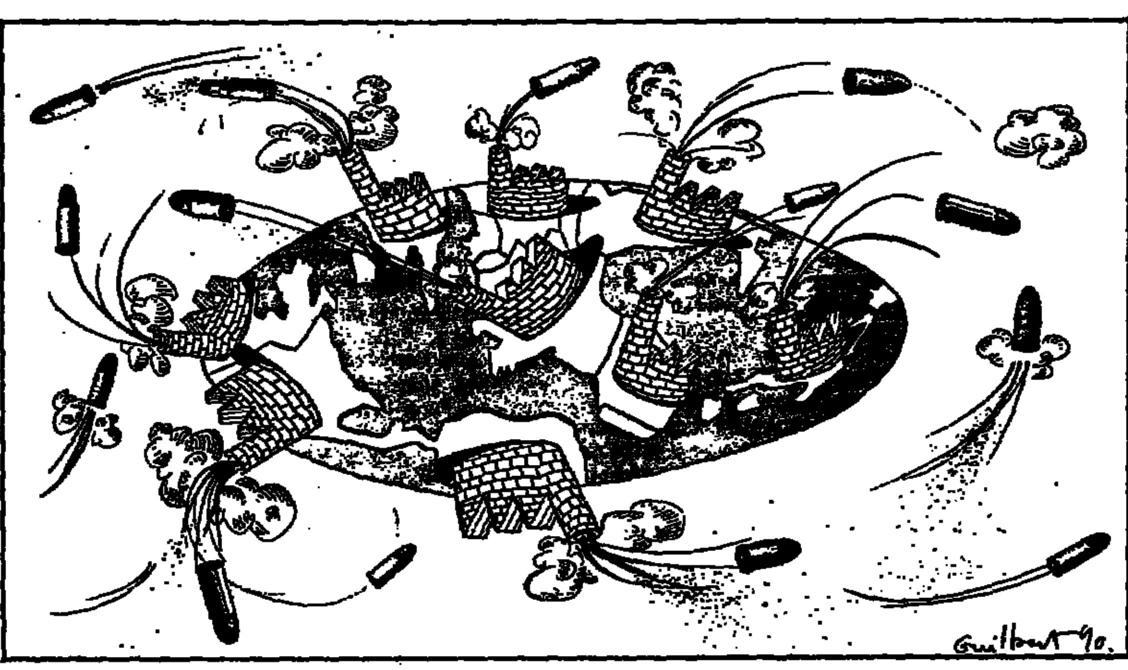
Le Monde

AFFAIRES

Les entreprises dans la guerre économique

Face aux défis posés par la concurrence mondiale des Japonais, il y a ceux en France qui disent : *« ce sont des tricheurs »*, ceux qui prétendent : *« ils ne jouent pas le même jeu que nous »* (le bon vieux libéralisme) et ceux qui soutiennent qu'il suffit à nos industriels de devenir compétitifs pour leur tenir tête. Il manque une dimension à ces analyses : celle de la guerre économique. Les Japonais ne trichent pas, ils font la guerre. Interrogé à l'occasion d'une émission de la SEPT (« Les sentiers de la réussite », diffusée le 24 mars sur FR3) le dirigeant japonais de Toyoda en France affirme sans se départir de son sourire : *« Nous sommes en guerre. »* Enchaînement brutal : François Périgot parle, tout de suite après, des problèmes de la France en termes d'initiative privée et de libre concurrence.

Comme s'il suffisait de moins d'Etat et d'alléger les charges pour vaincre les Japonais. Les deux patrons à l'évidence ne parlent pas de la même chose. Il semble manquer à de nombreux chefs d'entreprise occidentaux une dimension essentielle dans leur appproche des marchés (mondiaux ou nationaux) : celle de l'affrontement assumé, de la stratégie offensive. Quant aux Etats soumis à des débats idéologiques inépuisables entre libéralisme et économie mixte, ils semblent avoir peur de parler de guerre.



Pourtant, dès octobre 1971, Bernard Esambert, conseiller de Georges Pompidou, employait, dans une interview aux *Informations*, l'expression de *« guerre économique »* qu'il appliquait autant aux nations qu'aux entreprises.

Plus récemment, dans sa Lettre à tous les Français, d'avril 1988, François Mitterrand écrivait *« Considérons l'économie mondiale ; on n'y voit qu'un champ de bataille où les entreprises se livrent une guerre sans merci. On n'y fait pas de prisonnier. Qui tombe meurt. A l'instar de la stratégie militaire, le vainqueur s'inspire toujours de règles simples : la meilleure préparation, les mouvements les plus rapides, l'offensive sur le terrain adverse, de bons alliés, la volonté de vaincre. »*

Voilà un discours martial que de nombreux acteurs économiques ont pris pour une figure de rhétorique. Or il est peut-être temps d'apprendre à faire la guerre. Entre Occidentaux et avec les Asiatiques. Apprendre le bon usage de l'Etat (dans les stratégies d'alliances comme dans le renseignement économique), les techniques offensives en marketing ou en finances, les méthodes d'influence, bref tout ce qui transforme un système autosatisfait en organisation offensive.

D. Py

Le rôle clé du renseignement

« Si le prince éclairé et le général avisé défont l'ennemi chaque fois qu'ils passent à l'action, si leurs réalisations surpassent celles du commun, c'est grâce à l'information préalable. » (Sun Tzu dans « l'Art de la guerre », IVe siècle av. J-C.)

Plus que jamais, le renseignement est le nerf de la guerre économique. Dans l'étude (1) qu'il vient de publier sur *Techniques offensives et guerre économique*, Christian Harbulot, consultant, prouve l'importance stratégique de cette arme. Il dissèque dans son passionnant ouvrage la façon dont l'information est (ou n'est pas) utilisée dans les différents pays du globe. *« En faisant de l'ingénierie de l'information, du renseignement économique et des techniques subversives, un support permanent de leurs pratiques commerciales, les économies nationales offensives ont ouvert de nouvelles perspectives stratégiques sur le marché mondial. »* Hélas, la France ne brille guère dans ce domaine. *« L'absence d'ingénierie de l'information au niveau des PME-PMI françaises est même devenue un problème stratégique. »* Et les structures nationales sont totalement inadaptées. *« La querelle de clochers que se livrent périodiquement certains services de la direction des relations économiques, du Trésor, des affaires étrangères et des différents ministères spécialisés comme celui des affaires européennes, a transformé le levier étatique en autant de manettes de freins. »* Plutôt que de se serrer les coudes pour affronter la concurrence extérieure, l'appareil administratif, divisé, n'est pas d'un grand secours pour les entreprises, elles-mêmes peu enclines à mener des actions communes. *« En négligeant le concept de stratégie nationale d'entreprises et en misant 99 % de leur potentiel sur leur seul devenir commercial, les entreprises françaises se contentent de perpétuer la tactique du franc-tireur, c'est-à-dire la tradition combative des milieux d'affaires issus de la seconde guerre mondiale. »*

Respect des traditions

Eblouies par la réussite économique du Japon, il était logique que les entreprises françaises essaient de s'inspirer des méthodes nippones. Hélas, là encore, l'échec est patent, constate Christian Harbulot. *« En limitant l'étude de la force de frappe du Japon à des innovations en matière de management* (les cercles de qualité en particulier), *les chefs d'entreprise français ont abouti à des enseignements mineurs... Avant le bilan des années 80, peu de décideurs ont daigné prêter l'oreille aux propos des spécialistes de l'Asie qui ne cessaient de répéter depuis des décennies que les stratégies concertées étaient le concept de base de la réussite économique de la société japonaise. »* Or comme l'a déjà analysé Philippe d'Iribarne (2), la gestion des entreprises ne peut se faire sans respect des traditions nationales. Et ce ne sont ni les recettes japonaises, ni les anglo-saxonnes qui permettront aux entreprises françaises et à leur personnel de mieux affronter la concurrence.

Et que signifie de vouloir appliquer des formules toutes faites sur des structures économiques radicalement différentes ? Comme le rappelle Christian Harbulot, c'est avant tout la bonne coordination des différents pouvoirs économiques qui font la force de pays comme le Japon mais aussi comme l'Allemagne : *« Contrairement aux Etats-Unis, le Japon et la RFA décident de leur politique économique par des stratégies concertées entre les entreprises privées ou publiques, les administrations et les réseaux bancaires. »* N'hésitant pas à utiliser le terme de *« partenariat de combat »* pour qualifier l'*« alliance objective entre les communautés d'intérêts bancaires, les cartels industriels et les sociétés de transport maritime qui donnèrent naissance au modèle offensif allemand »*, Christian Harbulot montre également comment les émigrants allemands et les sociétés de commerce permirent à ce pays d'exporter dans le monde entier. Face au MITI japonais, tout à la fois ministère de l'industrie et du commerce, face aux structures de concertation allemandes, *« la défense économique reste en France une notion imprécise, éclatée entre de multiples centres de décision »*.

Christian Harbulot est à peine plus tendre lorsqu'il examine le système américain. Certes reconnaît-il le pouvoir des réseaux d'entreprises d'outre-Atlantique et des sociétés d'expertise comptable, les fameux « Big Six ». *« Grâce à la notoriété de leurs cabinets d'audit et de conseil, les Américains ont accès aux informations les plus sensibles sur les bilans financiers et la gestion des industries européennes. »* Mais face *« au double langage du patronat nippon »* qui mène une stratégie offensive tout en réitérant périodiquement ses déclarations de bonnes intentions, le libéralisme américain apparaît désarmé.

ANNIE KAHN

(1) *Techniques offensives et guerre économique*, par Christian Harbulot ; éd. CPE-Aditech ; 96, boulevard Auguste-Blanqui, 75013 Paris ; tel. 47-07-14-41 ; 156 pages ; 593 francs.

(2) *La logique de l'honneur, gestion des entreprises et traditions nationales*, de Philippe d'Iribarne, éd. Seuil.

L'attaque frontale d'Akio Morita

« Si l'ennemi est moins habile, si son rythme est désorganisé ou s'il se retranche derrière des attitudes de repli, il faut l'écraser immédiatement. La première chose à faire est de ne jamais lui laisser le temps de reprendre son ancienne position. » (Le samouraï Miyamoto Musashi dans « le Traité des cinq roues », 1645.)

C'est bel et bien une attaque frontale qu'a déclenchée Akio Morita, le patron de Sony, en direction des Américains. Une attaque idéologique en bonne et due forme, sur fond de guerre commerciale. Aidé dans son offensive par un homme politique japonais, libéral de droite, M. Morita dit carrément tout le mal qu'il pense de certains aspects de la politique américaine, dans une série d'articles dont les diverses traductions pirates provoquent depuis trois mois un petit scandale aux Etats-Unis.

« Le Japon peut dire non » ... D'emblée, le titre donne le ton à cette série qui alterne, dans un savant *crescendo*, les articles de M. Morita et ceux de M. Shintaro Ishihara. On est loin du temps où M. Morita souriait, en bras de chemise, sur la couverture du livre retraçant l'épopée de son entreprise (1). Manifestement exapéré par la campagne antijaponaise qui bat son plein aux Etats-Unis, il assène sans ménagement aux Américains quelques vérités qui font d'autant plus mouche qu'elles viennent du chef d'entreprise nippon certainement le plus connu à l'étranger. Comme en écho, l'hebdomadaire *Newsweek* publie dans son édition datée du 2 avril un sondage effectué au Japon d'où il ressort que les Japonais estiment que les Américains devraient cesser d'utiliser leur pays comme bouc émissaire et balayer un peu devant leur porte.

Que dit M. Morita aux Américains pour les choquer autant ? En résumant : qu'ils ne sont plus ce qu'ils étaient et qu'il serait temps de s'en rendre compte... sur un ton féroce. M. Morita décrit l'homme d'affaires américain, assis derrière son écran d'ordinateur, « faisant de l'argent » en brassant d'énormes masses financières, au mépris de l'industrie. Il accuse le « businessman » de parler un double langage, en reprochant aux Nippons de ne pas acheter américain alors qu'il s'offre mille et un objets *« made in Japan »*. Incapable de planifier au-delà de *« dix minutes »*, cet Américain cède au vertige du *« profit instantané »*, n'hésitant pas à délocaliser ses usines pour protéger les profits de son entreprise (2), tout en se réservant des rémunérations mirobolantes (à noter cependant, ainsi que le souligne Lee Iacocca, président de Chrysler, que Akio Morita gagne bien sa vie, lui aussi...).

Savoir dire non aux Américains

Plus sévère encore pour les Etats-Unis, chantres des droits de l'homme, cette accusation : un pays qui traite les salariés comme des *« outils »* et les licencie du jour au lendemain au gré des fermetures d'usines ne peut se prévaloir des droits de l'homme. D'autant que, selon lui, cette politique incite les gens à se syndiquer et à revendiquer des hausses salariales pour être en mesure de traverser, ensuite, les périodes de vaches maigres... Un mode de fonctionnement aux antipodes du modèle japonais qui, sous la plume de M. Morita, a quelques relents paradisiaques. Cette politique, explique le patron de Sony, mine l'industrie américaine.

Deuxième temps fort de cette attaque frontale : après avoir brutalement ouvert les yeux des Américains sur leurs faiblesses, M. Morita plaide pour un rééquilibrage des relations entre les deux pays, sur un pied d'égalité cette fois. Pour appuyer son idée d'*« interdépendance incontournable »*, M. Morita fait le raisonnement suivant : *« L'Amérique a laissé la responsabilité de la production au Japon, ce qui l'a conduit à une lourde dépendance. Les politiques américains ne parlent que des résultats de cette situation, faisant porter au Japon la responsabilité du déficit commercial dans le but de gagner des voix (...) Certaines choses ne peuvent être trouvées qu'au Japon, et le Japon ne peut être accusé de sur-exporter. »*

Aussi encourage-t-il les Japonais à s'affirmer face aux Américains et *« à apprendre à dire non »* : *« Le non est le début d'une nouvelle collaboration. Si le Japon dit vraiment non quand il le pense, cela permettra d'améliorer les relations américano-nippones. »* M. Morita prend pour exemple les discussions sur l'automobile : *« C'était le moment de leur dire : vous êtes hypocrites, en accusant les autres d'être déloyaux alors qu'en fait ce que vous demandez est vraiment déloyal »*, s'insurge-t-il. *« Le Japon a besoin des Etats-Unis. Je pense que les Etats-Unis ont autant besoin du Japon (...) puisque nous ne pourrons jamais nous séparer, nous aurions intérêt à regarder comment développer une relation saine basée sur la coopération. »*

M. Ishihara, plus politique, va infiniment plus loin encore : tout en se défendant de vouloir restaurer un pouvoir militaire au Japon, il fait une critique en règle du parapluie nucléaire américain, qu'il qualifie d'*« illusion »* : *« Le temps est venu de dire aux Etats-Unis que nous n'avons pas besoin de la protection américaine. Le Japon va se protéger lui-même avec son propre pouvoir et sa sagesse. »* Et il n'hésite pas à reprendre les propos de M. Minoru Genda, un homme politique japonais de haut vol (il fut le « cerveau » de Pearl Harbor avant d'être décoré, en 1962, de l'ordre du mérite des Etats-Unis), selon lequel *« la technologie peut être la base de la défense japonaise »*.

Auparavant, M. Ishihara avait relevé que la haute technologie nippone est *« indispensable aux équipements militaires des Etats-Unis et de l'URSS, (...) les avions de combat russes utilisent le savoir-faire japonais, notamment dans le domaine des céramiques et des fibres de carbone. Des peintures spéciales des avions de reconnaissance américains sont aussi faites au Japon »*. Pourquoi ne pas utiliser cet atout technologique ? M. Ishihara suggère clairement de livrer certains composants électroniques nécessaires au développement de la Sibérie que le Japon est le seul à maîtriser, notant que certains hommes d'affaires nippons estiment que *« le Japon pourrait devenir neutre, révoquer le traité de sécurité américano-japonais, si les Soviétiques rendent les îles du Nord (3), et le Japon aurait le droit de développer les ressources de la Sibérie »*.

On comprend donc les Américains - qui se sont longtemps accommodés de la prédominance technologique du Japon au prétexte que ce n'était qu'un *« nain politique »* - aient quelque mal à accepter des propos de M. Morita lorsqu'il remarque tranquillement que *« personne n'imaginait il y a dix ans que ces deux superpuissances* [NDLR : les Etats-Unis et l'URSS] *seraient mutuellement dépendantes l'une de l'autre dans le domaine militaire et qu'il y aurait cet étrange équilibre des forces entre les Etats-Unis, l'Union soviétique et le Japon. Personne ne peut nier que nous allons avoir une configuration totalement nouvelle dans l'équilibre du pouvoir mondial. »*

FRANÇOISE VAYSSE

(1) *Made in Japan* par Akio Morita chez Laffont.

(2) M. Morita rappelle notamment, au sujet des semiconducteurs (secteur sur lequel les inquiétudes américaines sont particulièrement grandes) que en période de dollar fort, les Américains ont délocalisé sauvagement leur production de mémoires, laissant la production primaire au Japon.

(3) Les îles Sakhaline.

Mauvais joueurs mais champions de l'innovation

A tort ou à raison (mais ce n'est pas vraiment une surprise), le Japon est ressenti sur la scène internationale comme étant un « mauvais joueur ». Mais il reste le meilleur pays pour transformer les innovations en produits compétitifs. Alain Gomez, PDG de Thomson, résumait à sa façon cette double perception en déclarant le 24 novembre 1989 sur TF1 : *« Les Japonais gagnent parce qu'ils trichent. »*

Le sondage 1990 sur « la confiance dans l'économie internationale » mené par l'IMD et le World Economic Forum auprès de 1800 cadres supérieurs de 34 pays dans le monde vient éclaircir ce débat (1). Lorsqu'on demande aux sondés de classer les plus mauvais joueurs de l'économie mondiale ils mettent en tête, pour 52,2 % d'entre eux, le Japon, devant la Corée du Sud (8,9 %), les Etats-Unis (8 %), Taiwan (6,7 %), la France (4,9 %) et le Brésil (4 %).

Mais lorsqu'il s'agit de donner des bons points aux plus innovants les Japonais arrivent encore plus fort au premier rang : 74 % des sondés les mettent en tête des « sprinters » (innovateurs-développeurs) contre 10,33 % pour les Etats-Unis, 3,8 % pour la Corée, 3 % pour Taiwan, 2,66 % pour la RFA et 2,15 % pour Hongkong. A noter le bon classement, dans ce sondage des « Tigres » d'Asie du Sud-Est.

Les deux attitudes des cadres supérieurs interrogés face au Japon sont cependant de nature différente. Autant le jugement porté sur l'innovation s'appuie sur des cas concrets observables par tous, autant l'affirmation que le Japon est un « tricheur » ressemble à un mauvais procès : à quoi bon accuser un joueur de tricher s'il ne joue pas le même jeu que vous. Et qu'en plus il le joue à la perfection !

D. Py.

(1) A paraître dans le cadre du « Rapport annuel sur la compétitivité mondiale » publié le 20 juin prochain par l'International Institute for Management Development et le World Economic Forum.

On peut craindre les Japonais et avoir envie... de leurs voitures

Faut-il, comme Edith Cresson, craindre l'industrie japonaise ? La société d'études et de sondages ESOP a interrogé en janvier les Français sur ce point (1). Le résultat n'est pas vraiment surprenant : 56 % des sondés redoutent la menace économique nippone (contre 14,5 % qui n'en ont pas peur). Cette tendance est particulièrement affirmée chez les cadres (60,5 %) et dans la tranche d'âge 55-64 ans (64,2 %). Elle est moins forte en moyenne à Paris (44,2 %) et chez les jeunes de moins de 24 ans (48 %).

Mais si 54,6 % des Français craignent l'économie du pays du Soleil-Levant, ils ne sont que 46 % à rejeter l'éventualité d'achat d'une automobile japonaise. Près d'un quart de la population interrogée (23,5 %) envisage la possibilité d'un tel achat, tendance accentuée chez les jeunes (36,6 % des 25-34 ans) et, paradoxalement, chez les cadres (30,2 %).

Cette attitude paradoxale est particulièrement intéressante au moment où l'on renégocie les quotas d'importation des voitures nippones en Europe. Particulièrement en France où leur part de marché est limitée à 3 % des nouvelles immatriculations annuelles. Le 5 mars à Bruxelles, Edith Cresson déclarait : « *La France ne laissera jamais détruire son industrie automobile ; elle prendrait des mesures unilatérales si c'était nécessaire. Nous sommes prêts à ouvrir le marché mais pas à n'importe quel prix.* » On comprend mieux cette crainte en lisant ce sondage.

Les résultats

• Sur le plan économique, diriez-vous qu'il faut craindre les Japonais?

Oui, certainement	54,6 %
Peut-être	21 %
Non, certainement pas	14,5 %
Ne sait pas	9,9 %

• Pensez-vous que vous pourriez un jour acheter une voiture japonaise?

Oui, certainement	23,5 %
Peut-être	22,4 %
Non, certainement pas	46 %
Ne sait pas	8 %

(1) Sondage réalisé en janvier 1990 par la société ESOP auprès d'un échantillon représentatif de 1400 personnes âgées de 15 ans et plus.

AFFAIRES



Clausewitz à la rescousse du marketing

Les marchés croissent peu, les technologies s'accélèrent, la communication explose : l'heure du marketing guerrier a peut-être sonné

QUELLES étaient douces les certitudes du marketing des années 60 ! Technique qui se voulait globalisante et infaillible, basée sur une bible, *Marketing Management* (1), du professeur Kotler, elle visait à satisfaire à la fois la demande d'un marché et les objectifs de profit de l'entreprise. Le roi en était le produit, tandis que la cible en était le consommateur, censé porter en lui une panoplie de besoins à satisfaire. Tout était mis en œuvre pour que le tandem produit-client soit le plus harmonieux possible.

Avec la crise économique et la saturation progressive de nombreux marchés, on passa peu à peu à un marketing plus agressif : si les clients n'avaient pas de besoin on les créerait et on lancerait des nouveaux produits en grand nombre. Le marché ferait le tri. Cette approche dite de l'*« offre créatrice »* (2), destinée à « inventer le client » semble triompher aujourd'hui : en 1989 quelque huit cents nouveaux produits de grande consommation ont été lancés en France, dont une petite moitié à peine est vraiment porteuse d'innovation. Les grands absents de ces approches théoriques restaient cependant... les concurrents. Chacun cherchait à « se positionner par rapport » à eux, mais nul n'aurait osé imaginer que le but de la stratégie marketing était leur neutralisation. Le marketing ressemblait à un club chic : chacun tentait d'être le meilleur, et la sacro-sainte part de marché devait s'accroître naturellement.

C'est dans ce contexte qu'apparut en 1980 une approche vraiment nouvelle, celle dite du « Marketing de combat » (3). Au cours d'un mémorable colloque rassemblant le 18 novembre 1980 Raymond Aron, des généraux et des directeurs de marketing, deux jeunes consultants, Yves Philoleau et Jean-Louis Swiners, exposèrent les bases de leur théorie : dans des marchés devenus stables on ne progresse qu'en mordant sur les territoires des concurrents.

Les consommateurs ne sont pas des cibles – voire des adversaires – mais leur opinion constitue le champ de bataille sur lequel les diverses offres s'affrontent. Les véritables adversaires ce sont les offres concurrentes, qu'il faut apprendre à combattre en maîtrisant les règles de l'art de la guerre. Mélangeant Sun Tzu, clausewitz, les stratèges de Hollywood Chewing-gum et ceux d'Euromarché, les deux compères firent grande impression.

Dix ans plus tard leur cabinet, Persuaders, a changé de nom : il se nomme désormais Groupe Marketing de combat. Il s'attache à aider les entreprises à se battre en leur fournissant des conseils stratégiques bien sûr, mais aussi des cartes d'état-major des marchés, des moyens de renseignement (l'information est un des nerfs de la guerre) et surtout des outils de formation très particuliers : les *marketing wargames*. Ces derniers simulent sur ordinateur les futurs combats marketing que l'entreprise devra livrer et donnent aux cadres spécialisés d'une part et aux dirigeants d'autre part (pour ces derniers un échiquier spécial est prévu) les diverses manœuvres possibles pour gêner un adversaire et/ou le neutraliser, tout en n'étant pas à l'endroit où l'adversaire les croit (Sun Tzu *dixit*). Selon Yves Philoleau et Denise Hayotte, dirigeants actuels du cabinet, *« le futur n'est pas dans les chiffres, il est dans la tête de ceux qui le feront. « Les projets des clientèles et ceux des adversaires jouent un rôle aussi important que les conjonctures économiques. Le futur ne se déduit pas, il se simule»*.

Au fil des ans le discours de ces consultants-stratèges bien particuliers s'est affiné, et leur théorie s'est renforcée des expériences vécues avec leurs clients (dont la liste est tenue secrète, bien évidemment). Quelques concepts originaux ont ainsi vu le jour.

Les « théâtres d'opération » du Marketing de combat (l'esprit des clientèles) sont les *« univers de préférences sur lesquels s'affrontent les offres marquées »*. La préférence d'un consommateur pour une marque est motivée non par ses besoins, mais par ses projets. Les cibles d'une opération de marketing *« ne sont pas les clientèles mais les images des offres des concurrents »*. Renvoyant au magasin des accessoires les traditionnels « parts de marché », les adeptes du Marketing de combat estiment qu'une *« campagne marketing a pour objectif de protéger ou d'accroître la part de préférences au détriment d'un ou de plusieurs adversaires clairement identifiés »*. Refusant les théories traditionnelles du « positionnement », ils estiment que les *« combats marketing se gagnent par les mouvements psychologiques des images d'offres. « Les idées de manœuvres doivent donc précéder les concepts d'offres. »*

Au-delà de ces idées neuves, ils ont le mérite de bien distinguer la stratégie de la tactique. La stratégie, pour eux, est *« un style d'affrontement destiné à gêner l'adversaire dans sa manière de mener la guerre. La tactique est un ensemble de techniques destinées à gêner l'adversaire dans l'utilisation de ses moyens d'action. »*

Reste à savoir si les patrons français vont se mettre au Marketing de combat et procéder ainsi à la révolution culturelle qui semble s'imposer dans leur vision des marchés. Pour le moment le cabinet d'Yves Philoleau et Denise Hayotte est un peu isolé en France. Indépendants des grands groupes de conseil et défendant bec et ongles leur « territoire » conceptuel, ils ont cependant trouvé des acheteurs pour leur technologie originale en Espagne, en Allemagne... et bien entendu au Japon.

DIDIER POURQUERY

(1) « Le » Kotler-Dubois en est à sa cinquième édition chez Publi-Union.

(2) Titre de l'ouvrage suscité par l'Institut de l'entreprise aux Editions d'organisation.

(3) « Marketing de combat » est une marque déposée par le cabinet Groupe Marketing de combat, 18, rue Le Sueur, 75116-Paris.

Traités de stratégie

De nombreux ouvrages sont parus ces dernières années qui utilisent l'analogie militaire pour parler marketing. Peu nombreux sont ceux qui vont aussi loin dans leur approche que le discours que tient le Groupe Marketing de combat (mais celui-ci n'a publié aucun livre). Le texte de référence de ce genre de littérature reste le désormais célèbre ouvrage de David Rogers *les Stratégies militaires appliquées aux affaires* (éditions First). Les manœuvres, stratégies et tactiques des grands chefs de guerre (de Hannibal à Patton) sont passées au crible des aventures actuelles du business.

Plus léger et facile à lire, le Marketing guerrier des publicitaires new-yorkais Al Ries et Jack Trout (éditions McGraw Hill) pousse l'analogie guerrière suffisamment loin pour soutenir la théorie des auteurs sur le positionnement.

Chemin de Damas du « pape du marketing », Philip Kotler, *la Concurrence totale - les leçons du marketing stratégique japonais* (Editions d'organisation) permet surtout de revoir la façon dont les Japonais ont vaincu sur la plupart des marchés qu'ils avaient visés.

Robert Durö et Björn Sandström, deux consultants suédois fondateurs du cabinet Marketing Warfare à Stockholm, ont publié en 1989 aux Editions d'organisation, sous le titre *Stratégies guerrières en marketing*, une bonne synthèse des travaux américains les plus récents sur le sujet.

La guerre des proies aura-t-elle lieu ?

Les OPA hostiles sont bien plus féroces aux Etats-Unis qu'en Europe. Verra-t-on un jour le même déploiement de stratégies et de manœuvres autour des entreprises de l'Hexagone ?

LA bataille pour le contrôle de la Société générale de Belgique entre De Benedetti et Suez avait été la première OPA spectaculaire sur le continent européen. Comme tout prototype, elle avait été brouillonne, flamboyante, atypique, loin des modèles anglo-saxons qu'une réglementation contraignante et des méthodologies éprouvées ont transformé en *Kriegspiel*. Le conflit entre Paribas et la Compagnie de navigation mixte marque la fin de la proto-histoire des OPA eurocontinentales en ce qu'il se rapproche du modèle d'outre-Manche. On y a vu notamment le jeu des *lawyers*, ainsi que l'apparition de nouvelles techniques comme le *proxy fight* et les *investor relations*.

Les OPA hostiles en France sont encore très peu hostiles, comme si une confiance aveugle était faite en une loi du marché simplifiée : j'offre plus, donc les actionnaires vendent. Or l'expérience hors de nos frontières a montré que les OPA non amicales et particulièrement celles qui sont menées par un raider étranger sont conditionnées par toute une série de facteurs n'ayant rien à voir avec le marché.

L'échec à Londres des OPA d'Indosuez sur Morgan Grenfell ou de BDDP sur la modeste BMP contraste avec les succès de Nestlé sur Cadbury ou de WPP sur J. Walter Thomson comme si nos voisins, mieux que nous, avaient compris les règles du jeu de ces batailles que l'on a tort de qualifier de boursières, car elles sont des guerres totales : chaque camp épluche le passé de son adversaire pour en trouver les failles, une nouvelle catégorie de détectives privés spécialisés dans le *white collar crime* rassemble tous ceux que les services secrets occidentaux n'ont pas su nourrir. On exalte des sentiments xénophobes nauséabonds, on pointe du doigt devant une presse avide de sang la vie privée ou les petites faiblesses des managers de l'autre camp. On a peine à comprendre le déchaînement de la presse anglo-saxonne lors d'une OPA, car en France jusqu'ici les OPA ont été des duels à la cour de Henri II : on tire à fleurets mouchetés et on arrête au premier sang. Il faut dire que l'on ne parle pas exactement de la même chose des deux côtés de l'Atlantique, et même outre-Manche. Il est assez significatif d'employer la technique juridique mise en œuvre – offre publique d'achat – pour qualifier exempt de toute dimension polémique, et *a fortiori* belliqueuse, un comportement financier nouveau.

Ce formalisme très français contraste avec la terminologie anglo-saxonne qui parle de *bid*, c'est-à-dire d'enchères (montrant ainsi qu'il y aura au moins deux protagonistes et une stratégie d'affrontement) et le plus souvent de *raid*, terme militaire qui décrit bien la vraie nature de l'opération.

En France, le terme d'OPA, qui recouvre des opérations sans relations entre elles, parce qu'il ne traduit pas la réalité des guerres observées dans le monde anglo-saxon, a fini par devenir un vocable nébuleux de la sociologie moderne qui, dans les cas les plus rigoureux, est associé à l'idée de croissance externe... Comment pourrait-il en être autrement alors que les OPA françaises ont toutes été pilotées par des entreprises qui tentaient de prendre le contrôle de concurrents pour augmenter leur masse critique – autre mot magique de la sémiologie économique contemporaine – ou d'acheter des sociétés complémentaires en termes d'activités, de stratégies ou de cycles d'activités, afin d'équilibrer leurs risques de gestion ou de se diversifier ?

Le mot OPA, qui n'inclut pas l'intention guidant l'opération, a toujours concerné des rachats à portée stratégique d'industriel à industriel, qui n'ont été hostiles que lorsque les deux parties n'ont pas su s'entendre. Paradoxalement, l'OPA terme trop juridique, qualifie les opérations industrielles et non financières. Dans les pays anglo-saxons en revanche, l'objectif purement industriel n'est pas la règle.

La martingale du raider

Cela ne veut pas dire que l'objectif stratégique est absent, mais, pour l'essentiel, les comportements et la technique d'OPA diffèrent : il n'existe que très peu d'exemples « à la française » où l'acheteur conserve l'ensemble des activités du groupe acquis ; au contraire, l'astuce revient à acheter un groupe aux activités suffisamment diversifiées pour n'en conserver qu'une dont on finance l'acquisition en revendant les autres à des partenaires déjà choisis, ou au plus offrant, grâce au principe selon lequel la somme des parties est supérieure à la valeur du tout. Cela revient à acquérir vos concurrents gratuitement ou à très bon marché. On doit pour cela trouver des sociétés sous-cotées, mais précisément, depuis le milieu des années 70, les analystes ont remarqué la sous-évaluation systématique des grands conglomérats à l'actionnariat passif et dormant.

Dans cette perspective, les bonnes affaires abondent et les convoitises s'aiguisent ; il n'est pas étonnant que durant la décennie 80 il y ait une OPA tous les quatre jours aux Etats-Unis et une toutes les deux semaines à Londres... Mais où s'arrête la pensée stratégique et où commence la spéculation dans un tel système ?

Se sont multipliées dans le monde anglo-saxon les aventures d'hommes isolés qui, d'abord sous couvert de considérations stratégiques ou même idéologiques sur l'économie de marché, puis sans masque et avec cynisme, se sont lancés à l'abordage de grands groupes pour les dépecer entièrement, sans rien conserver de leurs activités, et profiter de la plus-value faite par la vente de leur proie « par appartements » *(assets stripping)*.

Ce sont les vrais raiders, ceux qui ont donné aux batailles boursières leur vraie nature et qui sont une espèce encore complètement inconnue en Europe continentale. La martingale est parfaite : ou bien l'opération réussit et la plus-value est considérable, ou bien elle échoue et le raider rançonne sa proie en la menaçant d'agitation et de paralysie, grâce au bloc d'actions qu'il détient, jusqu'à ce qu'elle rachète celui-ci au prix fort. On appelle cette élégante pratique le *green mail*, par référence au chantage – *black mail* – fait avec des billets verts. On comprend que les banques d'affaires n'aient pas hésité à faire fortune en finançant des opérations dont le hasard était pratiquement exclu ; Mickael Milken a été le mauvais génie qui a trouvé la formule de cette alchimie contemporaine grâce aux *junk bonds* aux capacités réputées inépuisables...

L'OPA commence par une guerre de mouvement, un *Blitzkrieg*, orchestrée par un stratège, le banquier d'affaires. (Chaque grande banque spécialisée possède plusieurs équipes dont la seule activité est la conduite des raids.) L'attaquant, qui a accumulé en cachette du titre en Bourse, révèle soudain son identité et la nature de son offre. En pure loi du marché, il reste au management trois solutions : trouver un autre acheteur amical (le chevalier blanc), acheter lui-même la société (par un LMBO) ou succomber...

Cependant, depuis quelques années, la bataille n'a plus cette clarté théorique : elle tourne en une guerre de tranchées où tous les coups sont permis, notamment du côté de la défense. Les conseillers des sociétés attaquées ont développé deux voies principales de riposte pour écarter les raiders ; la première est la guerre de procédure, la seconde est le discrédit.

Les avocats sont depuis peu devenus les seigneurs de la défense anti-raid. Ne pouvant justifier le fond (le seul vrai obstacle est la législation antitrust, mais elle n'est opposable qu'une fois sur dix), ils sont devenus des jongleurs de référés, jouant sur les délais qu'imposent la loi ou les règlements de Bourse pour rendre forcloses des OPA parfaitement légales, sans que jamais ne soit prise une décision sur le fond. Il s'agit parfois de véritables dénis de justice ; l'exemple le plus connu est celui de l'OPA de Minorco, holding luxembourgeoise à capitaux sud-africains, sur le groupe minier anglais Goldfields.

Cette opération, qui avait reçu le *nihil obstat* sur le fond de la MMC (Monopoly & Merger Commission, l'institution britannique chargée des questions de concurrence) et de la DG4 (Direction de la concurrence de la Commission de la CEE, sous les ordres du fameux Lord Brittan), a échoué pour des raisons de délais parce qu'un juge de première instance de la cour de New-York a tardé à statuer sur une simple demande de référé qui bloquait toute l'opération, alors même que se posait crûment le problème de sa compétence dans une affaire européenne !



Mais au-delà, la société attaquée s'attache à jeter le discrédit sur le raider. Elle emploie pour cela des sociétés de détectives privés spécialisés, dont les enquêteurs sont d'anciens agents des services de renseignement et d'anciens financiers pour la partie technique. Leur intervention, très discrète, a des effets spectaculaires : les mésaventures d'Alan Bond datent de son OPA manquée sur Lonrho durant laquelle une de ces sociétés a mis en évidence la faiblesse financière du groupe australien.

Corps-à-corps

Il s'agit ensuite d'utiliser les informations collectées pour discréditer l'assaillant auprès des actionnaires afin de les dissuader d'aller lui vendre leurs titres. Au début des années 80, les publicitaires ont été les combattants valeureux de ces batailles où tout est permis. Ils déployaient une causticité que ne leur permet pas la terne promotion commerciale, et si la déontologie était douteuse, le spectacle des gladiateurs s'affichait en pleines pages agressives et diffamantes. Le *Take Over Panel*, l'autorité boursière qui veille au bon fonctionnement de la Bourse de Londres, inquiet de ces débordements, est à l'origine d'une réglementation de 1982 qui interdit toute *misleading information*.

Désormais, les agences de publicité ont passé le relais aux cabinets de relations publiques qui tentent d'obtenir en rédactionnel ce que l'on obtenait auparavant en publicité, sous le haut contrôle des *lawyers*. Les sommes engagées dans cette défense du management contre le raid sont vertigineuses et posent le problème de la légitimité d'une telle action d'une équipe de direction sans capital contre celui qui, par la force des choses, est devenu son premier actionnaire. Là encore l'affaire Minorco contre Goldfields est édifiante. Minorco, détenteur de 30 % du capital de la société minière britannique depuis 1981, a ainsi dû supporter le tiers du financement de la campagne de dénigrement menée contre elle par Sir Agnew, le président de Goldfields, soit près de 150 millions de francs !

De quels instruments disposent les raiders pour contrer ces manœuvres ? Les mêmes, même si leur efficacité est moindre, et un credo émouvant dans les lois du marché qui peut infléchir les pouvoirs publics et les amener à faire pression sur les magistrats pour qu'ils jouent fair-play. Ensuite vis-à-vis des actionnaires réticents, ils useront du *proxy fight*, discipline encore inconnue en dehors du monde anglo-saxon. Le mot, qui joue à merveille sur l'ambiguïté *proximity/procuration*, décrit l'exercice qui consiste à aller voir un à un les investisseurs pour les convaincre par tous les moyens d'aller porter leurs titres à l'OPA, ou même d'aller faire pression sur le management de la société attaquée pour qu'il les laisse réaliser la plus-value proposée. C'est la bataille de proximité, c'est-à-dire le corps-à-corps.

Les règles européennes

On comprend qu'en France et même dans toute l'Europe continentale on soit à mille lieues de ces pratiques. La guerre économique se fait entre membres de *l'establishment*, dignement et sans *killing instinct* : c'est ainsi que Framatome a raté l'immanquable avec Télémécanique par une sous-estimation du rôle des stratégies d'influence, la Compagnie industrielle s'est abandonnée à Suez en ronchonnant et en faisant monter le prix grâce à un caprice en direct devant les journalistes, et Paribas s'est engagée dans une OPA sur la Mixte avec une nonchalance de cachalot ingurgitant son plancton quotidien : un ramassage en règle, une OPA sur une partie seulement du capital (qui oserait s'opposer aux princes du château d'Antin ?) et l'attente tranquille du résultat des courses.

Il semble que cette dernière opération, sans avoir le saignant des batailles anglo-saxonnes, porte le germe des leçons pour l'avenir. Tout d'abord l'échec de Paribas, du moins dans la phase initiale, montre l'importance d'une politique d'*investor relations* dans les moyens de défense. Marc Fournier a déjà résisté avec succès à plusieurs tentatives de prise de contrôle dans le passé. Sa ténacité aurait dû inciter les dirigeants de Paribas à étudier avec plus d'attention les ralliements préalables à leur opération. Le capital de la Mixte n'était pas aussi friable que Paribas ne l'avait escompté.

Depuis des années, Marc Fournier tisse des liens de solidarité avec un certain *establishment* européen, celui que fréquente Jean-Marc Vernes. Cet *establishment* n'aime pas les OPA hostiles. C'est une procédure trop démocratique grâce à laquelle un parvenu peut faire fortune sans être coopté. C'est cet *establishment* qui avait décidé de contrer De Benedetti lors de son assaut sur la SGB. C'est celui que Fournier a su mobiliser autour de sa défense, en grande partie grâce à l'inertie de Paribas, qui s'est ainsi battue elle-même.

Deuxième leçon : on ne lance pas une opération hostile lorsque l'on n'est pas sûr de son propre capital. Paribas, privatisée de prestige, n'avait su constituer qu'un noyau dur et vivait sous la menace d'un flottant de plus de 50 % de son capital. Ici encore l'inertie est consternante : sans doute Paribas imaginait-elle que son statut la mettait à l'abri de « ça »... Aujourd'hui, Marc Fournier dispose de plus de 12 % de Paribas, ce qui fait de lui le premier actionnaire.

Depuis près de dix ans, et à la faveur des raids qui ont secoué le marché boursier américain, les chefs d'entreprise outre-Atlantique ont pris conscience du danger qu'il y avait à négliger leurs relations avec les détenteurs du capital des sociétés qu'ils dirigent. Très au-delà des OPA, ils ont compris le rôle que jouait une politique de fidélisation des relations avec les investisseurs. Elles permettent de mieux tenir la route dans les tempêtes boursières. Et de mieux pouvoir faire appel à l'épargne. Elles garantissent enfin une moindre insécurité par une politique de cours de Bourse appropriée.

Les sociétés françaises sont très mal équipées en ce domaine, à l'exception, peut-être, de L'Air liquide, qui fait figure de pionnier courageux. Combien de temps les dirigeants des grandes privatisées des années de la cohabitation continueront-elles à croire à leur privilège au nom duquel leur prise de contrôle est politiquement inadmissible ? Une OPA ? Sans doute pas, car elle expose trop désormais celui qui la mène aux caprices d'institutions à l'indépendance contestée. Mais Suez a acquis le contrôle de la SGB sans lancer d'OPA, et l'affaire LVMH s'est déroulée sur une autre toile de fond. Résistance d'un diplodocus dur à cuire ou arrivée des vraies batailles boursières sur le continent ? Réponse dans les semaines à venir.

JEAN-OLIVIER TEDESCO

Président du cabinet de conseil RMR International

AFFAIRES

Les officiers du nouveau conflit mondial

Pour Bernard Esambert, banquier et président de Polytechnique, les états-majors des entreprises doivent aussi être composés de scientifiques, de stratèges... et de créatifs

POLYTECHNICIEN, ingénieur en chef au corps des Mines, Bernard Esambert a été, de 1969 à 1974, conseiller technique auprès du président Georges Pompidou pour les affaires industrielles, l'équipement et l'aménagement du territoire.

Ayant refusé d'être parachuté à la tête d'un grand groupe, ce franc-tireur refera volontairement ses classes au Crédit lyonnais, dont il deviendra le directeur avant d'entrer à la Compagnie financière qu'il préside actuellement. Grâce à lui, cette petite banque est devenue l'une des entreprises les plus innovantes de la place.

De plus, cet « officier de la guerre économique » à l'esprit avant-gardiste se propose de réformer, en tant que président du conseil d'administration de l'Ecole polytechnique, ce haut lieu de l'esprit industriel et militaire.

« Pourquoi soutenez-vous que la « guerre économique » mondiale a néanmoins ses vertus ?

– Parce que la formidable stimulation qu'elle engendre procure emplois et revenus croissants aux ressortissants des nations qui portent haut leurs couleurs dans cette nouvelle forme de conflit qui a relayé toutes les autres. Désormais toutes les énergies (c'est particulièrement vrai du Japon et de l'Allemagne fédérale, qui cherchent à prendre une revanche économique sur leur défaite militaire) sont mobilisées pour gagner cette guerre économique. Cela fait vingt ans que j'emploie l'expression, car ce conflit est réel, et ses lignes de forces orientent l'action des nations et des individus. Pourquoi cette guerre a-t-elle été déclenchée au début des années 60 ? Parce que le président Kennedy a voulu, par un abaissement des droits de douane dans le cadre du GATT, provoquer justement cette compétition pacifique, cette stimulation du commerce international qui a porté ses fruits si l'on juge par les miracles allemand, français, italien... de l'époque. Résultat : les taux de croissance du commerce international et de la production mondiale ont divergé dès 1962-1963, un écart de 6 à 7 % se creusant progressivement en faveur du premier. Ceci a incité ses successeurs à adopter la même stratégie, à l'occasion du Nixon round puis aujourd'hui de l'Uruguay round.

– N'est-il pas paradoxal qu'en politique règne une paix royale, alors qu'en économie il faut avoir recours à des stratégies à la Clausewitz pour conquérir le marché ?

– La guerre économique est en effet devenue la « continuation du politique par d'autres moyens », selon la célèbre formule de Clausewitz, mais il faudrait y ajouter qu'elle crée la base du pouvoir d'une nation, car c'est pour y faire face que certains pays se sont dotés d'une puissance industrielle nouvelle leur permettant d'asseoir leur rayonnement mondial. C'est désormais le cas du Japon qui mène une diplomatie tous azimuts ainsi que celui de l'Allemagne fédérale. Dorénavant, sans poids économique, une nation peut encore avoir un certain rayonnement, mais elle doit à tout prix le conforter par une assise industrielle puissante si elle souhaite lui conserver sa dimension internationale.

– La seule puissance réelle d'un pays serait alors sa puissance économique ?

– Elle fournit le soubassement mais il reste bien sûr, pour une nation, à être détentrice d'un patrimoine culturel à portée universelle. Nous, Français, qui depuis des siècles avons toujours eu cette ambition, ne pourrions plus l'assumer si nous ne disposions pas d'une puissance économique qui nous permette de faire entendre notre message. Pour paraphraser la célèbre formule de Staline sur le Vatican : « La France, combien de divisions économiques ? »

– Alors si les entreprises sont désormais semblables à des armées à la conquête de nouvelles « colonies », comment envisagez-vous leur organisation offensive ?

– Les entreprises doivent savoir : innover (c'est le nerf de la compétition internationale), vendre et produire (dans cet ordre), exporter et s'implanter à l'étranger. Non seulement commercialement, cela est banal, non seulement industriellement, mais « scientifiquement » au travers de laboratoires disséminés dans le monde, et grâce à l'utilisation maximale de la matière grise partout où elle existe. Cela dit, il y a aussi des entreprises à l'arrière du « front » qui détiennent un marché régional ou local.

– Les multinationales seraient-elles en quelque sorte une tête de pont en territoire ennemi ?

– Ces têtes de pont permettent de consolider les exportations et de créer à l'extérieur des témoins de l'activité et du dynamisme d'un pays. Autrement dit, sans multinationales, un pays ne pourrait manifester la puissance de son industrie à l'étranger.

– Penser mondial pour le marché et européen pour la stratégie ?

– Cela devrait être le cas pour les entreprises qui porteront les couleurs de la nouvelle nation Europe dans le conflit économique international. Elles auront évidemment à être multinationales au niveau du marché : être implantées aux Etats-Unis, au Japon, c'est-à-dire dans les deux autres grands blocs économiques, mais utiliser simultanément toutes les ressources du territoire européen, c'est-à-dire qu'elles devront, en effet, penser stratégiquement l'Europe et commercialement le monde. C'est d'ores et déjà le cas pour plusieurs grands groupes français ou allemands qui utilisent pleinement le territoire européen dans toutes ses composantes commerciales, industrielles et scientifiques avec des usines, des laboratoires de recherche sur l'ensemble du territoire communautaire.

– A ce propos, pourquoi la voie royale du « pouvoir entrepreneurial » paraît-elle plutôt ouverte aux grands corps de l'Etat qu'aux managers formés sur le tas ?

– On pourrait peut-être souligner que les membres des grands corps ne sont pas forcément les moins intelligents, ni les moins bien formés, ni les moins combatifs. J'en veux pour preuve que vingt et un des cinquante premiers groupes industriels français sont dirigés par des « corpsards » de l'X, et qu'il se trouve que ces mêmes groupes sont multinationaux, exportent massivement, et n'ont pas à rougir de leur apport au développement de l'économie française. Pourtant, je crois que cette « voie royale » des « corpsards » va perdre de son importance au profit d'une voie « semi-royale ».

Des échelons gravis trop vite

» C'est-à-dire qu'on assistera de moins en moins au parachutage de managers à la tête de grands groupes, mais davantage à l'arrivée de jeunes membres des corps dans des entreprises pour s'y former et pour, à la force du poignet et en compétition avec des cadres de différentes formations, essayer d'accéder au pouvoir s'ils ont cette ambition.

– Votre propre exemple – préférant l'expérience du terrain plutôt que le « parachutage » – serait-il en train de faire des adeptes ?

– Ma modestie m'interdit de le penser, mais je suppose que je serai de plus en plus imité dans l'avenir...

– Et pourquoi le « concubinage » entre les grands corps de l'Etat et l'industrie s'épuise-t-il ?

– Parce qu'il devient de plus en plus difficile de s'improviser manager d'une entreprise géante à l'âge de cinquante ans. Sauf brillantes exceptions, on ne peut dominer les problèmes d'un groupe et lui conférer une stratégie offensive que si les responsabilités qu'on y a acquises sont acceptées par les autres membres de l'équipe dirigeante. Or, c'est grâce à des mécanismes qui ont pour noms : consensus, formation dans l'entreprise, persévérance, ténacité – que les Japonais et les Allemands ont conquis les positions mondiales que l'on sait.

– D'ailleurs, pour Edith Cresson, nos élites entrepreneuriales n'ont pas eu une formation adéquate...

– Je dirais plutôt que ces élites n'ont pas eu un cursus adéquat après leur formation. Autrement dit, on leur a fait gravir trop vite les échelons sans leur laisser le temps nécessaire d'apprendre la vie de l'entreprise, et surtout de s'y faire accepter. Mais, à partir du moment où ces élites acceptent de faire l'apprentissage de la vie des affaires dans les entreprises elles-mêmes et à des niveaux intermédiaires, en obtenant le plébiscite de leurs pairs, je pense que le problème de la formation initiale ne sera plus l'essentiel. Lorsque nos cadres auront comme compétiteurs des Allemands choisis au travers de cette espèce de colonne de distillation où, à chaque niveau, on distingue les meilleurs pour leur faire gravir l'échelon supérieur, il est clair que notre système de sélection des élites évoluera.

– Malgré leur formation d'officier, les X seraient-ils assez combatifs pour faire face aux « raiders » ou autres « baroudeurs » de l'an 2000 ?

– Les jeunes X sont studieux, raisonnables et très motivés. D'abord, parce que le grand ébranlement de mai 68 est loin derrière nous : ensuite, parce que le chômage et la précarité de l'emploi les incitent à s'endurcir et à profiter au maximum du gisement de connaissances qui est mis à leur disposition. Depuis quatre ans, des réformes ont été introduites, qui accordent aux élèves des degrés de liberté dans le choix des enseignements, les incitent à la découverte de la recherche grâce aux 24 laboratoires et 600 chercheurs qui se trouvent à Palaiseau, leur donnent une imprégnation aussi forte que possible des mécanismes de la compétition internationale. Bref, on essaye de préparer les X à leur futur statut d'« officiers de la guerre économique ».

– Selon des critiques récentes, ils étudient trop de science, au détriment de l'économie.

– Je crois qu'il faut être clair là-dessus : les « officiers de la guerre économique » doivent avoir une qualité essentielle qui est le professionnalisme. Ensuite, dans la vie active, grâce à leur intégration dans la pâte humaine de l'entreprise et à leurs qualités propres, ils deviendront ou pas des managers. Or, la base même du professionnalisme est une culture scientifique forte, qui en outre est pluridisciplinaire à l'X, et l'on ne me fera pas sortir de cette idée-force qu'il faut la maintenir car c'est un atout de nos élites. L'Ecole polytechnique continuera donc dans cette voie sans la moindre hésitation, sans négliger pour autant les autres disciplines.

– Pourtant, pour Alain Minc, « cette élite précédait – hier – le mouvement de la société civile en ayant davantage de devoirs que de droits, alors qu'aujourd'hui c'est l'inverse »...

– Les membres des grands corps de l'Etat qui accèdent aux fonctions suprêmes savent très bien à quoi s'en tenir quant à leurs obligations ; il suffit de connaître la vie de quelques chefs d'entreprise, leur écrasante charge de travail et leur sens des responsabilités pour être rassuré sur ce point.

Lire la suite page 38

Propos recueillis par
GUITTA PESSIS PASTERNAK



AFFAIRES

Un juriste offensif

La maîtrise du droit des affaires, américain et européen, est l'arme de Jean Leygonie, directeur juridique de Pechiney

C'EST peut-être parce qu'il resta quasi muet devant son examinateur qui l'interrogeait sur le « statut de l'assistante sociale » lors d'un oral de l'ENA à la fin des années 60 que Jean Leygonie est aujourd'hui directeur juridique du groupe Pechiney.

Aujourd'hui, à quarante-six ans, Jean Leygonie évoque cet « incident » de parcours d'un revers de main. N'a-t-il pas, lui, l'ancien chargé de cours à l'Essec du début des années 80, qui s'était fait une spécialité de « l'entreprise dans le Marché commun », été la clé de voûte du montage juridique lors de l'acquisition en novembre 1989 d'American National Can ? Une signature conclue à New-York qui faisait suite à quatre mois de négociations secrètes. Et qui en deux semaines bouleversa plus la vie du groupe qu'en dix années d'activités antérieures.

Un groupe dans lequel Jean Leygonie est entré comme directeur juridique en avril 1984, « chassé » par le cabinet Spencert Stuart, qui le détecta à Bruxelles chez Cleary-Gottlieb, Steen & Hamilton, l'un des plus grands cabinets de *lawyers* américains, où il venait de passer plus de treize ans.

Lorsqu'il évoque son arrivée au siège parisien de la rue Balzac – il a depuis été nommé secrétaire général du groupe et responsable « des risques industriels et de l'environnement » – Jean Leygonie n'omet pas de rappeler un point à ses yeux capital pour l'ensemble des juristes français. *« Lorsque Georges Besse, qui allait devenir le futur président de Renault, m'a recruté, ce fut pour lui être directement rattaché. De même que je fus nommé membre du comité directeur du groupe. »*

Souci de préséance ? Non. D'efficacité. A l'anglo-saxonne. Une manière, après une trop longue absence, de reconnaître au sein de l'entreprise toute l'importance stratégique de la fonction juridique, traditionnellement occultée par la fonction financière. *« Le droit est un outil offensif,* aime à dire Jean Leygonie. *On l'a trop longtemps maintenu dans une fonction défensive. Mais cela change. »*

Car c'est au modèle américain que Jean Leygonie, spécialiste du droit antitrust, fait référence. Aussi ne saurait-il bouder sa satisfaction de faire partie d'une catégorie somme toute restreinte de juristes d'affaires internationaux qui ont eu le privilège – c'en est un à ses yeux – d'avoir été formés à l'école américaine ; *« la patrie du droit »*, comme il le dit. Et aux délices du droit de la concurrence. Qui fait, entre autres qu'un Michel-Édouard Leclerc est pour lui un modèle du genre en France, lui *« qui fait usage du droit pour ouvrir des marchés »*.

Formé dans « la patrie du droit »

Le numéro un de la distribution n'a-t-il pas fait plier en 1985 l'administration française en frappant à la porte de la Cour de justice des Communautés européennes, cette CJCE qui a fait prévaloir la primauté du droit communautaire sur les droits nationaux ?

« Historiquement, dans leur droit, les Américains ont une grande expérience du fédéralisme », rappelle Jean Leygonie. *Un droit dont beaucoup de principes sont transposables en Europe. L'exemple type est le droit antitrust. Quand vous l'avez travaillé, vous n'avez aucun mal à le transposer en RFA, en Grande-Bretagne ou même en France. »* Un droit donc qu'il est allé étudier aux Etats-Unis. Pour en appliquer aujourd'hui bien des recettes au sein de Pechiney.

La Columbia University l'accueille en 1971. Il en ressortira, un an plus tard, armé d'un Master of Laws (LLM). *« Je me souviens d'une année de travail à proprement parler intense. Les étudiants japonais trustaient la bibliothèque. Je me montrais, je crois, aussi acharné qu'eux. »*

Diplômé, le voici engagé à New-York par Cleary-Gottlieb. Il va y rester une année, avant de travailler, toujours pour le compte de ce cabinet prestigieux, à Bruxelles et à Paris.

Que retient-il de cette expérience américaine ? *« D'abord, l'acharnement au travail. Le professionnalisme et la valorisation des hommes, ensuite. La religion du « fait », enfin. »* Jean Leygonie se souvient notamment qu'à New-York les bureaux des *lawyers* sont structurés pour travailler de jour comme de nuit. *« Il n'était pas rare qu'une secrétaire vous demande à dix-huit heures si vous restiez au bureau pour la nuit. »* Aujourd'hui encore, il se montre *« impressionné »* par l'esprit de rigueur de ses confrères américains, *« parce qu'une réglementation rigoureuse est nécessaire pour que le marché fonctionne, et soit politiquement acceptable »*. Et ce n'est pas sans humour qu'il rappelle que *« le fameux délit d'initié est connu des Américains depuis au moins cinquante ans »*.

Jean Leygonie ne s'inquiète pas de la « dérive » procédurière des Américains ni de ses excès. *« On brandit ici beaucoup trop tôt cette menace,* affirme-t-il, *alors que nous commençons tout juste à sortir de l'excès inverse. En France, le juriste a longtemps été cantonné dans un rôle subalterne. Aujourd'hui, c'est lui qui doit conduire les négociations, internationales ou même domestiques. Il doit le faire de plus en plus souvent de manière offensive. »*

De ses trois années bruxelloises, toujours chez Cleary-Gottlieb, Jean Leygonie estime rétrospectivement en avoir acquis une expérience *« exceptionnelle »* en matière de droit européen. Cela à une époque – la fin des années 70 – où les Américains « anticipaient » la législation européenne. Et, bien sûr, leurs futures acquisitions sur le continent. Toujours aujourd'hui, bien qu'il estime être parfaitement informé à Paris, *« il n'est pas inutile d'avoir une oreille qui traîne à Bruxelles »*.

Actuellement, Jean Leygonie, qui doit bénir son ancien examinateur de l'ENA, a un conseil à donner aux étudiants : *« Le droit jouera un rôle de plus en plus important non seulement dans la vie des affaires internationales, mais aussi dans la vie politique tout court. Il y a émergence d'un droit constitutionnel européen ! L'avenir, c'est moins d'Etat et plus de droit. Il faut savoir que le marché du droit explose. Mais qu'il est de plus en plus professionnel. »*

JEAN MENANTEAU

Les officiers du nouveau conflit mondial

Suite de la page 37

– Quelles seraient alors les qualités incontournables que devrait posséder ce manager idéal du troisième millénaire ?

– La compétence, la capacité créatrice, et l'adaptabilité à de nouvelles opportunités que le monde actuel nous offre en permanence. Ces qualités vont peut-être redonner à des « marginaux » des chances qu'ils n'avaient pas dans un système plus linéaire, plus conformiste, qui a été celui de la guerre économique à ses débuts. Son exacerbation et la nécessité de faire face périodiquement à des situations inédites exigent de faire preuve d'imagination, d'audace, quelquefois même d'un peu de folie. Je pense au succès avec lequel le groupe BSN s'est reconverti du verre à vitre dans l'agro-alimentaire. Tout ceci ne pourra parfois être réalisé que grâce à des marginaux de génie.

– L'imagination au pouvoir ?

– Tout à fait. L'imagination doit prendre le pouvoir dans les entreprises, et elle l'a d'ailleurs déjà pris sous différentes formes. Je citais BSN reconverti, mais prenons un exemple d'apparence plus classique mais qui ne l'est pas tellement : celui de Saint-Gobain. Ce groupe, au lieu de trouver son salut dans des voies nouvelles, parce que le marché de ses produits avait un taux de croissance trop faible, a, au contraire, développé sa recherche-développement de façon à conquérir des parts de marché en intégrant à ses produits une plus forte valeur ajoutée scientifique. Il y a d'innombrables façons de faire preuve de génie créateur dans le développement industriel. Pour cela, il faut qu'arrivent à la tête des entreprises les plus aptes à provoquer... sinon des bouleversements continuels, du moins cette adaptation permanente de l'entreprise à son nouveau contexte de compétition internationale.

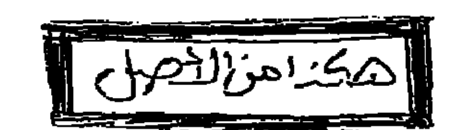
– Pourrions-nous en déduire que les patrons seraient les symboles emblématiques de la modernité ?

– Ils apparaissent en tout cas au grand jour, et on les voit désormais sur le petit écran au même titre que les hommes politiques, les écrivains, ou les personnalités du spectacle, qu'il s'agisse d'Antoine Riboud, de Raymond Lévy ou de Jacques Calvet. Cela dit, il ne faut pas transfigurer les entreprises : la guerre économique est un moyen pour développer la richesse des nations, pour créer, autant que faire se peut, des emplois et des revenus croissants. Mais il n'en demeure pas moins que des inégalités criantes subsistent même dans les pays développés et que les entreprises doivent savoir rester à leur juste place qui est celle de la création de richesses, auquel le pouvoir politique devrait, quant à lui, ajouter un « supplément d'âme ». Car même les entreprises les plus remarquablement gérées ne peuvent conférer une ambition collective à une nation et le bonheur à leurs employés. Il s'agit là de deux aspirations qui relèvent du pouvoir politique pour la première et des individus pour la seconde.

– Vous n'êtes donc pas d'accord avec l'idéalisation excessive de l'entreprise comme matrice d'une nouvelle « idéologie » ?

– Non, laissons-la à sa finalité qui est celle d'un moyen de production puissant, auquel doivent s'ajouter d'une part des actions politiques dès qu'il s'agit d'orienter collectivement la destinée humaine, et d'autre part la réflexion et l'action individuelle dès qu'il s'agit du destin personnel des hommes. »

Propos recueillis par
GUITTA PESSIS PASTERNAK



هكذا من الأصل

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GFF

Le Conseil d'Administration du GROUPEMENT FONCIER FRANÇAIS, réuni le 26 mars 1990 sous la présidence de M. Bertrand Balaresque, a pris connaissance des résultats et de l'activité du groupe au cours de l'exercice 1989.

Les résultats arrêtés confirment la forte progression annoncée en janvier au vu des chiffres provisoires.

Le bénéfice net de la société s'élève à 87,4 millions de francs contre 52 millions de francs l'an dernier, la progression étant donc de 68 %, légèrement supérieure à celle qui avait été annoncée.

Tous les secteurs d'activité ont également contribué à ce bénéfice.

La progression des résultats consolidés est plus forte encore et également supérieure à celle annoncée en janvier. La part du groupe s'établit à 103,6 millions de francs contre 54,6 millions de francs en 1988 (+ 89,7%) en partie sous l'effet d'une extension sensible du périmètre de consolidation.

Le résultat par action, en dépit de l'augmentation du nombre de celles-ci à la suite des importantes opérations sur le capital réalisées à l'automne, s'établit à 37,28 F contre 25,72 F en 1988, progressant ainsi de 45 %.

Sur la base des cours actuels, qui oscillent autour de 420 F, le résultat par action de 1989 situe le PER à 11.

Le Conseil proposera à l'assemblée la distribution d'un dividende de 9,20 F, assorti d'un avoir fiscal de 4,60 F, soit un revenu de 13,80 F par action. Les actions nouvelles émises en novembre, avec jouissance du 1er juillet 1989, recevront 4,60 F assortis d'un avoir fiscal de 2,30 F, soit un revenu de 6,90 F.

Les perspectives de résultat pour l'exercice en cours, prudemment évaluées en considération des seules ressources acquises au titre des opérations antérieurement engagées, situent d'ores et déjà celui-ci nettement au-delà de celui de l'exercice écoulé.

GROUPE TOTAL

OFP - OMNIUM FINANCIER DE PARIS

communiqué

EXERCICE 1989

Le conseil d'administration de l'OFP – Omnium Financier de Paris (Groupe Total) – s'est réuni le 26 mars 1990 pour examiner les comptes de l'exercice 1989. Le bénéfice consolidé, qui intègre celui de la Société Financière d'Auteuil et de l'OPSA-Omnium de Participations SA, s'établit pour la part du groupe à 260,1 millions de francs contre 290,7 millions de francs pour l'exercice précédent. Ce léger retrait est lié au rythme de dégagement des plus-values, le bénéfice de 1989 ne comprenant en particulier aucune plus-value sur la cession d'actions Lambert Frères et Cie, celle-ci devant apparaître dans les comptes des exercices 1990 et 1991.

Dans le bilan consolidé du groupe au 31 décembre 1989, les fonds propres après répartition s'élèvent à 2 703 millions de francs. A cette date, la valeur estimative du patrimoine ressort à 5 230 millions de francs, soit 2 620 francs par action.

Le montant global des investissements a atteint 382 millions de francs, en retrait sur le niveau exceptionnel de l'exercice précédent de 697 millions de francs.

Le bénéfice de la société mère s'élève à 209,3 millions de francs contre 217,3 millions de francs. Le conseil proposera à l'assemblée générale du 30 mai 1990 la distribution d'un dividende de 48 francs assorti d'un avoir fiscal de 24 francs, soit un revenu global par action de 72 francs à comparer au niveau global de 70,50 francs par action distribué au titre de l'exercice précédent. Cette distribution s'appliquera à un capital augmenté de 20 %.

Sur proposition de son président, M. Joseph-Camille Genton, le conseil a coopté M. Jean-Pierre Halbron comme administrateur en remplacement de M. René Granier de Lilliac et a nommé M. Jean-Paul Barth directeur général.

Le mandat de président de M. J.-C. Genton venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale du 30 mai 1990, il sera proposé au conseil d'administration qui suivra immédiatement de nommer M. J.-P. Halbron président-directeur général, M. J.-C. Pineau, administrateur-directeur général et M. J.-P. Barth, directeur général.

Information SICAV

INSTAURATION D'UN DROIT D'ENTREE FIXE

A compter du 2 avril 1990, les souscriptions d'actions de SICAV de Trésorerie du Crédit Agricole feront l'objet d'un droit d'entrée fixe de 30 F pour UNIVAR et UNI-ASSOCIATIONS et de 100 F pour MONEJ par souscription et quel qu'en soit le montant.



PREMIER GESTIONNAIRE D'EUROPE



Banque Financière Parisienne – BAFIP

Le conseil d'administration s'est réuni le 27 mars 1990 sous la présidence de M. Hugues Lasseron pour arrêter les comptes de l'exercice 1989.

Le bénéfice net consolidé du groupe BAFIP s'élève à 149 millions de francs (part du groupe) soit 35,95 F par action, à comparer à 171 millions de francs pour l'exercice précédent.

Les actionnaires sont convoqués le 18 mai 1990 à 9 h 45, pour tenir l'assemblée générale annuelle qui aura un caractère mixte, au siège social de la BAFIP, 48, rue La Pérouse, 75116 Paris.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires la distribution d'un dividende de 18 F par action, formant, avec l'avoir fiscal de 9 F, un total de 27 F par action, égal à celui de l'année dernière. Il lui sera proposé d'ouvrir aux actionnaires la possibilité d'opter pour le paiement en action du dividende.



LEADER DES TERRASSIERS FRANÇAIS S'ASSOCIE AU DÉVELOPPEMENT DES TRAVAUX SOUTERRAINS

Poursuivant son action de diversification – déjà entreprise et réussie en matière de carrières (12 % de son CA pour 1990) et de travaux spéciaux (création en 1988 de sa filiale GÉOTECHNIQUE ET TRAVAUX SPÉCIAUX), GUINTOLI diversifie son savoir-faire dans le créneau des travaux souterrains, que les contraintes d'urbanisation et de protection de l'environnement rendent de plus en plus porteur. Associés à 50/50, GUINTOLI et SOLÉTANCHE viennent de rentrer pour 81 % dans le capital de l'entreprise toulousaine BESSAC : 120 MF de CA de tunnels (en commande en régions parisienne, lyonnaise, bordelaise et toulousaine), également constructeur de tunneliers (cinq ensembles opérationnels à ce jour).



UNIGESTION S.A., Genève

Résultats consolidés au 31 décembre 1989

Bénéfice net avant impôts : FS 22,7 millions (+ 31 %)
Bénéfice net après impôts : FS 16,7 millions (+ 20 %)
Total du bilan : FS 591 millions (+ 35 %)
Fonds propres : FS 217 millions contre FS 206 millions
Produits nets d'exploitation : FS 45,3 millions (+ 54 %)
(hors produits exceptionnels)
Augmentation du dividende : FS 23 par action nominative ou porteur (+ 15 %)

1989 a été une année particulièrement satisfaisante pour UNIGESTION. Tous ses domaines d'activité ont connu une croissance significative reflétant le succès de la stratégie de développement du groupe.

Le total des produits, le bénéfice et le total du bilan ont tous enregistré des gains substantiels. Le bénéfice net avant impôts pour 1989 se monte à FS 22,7 millions, contre FS 17,3 millions en 1988 (+ 31 %).

Les produits nets d'exploitation s'élèvent à FS 45,3 millions. Si l'on déduit des produits de 1988 le montant exceptionnel provenant de la vente de l'immeuble, l'augmentation des produits en 1989 est en fait de + 54 %.

Les produits des opérations sur devises et métaux précieux se sont améliorés de façon significative. Les résultats sur les opérations de marché ont largement dépassé le budget. Les commissions d'intervention sur les actions et obligations ont enregistré une croissance de 12 %.

UNIGESTION a acquis le contrôle de la BSI en 1988. Les résultats consolidés obtenus par cette banque pour l'exercice 1989 sont particulièrement satisfaisants. Après déduction des frais de financement, ils ont contribué pour FS 6,3 millions aux résultats d'UNIGESTION. La stratégie mise en œuvre par la direction générale de la BSI et les efforts de l'ensemble du management ont contribué de façon positive au développement de la banque, tant en Suisse qu'à l'étranger.

Le total du bilan d'UNIGESTION au 31 décembre 1989 a atteint FS 591 millions, essentiellement en raison de l'accroissement de nos crédits lombard, des investissements, et d'une augmentation du capital d'Uni-Tower Holding. Le total des fonds propres se monte à FS 217 millions.

Au vu de ces excellents résultats, le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale du 8 mai 1990 de porter le dividende de FS 20 à FS 23 par action nominative ou porteur, soit une augmentation de 15 %.

CNT

CAISSE NATIONALE DES TELECOMMUNICATIONS

CNT – Obligations 9 % – 1986

Les intérêts courus du 7 avril 1989 au 6 avril 1990 seront payables à partir du 7 avril 1990 à raison de 405 F par titre de 5 000 F nominal (coupon n° 4) après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 45 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 31,47 F, soit un net de 373,53 F.

CNT – Obligations TAM – 1986

Les intérêts courus du 7 avril 1989 au 6 avril 1990 seront payables à partir du 7 avril 1990 à raison de 499,67 F par titre de 5 000 F nominal (coupon n° 4) après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 55,52 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 38,83 F, soit un net de 460,84 F.

CNT – Obligations TMO – 1986

Les intérêts courus du 7 avril 1989 au 6 avril 1990 seront payables à partir du 7 avril 1990 à raison de 368,14 F par titre de 5 000 F nominal (coupon n° 4) après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 40,91 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 28,61 F, soit un net de 339,53 F.

SOCIÉTÉ DE LA TOUR EIFFEL

Le conseil d'administration de la Société de la Tour Eiffel, réuni le 15 mars 1990, a procédé à l'examen des comptes de l'exercice 1989 qui se soldent par un bénéfice de 931 465 F contre 1 386 450 F pour l'exercice 1988.

Ces deux chiffres ne sont pas directement comparables car il avait été procédé en 1988 à une reprise de provision sur titres de 1 039 972 F alors qu'au contraire cette provision a été dotée de 332 734 F en 1989.

Le conseil proposera à l'assemblée la distribution d'un dividende inchangé de 13 F par action assorti d'un avoir fiscal de 6,50 F.

FOUGEROLLE

Le conseil d'administration de FOUGEROLLE a arrêté, le 22 mars 1990, les comptes de la société et du groupe pour l'exercice 1989.

L'activité consolidée du groupe a représenté 11 milliards contre 9,8 milliards en 1988 et la marge brute d'autofinancement 473 millions contre 403 millions.

Le bénéfice net consolidé (part du groupe) a atteint 270 millions de francs en progression de 36 % par rapport à 1988.

Des performances satisfaisantes ont été enregistrées dans la branche électricité, dans le secteur immobilier et dans une moindre mesure dans les travaux routiers et le bâtiment en France.

Les résultats des sociétés de Maisons Individuelles (avant leur cession intervenue en décembre 1989) et ceux des exploitations à l'étranger ont pesé sur le niveau global des bénéfices.

Il est à noter que l'activité et les résultats du groupe ne prennent pas en compte la participation de 40 % acquise en fin d'année dans le groupe belge Maurice Delens, dont la consolidation n'interviendra qu'en 1990.

Le bénéfice propre de FOUGEROLLE SA s'est élevé à 142 millions contre 39 millions en 1988, cette importante progression résultant pour l'essentiel de l'augmentation des dividendes reçus des filiales.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire, réunie le 10 mai 1990, de mettre en paiement un dividende net de 18 F par action (27 F avoir fiscal compris) contre 10 F net pour l'année précédente (15 F avoir fiscal compris).

Compte tenu des prévisions de résultat consolidé du groupe pour 1990, qui dépassent 300 millions de francs, le conseil d'administration envisage de procéder, à la fin de l'exercice, à la distribution d'un acompte sur dividende, d'un montant de l'ordre de 33 F net, dans des conditions qu'il arrêtera ultérieurement.



Groupe Docks de France

Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 21 mars 1990, a approuvé les comptes de l'exercice 1989, tels qu'ils ont été publiés le 9 mars 1990, et qui font notamment apparaître :

- une progression du résultat courant après impôt de .... 30,1 % à 250,2 MF
- une progression du résultat de l'exercice de .... 31,2 % à 246,7 MF
- une progression du résultat courant après impôt, par titre, de 27,3 % à F 214

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale du 22 mai 1990 de porter le dividende à F. 65 par action, soit un revenu global de F. 97,50 contre F. 55 versés au titre de 1988.

Compte tenu des actions nouvelles créées en 1989, essentiellement par conversion d'obligations, le montant distribué augmente ainsi de 22,6 %.

SOFICOMI

Le conseil d'administration de la Société pour le financement d'immeubles commerciaux et industriels « Soficom » s'est réuni le 22 mars 1990 pour arrêter les comptes de l'exercice 1989 qui seront présentés à l'Assemblée générale ordinaire fixée au 23 mai prochain. En crédit-bail, la production atteint 290 millions de francs. Les engagements au titre des immeubles destinés à la location simple s'élèvent quant à eux à 33 millions de francs.

Le total des engagements bruts de la société, après déduction des cessions et ajustements intervenus au cours de l'exercice, ressort, à fin 1989, à 2817 millions de francs (+11 %), dont 947 millions de francs au titre des investissements de location simple.

Les recettes locatives s'élèvent à 321,5 millions de francs (+15,2 %), en nette progression compte tenu de la mise en exploitation des opérations récentes. A celles-ci s'ajoutent des produits résultant, pour l'essentiel, de levées d'options d'achat sur des immeubles donnés en crédit-bail pour un total de 24,9 millions de francs.

Après dotation aux amortissements et provisions financières pour un montant total de 77,2 millions de francs, le bénéfice net de l'exercice ressort à 147,2 millions de francs, en progression de 3,8 %.

Le conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale des actionnaires de fixer le dividende net par action à 53,75 F, contre 51,50 F (+4,4 %) au titre de l'exercice précédent, assorti d'un crédit d'impôt de 1,27 F contre 1 F portant ainsi le dividende unitaire total de 52,50 F à 55,02 F (+4,8 %).

L'étude de la fusion avec Sophia Bail, annoncée en novembre dernier, se poursuit.

MARCHÉS FINANCIERS

Les caisses d'épargne françaises signent de nouveaux accords avec leurs homologues allemandes et suédoises

Dans la perspective du grand marché de 1993, les caisses d'épargne françaises du réseau de l'Ecureuil, représentées par leur Centre national (CENCEP), continuent à nouer des liens avec les autres caisses d'épargne européennes.

Le CENCEP et son président, M. Jean-Pierre Thiolon, signaient la semaine dernière, un accord de coopération avec l'Association des caisses d'épargne suédoises. Mardi 27 mars, le CENCEP et le même Jean-Pierre Thiolon récidivaient avec la toute-puissante Association allemande des caisses d'épargne et banques d'Etat (DSGV) et son président, M. Helmut Geiger.

Auparavant, le CENCEP avait déjà signé de tels accords avec l'Association des caisses d'épargne italiennes (ACCRI), avec la caisse générale d'épargne et de retraite belge (CGER) et avec une série de Caisses d'épargne espagnoles à Madrid, à Barcelone (la CAIXA), à Séville et à Bilbao.

Ces accords de coopération permettent à chaque réseau d'offrir à sa clientèle, pour toute activité commerciale et privée dans le pays partenaire, l'assistance la plus complète ainsi que de nouveaux services financiers. Parmi ces services figurent :

- L'aide à la mise en place et à la poursuite d'activités commerciales en France et dans les pays signataires, par la mise à disposition, par exemple, de services d'avocat, de notaire ou en facilitant les contacts avec les pouvoirs publics ;
- La tenue des comptes ;
- L'offre de tous les services bancaires courants ;
- Le cautionnement de clients pour un crédit contracté auprès d'une caisse d'épargne appartenant au réseau du partenaire par une caisse française ou étrangère, à la demande de l'organisme prêteur. Dans le domaine de l'immobilier, cette formule permettra au client d'avoir recours à une caisse d'épargne de son pays pour acquérir un bien à l'étranger.

F. R.

M. Gardini remporte la première manche pour la prise de contrôle du groupe d'Etat italien Enimont

M. Raul Gardini, PDG du groupe Ferruzzi-Montedison (agroalimentaire, chimie), a remporté la première manche dans le combat qui l'oppose à l'Etat italien pour prendre le controle du groupe chimique Enimont.

A l'occasion de l'assemblée des actionnaires d'Enimont, mercredi 28 mars à Milan, M. Gardini a réussi à faire nommer deux nouveaux membres au conseil d'administration, dont le rôle sera de représenter les actionnaires minoritaires (20 % du capital d'Enimont est dans le public et/ou dans des mains amis de M. Gardini). Il s'agit de M. Jean-Marc Vernes, président de Béghin-Say, groupe sucrier français contrôlé par Ferruzzi, et de M. Gianni Varasi, deux hommes d'affaires amis de M. Gardini. Ce dernier compte désormais au sein du conseil sept administrateurs amis (contre cinq à l'ENI), représentants près de 51 % du capital, 40 % pour la Montedison, 4 % pour M. Jean-Marc Vernes, 1 % pour M. Varasi et 5,8 % pour la société d'investissement américaine Prudential Bache, ralliée à l'homme de Ravenne.

Mais tout n'est pas gagné pour M. Gardini. Avec sa participation de 40 %, l'Etat italien n'est pas démuni. La possibilité lui est, par exemple, offerte de porter l'affaire devant les tribunaux pour faire annuler l'élection des deux nouveaux administrateurs. Mais il peut aussi exercer son veto pour bloquer toute décision stratégique.

Pour l'instant, les représentants de l'ENI se sont refusés à confirmer l'hypothèse d'un tel recours. A ce propos, la commission de la production du Parlement a annoncé qu'elle remettrait un rapport au gouvernement sur cette affaire après une série d'auditions actuellement en cours. Selon le vice-président du groupe démocrate-chrétien à l'assemblée nationale, M. Nino Carrus, la nomination des deux nouveaux administrateurs va en effet dans le sens d'une privatisation de fait *« sans l'aval de l'une des deux parties »*.

La confusion règne donc toujours. Enimont reste sans président. Les actionnaires réunis pour désigner un successeur à M. Necci ont été parfaitement incapables de se mettre d'accord sur un nom. La partie de bras de fer engagé par M. Gardini contre l'Etat italien ne fait peut être tout juste que commencer.

ANDRÉ DESSOT

L'assouplissement des exportations vers l'Est

Les négociations COCOM progressent lentement

Entrées dans une phase active depuis trois semaines environ, les négociations concernant l'allègement des listes de produits soumis à la réglementation COCOM (Comité de coordination pour le contrôle multilatéral des exportations) se dérouleraient *« plus ou moins bien selon les secteurs »*, affirme l'un des négociateurs de la délégation francaise. Contrairement à une information parue dans le journal japonais *Nikkei* et selon laquelle un accord de principe aurait été obtenu pour alléger les restrictions à l'exportation de soixante produits, *« aucune décision n'aurait encore été prise ; et les allègements ne seront pas mis en œuvre par petits morceaux »*. Un accord dans le domaine de la téléphonie mobile, pour la libre exportation de presque tous les types de téléphones apparaît néanmoins « très probable ».

Les débats opposent actuellement les Américains « plus circonspects » quant à la nécessité de libéraliser les échanges avec les pays de l'Est, et les pays européens, Allemagne de l'Ouest et France essentiellement.

Rappelons que les membres du COCOM réunis à Paris en février dernier étaient tombés d'accord pour alléger les listes dans trois secteurs : l'informatique, les télécommunications et les machines-outils. Les conclusions des négociations en cours devraient être entérinées lors de la prochaine réunion « à haut niveau » qui se tiendra à Paris entre le 5 et le 10 juin prochain.

A. K.

□ **Sir John Egan va quitter Jaguar.** – L'artisan du redressement de Jaguar, Sir John Egan, a annoncé mardi 27 mars qu'il quittera le constructeur britannique de voitures de luxe au mois de juin après dix ans à sa tête comme président-directeur général. La nouvelle de ce départ survient sept mois après le rachat de Jaguar par Ford pour 2,5 milliards de dollars, que Sir John avait tenté d'éviter jusqu'à la dernière minute en recherchant vainement un accord avec General Motors. Le nouveau président de Jaguar sera M. William Hayden, un Britannique actuellement vice-président de Ford Europe. – (AFP.)

NEW-YORK, 28 mars ↑

Légère hausse

Wall Street a clôturé en hausse mercredi, à l'issue d'une séance marquée par des mouvements désordonnés, à la suite de la révision en hausse du produit national brut américain au quatrième trimestre 1989, qui a entraîné des interprétations contradictoires de la part des opérateurs. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 2 743,69 en hausse de 6,76 points. 143 millions d'actions ont été échangées contre 131,6 millions la veille. Le nombre des baisses a dépassé celui des hausses : 718 contre 699. 551 titres restaient inchangés.

Le produit national brut américain a progressé de 1,1 % (chiffre révisé) en rythme annuel au quatrième trimestre 1989, a indiqué mercredi le département américain du commerce. Ce nouveau chiffre vient corriger une première estimation de 0,9 % et dépasse les prévisions de la plupart des analystes.

Cette nouvelle indication de la bonne santé relative de l'économie américaine semble écarter tout danger immédiat de récession. Cependant, de l'avis de nombreux experts, elle compromet les chances d'un relâchement de sa politique de crédit par la Réserve fédérale américaine.

American General Corporation, compagnie d'assurances qui fait l'objet d'une offre d'achat hostile de la part de Torchmark Corp., s'est apprécié.

VALEURS	Cours du 27 mars	Cours du 28 mars
Alcoa	65 7/8	66 5/8
A.T.T.	42 1/4	42 7/8
Boeing	73	72 7/8
Chase Manhattan Bank	27 3/4	27 3/4
Du Pont de Nemours	38 3/4	38 1/2
Eastman Kodak	39	39 1/8
Exxon	46 5/8	46 3/8
Ford	48 3/4	48 3/4
General Electric	64 7/8	64 7/8
General Motors	47 7/8	47 5/8
Goodyear	37 1/4	36 7/8
I.B.M.	104 1/2	105 7/8
I.T.T.	52 5/8	53 1/4
Mobil Oil	61 3/4	62 1/4
Pfizer	60 1/4	61 1/4
Schlumberger	50 3/8	52 1/4
Texaco	59 1/4	59
UAL Corp. ex-Allegis	162	160 7/8
Union Carbide	21 7/8	21 7/8
U.S.X.	35 3/8	35 3/4
Westinghouse	76 1/4	76 1/4
Xerox Corp.	56	56 1/4

LONDRES, 28 mars ↑

Petite progression

Malgré une nette réduction des gains après l'ouverture faible de Wall Street, les cours des valeurs ont terminé en hausse mercredi au Stock Exchange. L'indice Footsie des cent valeurs a gagné 8,8 points à 2 275.

Le marché est toutefois resté peu actif avec 310,4 millions de titre échangés contre 346 millions à la même heure mardi. L'annonce de résultats encourageants pour plusieurs groupes britanniques importants avait initialement stimulé la tendance. Le conglomérat Grand Metropolitan a été recherché à l'occasion d'une visite par des analystes des installations de sa filiale américaine Pillsbury (Burger King). Le groupe immobilier Laing Properties s'est apprécié à l'annonce de l'amélioration de l'offre d'achat inamicale lancée conjointement par le groupe Chelsfield et P and O.

La compagnie industrielle Bowater et l'assureur Sun Life ont bondi après l'annonce de résultats annuels encourageants, tandis que le groupe mécanique Hawker Siddeley s'est replié à la suite de la publication d'une hausse décevante de 10 % de son bénéfice final.

Les fonds d'Etat ont clôturé sur une note irrégulière.

Les mines d'or comme Driefontein et Vaal Reff se sont nettement appréciées avec le redressement des cours du métal.

PARIS, 28 mars ↓

Tassement

Evénement, mercredi, rue Vivienne. A l'occasion du transfert de la corbeille sucre de la Bourse du commerce au Palais Brongniart, le MATIF SA a fait visiter le nouveau site de négociation du contrat à terme du sucre blanc de Paris. Tous les journaux étaient là. Sauf « le Monde ». Son journaliste n'était pas accrédité, et s'est vu refuser l'entrée par le gardiennage. Merci à M. Gilbert Durieux, directeur général de MATIF SA, et surtout à M. R. Rousselle. Et, puisque le marché des actions, lui, nous était ouvert (à l'exception des options, encore merci), le refuge était tout trouvé. L'ambiance n'y était pas folichonne. Après la baisse de la veille (– 0,83 %), les valeurs françaises ont continué à reculer, mais plus lentement. Ce qui n'était encore qu'effritement à l'ouverture (– 0,09 %) s'est tout de même peu à peu transformé en tassement. Vers 13 h 30, l'indice CAC 40 accusait un retard de 0,42 %. Plus tard dans l'après-midi, il s'établissait à 0,48 % au-dessous de son niveau précédent. Il revenait à – 0,34 % en fin de séance.

Pour une fois, Paris a semblé vouloir ignorer ce que faisait Wall Street (voir ci-contre). Il est vrai que, dans l'intervalle, Tokyo a rechuté (– 1,77 %), tandis que le yen prenait une nouvelle claque.

Visiblement, nul ne dramatise le phénomène dans les milieux financiers, encore que les inquiétudes manifestées par M. Hashimoto, ministre japonais des finances, au sujet de la devise nippone, ne sont pas passées inaperçues. D'autre part, à Paris comme ailleurs, les regards se portent sur Vilnius, où l'aggravation de la situation porte à la réflexion.

Pour l'instant, les investisseurs ne retiennent que la nouvelle confirmation des bonnes perspectives de croissance pour les pays industrialisés, faite maintenant par l'IPE-CODE. Mais, compte tenu de l'élément monétaire, la consigne est néanmoins à l'attentisme.

Dans un communiqué, la SBF donne les modifications intervenues dans la liste des valeurs composant l'indice CAC 40. Trois sont retirées : Essilor, Navigation mixte, Pechelbronn. Trois les remplacent : Canal Plus, Matra, UAP. Ces modifications prendront effet le 2 mai.

TOKYO, 29 mars ↓

Plus résistant

Après la baisse de ces derniers jours, le Kabuto-cho s'est montré plus résistant jeudi. Une tentative de reprise avait même été enregistrée durant la première partie de la séance et, aux alentours de midi, l'indice Nikkei avait regagné 105,53 points (+ 0,3 %) sur les 562,39 perdus la veille. Dans l'après-midi, il devait cependant reperdre tout le terrain gagné, et même au-delà, pour s'établir en clôture à 31 026,16 avec une perte de 237,41 points (– 0,8 %).

La remontée du yen est à l'origine du raffermissement initial du marché. Ultérieurement, des investisseurs ont toutefois jugé prudent de prendre leurs bénéfices, notamment sur les valeurs électroniques.

L'activité est restée modérée avec 700 millions de titres échangés contre 623 millions la veille.

VALEURS	Cours du 28 mars	Cours du 29 mars
Akai	1 180	1 230
Bridgestone	1 390	1 480
Canon	1 640	1 730
Fuji Bank	2 810	2 830
Honda Motors	1 740	1 820
Matsushita Electric	2 190	2 230
Mitsubishi Heavy	892	900
Sony Corp.	8 200	8 250
Toyota Motors	2 290	2 310

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Les résultats de Lafarge Coppée ont augmenté de 15 % en 1989.** – La bonne conjoncture régnant en 1989 sur le marché du ciment et des matériaux de construction et les importantes acquisitions réalisées l'an dernier ont permis à Lafarge Coppée d'enregistrer une progression de 16 % de son bénéfice net, part du groupe, à 2,2 milliards de francs, le résultat par action augmentant de 15 % à 43,60 F. Le chiffre d'affaires consolidé passe à 30,4 milliards de francs (+ 34 %), la marge brute d'autofinancement à 4,3 milliards de francs (+ 39 %) et le résultat net total à 2,94 milliards de francs (+ 17 %), soit une marge nette de 9,7 % par rapport au chiffre d'affaires. Pour 1990, le nouveau président, M. Bertrand Collomb, prévoit une activité globalement satisfaisante (+ 2,3 % en France, + 13 % en Espagne, + 1 % à 2 % en Amérique du Nord), avec une poursuite de l'évolution vers les produits prêts à l'emploi et les matériaux spéciaux.

□ **BSN : amélioration des bénéfices de 23,3 %.** – Le chiffre d'affaires de BSN s'élève à 48,669 milliards de francs, contre 42,177 milliards de francs en 1988. Le bénéfice net s'est établi à 2,698 milliards, en hausse de 23,3 % par rapport à l'année précédente. Parmi les différentes activités du groupe, celles qui enregistrent les progressions de résultats les plus importantes sont : la bière (628 millions de francs en 1988 à 806 millions de francs en 1989), le secteur des biscuits (796 millions de francs à 1 milliard de francs), par croissance externe, notamment avec l'acquisition de l'américain Nabisco. L'activité champagne, eau minérale enregistre une progression de ses résultats de 528 millions de francs à 642 millions de francs. Dans Les branches emballage, épicerie et produits frais, la hausse des résultats est moins élevée.

□ **Banque Arjil : forte progression des résultats.** – Les résultats de la Banque Arjil (*M. Jean Luc Lagardère*) ont à nouveau fortement progressé en 1989, parallèlement à un développement de l'activité. M. Christian Giacomotto, le président du directoire de la Banque a indiqué aux membres de son directoire, que le total du bilan avait augmenté en 1989 de 42 %, passant de 2,8 milliards à 4 milliards de francs. Le bénéfice net de la banque – dont les effectifs sont passés de 43 à 68 personnes, – a atteint en 1989 65 millions de francs, soit 153 % de plus qu'en 1988. Par ailleurs, M. Giacomotto, président du directoire de la Compagnie de Presbourg, devrait soumettre à l'assemblée générale de cette société financière un bilan faisant état d'une progression des capitaux investis (passés de 261,1 millions à 371,8 millions) et d'une augmentation du bénéfice net (passés de 12,7 millions de francs en 1988 à 19,3 millions).

□ **Elf Aquitaine : dividende en hausse de 5 %.** – Le groupe Elf Aquitaine a annoncé mercredi 28 mars que son conseil d'administration avait décidé de proposer au titre de l'exercice 1989 le versement d'un dividende de 31,50 francs (avoir fiscal compris), en hausse de 5 % sur celui de 30 F de 1988. Dans un communiqué, le groupe confirme tous les chiffres de l'exercice 1989 annoncé le mois dernier, soit un chiffre d'affaires consolidé de 149,8 milliards de francs et un bénéfice net consolidé (part du groupe) de 7,2 milliards de francs.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	425	Loca Investissement	....	288
Asystel	....	101 80 d	Locamic	....	138
B.A.C.	....	209	Matra Communication	....	204
B. Demachy & Assoc.	....	576	Metallurg. Minière	....	231 10
Banque Tarneaud	182	182	Molex	222	220
B.I.C.M.	....	850	Navale-Delmas	....	1280
Boiron	....	395	Olivetti-Logabax	240	....
Boisset (Lyon)	....	210	Om. Gest. Fin.	....	571
Câbles de Lyon	....	2903	Pharmi	....	523
Calberson	....	711	Presbourg (C In & Fin)	....	90
Cardif	....	808	Présence Assurance	....	439
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	1090	Publicat. Filipacchi	....	759
C.D.M.E.	....	1975	Razel	....	806
C. Equip. Elect.	....	350	Rémy & Associés	....	389 90
C.E.G.E.P.	....	280	Rhône-Alpes Ecu (Ly.)	....	310
C.F.P.I.	....	280	St-Honoré Matignon	....	242
Ciments d'Origny	....	830	S.C.G.P.M.	....	710
C.N.I.M.	....	839	Segin	....	322
Codetour	....	285	Sélection Inv. (Lyon)	....	104
Conforama	....	1080	S.E.P.	....	400
Creeks	....	488	Serbo	....	536
Dafsa	....	203 90	S.M.T. Goupil	....	312
Dauphin	....	610	Sodinforg	....	92 60 d
Devanlay	....	1001	Sopra	195	203 d
Deville	....	461	Supra	....	210 10
Dolisos	....	180	Thermador Hold. (Lyon)	....	320
Editions Belfond	....	240	TF 1	....	325
Elysées Investissem.	....	15 10	Unilog	....	171 50
Finacor	....	190	Union Financ. de Fr.	....	535
Gazonor	....	....	Viel et Cie	....	170
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	431	Yves Saint-Laurent	....	1017
Gravograph	....	238 50			
Guintoli	....	900			
I.C.C.	....	286			
Idia	....	302			
Idianova	....	145			
I.M.S.	....	1150			
IN2	....	300			
Int. Metal Service	....	....			
Le gd livre du mois	....	....			

Marché des options négociables le 28 mars 1990

Nombre de contrats : 14 963

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Bouygues	600	2	–	22	–
CGE	520	44	62	–	7,10
Elf-Aquitaine	400	–	236,50	–	0,50
Eurotunnel SA-PLC	60	0,10	3,60	6	8
Euro-Disneyland SC	100	–	6	3	–
Havas	1 500	4	–	–	54,90
Lafarge-Coppée	350	4	26	2,50	–
Michelin	120	–	22,50	–	2,50
Midi	1 200	40	–	–	35
Paribas	600	3,50	34	11,50	37
Pernod-Ricard	1 333	–	25	–	95
Peugeot SA	850	3,80	55,50	19	40,50
Rhône-Poulenc CI	440	35	47	–	10
Saint-Gobain	560	4	30	2	28
Source Perrier	1 500	55	130	2	48
Société générale	600	0,50	17,50	–	–
Suez Financière	440	6,50	29	1,50	–
Thomson-CSF	140	0,60	10	3	9,10

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 28 mars 1990
Nombre de contrats : 65 013.

COURS	ÉCHÉANCES Juin 90	ÉCHÉANCES Septembre 90	ÉCHÉANCES Décembre 90
Dernier	101,24	101,28	101,26
Précédent	101,18	101,20	101,82

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90
100	1,80	–	0,79	1,31

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,7350 F ↓

Le reflux du dollar a été vif par rapport au yen (156,40 à l'ouverture contre 158,60 la veille), mais plus modéré face au deutschemark à 1,7050 et face au franc. La devise allemande s'est par contraste un peu raffermie par rapport au franc à Paris, en milieu de matinée jeudi, sur des rumeurs concernant une éventuelle hausse des taux d'intérêt en Allemagne.

FRANCFORT	28 mars	29 mars
Dollar (en DM)	1,7065	1,7035
TOKYO	**28 mars**	**29 mars**
Dollar (en yens)	158,63	156,65

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (29 mars) . . 10 1/16-10 3/16 %
New-York (28 mars) . . . . . 8 1/4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	27 mars	28 mars
Valeurs françaises	94,9	94,7
Valeurs étrangères	94,8	95
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	523,08	520,85
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 945,96	1 939,33

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles	2 736,94	2 743,69

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 786,6	1 793
Mines d'or	269,8	274,2
Fonds d'Etat	76,31	76,31

TOKYO

	28 mars	29 mars
Nikkei Dow Jones	31 263,57	31 026,16
Indice général	2 306,85	2 286,85

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E-U	5,7360	5,7400	+ 83	+ 88	+ 180	+ 190	+ 500	+ 578
$ can.	4,8710	4,8760	– 136	– 116	– 259	– 235	– 729	– 645
Yen (100)	3,6575	3,6600	+ 81	+ 94	+ 178	+ 196	+ 486	+ 565
DM	3,3620	3,3630	+ 59	+ 71	+ 121	+ 137	+ 290	+ 350
Florin	2,9850	2,9890	+ 42	+ 49	+ 87	+ 99	+ 235	+ 284
FB (100)	16,2630	16,2850	– 40	+ 30	– 30	+ 80	– 100	+ 148
FS	3,7975	3,8035	+ 17	+ 31	+ 59	+ 80	+ 210	+ 275
L (1 000)	4,5740	4,5820	– 58	– 39	– 135	– 105	– 475	– 390
£	9,3435	9,3570	– 370	– 330	– 775	– 705	– 2130	– 1940

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U	8 7/16	8 11/16	8 1/4	8 3/8	8 1/4	8 3/8	8 9/16	8 11/16
Yen	7	7 1/4	7 1/4	7 3/8	7 5/16	7 7/16	7 1/2	7 5/8
DM	7 1/2	7 3/4	7 13/16	7 15/16	7 15/16	8 1/16	8 1/2	8 5/8
Florin	7 7/8	8 1/8	8 1/4	8 3/8	8 3/8	8 1/2	8 11/16	8 13/16
F.B. (100)	10 1/8	10 5/8	10 1/8	10 3/8	10 1/8	10 3/8	10 5/16	10 9/16
F.S.	10 1/4	10 3/4	9 3/16	9 5/16	9 1/8	9 1/4	9 1/8	9 1/4
L (1 000)	7 1/2	8 1/2	11	11 1/2	11 1/2	12	12 3/8	12 7/8
£	14 9/16	14 13/16	14 7/8	15	15 1/8	15 1/4	15 3/8	15 1/2
F franç.	10 1/16	10 5/16	10 1/8	10 1/4	10 5/16	10 7/16	10 1/2	10 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 28 MARS

Cours relevés à 17 h 59

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3750	C.N.E. 3% ★	3780	3780	3780	+ 0 53
1065	B.N.P. T.P.	1057	1056	1056	− 0 09
1235	C.C.F. T.P.	1235	1250	1248	+ 1 05
1065	Créd. Lyon. T.P.	1062	1066	1066	+ 0 38
1700	Renault T.P.	1746	1740	1730	− 0 92
1835	Rhône-Poul. TP	1930	1940	1950	+ 1 04
1210	St-Gobain T.P.	1215	1212	1215	....
1240	Thomson T.P.	1250	1255	1250	....
875	Accor	877	877	869	− 0 91
660	Air Liquide	665	667	660	− 0 75
2020	Als. Superm.	1910	1920	1950	+ 2 08
570	A.L.S.P.I. ★	575	575	573	− 0 35
2570	Arjom. Prioux ★	2550	2551	2525	− 0 98
600	Avenodes-Rey ★	615	614	602	− 2 11
1020	Aux. Entrepr. ★	1027	1017	1015	− 1 17
485	Av. Dassault ★	500	497	495	− 1
250	Axa Midi Assur.	262	262 60	257	− 1 91
330	BAFP ★	340	341	336	− 1 18
310	Bail-Equipem. ★	318	318	320	+ 0 63
960	Bail Investiss ★	969	975	952	− 1 75
395	B.N.P. C.I. ★	396	396	405 60	+ 2 42
870	Bolloré Tech.	895	894	897	+ 0 22
580	Cie Bancaire ★	595	598	573	− 3 70
670	Bazar H.-V. ★	693	685	684	− 1 30
765	Béghin-Say ★	793	790	789	− 0 50
1370	Berger (Me)	1375	1374	1374	− 0 07
620	Bic ★	651	653	657	+ 0 92
920	B.I.P. ★	925	925	925	....
585	B.I.S. ★	633	635	625	− 1 26
2840	Bongrain S.A. ★	2810	2765	2765	− 1 60
985	Bon-Marché ★	1000	995	1003	+ 0 30

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1280	Créd. Foncier ★	1309	1300	1300	[illegible]
495	C. F. Immob. ★	500	495	501	[illegible]
220	C.C.F. ★	232 50	229 80	230 50	[illegible]
600	Créditos U.A.F.	599	602	600	[illegible]
680	Cr. Lyon. (CI) ★	682	681	676	[illegible]
1340	Crédit Nat. ★	1351	1350	1362	[illegible]
290	C.S.E.E. ★	305	307 80	305	[illegible]
3630	Damart S.A. ★	3580	3600	3680	[illegible]
1780	De Dietrich ★	1765	1775	1780	[illegible]
210	Dév. P.d.C. (Li)	221 90	215	214 50	[illegible]
315	Dév. R. Sud-Est	326	323	320	[illegible]
580	D.M.C.	585	575	585	[illegible]
4200	Docks France ★	3980	3900	3950	[illegible]
880	Dumez ★	900	890	891	[illegible]
2280	Eaux (Gén.) ★	2321	2330	2329	[illegible]
520	Ecco ★	546	544	543	[illegible]
930	Electrolinnoq. ★	925	914	913	[illegible]
345	El. S. Dassault ★	365	357 50	357	[illegible]
620	Elf-Aquitaine	627	628	627	[illegible]
465	– (certific.) ★	470	470	475	[illegible]
1280	Epeda B.-F.	1310	1315	1315	[illegible]
2470	Essilor ★	2500	2505	2450	[illegible]
1170	Essil. Int.(DP) ★	1220	1185	1200	[illegible]
690	Euro S.A.F. ★	663	676	667	[illegible]
2150	Eurafrance ★	2155	2150	2185	[illegible]
1870	Eurocom ★	1928	1925	1920	[illegible]

[illegible]

Comptant (sélection)

[illegible]

Étrangères

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

SICAV (sélection) 28/3

[illegible]

Cote des changes

[illegible]

Marché libre de l'or

[illegible]

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

Pour avoir tenu des propos jugés racistes

Le maire de Clichy désavoué par la direction du PCF

L'épreuve de force est engagée à Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) entre le maire communiste, M. André Déchamps et la direction fédérale du PCF. Victorieux de l'élection municipale partielle dimanche 25 mars, M. Déchamps comptait bien retrouver, samedi 31, le siège de maire qu'il occupe depuis 1965. La direction fédérale du PCF lui reproche certains propos tenus au cours de la campagne électorale.

A quelques jours du scrutin, M. Déchamps avait déclaré : *« les Portugais, on ne les a jamais piqués en train de vandaliser une école. Ce n'est pas le cas des Africains et plus particulièrement des Maghrébins »* (*Le Monde* du 24 mars). *« Ce que propose Jean-Marie* [Le Pen] *à côté de ce que je ferais à la place de Mitterrand, c'est de la bibine »*, avait-t-il ajouté. Selon *Libération*, M. Déchamps avait comparé *« les nègres et les arabes »* à *« une meute de hyènes dans les escaliers des cités »*. *« Plutôt que d'agresser les pauvres bonnes femmes, ils feraient mieux de se bouger. S'ils n'ont rien à faire, qu'ils retournent chez eux »*, avait déclaré M. Déchamps.

Mardi 27 mars, M. Jean-Claude Gayssot, député PC de Seine-Saint-Denis, a condamné *« tout propos raciste d'où qu'il vienne »*. Le lendemain, M. Marchais a exprimé à Nanterre *« la condamnation radicale du PCF, de ses directions nationale et fédérale à l'égard d'un comportement qui va à l'encontre de ce qu'a toujours défendu le PCF »*. *« Il appartient aux militants de Clichy et à la fédération de Seine-Saint-Denis de résoudre ce problème, sans aucun compromis avec le racisme »*, a-t-il ajouté.

La fédération n'a pas perdu son temps. A FR3, mercredi, le premier secrétaire fédéral, M. Jean-Louis Mons, s'est déclaré *« indigné et révolté par ces propos qui sont la négation de ce que nous sommes (...). Nous les désapprouvons, ce n'est pas la première fois que nous disons notre réprobation »*. Pour M. Mons, dès lors que M. Déchamps ne dément pas les propos qui ont été rapportés par *le Monde* et *Libération*, l'affaire est entendue. Mardi, les élus socialistes avaient été sollicités par la direction départementale du PCF . Seraient-ils prêt à voter *« pour n'importe quel candidat autre que Déchamps »* ? Les socialistes ont accepté. *« Si nous n'avions pas apporté nos voix à Déchamps pour l'élection de dimanche dernier, Clichy aurait un maire FN. Mais depuis longtemps nous demandons aux communistes de balayer devant leur porte, au lieu de se réfugier derrière un notable »*, explique M. Depelley, chef de la liste socialiste.

Les évènements se sont accélérés mercredi 28 mars. En fin d'après-midi, le comité de la section communiste de Clichy a adopté, par 14 voix contre 2, à la demande de la fédération, le principe d'une autre candidature que celle de M. Déchamps . La fédération a proposé le nom de M. Christian Chapuis, adjoint entré au conseil municipal en mars 1989.

M. Déchamps n'entend pas être mis sur la touche. Dans son entourage, où l'accusation de racisme est balayée d'un revers de main, on dénonce la *« malhonnêteté »* de la fédération. La riposte s'organise. Les employés municipaux sont en grève. Un *«collectif de soutien à André Déchamps »* a convié les habitants de Clichy à se réunir, jeudi 29 mars pour soutenir leur maire . La section communiste de Clichy n'est pas épargnée. Mme Déchamps a rendu sa carte du parti. On indique dans l'entourage du maire que *« beaucoup des trois cents militants »* pourraient faire de même.

G. PA.

□ **La compagnie hongroise Malev reprend ses vols d'émigrés juifs sur Israël.** – La compagnie aérienne hongroise Malev a repris le transport d'émigrés Juifs soviétiques vers Israël, une semaine après les avoir interrompus à la suite de menaces proférées par une organisation affirmant lutter pour la libération de la Palestine (*Le Monde* du 23 mars). Les gouvernements hongrois et israélien avaient critiqué la décision prise il y a une semaine par la compagnie. Le directeur général de Malev, M. Kajos Jahoda, a été relevé de ses fonctions, à la suite, selon la télévision hongroise, *« des tensions politiques provoquées par la suspension par la compagnie des vols charters transportant des juifs soviétiques en Israël »*. – *(AFP.)*

A la prison des Baumettes

Plus de trois cents détenus se concertent pour bloquer la machine judiciaire

Trois cent quarante cinq détenus de la prison des Baumettes, à Marseille, se sont concertés pour bloquer l'appareil judiciaire en adressant, en même temps, le mercredi 28 mars, une lettre de demande de mise en liberté aux magistrats instructeurs. Leur espoir est que devant cet afflux massif de demandes tous les dossiers ne puissent pas être traités dans les délais légaux et qu'un certain nombre de détenus soient, automatiquement, remis en liberté.

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Le procureur de la République de Marseille, M. Olivier Dropet, a indiqué, jeudi 29 mars, que les trois-cent-trente-cinq demandes de mise en liberté enregistrées au greffe de la maison d'arrêt des Baumettes, concernaient aussi bien des juges d'instruction marseillais (cent-cinquante-neuf au total) que des magistrats de tribunaux extérieurs. Certaines demandes ont été présentées par des condamnés définitifs et sont donc irrecevables. D'autres émanent de détenus qui ont déjà fait l'objet d'un arrêt de renvoi devant la Cour d'assises et elles devront donc être examinées par la chambre d'accusation de la Cour d'appel d'Aix-en-Provence.

Un certain nombre, enfin, se rapportent à des mises sous mandat de dépôt décidées par le tribunal lui-même dans le cadre des procédures rapides. Les juges d'instruction destinataires des demandes doivent solliciter l'avis du parquet et se prononcer dans un délai de cinq jours. Si ce délai n'est pas respecté, le détenu a la possibilité de saisir directement la chambre d'accusation de la cour d'appel. La situation se compliquerait si les détenus faisaient tous appel de l'ordonnance de refus de mise en liberté notifiée par les juges d'instruction. Dans ce cas la chambre d'accusation a quinze jours pour statuer et vingt jours si l'appelant demande sa comparution. Ce n'est que si l'appel n'est pas jugé dans ces délais que le détenu obtient, *de facto*, sa mise en liberté.

Le processus engagé par les détenus des Baumettes n'en est donc, encore, qu'à ses débuts. *« Toutes les dispositions nécessaires ont été prises pour que la chambre d'accusation puisse faire face à la situation*, a indiqué, jeudi, M. Dropet. *J'espère qu'il n'y aura aucun loupé »*. Des affaires similaires se sont d'ailleurs déjà produites dans le passé, à Fresnes, Fleury-Mérogis, mais aussi à la maison d'arrêt des Baumettes, il y a un an. La concertation ne fait, en l'occurrence, aucun doute, puisque toutes les lettres de demande de mise en liberté, dactylographiées, sont identiques (aucune n'étant motivée).

G.P.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

A la poubelle !

ÇA y est, il a commencé, notre déménagement rue Falguière. On a reçu hier une note de service : Dès à présent, je cite, jetez dans le couloir tout ce que vous ne voulez pas emporter, documents, papiers inutiles. Des manutentionnaires viendront les ramasser. Ne prenez que le strict nécessaire.

Ce matin, je dégringole aux infos génés voir mon copain Plenel rapport au non-lieu dans l'affaire des fausses factures et des pots-de-vin dans le Sud-Est, et je le trouve en train d'empiler d'énormes boîtes de rangement devant la porte de son bureau.

— C'est quoi, ça ?

— C'est rien, c'est les dossiers Greanpeece, Pechiney, Luchaire, Ouvéa, Chaumet, Société générale, Carrefour du développement, SORMEA...

— Et tu balances tout ça ? Pourquoi ?

— Parce que c'est des affaires que c'est pas vrai. Elles ont jamais existé. Sinon dans notre imagination de journalistes. On n'a pas vendu d'armes à l'Iran. Le *Rainbow Warrior*, il a fait plouf, mais c'est la faute à personne. Nucci, la Haute Cour, connaît pas, et ils sont tous blanc bleu, les mecs de gauche, de droite et du milieu qui ont palpé à Marseille. Alors, bon, à la poubelle ! Je respecte les consignes.

— Dis donc, à propos, je me demande s'ils en feront autant, les ministres tancés par mon Mimi : Le banc ou la porte ! Si vous continuez à sécher le Parlement, je vous vire.

— *Paraît qu'ils se marraient*, à la sortie du conseil. Causes toujours, tu m'intéresses ! Il y mettait jamais les pieds, lui, du temps qu'il y siégeait. Eux, ils y passent quand ils sont à Paris. C'est pas souvent. Normal. La conduite du pays, ça permet d'en voir, du pays, de faire du tourisme quatre étoiles, tous frais payés, au soleil de la Californie, dans les fjords de la Norvège ou sur les bords du Gange, hein, Rocky !

— De toute façon, je vois vraiment pas ce qu'ils iraient foutre au Palais-Bourbon, vu que même le mercredi après-midi, jour des questions télévisées, il y a moins de députés que de ministres dans l'hémicycle.

— T'inquiètes ! Ils étaient tous là pour se la voter, leur bonne petite loi d'amnistie, à la sauvette, en pleine nuit, il y a trois mois !

Trois ans après les manifestions d'étudiants de décembre 1986

Non-lieu dans l'affaire des jeunes gens blessés par des grenades lacrymogènes

Une ordonnance de non-lieu vient d'être prononcée dans l'affaire des jeunes gens blessés par des tirs tendus de grenades lacrymogènes lors des manifestations d'étudiants et de lycéens de décembre 1986 contre le projet de loi Devaquet.

Cette décision, prise vendredi 23 mars, a été rendue par Mme Claudine Forkel, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris. Elle est motivée par l'impossibilité d'identifier les auteurs des tirs tendus de grenades et d'établir s'ils appartenaient à des unités de CRS ou de gendarmes mobiles.

Quatre victimes, dont trois gravement atteintes, avaient porté plainte en janvier 1987 pour coups et blessures avec armes et coups et blessures par agents de la force publique. Une information judiciaire avait été ouverte en février 1987.

Un lycéen, M. Jérôme Duval, dix-huit ans à l'époque, avait été sérieusement blessé au visage. Traumatisé, il n'a pu reprendre ses études. Deux autres jeunes gens gardent aussi des séquelles irréversibles : M. François Rigal, qui a perdu un œil et reste défiguré, et M. Patrick Berthet, postier âgé de vingt-huit ans au moment de la manifestation, qui avait eu la main arrachée.

Dans la nuit du 5 au 6 décembre, des incidents avaient encore éclaté au cours de manifestations de protestation contre les violences de la veille. Un étudiant de vingt-deux ans, Malik Oussekine, avait trouvé la mort rue Monsieur-le-Prince (6e arrondissement).

M. Maurice Duval, père de l'une des victimes, a *« regretté »* l'ordonnance de non-lieu, constatant l'existence d'un *« vide, sinon juridique, du moins politique »*. *« Il reste maintenant à entamer la procédure d'indemnisation des victimes, qui ne pouvait commencer qu'après décision de justice*, a encore déclaré M. Duval. *Tout cela est extrêmement long et cette lenteur accroît le dommage, car il est impossible d'oublier et de tourner la page auparavant. »*

Nominations à la direction centrale de la police judiciaire

Le ministère de l'intérieur a annoncé, mercredi 28 mars (*nos dernières éditions du 28 mars*), un important mouvement de chefs de service au sein de la Direction centrale de la police judiciaire (DCPJ). Ce mouvement, décidé par M. Pierre Joxe, fait suite au renforcement de l'unité de coordination de lutte antiterroriste (UCLAT), indique un communiqué du ministère de l'intérieur. Il intervient surtout après la prise de fonctions, le 1er janvier, de M. Jacques Genthial à la tête de la DCPJ.

M. Joseph Le Bruhec, cinquante-cinq ans, actuellement sous-directeur des affaires criminelles à la DCPJ, est nommé directeur central adjoint de la police judiciaire, en remplacement de M. Jacques Genthial, qui occupait ce poste avant sa nomination comme directeur central. M. Georges Gréco, cinquante-huit ans, inspecteur général, sous-directeur des affaires économiques et financières, devrait prochainement être mis à la disposition d'une grande entreprise pour y suivre l'ensemble des questions de sécurité. M. Yves Lucet, cinquante et un ans, commissaire divisionnaire actuellement chef de la 8e division de la DCPJ, spécialisé dans les infractions au droit des affaires, est nommé sous-directeur des affaires économiques et financières en remplacement de M. Gréco. M. Bernard Gravet, cinquante ans, actuellement chef de l'Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants (OCRTIS), sera chargé des relations et des ressources à la DCPJ.

Enfin, M. Michel Richardot, quarante-neuf ans, contrôleur général, actuellement directeur du SRPJ de Lyon, est nommé chef de l'OCRTIS en remplacement de M. Gravet.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 29 mars

Très légère reprise

Une très légère reprise, d'origine technique assurent les professionnels, s'est produite jeudi matin rue Vivienne. En progrès de 0,24 % à l'ouverture, l'indice CAC-40 n'enregistrait plus qu'une avance de 0,17 % vers 11 heures.

Raffermissement de Bic, Hachette, Bel, Damart, Sogerap, Casino, Raffinage-Distribution, J. Lefebvre, Lafarge.

Recul de Sagem, Labinal, Essilor, Cerus, Docks de France.

« Société des cadres du *Monde* »

Les associés de la société civile à capital variable « Les cadres du Monde » sont convoqués à Sirius à 16 heures (Ivry)

LE JEUDI 5 AVRIL 1990

pour y tenir une assemblée générale ordinaire

Ordre du jour :

- Le déménagement et ses prolongements
- Questions diverses.

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :

36-15 LEMONDE
36-15 LM

Le numéro du « Monde » daté 29 mars 1990 a été tiré à 530 044 exemplaires.

